هكذا من الأصل

Le Monde des livres

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15331 – 7 F — VENDREDI 13 MAI 1994 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Prévoyant une poursuite de la baisse des taux d'intérêt

La Commission de Bruxelles confirme la reprise de l'économie européenne

La Commission européenne a révisé en hausse ses prévisions économiques pour 1994 et 1995. La croissance moyenne devrait ainsi atteindre 1,6 % cette année, contre 1,3 %, et 2,5 % l'an prochain, contre 2,1 %. Le redressement serait plus fort en Allemagne et en France. Mais la situation de l'emploi continuerait de se détériorer dans l'ensemble de l'Union européenne. On estime par ailleurs à Bruxelles que la baisse des taux d'intérêt devrait se poursuivre.

BRUXELLES
(Union européenne)

de notre correspondant

Les prévisions économiques de printemps de la Commission européenne sont sensiblement plus optimistes que celles qu'elle avait publiées en novembre. En les présentant, mercredi 11 mai, à la presse, Henning Christophersen, le commissaire chargé des affaires économiques et monétaires, a constaté qu'à ce train-là bon nombre d'Etats membres rempliraient les critères définis par le traité de Maastricht pour le passage à la troisième étape de l'Union économique et monétaire (UEM). Une manière d'indiquer que, selon lui, il n'y avait lieu de modifier ni le calendrier ni les conditions prévus par le traité de Maastricht pour passer à la monnaie unique.

La Commission table maintenant sur une croissance moyenne de 1,6 % en 1994 et 2,5 % en 1995 (au lieu de 1,3 % et 2,1 % prévus en novembre).

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite page 12

Convaincre les marchés

EN abaissant ses taux directeurs de 0,5 point, mercredi 11 mai, la Bundesbank a frappé fort. Il est vrai que l'envolée des taux longs à laquelle on assiste depuis plusieurs semaines exigeait un geste aussi significatif que symbolique. Car le signal de l'institut d'émission allemand s'adresse prioritairement aux opérateurs financiers, dont les réactions inquiètent les banques centrales. Cette question a été évoquée par les grands argentiers le week-end dernier à Bâle. De là à imaginer que l'opération de baisse des taux courts européens qui a eu lieu mercredi – les pays de la zone mark ont accompagné la Bundesbank –, il n'y a qu'un pas que l'on peut franchir.

L'Europe est en effet confrontée à un grave danger : celui de voir ses taux d'intérêt à long terme continuer de se tendre au risque de voir s'étouffer la reprise qui s'amorce. La Réserve fédérale américaine a enclenché ce dangereux mouvement. En décidant – fort logiquement – de relever les taux à court terme ramenés à un niveau anormalement bas, son président, Alan Greenspan, a provoqué une hausse des taux longs aux Etats-Unis, que la crainte d'une surchauffe de l'économie et, partant, d'un éventuel retour de l'inflation a accéléré. Le drame est que ce mouvement de hausse s'est étendu à l'Europe, alors que la situation du Vieux Continent est très différente puisqu'il sort à peine d'une profonde récession.

COMMENT mettre fin à cette contagion aussi redoutable qu'irrationnelle ? Comment convaincre les opérateurs qu'il est possible, et logique de découpler l'évolution des taux des deux côtés de l'Atlantique ? La décision prise par la Bundesbank est la plus adéquate. En premier lieu parce qu'elle démontre que les autorités monétaires allemandes et européennes ne craignent pas une résurgence de l'inflation. Ensuite, parce qu'elle tend à tirer vers le bas ces fameux taux longs.

DANS ce bras de fer, la position de la Banque de France est inconfortable. Depuis plusieurs semaines, en effet, les taux longs français ont monté plus rapidement que les taux allemands. Ce phénomène amène à s'interroger sur les efforts consentis depuis des lustres pour faire la démonstration de la pertinence de la politique dite du franc fort. On comprend l'embarras du gouverneur de l'institut d'émission, Jean-Claude Trichet, dont il faut bien dire néanmoins que la récente relance du débat sur l'autre politique économique ne l'a pas aidé. Le problème est que ce débat risque de se développer à mesure que s'approchera l'échéance présidentielle.

Lire page 12

Alors que Washington hésite à imposer un règlement aux belligérants

La France menace de retirer ses « casques bleus » de Bosnie

A la veille d'une réunion internationale sur l'ex-Yougoslavie à Genève, les dirigeants français ont de nouveau menacé, mercredi 11 mai, de retirer les « casques bleus » de Bosnie, si les grandes puissances n'imposent pas prochainement un règlement aux belligérants bosniaques. Alain Juppé a tenu ce langage aux Américains, sans résultat net, au premier jour de sa visite à Washington. A Vienne, Croates et Musulmans, dans un accord conclu sous l'égide des Etats-Unis, ont revendiqué 58 % du territoire de la Bosnie pour leur fédération. D'autre part, le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, s'est engagé à faire libérer très prochainement les otages français de l'association Première urgence.

WASHINGTON

de notre correspondant

Venu sonder les Américains à quarante-huit heures de la conférence ministérielle de Genève sur la Bosnie, le ministre des affaires étrangères Alain Juppé a, semble-t-il, trouvé, mercredi 11 mai à Washington, quelques maigres raisons d'espérer que les Etats-Unis et les Européens pourraient présenter un front commun aux belligérants.

Le problème est que, si l'administration Clinton paraît rejoindre l'approche des Européens, elle hésite à le dire publiquement, de crainte de susciter une levée de boucliers au Congrès et dans l'opinion américaine. Reçu par le secrétaire à la défense, William Perry, puis par Warren Christopher, secrétaire d'Etat, M. Juppé a réitéré la conviction de la France : il est impératif d'obtenir à Genève une *« rapide percée diplomatique »*.

Autrement dit, la conférence ministérielle à quatre (Etats-Unis, Russie, Union européenne, ONU) devra convaincre le gouvernement bosniaque (à majorité musulmane), les Serbes et les Croates de Bosnie qu'il est temps de régler leurs différends à la table de négociations et que cela ne pourra se faire que sur la base d'un partage du pays en deux ou trois zones autonomes.

La conviction des Européens – et notamment des Français – est que ce découpage n'est possible que sur la base d'une répartition qui, dans le principe, a déjà été acceptée par les uns et les autres en décembre à Bruxelles : en gros, 51 % du territoire pour ce qui est maintenant la fédération croato-musulmane de Bosnie et 49 % pour les Serbes bosniaques. Les Européens *« voient mal les Serbes accepter une autre formule »*. Or « quand on se bat à trois, on ne fait pas la paix à deux » (Croates et Musulmans), a observé M. Juppé.

Même si les Européens les accusent d'être ambigus sur ce point important, les responsables de l'administration Clinton ne seraient, en fait, pas loin de penser la même chose, mais ils hésitent à le dire haut et fort.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 4

Tension franco-britannique dans le transport aérien

Lire page 13

Felipe Gonzalez fait front

Le président socialiste du gouvernement espagnol résiste aux assauts de l'opposition, revigorée par les scandales à répétition

MADRID

de notre correspondant

« Fuera, fuera ! » (« dehors, dehors ») ont crié les députés sur les bancs de la droite. Felipe Gonzalez a laissé passer l'orage, tandis que les parlementaires socialistes se levaient pour protester. Une véritable *bronca* (chahut) ! A tel point que le coordonnateur d'Izquierda Unida (gauche unie), Julio Anguita, chagriné par ce spectacle, a regretté que l'hémicycle soit transformé en *« cirque »* alors que le pays a plutôt besoin en ce moment de sérénité et d'assurance. *« Je vais terminer mon mandat honorablement, sans baisser la tête »*, a répliqué le président du gouvernement, qui, pendant plus de quatre heures, a fait front dans un Congrès des députés bondé, afin d'expliquer les tenants et les aboutissants du scandale Roldan, du nom de l'ancien directeur général de la Guardia civil (gendarmerie) actuellement en fuite.

Felipe Gonzalez n'a pas apporté d'éléments nouveaux lors de sa comparution. Il n'a pas varié depuis sa conférence de presse du 5 mai : *« Les responsabilités politiques ont été assumées au-delà de ce qui est raisonnablement exigible »*, a fait remarquer le responsable de l'exécutif, soulignant qu'en moins de vingt-quatre heures le ministre de l'intérieur, Antoni Asuncion, avait donné sa démission pour répondre de la disparition de Luis Roldan et que son prédécesseur, José Luis Corcuera, avait abandonné son siège de député pour ne pas avoir ouvert assez grands les yeux sur les agissements de celui qui était alors le numéro trois du ministère. Le sacrifice a donc été amplement suffisant, selon les socialistes, si on y ajoute les autres départs, notamment celui de l'ancien ministre de l'économie et des finances Carlos Solchaga.

Dans une ambiance tendue par un discours particulièrement agressif de José Maria Aznar, président du Parti populaire (PP, droite), un Felipe Gonzalez indigné a regretté le ton *« insultant »* de son principal adversaire politique, l'accusant de pratiquer un *« double jeu »* et de *« chercher des raccourcis, impatient de parvenir au pouvoir par tout autre moyen que celui des urnes »*, sans avoir *« rien de constructif à proposer »*. Le responsable de la première force d'opposition a réclamé une nouvelle fois le départ du président du gouvernement, estimant qu'il ne pouvait *« résoudre le problème de la corruption, faisant lui-même partie du problème »*... *« Vous hypothéquez le présent de l'Espagne et vous menacez son futur »*, a lancé, hargneux, M. Aznar, affirmant que M. Gonzalez *« ne pensait qu'à lui et contaminait la fonction qu'il occupe »*. Le taxant d'*« otage de son propre passé »*, il lui a dénié la possibilité de mener à bien l'opération de nettoyage qu'il se propose de réaliser.

MICHEL BOLE-RICHARD

Lire la suite page 4

M. Berlusconi défend son équipe

Cinéma italien à Cannes

C'EST UN GOUVERNEMENT DE CENTRE GAUCHE !

QU'EST-CE QU'IL JOUE BIEN !..

PLANTU

Lire page 16

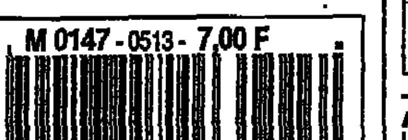
Mort de John Smith dirigeant du Parti travailliste britannique

John Smith, le dirigeant du Parti travailliste britannique est mort, jeudi 12 mai, dans la matinée, d'une crise cardiaque à l'âge de cinquante-cinq ans. Né le 13 septembre 1938 à Dalmally, en Ecosse, avocat, diplômé d'histoire et de droit de l'université de Glasgow, il avait été le président des étudiants travaillistes de cette université. Il avait ensuite occupé divers postes ministériels quand les travaillistes étaient au pouvoir. Il avait été élu, le 18 juillet 1992, à la tête du Labour après la démission de Neil Kinnock.

Cannes 94 : la nouvelle carte du cinéma

Le 48e Festival international du film s'ouvre jeudi 12 mai à Cannes. Le jury est présidé par Clint Eastwood, acteur et metteur en scène américain atypique, qui nous a accordé un entretien. Les films sélectionnés dessinent la carte du monde du cinéma. Chaque année, des pays apparaissent, d'autres disparaissent. Cette fois, l'Italie est de retour alors que la Grande-Bretagne, vedette de la précédente édition, est absente. Comme est absent l'ensemble du continent africain. En revanche, l'Amérique latine opère un retour timide avec le Mexicain Arturo Ripstein, mais aussi un Péruvien et un Chilien dans les sections parallèles. Cette diversité débouche sur la découverte des cultures étrangères. L'un des aspects les plus positifs de Cannes.

Lire page 10



A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 26 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

EX-YOUGOSLAVIE

L'Europe a-t-elle encore un sens ?

La catastrophe yougoslave modifie radicalement les termes du débat européen. Il est impératif de placer la guerre en Croatie et en Bosnie au centre de la campagne électorale qui s'annonce. Les engagements des candidats sur cette question devront déterminer les votes. S'ils estiment que la reconnaissance du fait accompli est l'horizon indépassable de la politique européenne, il faudra sanctionner cette Europe-là, par l'abstention ou le vote blanc.

par Alain Finkielkraut, Pierre Hassner et Véronique Nahoum-Grappe

Les élections européennes auraient dû être l'occasion d'un choix entre l'Europe sociale et l'Europe libérale, l'Europe ouverte et l'Europe protégée, la défense des souverainetés nationales et la fédéralisation, l'approfondissement et l'élargissement... Mais la catastrophe yougoslave a modifié radicalement les termes et les enjeux du débat. A la lumière de cet événement, la question n'est plus de savoir dans quelle Europe nous souhaitons vivre, mais si l'Europe elle-même a encore un sens.

Voyant le découragement et la honte se répandre dans l'opinion, certains hommes politiques expliquent l'infidélité flagrante de l'Europe à son serment originel – plus jamais de guerre impérialiste ni d'extermination raciale sur le Vieux Continent – par l'inachèvement de la construction européenne. *« Vous voulez que l'Europe agisse,* disent-ils aux accablés, *alors aidez-nous à la faire ! »* Cette proposition est irrecevable.

Ce n'est pas faute de moyens, d'institutions adéquates ou de résolutions internationales contraignantes, qu'après avoir laissé la Serbie détruire Vukovar, occuper la Krajina et saccager la Bosnie-Herzégovine, l'Europe s'ingénie, maintenant que les conquérants sont presque repus, à obtenir une paix indigne. C'est faute de volonté ou, pour être plus exact, faute d'une autre volonté que celle, inflexible et constante, d'éviter toute escalade militaire.

Et cette décision initiale inspire toutes les analyses de nos dirigeants. Ils se disent réalistes et fustigent volontiers l'irresponsabilité des quelques personnes qui ont eu l'audace de leur faire des remontrances ; en fait, ils ne s'adaptent pas à la réalité, ils l'adaptent et la corrigent sans vergogne pour justifier leur attitude. La négociation ayant été préférée à l'intervention, et la FORPRONU ayant été chargée d'un mandat d'assistance humanitaire au lieu d'un mandat de rétablissement de la paix, il ne peut plus y avoir d'agresseur, mais trois belligérants, inégalement coupables, certes, mais tous coupables, tous excités, tous mus par le désir de se partager d'une manière ou d'une autre les dépouilles de la Bosnie-Herzégovine.

Le diagnostic de la situation procède de la politique choisie et non l'inverse, comme on voudrait nous le faire croire. D'où la raideur et la froideur de l'accueil réservé par le Quai d'Orsay à l'accord signé à Washington entre Croates et Musulmans : en faisant ressurgir la véritable signification de la guerre, cette réconciliation des agressés opposait au « réalisme » en vigueur le démenti tout à fait inconvenant de la réalité.

Questions aux candidats

A persister ainsi dans le mensonge et dans l'oubli de ses principes fondateurs, l'Europe ne se fait pas, l'Europe se perd. On ne peut pas bâtir une identité sur une démission. Il est donc impératif de placer la guerre en Croatie et en Bosnie au centre de la campagne pour les européennes. Citoyens français d'Europe, nous demandons pour notre part aux divers candidats qui sollicitent nos suffrages de répondre aux questions suivantes :

– Vous sentez-vous comptable de la reconnaissance internationale de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine ?

– Pour préserver l'intégrité de ces Républiques et pour empêcher la réalisation de la Grande Serbie, réclamerez-vous la levée de l'embargo sur les armes et le soutien aérien de l'OTAN aux victimes de l'agression ?

– Au nom même du tribunal créé pour juger les crimes commis pendant cette guerre, dénoncerez-vous la politique qui érige les principaux criminels en négociateurs incontournables, donc respectables ? Autrement dit, mettrez-vous l'Europe en demeure de choisir entre la répression du nettoyage ethnique par la justice et sa rétribution par la diplomatie ?

Nous voterons le 12 juin en fonction des réponses à ces questions et des engagements pris. Si, par-delà les larmes de rigueur et les regrets d'usage, il apparaît que les différentes listes en présence considèrent la reconnaissance du fait accompli comme l'horizon indépassable de la politique européenne, nous envisagerons, pour sanctionner cette Europe, la voie civique de l'abstention *ou du vote blanc.*

► Alain Finkielkraut, directeur de la revue *le Messager européen,* Pierre Hassner, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, et Véronique Nahoum-Grappe, historienne à l'EHESS, s'expriment ici au nom du Comité Vukovar-Sarajevo (212, rue Saint-Martin, 75002 Paris).

AFRIQUE

Vers la balkanisation ?

Ethiopie, Somalie, Soudan, Tchad, Niger, Sénégal, Tanzanie, Angola... : le danger d'une seconde « balkanisation » du continent africain n'est pas à écarter, après celle qu'avait opérée la France en 1960, en faisant le choix du morcellement des indépendances. Seule note d'espoir : l'Afrique du Sud où, dans l'immédiat, le risque d'une sécession du pays zoulou a été écarté.

par Claude Wauthier

EN persuadant le chef Buthelezi et son parti, l'Inkatha, de participer aux élections sud-africaines, Nelson Mandela a rendu non seulement un fier service à l'Afrique du Sud, mais aussi au continent tout entier. Un refus de Buthelezi risquait en effet de conduire à la sécession du pays zoulou : c'en aurait été fait de l'unité du pays. Mais le danger aurait été aussi de voir cette sécession prendre valeur d'exemple pour plusieurs pays d'Afrique menacés d'éclatement par des querelles tribales ou religieuses.

C'est déjà ce qui s'est produit au demeurant dans la corne de l'Afrique, où l'Erythrée s'est dégagée de la tutelle de l'Ethiopie, et où la Somalie du Nord s'est détachée de la Somalie du Sud. Les contextes historiques de ces deux sécessions sont très différents, mais il demeure que deux nouveaux Etats africains sont nés (seul toutefois le premier est reconnu par la communauté internationale).

A des degrés très divers, le Soudan, le Tchad, la Tanzanie, le Niger, le Sénégal, ainsi que l'Angola et l'Ethiopie – pour ne parler que des cas les plus flagrants –, sont aujourd'hui rongés par le ferment de micronationalismes virulents.

Le danger d'une seconde « balkanisation » du continent noir n'est pas à écarter, après celle qu'avait opérée en 1960 le général de Gaulle en accordant l'indépendance non pas à l'Afrique occidentale française (AOF) et à l'Afrique équatoriale française (AEF), mais à la douzaine de territoires qui les composaient – ce qui avait provoqué le « non » de la Guinée au référendum de 1958 sur la Communauté franco-africaine. De même, la Grande-Bretagne se résigna à la dissolution de la fédération des deux Rhodésies et du Nyassaland (devenus respectivement Zimbabwe, Zambie et Malawi).

Nord et Sud, islam et chrétienté

Ainsi l'Afrique d'aujourd'hui est-elle surtout constituée de petits Etats fragiles, dont les frontières artificielles héritées de la colonisation – mais consacrées par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) – restent un facteur de discorde. Quant à la crédibilité de l'Etat, elle est mise à mal dans la plupart des pays du continent par une conjoncture économique désastreuse qui a provoqué l'évanescence d'une fonction publique où les salaires ne sont payés qu'avec des mois de retard.

Pourtant, les Etats africains ont su s'opposer dans le passé aux tentatives de sécession, notamment celle du Katanga de Moïse Tchombé au début des années 60 et de la guerre du Biafra au Nigéria de 1967 à 1970 – tentatives qui échouèrent malgré l'appui que leur prêta la France du général de Gaulle.

La ligne de fracture entre la frange islamisée et arabisée du Nord et les peuples noirs du Sud plus ou moins christianisés reste le facteur de division le plus patent. Au Soudan méridional, l'APLS de John Garang, qui combat le régime intégriste de Khartoum, restait jusqu'à une date récente partisan de l'unité du pays.

Mais la popularité de la branche dissidente de son mouvement, l'APLS-Unifiée de Riack Xachar, qui prône la sécession du Sud, est telle que Garang réclame maintenant lui aussi la création d'un Etat indépendant pour ses compatriotes noirs. Au Tchad, une éventuelle partition entre les Toubous du Nord et les Saras du Sud a toujours été le cauchemar de N'Djamena (surtout quand Paris envisagea de mettre en place un système fédéral). Aujourd'hui, le régime du président Idriss Deby, un « nordiste », doit faire face à l'hostilité de plusieurs factions. Celle de Moïse Kette dans le Sud risque-t-elle de déboucher sur une sécession ? C'est en tout cas dans ce même sud que le colonel Kamougué avait songé à établir une « République du Logone », dans la vallée de ce fleuve qui irrigue le pays sara.

Préoccupante aussi est la situation en Tanzanie, Etat fédéral né en 1964 de l'union de Zanzibar et de l'ancien Tanganyika. L'île aux épices penche apparemment pour la rupture de cette union, et son gouvernement, courtisé par l'Iran, a adhéré secrètement à l'Organisation de la conférence islamique (OCI), dont il a dû se retirer devant le tollé des partisans du maintien de la fédération, au premier rang desquels l'ex-président Julius Nyerere et le premier ministre John Malecela, tous deux « continentaux » et chrétiens.

Au Sénégal, ce n'est que l'an dernier que le Mouvement (indépendantiste) des forces démocratiques de Casamance (MFDC) de l'abbé Diamacouné a signé un accord de cessez-le-feu, après des années de guérilla sanglante.

Au Niger, les rebelles touaregs de la Coordination de la résistance armée (CAR) ont revendiqué le droit de s'administrer eux-mêmes dans les deux tiers (désertiques) du territoire, revendication qui a été perçue à Niamey comme une menace séparatiste. Des Touaregs du Mali, des Camerounais anglophones supputent eux aussi les avantages d'une sécession.

Le cas rwandais

En Angola, le délabrement du pays a redonné vigueur aux différents mouvements indépendantistes de l'enclave pétrolière du Cabinda. En Ethiopie, le régime du président Meles Zenawi (originaire du Tigré, où prédominent les chrétiens coptes) a fort à faire pour contenir les guérillas de mouvements d'opposition (afar, oromo, ogadeni) à dominante musulmane. L'un d'eux, le Front de libération nationale de l'Ogaden (ONLF), réclame le droit à l'autodétermination de la région (peuplée de Somalis et enjeu de la guerre de 1977-1978 entre la Somalie et l'Ethiopie).

Une sorte de constante veut que la tentation de la sécession soit d'autant plus forte que le pays va mal. Encore faut-il que les minorités tentées par le séparatisme disposent d'un bastion géographique d'où elles puissent mener leur combat. Ce n'est pas le cas au Rwanda (ni au Burundi), où les anciens seigneurs tutsis et les paysans hutus sont inextricablement mêlés sur l'ensemble du pays : c'est pourquoi l'exode a été la seule voie de salut pour les Tutsis opprimés par le pouvoir au Rwanda. Ils se sont réfugiés en Ouganda, où ils ont formé le Front patriotique rwandais (FPR). Avec la bénédiction discrète du président ougandais Yoweri Museveni, ils prennent aujourd'hui leur revanche sur les Hutus qui fuient leur pays vers la Tanzanie.

En Afrique du Sud, les Zoulous de Buthelezi pensaient, quant à eux, pouvoir se retrancher dans leur fief du Natal, l'ancien Bantoustan du Kwazulu. Le problème des Afrikaners d'extrême droite était à l'inverse d'être dispersés aux quatre coins du pays. Nelson Mandela a réussi, au moins temporairement, à calmer les velléités d'indépendance des uns et des autres. Mais elles risquent de ressurgir si l'ANC, après sa victoire électorale, ne parvient pas à assurer une prospérité équitablement partagée entre toutes les races.

► Journaliste, Claude Wauthier a notamment publié, avec Hervé Bourges, *les Cinquante Afrique* (Seuil, 1979).

Juger

Le 22 février 1993, le Conseil de sécurité adoptait une résolution visant à la création d'un tribunal international pour juger les auteurs des crimes commis sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. Ce tribunal existe, ses procédures ont été adoptées, son budget voté, ses magistrats nommés et ses enquêteurs recrutés. Dès lors, pourquoi attendre ? Les subtilités de la diplomatie ne sauraient l'emporter sur les exigences de justice.

par Michel Laval

A l'heure où les armes se sont enfin tues autour de la ville de Gorazde, et où le corridor de Brcko s'apprête à subir l'assaut des forces de la guerre une question surgit qui ne cesse d'obséder l'esprit. Depuis maintenant deux ans, une guerre d'agression est menée sur le territoire de la République de Bosnie-Herzégovine, pays membre des Nations unies. Cette guerre poursuit un objectif avéré de conquête territoriale. Elle s'inscrit dans une stratégie proclamée qui vise à la constitution d'une grande Serbie, d'une Serbie « homogène », « ethniquement pure », « racialement nettoyée ». Elle a des auteurs, des responsables dont les noms et les visages sont connus.

On sait le désastre humain provoqué par la poursuite de cette guerre. On sait Vukovar, Srebrenica, Prijedor, Tuzla, Gorazde et Sarajevo. On sait l'ampleur des crimes commis, les villes assiégées et affamées, les massacres, les déportations, les camps, les tortures, les viols, les pillages, les colonnes de réfugiés poussés sur les routes par l'effroi, rançonnés, battus, terrorisés. On sait les maisons éventrées, les lieux de culte détruits, les cimetières anéantis, les bibliothèques brûlées. On sait l'acharnement à détruire, le cynisme, la duplicité, le mensonge et aussi cette alternance lancinante de replis feints et d'avancées sauvages. On sait la haine noire des agresseurs et le désespoir incommensurable des agressés.

On sait tout cela, qui a été dit et répété à maintes reprises par tous les observateurs, et dont témoigne une multitude de rapports internationaux. On sait tout cela, et dès lors revient la même question : faudra-t-il qu'après avoir toléré le crime on négocie avec ceux qui l'ont commandité et exécuté ? Faudra-t-il qu'après avoir laissé les assassins le perpétrer on s'accommode de son impunité ? Faudra-t-il que ses victimes, après avoir été livrées à l'indifférence, soient abandonnées à l'oubli ? Faudra-t-il ajouter le pardon à l'impuissance, et atteindre ce point ultime, où, comme l'écrivait Mauriac, aux jours de la guerre d'Espagne, le renoncement touche à la complicité ?

Voilà plus d'un an maintenant que le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté une résolution visant à la mise en place d'un tribunal international pour juger les auteurs des crimes commis sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. C'était le 22 février 1993. Moins de deux mois plus tard, une seconde résolution du même Conseil entérinait le rapport du secrétaire général des Nations unies sur le statut du tribunal. C'était le 17 mai 1993. L'instrument du droit est là, installé désormais, règlement de procédure adopté, budget voté, magistrats nommés, enquêteurs recrutés.

Les exigences de la justice

Pour la première fois depuis cinquante ans, depuis le précédent de Nuremberg, la communauté internationale s'est dotée d'une juridiction pénale chargée de juger les atteintes les plus graves qui puissent se concevoir au droit humanitaire international. Des crimes de guerre au génocide, en passant par les violations des lois et coutumes de la guerre et au crime contre l'humanité, il n'est pas une infraction qui touche au droit des gens qui ne lui échappe. Toute la hiérarchie du crime peut lui être déférée, de ceux qui l'ont conçu à ceux qui l'ont exécuté, du décideur politique à l'homme de troupe, en passant par tous les échelons intermédiaires, sans distinction de rang ou d'autorité. Les Etats lui doivent leur concours dans un système d'entraide unanimement admis. Sa primauté sur les juridictions nationales est totale, dès lors qu'elle est revendiquée.

Le temps est venu de juger. Maintenant. Sans attendre. On ne comprendrait pas que les subtilités de la diplomatie puissent aujourd'hui l'emporter sur les exigences de la justice. On ne comprendrait pas qu'après les errements d'hier toute cette accumulation de faiblesses, d'erreurs, d'hésitations, de renoncements, de mauvais calculs et de petites lâchetés qui conduisent aux grandes catastrophes, le crime demeure impuni, et que là où la communauté internationale s'est révélée impuissante à le juguler par la force, elle renonce à le soumettre au droit. Du choix qui sera fait dépend ce qui lui reste de crédit, et peut-être d'avenir.

► Michel Laval est avocat au barreau de Paris.

Le déploiement « en douceur » de la police de l'OLP à Gaza

En prenant ses fonctions, son commandant – un général – a manifesté beaucoup de prudence

GAZA

de notre envoyée spéciale

Il y avait quelque chose de très solennel, mercredi 11 mai, chez le général Nasser Youssef, commandant de la police palestinienne dans la bande de Gaza, et beaucoup d'émotion parmi ses subordonnés. Pour leur première expérience de corps constitué, même s'il ne s'agissait que d'une conférence de presse, ils avaient tout fait pour être à la hauteur : lever des couleurs (sans hymne national), locaux repeints à neuf (un ancien club des familles) et bain de foule pour le général, avant que celui-ci ne s'installe sous une affiche géante représentant la mosquée Al Aqsa de Jérusalem, entourée de deux portraits de Yasser Arafat, et, bien sûr, du drapeau palestinien. Cette rencontre avec la presse était comme une intronisation, rendue possible par le début du retrait de l'armée israélienne.

« Ce retrait et le déploiement simultané et en douceur de la police palestienne devraient être achevés le 18 mai », a expliqué le général Youssef, évitant à la fois tout triomphalisme et toute polémique avec Israël, mais aussi avec les formations palestiniennes hostiles à l'accord sur l'autonomie. Les humiliations israéliennes des derniers jours et les retards accumulés ? De simples *« mesures »*, répond le général. L'avenir des armes qui sont aux mains de la population ? *« Avant* [l'autonomie], *c'était un droit légitime car la population était soumise à l'occupation*, dit-il. *Maintenant que nous sommes en train d'édifier l'autorité nationale palestinienne, nous déploierons tous les efforts pour contrôler* [ces armes]. *Cela ne nous fait pas peur. Au contraire. »*

« Pluralisme politique »

Il ne se laissera pas non plus piéger par des questions sur l'opposition. *« Nous avons opté pour le pluralisme politique. Tout citoyen a le droit d'exprimer son opinion »*, mais l'opposition *« ne doit pas oublier que nous avons des engagements de deux sortes : les premiers envers notre peuple et les seconds régionaux. Nous dialoguerons donc avec elle pour trouver un dénominateur commun. Nous avons besoin les uns des autres. »*

L'association des *« anciens combattants de la Révolution »* dont on a du mal à croire qu'elle n'est pas liée à l'OLP, a distribué, mercredi, dans les rues de la ville de Gaza, un tract on ne peut plus explicite : *« Nous avertissons tous ceux qui seraient tentés de porter atteinte aux institutions et biens nationaux ou civils que leurs noms seront portés sur les listes des traîtres, lesquelles seront soumises à l'autorité palestinienne aux fins de sanctions. »* Quant aux colons, le général Youssef est convaincu qu'il ne leur sera pas fait de mal. *« Notre peuple respecte ses engagements*, martèle-t-il. *L'accord que nous avons conclu n'allait pas à l'encontre de la volonté du peuple palestinien. Si l'on entend les protestations de l'opposition, on n'en est pas très convaincu. »*

En présentant Zakaria El Agha et Freij Abou Nidan comme membres de l'Autorité nationale palestinienne – alors même que la composition de celle-ci n'a pas encore été rendue publique – l'officier palestinien est-il vraiment convaincu que le transfert de pouvoirs sera réglé comme du papier à musique ? Dans *« pas plus de quarante-huit heures »*, les policiers palestiniens devraient avoir pris leurs fonctions, assure-t-il. *« Ils ne resteront pas dans leur casernement. »*.

QUAND EST-CE QU'ON PEUT MONTER DEDANS ?

POLICE

PESSIN

Installation précaire

Mercredi, toutefois, à Dar El Balah, en plein cœur de la bande de Gaza, la police palestinienne n'avait pas encore pris la relève de l'armée israélienne. La ville était *« libre »* puisque l'occupant israélien s'en était totalement retiré, mais de forces palestiniennes, point. Les 157 membres de l'Armée de libération de la Palestine sont demeurés cantonnés, la journée durant, dans les bâtiments de l'*« administration civile »* de l'armée israélienne. Visiblement épuisés par leur périple mais aussi totalement déconcertés par l'état des lieux, ils affirmaient *« attendre les ordres du commandement »* pour commencer leur mission.

Avant de partir, l'armée israélienne non seulement n'a pas jugé bon de donner un coup de balai mais elle n'a pas procédé non plus à la moindre réparation. L'OLP, de son côté, n'ayant reçu les clés du bâtiment qu'à minuit, n'avait rien aménagé. Résultat : les nouveaux pensionnaires se sont retrouvés assis ou couchés à même le sol sur des couvertures grises, usées. Ils avaient beau essayer de donner le change – *« nous n'aurons que mieux mérité notre patrie »*, nous a déclaré l'un d'eux –, le cœur n'y était pas vraiment et l'on avait du mal à croire que cette première unité de police serait opérationnelle dans les prochaines heures.

Les jeunes de moins de trente ans étaient les plus enthousiastes. C'était la première fois qu'ils foulaient le sol de *« la Palestine »*. Les quelque soixante-dix mille habitants de Dar El Balah étaient, quant à eux, tout à leur joie, même si certains déploraient des défaillances de l'OLP. *« La direction* [de l'OLP] *aurait au moins dû publier la liste de ceux qui venaient*, s'exclame Mohamad Massaad, enseignant. *Figurez-vous que je viens de tomber tout à fait par hasard sur le fils de mon propre frère. »* Mohamad Abou Foussaia, lui, originaire de Rafah, avait fait avertir les siens qu'il arriverait parmi les premiers.

« Le reste viendra après »

C'est seulement au milieu de l'après-midi que les grandes grilles de la caserne se sont ouvertes à la foule agglutinée pendant des heures devant l'enceinte dans l'espoir de voir *« ses héros »*. La tension avec les hommes du Fatah qui faisaient office de vigiles était forte. Pendant ce temps-là, dans la ville de Gaza, Tsahal, l'armée israélienne, continuait les préparatifs de son redéploiement. Du côté des Israéliens trop contents de quitter cette poudrière, comme chez les Palestiniens heureux de les voir enfin partir, l'atmosphère n'était plus à la guerre. Le couvre-feu, en principe toujours en vigueur, n'était plus respecté.

Tsahal devra avoir évacué le nord de la bande de Gaza, notamment la ville de Gaza, mercredi prochain. Dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 mai, un nouveau groupe de cent cinquante policiers palestiniens est arrivé à Boureij. Ils devaient s'installer dans le bâtiment de la police et le siège des gardes-frontières. Comme ceux qui les avaient précédés la veille, ils ont été accueillis dans la liesse populaire.

« Ce matin, en voyant les Range-Rover de notre police, j'ai pleuré », nous a dit Zaki Al Abed Lababiche, *« ancien »* du Liban, où il a vécu l'invasion israélienne de 1982, aujourd'hui barbier dans le camp de Chatti où il affirme avoir subi les pires humiliations de la part des Israéliens. Il ajoute : *« Nous voulons seulement vivre libres. Le reste viendra après. »* Cette soif de dignité est le principal capital de Yasser Arafat. « Le reste » est une autre histoire.

MOUNA NAÏM

Un journaliste français blessé à Jéricho. – Un journaliste français, Hervé Déguine, membre de l'association « Reporters sans frontières », a été légèrement blessé, mercredi 11 mai, à Jéricho, lors de heurts avec des militaires israéliens qui venaient de molester un journaliste de la radio israélienne, avant l'arrivée d'une délégation d'officiers supérieurs de l'OLP. La région de Jéricho est *« zone militaire fermée »* depuis une semaine et son accès est en principe interdit à la presse. – *(AFP.)*

YÉMEN

Tentative de médiation de la Ligue arabe dans le conflit entre Sanaa et Aden

Un missile sol-sol Scud est tombé, mercredi 11 mai, à l'aube, dans un quartier populaire du nord de Sanaa, tuant quelque 25 civils. L'agence de presse SABA fait aussi état de bombardements à Taëz, à 300 kilomètres au sud de la capitale yéménite. Il s'agit du 19e missile Scud tiré par les sudistes sur une ville du Nord depuis le début des affrontements, il y a une semaine. Mais c'est la première fois que les autorités de Sanaa font état d'un bilan meurtrier. Une mission de médiation de la Ligue arabe est en route vers Sanaa, le président Saleh ayant finalement accepté la médiation arabe. Mais en visite au Caire, où il a été reçu par le président Hosni Moubarak, le ministre yéménite des affaires étrangères (nordiste) a affirmé, mercredi, que les dirigeants sudistes, « qui sont responsables du déclenchement de la guerre, doivent se rendre, et nous leur garantirons un jugement équitable ».

ADEN

de notre envoyée spéciale

« Le dictateur Abdallah Saleh (le chef de l'Etat) *et le gang familial Al Ahmar* (Cheikh Abdallah Al Ahmar, président du Parlement, est le chef de la puissante confédération tribale des Hached) *sont responsables de ce que subit le Yémen. Je n'ai pas voulu cette guerre et je coopérerai avec quiconque pour en sortir, car l'essentiel est de finir cette crise. »* Souriant et détendu, Salem Al Bid, l'homme fort du Yémen du Sud, est apparu sûr de lui, mercredi 11 mai, à Aden. Recevant la presse, dans sa maison, accessible par une petite route sinueuse escaladant un rocher qui domine la mer, il s'est dit toujours engagé par l'accord de réconciliation, signé le 20 février dernier à Amman, et qui donnait largement satisfaction aux revendications de décentralisation des sudistes.

Interrogé sur le lancement d'un missile sol-sol Scud sur Sanaa, qui, selon les autorités nordistes, aurait causé la mort de 25 civils, M. Al Bid a répondu avec embarras : *« Nous n'avons tiré aucun missile Scud contre des populations civiles ou des institutions publiques »*, s'est-il contenté de dire, dissimulant le fait que le tir d'un Scud ne peut être ajusté. *« Nous ne pouvons pas céder à l'arrogance d'une faction militaire qui continue de nous attaquer*, a-t-il ajouté. *Nos unités* [dans le nord] *ont été éliminées sans guerre. Les unités nordistes sont venues et nous les détruirons par la guerre, car nous savons combattre quand le combat nous est imposé. »*

Pour le moment, selon M. Al Bid, qui a été démis par les autorités de Sanaa de son poste de vice-président, *« les efforts de médiation n'ont rien donné »*. Il a posé comme préalable à l'élaboration d'une solution *« l'arrêt de la guerre et le retour de toutes les unités militaires à leurs positions initiales »*. Rejetant les conditions d'un cessez-le-feu posé par le ministre nordiste des affaires étrangères, Saleh Bassandwa, à savoir le *« respect par les sudistes de la légalité constitutionnelle »*, il a affirmé que *« le pouvoir, à Sanaa, n'a aucune légitimité ; nous sommes ceux qui respectons la légitimité et nous tirons celle-ci du peuple et du consensus national dégagé lors de l'accord d'Amman »*. Longuement négocié avec des représentants des principaux partis yéménites, cet accord *« contient les principes fondamentaux pour construire un Yémen moderne »*, a assuré M. Al Bid.

Le « crime » du chef de l'Etat

M. Al Bid a accusé le président Saleh d'avoir *« coupé les liens de l'unité et réveillé le séparatisme »*. *« C'est un crime, et il doit payer pour ce crime »*, a-t-il ajouté sans, toutefois, poser comme préalable à toute solution le départ du chef de l'Etat.

Peu prolixe sur la situation militaire, qui ne semble pas devoir évoluer rapidement en faveur de l'un et l'autre camp, M. Al Bid a reconnu la présence d'unités nordistes sur le territoire de l'ancien Sud-Yémen. Les combats ont continué, mercredi, en différents points du front, notamment autour de la ville côtière de Zenjibar, à une soixantaine de kilomètres à l'est d'Aden, où des unités nordistes présentes dans cette ville depuis l'unification, il y a quatre ans, sont totalement encerclées. *« Nous ne pouvons pas les bombarder car elles sont déployées autour des maisons*, a indiqué M. Al Bid, *mais elles n'avanceront pas d'un pouce en direction d'Aden. »*

Selon des sources sudistes, des unités nordistes auraient ouvert de nouveaux fronts près du détroit de Bab el-Mandeb et dans la montagne à l'est pour alléger la pression qu'elles subissent. Après une semaine d'affrontements, il semble de plus en plus clair que le Yémen s'enfonce dans une longue guerre, les nordistes ne semblant pas en mesure de s'assurer la victoire rapide qu'ils recherchaient.

Cette guerre aurait fait, selon des sources médicales indépendantes, plus de 400 blessés, dans le sud du pays. L'inquiétude règne aussi sur le sort du camp de réfugiés somaliens, situé dans la région de Zenjibar, et qui abrite environ 6 000 personnes.

L'évacuation des étrangers d'Aden – où la situation reste très calme – a continué, mercredi, avec le départ d'un bateau de pêche chinois qui a évacué des Cubains, des Philippins et quatre Danois.

FRANÇOISE CHIPAUX

ASIE

CAMBODGE

Norodom Sihanouk annonce sa mort prochaine

Le roi Norodom Sihanouk a annoncé, jeudi 12 mai, sa mort prochaine en raison de *« très très graves problèmes de santé »* révélés par des examens de sang réalisés par des médecins français. *« Je n'ai pas d'espérance car je vais mourir bientôt »*, a-t-il déclaré en recevant la presse au palais royal. *« Les résultats ne sont pas bons »*, a-t-il poursuivi, précisant que ses médecins chinois lui avaient annoncé que le cancer menaçait toujours sa vie. Le roi, âgé de soixante et onze ans, est traité par chimio-radiothérapie depuis octobre dernier. Il a avancé son voyage en Chine au 18 mai en raison des querelles politiques qui agitent toujours le pays. – *(AFP.)*

EUROPE

Dans un accord conclu sous l'égide des Etats-Unis

Croates et Musulmans revendiquent 58 % de la Bosnie

Croates et Musulmans de Bosnie ont conclu, mercredi 11 mai à l'ambassade américaine de Vienne, un accord sur les frontières extérieures et intérieures (cantons) ainsi que sur les structures politiques de la nouvelle fédération croato-musulmane de Bosnie-Herzégovine. Alors que les Serbes occupent aujourd'hui 70 % du territoire, et que le plan de paix précédemment élaboré sous l'égide des négociateurs internationaux David Owen et Thorvald Stoltenberg n'attribuait que 51 % des terres aux Croates et aux Musulmans, la future fédération croato-musulmane devrait comprendre 58 % du territoire de la Bosnie, a précisé le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic.

Croates et Musulmans espèrent recouvrer *« les territoires conquis par les Serbes grâce à l'aide de la communauté internationale et par des moyens politiques »*, mais ils sont *« en droit d'atteindre cet objectif par d'autres moyens »*, (sous-entendu, militaires), a déclaré de son côté le leader des Croates de Bosnie, Kresimir Zubak. A Sarajevo, le président bosniaque Alija Izetbegovic s'est dit préoccupé par la partie militaire de l'accord – la plus difficile à réaliser, selon lui – qui prévoit la fusion des forces croates et musulmanes.

M. Izetbegovic a précisé qu'il *« conservera la présidence, qui symbolise la Bosnie comme un tout »*, même si *« certaines de ses compétences sont réduites »*, tandis que *« la fédération ne représente qu'une partie du pays »*. Selon l'accord de Vienne, qui sera signé vendredi à Genève, le premier président de la fédération sera un Croate, pour une période *transitoire* de six mois, et le premier ministre, un Musulman.

Pressions militaires sur Brcko et Tuzla

Six des dix-sept ministères doivent aussi revenir aux Croates. L'accord sur les « frontières » internes prévoit un découpage en huit cantons : deux à majorité croate (Posavina, Herzégovine occidentale), quatre à majorité musulmane (Bihac, Tuzla, Zenica et Gorazde) et deux « mixtes » – l'un en Bosnie centrale (autour de Travnik), l'autre le long de la rivière Neretva (région de Mostar, sud). Comme pour souligner que les menaces de récupérer par la force les communes à majorité croate ou musulmane occupées par les Serbes étaient sérieuses, les Bosniaques ont accentué leurs pressions militaires sur Brcko, ville du nord du pays (Posavina), « musulmano-croate » avant la guerre et « talon d'Achille » de la « République serbe » de Bosnie. *« Conséquence militaire »* de l'accord croato-musulman, *« les Bosniaques redéploient leurs troupes, qui étaient bloquées sur les fronts croates, face aux Serbes, qui sont sur la défensive »*, a estimé un officier de l'ONU.

Après avoir tué quatre personnes en bombardant, mardi, Brcko – point le plus étroit du fin corridor qui relie les territoires conquis par les Serbes –, les forces bosniaques y auraient lancés, mercredi, une nouvelle attaque d'artillerie, qui n'a pas encore été confirmée par l'ONU. Comme en représailles, les forces serbes, qui encerclent partiellement Tuzla, au sud de Brcko, ont bombardé mercredi cette ville, « zone de sécurité » des Nations unies.

Après l'ultimatum de Gorazde, autre « zone de sécurité » attaquée par les Serbes en avril, l'OTAN et l'ONU avaient prévenu que toute attaque contre une « zone de sécurité » entraînerait des représailles de l'aviation de l'Alliance atlantique. Selon des sources au siège de l'Alliance à Bruxelles, le représentant de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, a récemment indiqué à l'OTAN que les violations serbes des « zones de sécurité » n'étaient pas suffisantes pour justifier qu'il fasse appel aux frappes aériennes. Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné mercredi – à la demande de la Russie – les attaques bosniaques sur Brcko, mais aussi les bombardements serbes sur Tuzla. – *(AFP, Reuter, AP.)*

La France menace de retirer ses « casques bleus »

Suite de la première page

Un haut responsable de la Maison Blanche, désireux de rester anonyme, faisait ainsi savoir mercredi que les Etats-Unis rejetaient la revendication territoriale formulée à Vienne par les dirigeants croates et musulmans. Annonçant la signature en bonne et due forme de leur accord sur une fédération croato-musulmane, les deux anciens belligérants ont fait valoir qu'une telle entité devrait disposer de 58 %, au moins, du territoire de l'actuelle Bosnie.

Pas question, a dit le haut fonctionnaire de la Maison Blanche : *« Nous avons expliqué très clairement aux Musulmans que ce qui avait été accepté (51 %) ne devait pas être remis en cause (...). S'ils essaient de s'écarter de ce qui a été convenu, tout pourrait s'écrouler. »* M. Juppé n'aurait pas parlé autrement.

Avant même que le ministre français soit reçu à Washington et que l'accord de Vienne eût été annoncé, un très haut fonctionnaire du département d'Etat – lui aussi désireux de conserver l'anonymat – confiait à des journalistes européens que les Etats-Unis s'en tenaient bien à la répartition 51 %-49 %. *« C'est la seule manière de procéder »*, assurait-il, ajoutant que le premier ministre de Bosnie, Haris Silajdzic, avait lui-même convenu, lors d'un séjour à Washington, qu'il s'agissait de *« la moins injuste des solutions »*.

Publiquement, pourtant, il y a bien une certaine ambiguïté américaine : même résignée à la formule 51 %-49 %, l'administration évite soigneusement toute position publique qui pourrait laisser entendre que les Etats-Unis sont prêts à *« imposer »* une solution aux belligérants, et notamment aux Musulmans. Et si M. Juppé, qui devait être reçu jeudi à la Maison Blanche, a qualifié de *« positifs et encourageants »* ses premiers entretiens à Washington, il semble que M. Christopher soit resté évasif auprès de son interlocuteur, aussi bien sur cette question du découpage que sur ce qu'il fallait attendre de Genève.

C'est que les responsables de l'administration redoutent des réactions hostiles aux Etats-Unis – et notamment au Congrès – s'ils endossent une formule que leurs critiques qualifient de capitulation devant un fait accompli par la force et la terreur. C'est là un mauvais procès, a commenté M. Juppé lors d'une conférence devant les étudiants de la John Hopkins University. Il n'est pas question d'entériner à cent pour cent les résultats de l'agression serbe, a-t-il expliqué, puisque la formule 51 %-49 % obligerait les Serbes, qui contrôlent aujourd'hui 72 % du territoire à en céder plus de 20 %.

Le ministre a insisté sur l'urgence d'une *« percée »* vers un règlement négocié. Il a répété que la France pourrait retirer ses troupes de la FORPRONU si une telle évolution n'était pas amorcée dans les prochaines semaines. *« Il n'est pas question de passer un nouvel hiver là-bas »*, avait-il déclaré dans un entretien au *Washington Post*. Il a néanmoins convenu mercredi que *« ce serait la solution du désespoir »*.

ALAIN FRACHON

ZVORNIK : première inculpation d'un Serbe pour des crimes de guerre commis en Bosnie. – Un mécanicien de Serbie, Dusan Vuckovic, a été inculpé, mercredi 11 mai, à Sabec (ouest de la Serbie), pour avoir assassiné seize civils musulmans et en avoir blessé douze autres à Zvornik, du temps où il faisait partie d'une unité de volontaires des forces serbes dans cette ville de l'est de la Bosnie. C'est la première inculpation d'un Serbe de Serbie pour des crimes de guerre commis en Bosnie. – *(AFP.)*

M. Balladur : « L'heure du choix approche »

Tandis qu'Alain Juppé entamait sa visite aux Etats-Unis, le premier ministre Edouard Balladur a évoqué, mercredi 11 mai devant l'Assemblée nationale, l'hypothèse d'un retrait des « casques bleus » français de Bosnie, estimant que que *« l'heure du choix approche »*.

« Nous n'avons pas vocation, nous, Français, à assumer perpétuellement les devoirs et responsabilités que d'autres refusent », a déclaré le premier ministre. *« Chacun doit le savoir*, a-t-il insisté, *et je tenais aujourd'hui à le faire savoir publiquement avant la réunion de Genève après-demain. »*

« Il est clair que nous voulons continuer nos efforts pour peu que chacun y mette du sien, les belligérants, bien entendu mais aussi les grandes puissances, toutes les grandes puissances », a précisé Edouard Balladur. *« Si tel ne devait pas être le cas, nous serions conduits à nous interroger sur le sens de notre action »*, a-t-il encore dit.

Edouard Balladur a aussi réclamé *« la libération sans condition »* des onze Français de l'association humanitaire Première urgence, dont le sort, a-t-il affirmé, *« est au premier rang des préoccupations du gouvernement »*.

Espagne : Felipe Gonzalez fait front

Suite de la première page

Les derniers événements ont fourni quelques munitions au dirigeant de l'opposition. A commencer par la démission du juge Baltasar Garzon, le numéro deux du ministère de l'intérieur qui est parti vendredi dernier (*le Monde* daté 8-9 mai), non sans avoir accusé le chef du gouvernement de *« passivité »* face au fléau de la corruption, et en estimant avoir été le *« jouet »* de ce dernier, lors des élections de juin 1993, M. Gonzalez voulant convaincre l'opinion publique de son désir de mettre un terme à la fraude institutionnalisée, par le ralliement d'un magistrat à la réputation d'incorruptible. Autre péripétie, la démission, mardi, de la présidente de la Croix-Rouge espagnole à la suite d'accusations d'irrégularités et de mauvaise gestion.

Enfin, les révélations, mercredi, du quotidien *El Mundo* à propos du vice-président du gouvernement Narcis Serra : des informations fournies par Luis Roldan, selon lesquelles le numéro deux de l'exécutif lui aurait demandé, au début de l'année 1992, de lui procurer des précisions sur les activités présumées louches de l'ancien directeur de la banque Banesto, Mario Conde, qui depuis a été déchargé de ses fonctions par la Banque d'Espagne.

Luis Roldan affirme avoir reçu 100 millions de pesetas (4,2 millions de francs) puisées sur les fameux fonds réservés (secrets) pour prix de ses services. Information immédiatement démentie par Narcis Serra, mais publiée à point nommé pour que l'opposition revienne à la charge et réclame la comparution de M. Serra devant la commission Roldan.

La stratégie de sape de M. Aznar

Felipe Gonzalez a protégé son adjoint en soulignant que rien ne venait corroborer les affirmations d'*El Mundo* et que d'autre part, le choix de Luis Roldan – alors que Narcis Serra était ministre de la défense – ne pouvait lui être attribué. Après le départ de deux ministres, d'un secrétaire d'État et deux anciens ministres de leurs nouveaux postes, le tir de l'opposition se concentre désormais sur le plus proche – hiérarchiquement parlant – du chef du gouvernement. M. Serra a annoncé qu'il était prêt à donner les explications nécessaires à la commission Roldan mais il s'est catégoriquement refusé à démissionner.

Alors qu'une autre commission parlementaire, celle chargée d'examiner les agissements de l'ancien gouverneur de la Banque d'Espagne, Mariano Rubio, actuellement incarcéré, vient d'être constituée, Felipe Gonzalez a expliqué aux députés qu'en raison de *« l'inquiétude des citoyens »* et de *« l'incertitude politique »* son devoir était de *« rétablir le climat de confiance »* et de favoriser la reprise, en train de montrer le bout de son nez, ainsi que l'atteste le premier indice de croissance positif au cours du premier trimestre après quinze mois de PIB (produit intérieur brut) négatif. Il s'est gaussé de José Maria Aznar, qui déplorait le désinvestissement pour cause d'instabilité politique, en rétorquant que l'inquiétude dans les milieux financiers était générée par la perspective *« de son arrivée au pouvoir »*. Il a reproché au président du PP les effets *« déstabilisateurs »* de sa stratégie de sape du pouvoir.

Il a mis le doigt sur les contradictions de son adversaire, sur son discours, jugé préfabriqué, et a récusé les accusations *« intolérables »* de connivence du pouvoir dans la fuite de Luis Roldan en faisant remarquer que libre, l'ancien patron de la Guardia civil continuait de placer ses mines et que celles-ci étaient largement utilisées par l'opposition.

Moins crédible, Felipe Gonzalez a défendu son procureur général Eligio Hernandez, dont l'indépendance à l'égard du pouvoir est contestée par tout le monde. Son sort est d'ailleurs pratiquement scellé. Il ne reste plus qu'à lui trouver un remplaçant et à attendre un délai raisonnable (quelques jours) pour ne pas donner l'impression de céder sous la pression. En revanche, le président socialiste du gouvernement a joué habilement la carte de la continuité politique, en estimant que sa démission ouvrirait une période d'incertitude néfaste pour le pays. D'autant que l'opposition n'est pas en mesure, selon les sondages, de rassembler une majorité suffisante pour gouverner. Le refrain est connu : moi ou le chaos.

Le soutien des Catalans

Il n'est pas question pour le moment pour une quelconque formation de l'opposition de présenter une motion de censure susceptible d'aboutir. Julio Anguita, le dirigeant communiste d'Izquierda Unida l'a reconnu. Felipe Gonzalez n'a pas cependant exclu, une nouvelle fois, de se soumettre à la question de confiance. Le besoin ne s'en fait pas vraiment sentir puisqu'il dispose toujours d'une majorité aux Cortes grâce au soutien des nationalistes catalans de Convergence et union (CIU) et à l'appui, plus modéré mais indéniable, des nationalistes basques. Les représentants des deux partis ont défendu, eux aussi, la continuité.

Miquel Roca, porte-parole de CIU, a été particulièrement net. Il a fait allusion au passé franquiste de la droite, en soulignant que les critiques du PP *« comportaient des réminiscences de continuité historique »*. Ce qui a soulevé des cris de protestation sur les bancs de l'opposition. Le président de la Généralité de Catalogne, Jordi Pujol, a été encore plus catégorique en affirmant que seul *« un scandale ravageur »* pourrait priver les socialistes de son appui justifié, selon lui, par la nécessité pour le pays de *« ne pas sombrer dans l'inefficacité »*, la paralysie.

Pour l'instant, Felipe Gonzalez est donc assuré de pouvoir mettre en œuvre sa politique anticorruption et de démontrer ainsi à l'opinion publique qu'il n'y aura plus d'impunité. Il a affirmé que tout était fait pour retrouver Luis Roldan le fugitif et que ceux qui ont trahi sa confiance paieront. Non, il n'est pas besoin de le pousser pour qu'il tombe, comme l'a assuré José Maria Aznar. Il est bien décidé à poursuivre la bataille, même si les chances des socialistes de l'emporter lors des élections européennes sont très minces.

Toute la question est de savoir si la différence qui séparera l'opposition du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) sera telle qu'elle permettra à la droite de s'estimer en mesure de l'emporter lors d'élections générales. Nous n'en sommes pas encore là. De toute façon, a averti Felipe Gonzalez *« le 13 juin, il y aura 159 députés du PSOE et 141 députés du Parti populaire »*. Il est donc exclu de remettre en cause la confiance accordée par les citoyens lors des législatives du 6 juin dernier, même si celle-ci s'est bien émoussée depuis.

MICHEL BOLE-RICHARD

RUSSIE

Le lobby militaire continue à exiger une forte augmentation du budget de la défense

Le lobby militaire a subi, mercredi 11 mai, un revers au Parlement russe : une demande d'augmentation considérable du budget de la défense, apparemment soutenue par le président Eltsine, a été provisoirement repoussée par la Douma. Adopté non sans mal, après une intervention personnelle du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, le budget pour 1994 prévoit une légère augmentation du déficit, déjà considérable, prévu par le projet gouvernemental.

MOSCOU

de notre correspondant

Avec des dépenses de 194 495 milliards de roubles pour des recettes de 124 477 milliards, le déficit prévu pour 1994 s'établit désormais à 36 %. Le projet du gouvernement était lui-même une version corrigée, dans le sens d'une augmentation des dépenses, d'une première mouture *rejetée précédemment* par les députés.

Au total, le déficit (théorique) reste très légèrement inférieur à la limite des 10 % du produit intérieur brut fixée par le Fonds monétaire international comme condition pour l'allocation de nouvelles aides à la Russie (aides qui ont d'ailleurs été confirmées avant même l'adoption définitive du budget). Le principal bénéficiaire de l'augmentation des dépenses a été le secteur agricole, qui recevra notamment des prêts à des taux préférentiels. Dans le contexte actuel, où de très nombreux secteurs d'activité sont menacés d'asphyxie, et où l'éducation et la santé sont presque sacrifiées, ce budget très dépensier apparaît comme « rigoureux », et même comme *« cruel »*, pour reprendre l'expression du premier ministre.

Des prévisions irréalistes

Mais il n'est nullement définitif, et pas forcément très crédible – dans la mesure où il s'appuie sur des prévisions de recettes qui ont très peu de chances d'être réalisées, la récession de l'économie étant dès à présent beaucoup plus forte que prévu. L'ancien premier vice-premier ministre Egor Gaïdar, le « père » de la réforme économique russe, a d'ailleurs qualifié ce budget de *« non-sens »*. Un autre économiste libéral, Grigori Iavlinski, chef de file de la formation d'opposition Iabloko, a été tout aussi sévère.

Il n'empêche que le premier ministre est parvenu à prévenir la catastrophe qu'aurait été l'adoption par le Parlement d'un amendement présenté par la commission de la défense et prévoyant une augmentation de 50 % (de 37 000 à 55 000 milliards de roubles) du poste des dépenses militaires. Cette proposition avait reçu le soutien du président Eltsine, qui, selon des informations rapportées par les principaux journaux russes, avait adressé à ce propos une note lapidaire à son premier ministre : *« J'estime qu'il convient d'être d'accord »* avec cet amendement.

La Mercedes de Gratchev...

Depuis plusieurs mois, les responsables de la défense et du secteur militaro-industriel – et tout particulièrement le général Gratchev, ministre de la défense – ne cessent de protester contre les arbitrages budgétaires qui d'après eux mettent en péril l'existence même de l'armée russe. Le ministère de la défense a ainsi fixé ses besoins incompressibles à 87 000 milliards de roubles, ce qui représenterait plus de 40 % des dépenses de l'Etat. En fait, les dépenses déjà engagées depuis le début de l'exercice 1994, notamment pour l'acquisition d'armements, dépasseraient déjà de très loin les allocations prévues par le budget.

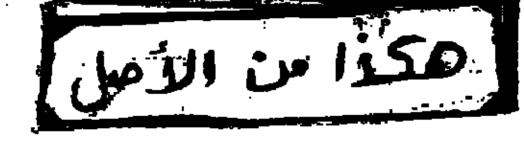
Les arguments des militaires se fondent à la fois sur l'impossibilité de reconvertir rapidement les industries de la défense, sur le poids écrasant des frais de personnel (la réduction des effectifs, explique-t-on, coûte encore plus cher que leur maintien, dans la mesure où il faut payer une compensation aux officiers qui quittent le service). Mais il s'y ajoute aussi une série de considérations, très en vogue ces derniers temps, sur la nécessité de conserver à la Russie son statut de grande puissance.

Le général Gratchev, pour contourner les résistances s'emploie à agir directement auprès du président Eltsine, qui semble très tenté de l'écouter. A en croire les *Izvestia*, *« à chaque fois que la Mercedes de Gratchev pénètre au Kremlin, le ministère des finances reçoit peu après un ordre brutal : donnez de l'argent »*.

La « bataille » qui se livre autour du budget militaire n'est pas terminée. La Douma n'a en effet adopté que les chiffres globaux des dépenses et des recettes ; la répartition des différents chapitres sera rediscutée au cours d'une *« seconde lecture »*, fin mai. Le général Gratchev, qui depuis les affrontements sanglants d'octobre ne se prive pas de donner le ton dans divers domaines de la politique étrangère, ne se tient certainement pas pour battu. Et il ne manque pas de soutiens : le président de la Douma, M. Ivan Rybkine, aurait en effet fait valoir auprès de M. Eltsine qu'un financement insuffisant du secteur de la défense *« pouvait conduire à une politisation extrême des forces armées »*.

JAN KRAUZE

UKRAINE : réunion du nouveau Parlement. – Les députés élus en avril dernier ont tenu, mercredi 11 mai, leur séance inaugurale, marquée par un report de l'intervention du président Léonide Kravtchouk, qui cherche à repousser l'élection présidentielle prévue pour juin. Un des candidats donnés favoris, l'ex-président du Parlement, Ivan Pliouchtch, s'est déclaré confiant que celle-ci aura bien lieu en juin, même si la Constitution n'est pas adoptée au préalable. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

La composition du gouvernement reflète un subtil équilibre

Le président Nelson Mandela n'a pas chômé. Investi officiellement dans ses fonctions à la tête de l'Etat mardi 10 mai, il a reçu le roi des Zoulous, Goodwill Zwelithini, monarque constitutionnel du Kwazoulou-Natal, à déjeuner mercredi avant de publier la liste de son gouvernement d'unité nationale. Pour la première fois dans l'histoire du pays, les Blancs n'y sont pas majoritaires.

Le cabinet reflète un équilibre subtil destiné à satisfaire l'ensemble des forces politiques sans toutefois remettre en cause la suprématie du Congrès national africain (ANC). La répartition des portefeuilles respecte les résultats des premières élections multiraciales.

L'ANC ayant obtenu 62,65 % des voix, il a dix-huit ministres. Le Parti national (NP), avec 20,39 %, obtient six ministères, et l'Inkatha, arrivé en troisième position avec 10,54 %, en a trois. Quatorze membres du cabinet – composé de vingt-sept ministres – sont noirs, sept sont blancs ; il y a cinq Indiens et un métis. Nelson Mandela a également nommé douze vice-ministres, mais ceux-ci ne font pas partie du cabinet qui décide de la politique gouvernementale.

Le président du parti conservateur Inkatha, à dominante zouloue, et Winnie Mandela, séparée de Nelson Mandela depuis avril 1992, font leur entrée au gouvernement. Le premier comme ministre de l'intérieur, la seconde comme vice-ministre des arts, culture, sciences et technologies. En nommant ces deux personnages-clés de la vie politique sud-africaine, Nelson Mandela s'assure de la participation active de l'Inkatha au gouvernement d'unité nationale et satisfait la jeunesse remuante des *townships*, fidèle à Winnie, la «mère de la nation», qui est aussi présidente de la Ligue des femmes de l'ANC.

Mangosuthu Buthelezi, qui, jusqu'à une semaine des élections organisées du 26 au 29 avril, était déterminé à boycotter le scrutin, se trouve maintenant à la tête du ministère qui sera chargé d'organiser les prochaines élections de 1999. Nelson Mandela s'est également efforcé de rassurer la communauté blanche et le monde des affaires en maintenant à leur poste le ministre de l'agriculture, Kraai Van Niekerk, et le ministre des finances, Derek Keys.

L'agriculture est un secteur crucial. Les exploitants agricoles sont majoritairement blancs et conservateurs, ils assurent l'auto-suffisance alimentaire du pays et emploient plus d'un million d'ouvriers noirs. Derek Keys, pour sa part, est unanimement apprécié du monde des affaires, à l'intérieur du pays comme à l'étranger. Sa présence au gouvernement, comme le maintien de Chris Stall à la Banque centrale, devraient rassurer les investisseurs.

F. F.

Mangosuthu Buthelezi l'imprévisible

Il l'avait dit, de la manière la plus ferme et la plus définitive, en décembre 1993, et répété trois jours avant les élections : il ne serait jamais ministre dans un gouvernement d'unité nationale. Il l'est, depuis mercredi 11 mai.

Le patron du parti Inkatha, à dominante zouloue, n'est pas à une contradiction ou à un revirement près. Mangosuthu Buthelezi peut être aussi brillant qu'imprévisible. Qu'il ait, une fois de plus, changé son fusil d'épaule n'est pas une surprise.

Petit-fils de roi, oncle du roi des Zoulous, Goodwill Zwelithini, «Gatsha», comme ses inconditionnels aiment l'appeler, est né le 27 août 1928 à Mahlabatini, au cœur du Zoulouland. C'est un homme d'autorité et de pouvoir. En lui arrachant la participation de l'Inkatha aux élections, Nelson Mandela et Frederik De Klerk lui avaient forcément fait des promesses. Bien sûr, il y avait celle concernant la pérennité de la monarchie et du royaume zoulous, mais il y en avait une autre : un ministère d'importance. Il est ministre de l'intérieur, que pouvait-il obtenir de plus ?

Il cumulait jusqu'à présent les fonctions de président de l'Inkatha qu'il avait créé en 1975, chef-ministre du Kwazoulou, *homeland* autonome, depuis 1976, ministre de la police du Kwazoulou et chef traditionnel de la tribu des Buthelezi depuis 1953. Fort du soutien de la plus importante ethnie du pays, il avait mis en péril le processus électoral en refusant obstinément de participer au scrutin. Il avait même – dans une alliance contre nature – conclu un pacte avec l'extrême droite blanche et les conservateurs noirs du Bophuthatswana pour s'opposer à ce qu'il appelait la *«collusion Mandela-De Klerk»*.

Il porte une lourde responsabilité dans les affrontements qui opposent ses partisans aux militants de l'ANC dans la province du Natal depuis 1984 et dans les ghettos noirs de la région de Johannesburg depuis août 1990. Il avait été conforté dans son intransigeance par le gouvernement et le Parti national (NP) de Frederik De Klerk. Au lendemain de la première rencontre avec l'ANC, le 2 mai 1990, le pouvoir blanc, exaspéré par les exigences du mouvement de Nelson Mandela, décidait de jouer la «carte Buthelezi» pour ne pas se retrouver face à face avec le seul ANC à la table des négociations.

On lui avait fait miroiter un destin national, Mangosuthu Buthelezi a joué le jeu. Il a transformé l'Inkatha – jusqu'alors mouvement culturel – en parti politique, en juillet 1990, et l'a lancé à la conquête des *townships*, déclenchant instantanément une «violence politique» qui devait faire une dizaine de morts par jour, en moyenne, jusqu'à ces dernières semaines. Entre treize mille et quinze mille personnes ont péri, en moins de quatre ans.

La politique du pouvoir blanc

Bénéficiant de la part de l'ancien gouvernement – c'est avéré – de financements occultes, d'une aide logistique, de conseillers et d'armes, l'Inkatha a joué, sans état d'âme, la politique du pouvoir blanc jusqu'à ce que Mangosuthu Buthelezi comprenne en 1992 que l'avenir du pays ne reposait pas sur lui mais sur deux hommes : MM. Mandela et De Klerk. C'est à partir de ce moment qu'il se replie sur ses bases régionales. Il rapatrie à Durban, au Natal, le siège de l'Inkatha et fortifie ses positions.

«Arrivé» en troisième position, derrière l'ANC et le Parti national, aux premières élections multiraciales, après avoir copieusement fraudé et négocié les résultats (10,54 % des voix), l'Inkatha s'est assuré une forte représentation à l'Assemblée nationale (43 sièges) et Mangosuthu Buthelezi un ministère important. M. Buthelezi a eu une carrière éphémère au cinéma en interprétant le rôle de son ancêtre, le roi Cetswayo, dans le film de Michael Caine et Stanley Baker, *Zoulou*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Six Blancs d'extrême droite condamnés à morts. – Six membres du Mouvement de résistance afrikaner (AWB, néo-nazi) ont été condamnés à mort, mercredi 11 mai, pour l'assassinat de quatre noirs. Le 13 décembre dernier, les membres de l'AWB avaient installé un barrage routier et arrêté deux véhicules transportant des Noirs. Ils avaient intimé aux passagers l'ordre de partir en courant dans un champ proche, puis avaient ouvert le feu sur eux, tuant un enfant de onze ans et trois adultes. – *(AFP.)*

Un cabinet d'« unité nationale »

Voici la composition du gouvernement d'«unité nationale», tel qu'il a été présenté, mercredi 11 mai, par le président Nelson Mandela; douze vice-ministres ont été nommés mais ils ne sont pas membres du «cabinet», c'est-à-dire qu'ils ne participent pas aux décisions gouvernementales :

– **Président** : Nelson Mandela (ANC); **Premier vice-président** : Thabo Mbeki (ANC); **Second vice-président** : Frederik De Klerk (NP)

MINISTRES :

Justice : Dullah Omar (ANC), **Défense** : Joe Modise (ANC), **Police** : Sydney Mufamadi (ANC), **Education** : Sibusiso Bhengu (ANC), **Commerce et industrie** : Trevor Manuel (ANC), **Affaires étrangères** : Alfred Nzo (ANC), **Travail** : Tito Mboweni (ANC), **Postes, télécommunications, radio et télédiffusion** : Pallo Jordan (ANC), **Santé** : Nkosazana Dlamini Zuma (ANC), **Transports** : Mac Maharaj (ANC), **Affaires provinciales et développement constitutionnel** : Roelf Meyer (NP), **Affaires foncières** : Derek Hanekom (ANC), **Entreprises publiques** : Stella Sigcau (ANC), **Services publics et de l'administration** : Zola Skweyiya (ANC), **Logement** : Joe Slovo (ANC), **Travaux publics** : Jeff Radebe (ANC), **Services pénitentiaires** : Sipho Mzimela (IFP), **Finances** : Derek Keys (NP), **Agriculture** : Kraai van Niekerk (NP), **Sports et loisirs** : Steve Tshwete (ANC), **Affaires intérieures** : Mangosuthu Buthelezi (IFP), **Eaux et forêts** : Kader Asmal (ANC), **Environnement et tourisme** : Dawie de Villiers (NP), **Mines et énergie** : Roelof «Pik» Botha (NP), **Bien-être et développement populaire** : Abe Williams (NP), **Sans portefeuille** : Jay Naidoo (ANC), **Arts, culture, sciences et technologies** : Ben Ngubane (IFP).

VICE-MINISTRES :

Affaires étrangères : Aziz Pahad (ANC), **Affaires provinciales** : Mohamed Valli Moosa (ANC), **Justice** : Chris Fismer (NP), **Affaires intérieures** : Pennell Maduna (ANC), **Arts, culture, sciences et technologies** : Winnie Mandela (ANC), **Finances** : Alec Erwin (ANC), **Bien-être** : Sankie Nkondo (ANC), **Environnement** : Bantu Holomisa (ANC), **Affaires foncières** : Tobie Meyer (NP), **Education** : Renier Schoeman (NP), **Police** : Joe Matthews (IFP), **Agriculture** : Thoko Msani (ANC).

► **ANC** (*Congrès national africain*), **NP** (*Parti national*), **IFP** (*parti de la liberté, Inkatha*).

«Les Rwandais seuls face à la tragédie»

Les rebelles du FPR critiquent l'ONU et se demandent «pourquoi la France s'obstine à soutenir des perdants»

BIUMBA

de notre envoyé spécial

«Mieux vaut tard que jamais» : sur un ton posé, mais quelque peu condescendant, le chef d'état-major des forces du Front patriotique rwandais (FPR), le général Paul Kagame, qui accueille, mercredi 11 mai, à Biumba, le haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, José Ayala Lasso, ne dissimule pas ce qu'il pense de la communauté internationale, qui s'est surtout *«préoccupée d'évacuer ses expatriés, laissant les Rwandais seuls face à la tragédie»*. Mais *«vous pouvez toujours venir en aide aux personnes qui restent à sauver et nourrir les rescapés des tueries»*, répond-il à l'émissaire de l'ONU, qui a lancé un appel aux valeurs morales pour faire cesser les massacres.

La délégation onusienne a quitté la capitale, «exfiltrée» par un officier du FPR. Après un entretien avec son interlocuteur, le général Kagame réitère devant quelques journalistes son espoir de voir l'ONU se cantonner à une assistance humanitaire. *«Pourquoi venir en force alors que le génocide est presque consommé?* demande-t-il. *De plus une telle intervention risquerait de protéger les responsables des massacres»*.

Deux mille cinq cents «casques bleus» suffiraient pour mener à bien un programme humanitaire, estime l'ancien officier de renseignements de l'armée ougandaise, en réponse aux responsables de la mission de l'ONU (MINUAR). Ces derniers ont recommandé au Conseil de sécurité un renforcement substantiel («*5 500 ou 8 000 hommes*» contre 450 actuellement) du contingent onusien. *«S'il s'agit de faire cesser les massacres,* ajoute le général Kagame, qui refuse toute entrave à ses opérations militaires, *le FPR peut s'en charger, car nous avons réussi là où l'ONU a échoué. Nous pacifions chaque région conquise.»*

L'entourage du chef d'état-major se demande *«pourquoi la France s'obstine à soutenir un régime de perdants»* alors que *«nous entrerons bientôt à Kigali»*. Mais, pour Félix, un combattant de vingt-cinq ans, prendre Kigali est moins important que d'arrêter les extrémistes qui appellent au massacre. *«Une fois ces gens éliminés, les Rwandais retourneront vaquer à leurs tâches, car ils sont fatigués de la guerre.»*

«Rien ne résiste à des troupes aguerries par dix ans de combats de brousse», poursuit-il avec cette conviction commune à tous les gradés du FPR qu'ils vont bientôt l'emporter. Né au Burundi de parents réfugiés rwandais, Félix s'est engagé en 1984 dans le mouvement de guérilla de Yoweri Museveni qui, deux ans plus tard, prenait le pouvoir en Ouganda. *«A l'époque, nous pensions déjà créer le FPR, et la lutte de Museveni était un terrain d'entraînement tout trouvé.»*

Des hameaux sentant la mort

Biumba a été conquise deux semaines après la reprise de la guerre civile, déclenchée par la mort du président Habyarimana, le 6 avril dernier. La ville n'est ni détruite ni pillée mais paraît abandonnée, hormis les allées et venues des maquisards. Au sud de Biumba, les campagnes aussi semblent avoir été vidées par la guerre. Au sortir de la ville, la route serpente sur les crêtes dominant des collines tapissées de petits champs jusqu'à leur sommet, car l'espace est rare dans ce pays surpeuplé. Le mil est presque mûr, mais personne ne se prépare aux récoltes : encore une famine à prévoir.

Le long de la route, le FPR a disposé quelques barrages. Sa présence est discrète, preuve qu'il contrôle bien la région. A flanc de colline, un immense camp de déplacés totalement abandonné par ses 70 000 résidents, qui se sont répartis vers le nord dès les premiers combats. Un peu plus loin, un autre camp très récent fait de huttes et de branchages. Les gens disent qu'ils ont fui les *interhamwe*, ces milices progouvernementales, fer de lance de l'élimination des Tutsis et des opposants hutus. Nulle trace de résistance populaire face à l'avancée des Tutsis du FPR, comme cela s'est passé au Burundi devant la progression de l'armée venue pacifier les régions révoltées.

Au retour, en s'approchant de Kigali, on traverse une succession de hameaux bombardés ou pillés sentant la mort. Dans les bananeraies, plusieurs cadavres réduits à l'état de squelettes. Le long du chemin où circulent tranquillement des rebelles, des vêtements, des ustensiles domestiques éparpillés, comme si les fuyards avaient tout laissé tomber, soudain saisis par la panique. Et puis, brusquement, apparaît la silhouette de l'ancien Parlement, qui sert toujours de quartier général au FPR.

Les voyageurs qui viennent de l'est du pays, conquis par les rebelles, parlent d'un *«chemin de mort»* le long duquel toutes les églises sont maculées de sang. Les civils qui y ont trouvé refuge ont été systématiquement massacrés par les milices hutues, qui font encore régner une certaine insécurité derrière les lignes du FPR.

JEAN HÉLÈNE

Un appel de la Croix-Rouge. – La Croix-Rouge française lance un appel à la mobilisation en faveur du Rwanda. Les dons peuvent être adressés par chèque bancaire ou postal avec la mention Rwanda. (Croix-Rouge française, 94944 Créteil Cedex 09. CCP 60000 Y Paris). Ou par carte bancaire en composant le «3615 Croix-Rouge».

AMÉRIQUES

HAÏTI

La nomination d'un nouveau président provisoire confirme la détermination des putschistes

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Défiant une nouvelle fois la communauté internationale, les putschistes haïtiens et leurs alliés parlementaires ont nommé, mercredi 11 mai, le juge Emile Jonassaint président provisoire de la République. La cérémonie d'investiture s'est déroulée au siège du Parlement en présence du commandant en chef de l'armée, le général Raoul Cédras, et d'un nombre réduit d'élus conduits par Bernard Sansaricq, chef de file des opposants au président en exil, Jean-Bertrand Aristide. Invoquant l'article 149 de la Constitution, une poignée de sénateurs, pour la plupart irrégulièrement «élus» en janvier 1993, ont proclamé la vacance de la présidence en l'absence du chef de l'Etat.

Ce n'est pas la première fois que les militaires tentent de donner une façade constitutionnelle à leur coup d'Etat. Le 7 octobre 1991, huit jours après le putsch, ils avaient déjà contraint le Parlement à nommer comme président provisoire le plus âgé des juges de la Cour de cassation.

A plusieurs reprises, les groupes liés à l'armée tels que le Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti (FRAPH) avaient fait pression sur les parlementaires pour qu'ils nomment un président provisoire, afin de préparer de nouvelles élections sans la participation du Père Aristide. La crainte de nouvelles sanctions avait, jusqu'à présent, fait reculer les militaires. Après la décision du Conseil de sécurité des Nations unies, le 8 mai, de renforcer l'embargo si les militaires n'abandonnent pas le pouvoir avant le 21 mai, les putschistes ont apparemment estimé qu'ils n'avaient plus rien à perdre.

Agé de quatre-vingt-un ans, M. Jonassaint avait été démis de ses fonctions de président de la Cour de cassation par le gouvernement constitutionnel du premier ministre démissionnaire, Robert Malval. Dans son discours d'investiture, il a demandé à la communauté internationale de *«permettre à son gouvernement de fonctionner»*.

La réponse n'a pas tardé à venir de Washington. Porte-parole de la Maison Blanche, Dee Dee Myers a qualifié de *«cynique, inconstitutionnelle et illégale»* cette nouvelle manœuvre. Elle a souligné que le seul président reconnu par la communauté internationale était Jean-Bertrand Aristide, démocratiquement élu. Mme Myers a d'autre part démenti une information publiée par le *Los Angeles Times* selon laquelle les Etats-Unis s'apprêteraient à envoyer six cents soldats en Haïti pour «purger» l'armée de ce pays.

Le secrétaire à la défense, William Perry, s'est également étonné de cette information, en laquelle il a affirmé *«ne reconnaître aucun des plans que nous étudions»*. L'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, Madeleine Albright, a rappelé la stratégie de son gouvernement : attendre les effets du renforcement des sanctions après le 21 mai *«pendant un certain temps»*, sans exclure par la suite le recours à la force dans un cadre multilatéral.

«Ce nouveau président sorti d'un chapeau n'existe pas», a, pour sa part, déclaré Alain Juppé, en visite à Washington, tandis qu'à New-York le Conseil de sécurité condamnait *«énergiquement (...) toute tentative illégale destinée à remplacer le président légitime»*.

JEAN-MICHEL CAROIT

PANAMA : résultats officiels de la présidentielle. – Ernesto Perez Balladares, candidat du Parti révolutionnaire démocratique (PRD) autrefois lié au général Noriega, a été proclamé, mercredi 11 mai, vainqueur de l'élection présidentielle de dimanche, avec 33,3 % des suffrages. Mireya Moscoso, candidate de l'Alliance démocratique, arrive en deuxième position avec 29,1 % des voix, contre 17,1 % au chanteur populaire Ruben Blades et 16,13 % à Ruben Carles du Changement 94. Le taux d'abstention a été de 26,33 %. – *(AFP, AP.)*

BRÉSIL : l'armée intervient contre des policiers en grève. – L'armée a encerclé, à l'aube du mercredi 11 mai, les bâtiments de la police fédérale à Brasilia et à Sao-Paulo. L'opération, décidée par le président Itamar Franco, avait pour but d'empêcher l'occupation des locaux par les policiers en grève depuis un mois et demi, pour obtenir une revalorisation de leurs salaires. Plus d'un millier de soldats, équipés de mitrailleuses et appuyés par des tanks, ont participé à cette intervention. – *(Corresp.)*

Le projet de loi d'orientation pour le « développement du territoire »

M. Balladur affirme qu'il n'y a pas de « pause » dans l'action réformatrice du gouvernement

Le premier ministre et le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire ont présenté, mercredi 11 mai, le projet de loi d'orientation sur le « développement du territoire » ***qui sera examiné*** **par le conseil des ministres le 8 juin prochain et soumis au Parlement lors d'une session extraordinaire en juillet (*le Monde* du 12 mai). Ce texte, fruit d'âpres négociations au sein du gouvernement – Charles Pasqua avait agité la menace de sa démission si les arbitrages du premier ministre ne lui étaient pas favorables –, démontre, selon Edouard Balladur, la volonté réformatrice qui continue à animer l'équipe au pouvoir.**

■ HOSTILITÉ DE l'UDF. Le projet de M. Pasqua, devenu celui du gouvernement, suscite toujours des critiques au sein de l'UDF. René Monory (CDS), président du Sénat, l'avait vivement attaqué ; Charles Millon (PR), président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, avait exprimé des réserves. Valéry Giscard d'Estaing, *président de la confédération libérale et centriste*, dénonce carrément, à présent, une *« remise en question des acquis fondamentaux de la décentralisation »*.

Le premier ministre et le ministre de l'intérieur ont présenté, mercredi 11 mai, à la presse, l'avant-projet de loi sur l'aménagement du territoire, appelé dorénavant *« développement du territoire »* (*le Monde* du 12 mai). Ce texte doit être transmis pour avis au Conseil économique et social et au Conseil d'Etat, avant d'être examiné par le conseil des ministres, le 8 juin en principe, a précisé Charles Pasqua.

Edouard Balladur a rappelé que, dès sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, en avril 1993, il avait fait de l'aménagement du territoire une des *« grandes ambitions assignées à son gouvernement »*. Il a ajouté que la présentation de ce projet prouve qu'il n'y a pas de *« pause »* dans l'action réformatrice du gouvernement, et que sa discussion au Parlement, après celle des projets de programmation militaire, sur la justice, sur la police, sur la Sécurité sociale et sur la famille, démontre que le gouvernement *« entend utiliser toute l'année 1994 pour conduire l'action de redressement et de renouveau du pays »* et *« mettre en œuvre une autre société »*.

Le premier ministre a reconnu toutefois que, pour aboutir au texte présenté, il avait fallu *« concilier les points de vue »*, dont il est normal qu'ils soient différents au départ. Cette confrontation, selon lui, a permis de mettre au point des *« dispositions très importantes, efficaces et applicables »*. M. Balladur a admis que ce texte restreint l'application des lois du marché, mais il a observé que *« la civilisation, c'est la lutte contre l'état de nature »*. Pour justifier le frein à la croissance de l'Ile-de-France, le chef du gouvernement, qui est aussi conseiller de Paris, a déclaré : *« Il faut une répartition plus équitable des ressources à l'échelle de la nation. »*

M. Pasqua, pour sa part, a expliqué que, pour vaincre *« les résistances »* rencontrées, il avait fallu une *« ardente volonté et une ambition au niveau de l'Etat »*. Le ministre de l'intérieur a ajouté qu'il avait tenu compte de *« l'acquis de la décentralisation de 1982 »*, mais qu'il l'avait complétée en la dotant d'un *« deuxième pilier »* et en permettant à l'Etat de l'accompagner par la *« déconcentration »* de ses services, afin de donner aux préfets de réels pouvoirs face aux élus.

Au texte analysé dans *le Monde* du 12 mai, deux petites corrections ont été apportées : la carte des *« pays »*, qui remplaceront les arrondissements, devra être dessinée en deux ans, et non pas en trois ; le principe de la responsabilité des conseils généraux sur le nouveau fonds *« de gestion de l'espace rural »* a disparu.

THIERRY BRÉHIER

M. Giscard d'Estaing dénonce la « remise en question des acquis fondamentaux de la décentralisation »

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Alors que le gouvernement présentait, mercredi 11 mai, les grandes lignes de son projet de loi d'orientation sur le « développement du territoire », Valéry Giscard d'Estaing a vivement critiqué, à Clermont-Ferrand, le rapport d'étape de la DATAR dont s'est inspiré ce projet. Pour le président de la région Auvergne, qui ouvrait la session de printemps du conseil régional, consacrée à l'examen du contrat de plan Etat-région, le document de la DATAR n'est rien d'autre qu'un *« argumentaire favorable au renforcement de l'Etat et à une remise en question des acquis fondamentaux de la décentralisation depuis dix ans »*.

On ne pouvait être plus clair. Le rapport de la DATAR, selon le président de l'UDF, *« se trompe d'époque, en remettant en question la vocation des régions en matière économique, alors que la loi de 1972, voulue par Georges Pompidou, en faisait la première mission des établissements publics régionaux »*. Ainsi, M. Giscard d'Estaing a indiqué que la responsabilité des lycées donnée aux régions en 1983 et *« que l'on veut nous enlever pour la confier aux départements, n'a jamais été remise en cause par personne et notamment par les milieux éducatifs »*. *« Il serait absurde de casser et de démembrer un bloc de compétences cohérent »*, alors que, dans le même temps, *« on confie aux régions la formation professionnelle des jeunes de seize à vingt-cinq ans et que l'on veut faire des lycées de véritables outils d'intégration économique et professionnelle »*.

C'est surtout le renforcement de l'action de l'Etat au niveau des régions que conteste l'ancien président de la République. *« Je suis favorable à un Etat fort »*, a-t-il affirmé, en ajoutant aussitôt que cet Etat *« assumera d'autant mieux ses responsabilités qu'il se consacrera à ses tâches essentielles et qu'il saura se décharger des missions qu'il ne peut manifestement plus assurer avec l'efficacité nécessaire »*.

« Décevant, en ce sens qu'il ne contient aucune innovation en matière de décentralisation, alors que notre pays est très en retard par rapport à tous les autres pays de l'Union européenne », le rapport de la DATAR est jugé inacceptable par M. Giscard d'Estaing, qui souhaite que *« le gouvernement présente au Parlement un projet de loi réaliste et audacieux, sauf à décevoir l'attente suscitée par le débat qu'il a lui-même lancé cet automne »*. Il avait déjà fait connaître son mécontentement lors de la visite de Charles Pasqua à Clermont-Ferrand à la fin de l'an dernier (*le Monde* du 7 décembre 1993).

Dernier sujet de mécontentement : *« La pauvreté des réflexions consacrées à l'Auvergne »*. *« Dans la petite page et demie qui est consacrée à notre région*, a relevé M. Giscard d'Estaing, *on ne retrouve que quelques banalités et l'on constate l'absence de volonté clairement déterminée d'aménager le territoire du Massif central. »*

JEAN-PIERRE ROUGÉ

« Rêver à tire d'ailes »

Le débat national pour l'aménagement du territoire, voulu par Charles Pasqua, s'accompagne, depuis le 27 avril et jusqu'au 30 juin, de la diffusion, dans les salles de cinéma, d'un petit film de deux minutes, intitulé *La France ne peut pas attendre.*

Le texte est à la mesure de l'enjeu : *« Je veux rêver à tire d'ailes/ D'une France plus belle. Imaginer tous les possibles/ Inventer l'impossible. Offrir à la nature/ Nos ambitions, notre futur. Dessiner une ville humaine/ Décider une vie sans haine. Je veux rêver à tire d'ailes/ D'une France nouvelle. »*

Le dossier de presse précise que le style est *« volontairement onirique »* et souligne *« le caractère pictural de l'image »*. Conçu par le publicitaire Daniel Robert – auteur, entre autres, de la campagne du Parti socialiste, en 1986 : « Au secours, la droite revient ! » – et par le cinéaste Lewis Furey, ce film vise à inciter le public des salles de cinéma – une population considérée comme *« jeune et active »* – à participer au débat sur la France de l'an 2015 en composant, sur Minitel, le 36-05-20-15. Deux semaines de tournage et quatorze semaines de post-production ont été nécessaires pour la réalisation de ce film de deux minutes. Le coût de cette production est de 4,5 millions de francs.

J.-L. S.

Le conseil régional d'Ile-de-France devrait pouvoir réviser rapidement son schéma directeur

Michel Giraud a été entendu : le ministre du travail a réussi à faire adopter par le gouvernement le projet de modification du code de l'urbanisme qui permettra au conseil régional d'Ile-de-France d'élaborer son schéma directeur (SDRIF). Il faut reconnaître au président du conseil régional le mérite de la persévérance, puisqu'il avait plaidé pour cette réforme dès 1986 et avait déposé une proposition de loi dans ce sens en 1992.

La région-capitale devrait ainsi pouvoir rentrer dans le droit commun après le vote de la loi d'orientation. Cette décision va dans le sens de la résolution votée, *le 5 mai*, par les conseillers régionaux RPR, UDF, Verts et GE (*le Monde* du 7 mai). Avant même la fin du processus législatif, le conseil régional va réfléchir aux modifications qu'il souhaite apporter au document qui vient de lui être imposé par décret en Conseil d'Etat. Une majorité d'élus regrettent, en effet, que le nouveau SDRIF n'ait pas intégré les dispositions prescriptives du « plan vert » voté par la région. *Le schéma d'organisation des* transports ne prend pas en compte, non plus, la priorité donnée aux réseaux collectifs qu'ils avaient fait figurer dans le plan régional.

Satisfaction ayant été donnée aux élus franciliens, le gouvernement devait répondre au vœu des représentants des autres régions. Ceux-ci insistent depuis plusieurs mois pour que soit mis un frein au développement de l'Ile-de-France. L'article 22 du projet de loi répondra sans doute à leur attente, puisqu'il prévoit la disparition progressive de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée à l'Ile-de-France. Actuellement de 1,2 milliard de francs, elle sera amputée chaque année de 120 millions de francs pendant dix ans.

Durant cette période, la région se verra affecter, cependant, des sommes correspondant aux prélèvements sur la DGF. Il s'agira du *produit du fonds d'aménagement* de la région (FARIF). L'Etat dispose aujourd'hui en partie de cette taxe sur les bureaux existants pour financer les infrastructures franciliennes. L'Etat investissant de moins en moins en Ile-de-France, les élus de la région auront la possibilité d'augmenter les taux du FARIF pour trouver de nouvelles ressources.

Le projet de loi ne fait pas explicitement référence à la réforme des transports parisiens. Leur financement par l'Etat alimente, pourtant, la grogne des élus de province. Un groupe de travail, réuni autour du préfet de région à la demande de M. Balladur, étudie les modalités de leur transfert à la région, mais le gouvernement est devenu prudent depuis le 7 avril dernier : ce projet avait alors provoqué un important mouvement de grève à la RATP. Il faudra attendre pour que la réforme du syndicat des transports parisiens (STP) aboutisse. Le *projet du gouvernement* indique, cependant, qu'*« une loi déterminera les conditions dans lesquelles* (...) *une collectivité territoriale peut, à sa demande, se voir confier la réalisation d'un équipement ou une compétence susceptible d'être exercée pour le compte de l'Etat »*.

CHRISTOPHE DE CHENAY

La préparation des élections européennes

La composition de sa liste traduit l'isolement de M. de Villiers

Premier sur les rangs, en janvier, Philippe de Villiers s'est retrouvé bon dernier, quatre mois plus tard, mercredi 11 mai, pour rendre publics les noms des quatre-vingt-sept candidats prêts à partir sous sa bannière aux élections européennes du 12 mai. A l'évidence, la construction de cette liste pour « L'autre Europe » n'a pas été une partie de plaisir.

Au début de l'année, M. de Villiers s'était refusé à communiquer les noms de ses colistiers par crainte, selon lui, des représailles que l'UDF et le RPR auraient pu engager, lors des élections cantonales, à l'encontre des imprudents disposés à succomber au discours anti-bruxellois du député de Vendée. La précaution était inutile : la liste ne compte en effet que quatre conseillers généraux, dont deux, d'ailleurs, n'étaient pas renouvelables en mars.

Le cordon sanitaire tendu par la majorité, et en particulier par le PR – formation d'origine de M. de Villiers, le Parti républicain considère que le fondateur du Combat pour les valeurs s'est mis *« de lui-même en marge de son parti »* –, semble avoir eu un effet dissuasif.

Le président du conseil général de Vendée se trouve privé de ses partisans de la première heure. Il les a remplacés, notamment, par un fort contingent de huit « mères de familles » conduit par Françoise Sellier, candidate en sixième position, qui est l'épouse de Bernard Sellier, sénateur (Rep. et ind.) de l'Aveyron, second pilier du Combat pour les valeurs. La liste se caractérise par un nombre important de représentants de la « société civile » dont on ne sait, en réalité, s'il témoigne d'un choix tactique ou de la désaffection de la « société politique ».

Outre la présence du juge Thierry Jean-Pierre (*le Monde* du 12 mai), dont la mission au ministère de la justice sur le blanchiment de l'argent sale et contre la corruption s'est achevée, le 11 mai, avant l'annonce officielle de sa candidature, M. de Villiers entend mettre en évidence la candidature de Philippe Martin, député de la Marne (République et liberté, ex-non-inscrit), « tombeur » de Bernard Stasi, candidat sur la liste de la majorité. Il compte aussi mettre en avant celle de l'ex-Vert Eric Pinel, conseiller régional de Haute-Normandie, celle de l'ex-RPR Hervé Fabre-Aubrespy, candidat malheureux contre Bernard Tapie (MRG) en mars 1993, ainsi que celles d'Anne-Christine Poisson et d'Edouard Des Places, membres respectifs de la Coordination rurale et de la FNSEA.

GILLES PARIS

L'engagement du juge Jean-Pierre

« Les choses s'éclaircissent peu à peu » estime le PS

La présence du juge Thierry Jean-Pierre sur la liste conduite par Philippe de Villiers aux élections européennes a suscité l'ironie des dirigeants socialistes réunis, mercredi 11 mai, en bureau national. Jean Glavany, porte-parole du PS, a estimé que *« les choses s'éclaircissent peu à peu. Ainsi, celui qui se drapait dans l'indépendance de la justice pour s'acharner sur certains socialistes apparaît aujourd'hui sur une liste de la droite extrême. Nous n'avions aucun doute : c'est désormais aux Français de juger ces pratiques de règlement de comptes »*.

Faisant allusion à l'enquête menée par le magistrat sur l'affaire Urba, qui mettait en lumière certains aspects du financement du PS, et sur le prêt consenti par Roger-Patrice Pelat à Pierre Bérégovoy, M. Glavany s'est interrogé : *« Y a-t-il encore des Français pour ne pas voir que l'essentiel des attaques à propos des pseudo-affaires contre les dirigeants socialistes n'étaient en fait qu'une indigne manœuvre de la droite extrême ? Nous avons, ce soir, une pensée plus forte encore pour Pierre Bérégovoy. »* Parlant de M. Jean-Pierre, Ségolène Royal (PS), député des Deux-Sèvres, a estimé, de son côté, que cet engagement, *« de la part d'un juge qui s'est toujours prétendu neutre »*, était *« troublant »*.

Dans un communiqué, M. Jean-Pierre a réagi à ces commentaires : *« Que craint Mme Royal ? Le PS, qui a tant contribué au développement de la corruption a-t-il encore quelque chose à cacher ? En tant que juge d'instruction, je n'ai fait qu'appliquer la loi. Les gardes des sceaux socialistes qui voulaient m'en empêcher ont été désavoués par la justice. »*

Les candidats de « L'autre Europe »

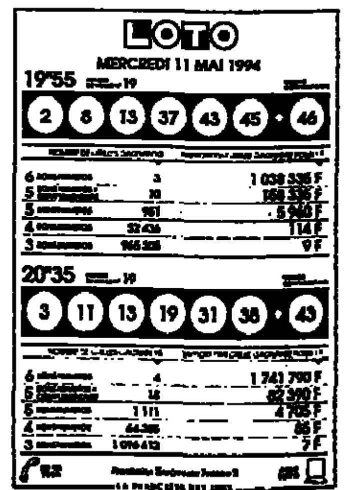
1. Philippe de Villiers, d., prés. c. g. Vendée; **Jimmy Goldsmith**; **Charles de Gaulle**, d. e. s.; **Thierry Jean-Pierre**; *Philippe Martin*, d.; **Françoise Seillier**; **Georges Berthu**; **Hervé Fabre-Aubrespy**; **Dominique Souchet**; 10. **Anne-Christine Poisson**; **Frédéric Striby**, c. g.; **Edouard Des Places**; **Marie-France de Rose**; **Eric Pinel**, c. r.; **Stéphane Buffetaut**; **André Gadiou**; **Cécile Bayle**; **Martine Talon**; **Jean-Claude Cochi**; 20. **Clotilde Laffont**; **Daniel Le Molaire**, m.; **Patrick Goubeault**; **Hubert Gresseat**; **Bernadette Jouachim**; **Jacques de Rocca-Serra**; **Elizabeth Montfort**; **Jean-Pierre Leleu**, c. g.; **Michel Beyls**; **Anne-Marie Bonhomme**; 30. **Christophe Eoche-Duval**; **Jacques Llorca**; **Nicole Thomas-Mauro**; **Pascale Chéreau**; **Patrick-François Pouzelgues**; **Rosine Bellanger**; **René Picard**; **Jeanne d'Anglejan**; **Claude Sarran**; **Marie-José Defrance**; 40. **Jean-Noël Tiengou**; **Max Prim**; **Jacqueline Roland**; **Gérard Nevers**, c. g.; **Antoinette Cholons**; **Renaud de Clermont-Tonnerre**; **Philippe Sadoux**; **Daniel Durand**; **Pierre Joffard**; **Anne Mady-Coirier**; 50. **Hervé Le Maout**; **Bertrand Chavanis**; **Denise Bocquillet**; **Gwenaëlle Le Marchand**; **Monique Déchelette**; **Louis Ouillon**, m.; **Gabrielle Pélissier**; **Françoise Michel**; **Thomas Bertaud**; **Marie-Agnès Sommet**; 60. **Thierry Fayol**; **Gérard Danen**; **Annick Drevon**; **Marguerite Trouvé**; **Patrick de Saint Louvent**; **Catherine Martin-Chave**; **Alix Rigal**; **Anne-Marie Vierling**; **Olivier Lescarret**; **Geneviève Hubsch**; 70. **Bernard Lefort**; **Chantal Aumonnier**; **Henri Temple**; **Fabrice Lavaud**; **Hervé Le Bohec**; **Elodie Chauderlot**; **Frédéric Guégan**; **Chantal Obin**; **Jean Pierron**; **Martine Boiché**; 80. **Jean-Rémy Delyfer**; **Elisabeth Masson**; **Marie-Catherine Berthaud**; **Guy Bocquier**; **Nicole Jobez**; **Catherine Bolze**; **Marie-Thérèse Wetzel**; **Gilbert Pérol**.

Après la mort d'un militant d'extrême droite

Les jeunes du FN multiplient les opérations-commandos

Plusieurs dizaines de militants du Front national de la jeunesse (FNJ), conduits par leur directeur, Samuel Maréchal, membre du bureau politique du Front national, ont *investi, mercredi 11 mai*, la salle du conseil général des Hauts-de-Seine à Nanterre. Ces manifestants – trente, selon la police, et cinquante, selon le FNJ – protestaient contre la mort d'un jeune homme, Sébastien Deyzieu, tombé du cinquième étage d'un immeuble, le 7 mai, alors qu'il tentait, selon la préfecture de police de Paris, d'échapper à un contrôle d'identité en marge d'une manifestation organisée par plusieurs groupes d'extrême droite (*le Monde* du 11 mai). Les jeunes du Front national, qui exigeaient une *« déclaration publique »* de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et président du conseil général des Hauts-de-Seine, sont allés tambouriner à la porte de son bureau – M. Pasqua était à l'Assemblée nationale – avant d'être interpellés par les forces de l'ordre.

RECTIFICATIF. – Dans les premières éditions du *Monde* du 10 mai, un titre erroné attribuait à Jean-Pierre Chevènement une formule d'Alain Lamassoure lors de leur débat sur l'Europe sur France 2. C'est le ministre délégué aux affaires européennes, et non le chef de file de la liste L'autre politique, qui avait plaidé pour *« l'Europe des deux fois douze »*.



هكذا من الأصل



هكذا من الأصل

Nouveau président du conseil général

M. Borotra (RPR) estime que des redressements sont possibles dans la gestion des Yvelines

Président du conseil général des Yvelines depuis le 1er avril 1994, à la suite du renouvellement cantonal, Franck Borotra, député (RPR), confirme son intention de réorganiser les services du département dans un souci d'économie. Il se fait fort de trouver entre 50 millions et 60 millions de francs d'ici au mois de juin, qu'il consacrera à la vallée de la Seine et à la lutte contre le chômage.

« L'esprit d'économie n'est pas la caractéristique des collectivités territoriales, en particulier du département des Yvelines », constate M. Borotra, six semaines après avoir remplacé Paul-Louis Tenaillon (UDF-CDS) à la tête du conseil général. En avril, 97 % des autorisations de programme inscrites au budget de 1994 étaient déjà engagés, soit environ 250 millions de francs. Des demandes de subventions pour une somme presque équivalente (230 millions de francs) sont en attente sur le budget 1995.

« Avec une année de stock et une année de file d'attente, je n'ai plus aucune marge de manœuvre pour répondre aux priorités que j'ai annoncées en prenant mes fonctions », regrette le nouveau président. Sauf à redéfinir les règles d'attribution des subventions aux communes, ce que M. Tenaillon avait déjà entrepris, au début de l'année, en annonçant la contractualisation de cette aide, jusqu'à présent distribuée à guichet ouvert du moment que les critères juridiques étaient remplis. *« Il va falloir dire « non » lorsqu'un projet ne répondra pas aux priorités définies par l'exécutif départemental »*, avertit M. Borotra.

A l'occasion d'une réunion des vice-présidents et des conseillers généraux délégués, M. Borotra a clairement demandé à chacun de *« s'impliquer personnellement dans la politique départementale »*. *« Les vice-présidents doivent être les « impulseurs » de l'administration*, a-t-il insisté. *Les services du département recevront des consignes précises, ce qui n'a pas toujours été le cas, afin d'éviter leur tendance naturelle à sécréter leurs propres habitudes entérinées ensuite par les élus. »* Cette volonté de reconquête du pouvoir par les politiques naît du constat que, chaque année, seule l'augmentation de 2 ou 3 % du budget d'un service ou d'une action était analysée et discutée. *« Je suis condamné à changer les méthodes*, estime-t-il. *Les finances des collectivités locales sont asphyxiées. Il faut retrouver des marges financières pour redynamiser le système. »*

A moyen terme, la contractualisation de l'aide aux communes ira dans ce sens, mais le nouveau président souhaite mettre à profit le changement pour passer au crible tous les budgets d'un département qui dépensera, en 1994, plus de 3,8 milliards de francs et pour dégager, à cette occasion, les 60 millions nécessaires à la reconstitution de sa marge de manœuvre.

Une évaluation des coûts

Début juillet, un haut fonctionnaire en détachement de l'administration du Trésor, actuellement secrétaire général de la mairie de Versailles, intégrera les services du département, avec pour mission d'évaluer les coûts des politiques départementales (action sociale, collèges, routes, etc.), l'objectif étant de dégager, chaque année, des économies structurelles de 15 millions à 20 millions de francs.

Le nouveau président s'étonne, en effet, que le coût d'un collège soit environ 10 millions de plus qu'ailleurs, que le transport scolaire soit parmi les plus onéreux d'Ile-de-France; que plus de quatre-vingts personnes soient employées à gérer le statut et la rémunération des deux mille agents du département... *« Je ne pense pas nécessairement découvrir des scandales, mais j'ai besoin de savoir ce qu'il y a derrière ces chiffres*, dit M. Borotra. *Si je ne le fais pas maintenant, je ne le ferai jamais, et nous risquons encore de perdre des années. »* Il n'est pas question, pour autant, de supprimer des postes, ni de couper à l'aveuglette dans les budgets. M. Borotra est convaincu en outre que, sans attendre les conclusions de la mission d'évaluation, 10 millions à 20 millions de francs d'économies sont possibles, dès maintenant, sur le budget de fonctionnement de 1994. *« J'ai l'intention d'apporter la plus grande vigilance à un fonctionnement transparent et normal de la commission d'appel d'offres »*, dit-il notamment.

A ces économies s'ajouteraient des rentrées : 15 millions de francs du produit des droits de mutation, qui, avec la reprise de l'immobilier et de l'automobile, retrouvent un niveau plus normal qu'en 1992 et 1993. Le rééchelonnement de la dette se traduirait par 10 millions de francs d'économie sur les intérêts. Enfin, 10 millions de francs de crédits reportés ou non affectés compléteraient cette enveloppe d'urgence, qui sera immédiatement réinvestie dans la lutte contre le chômage et l'incitation à l'implantation d'entreprises.

« En dix ans, deux tiers des emplois créés dans les Yvelines l'ont été dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, observe M. Borotra. *Il s'agit de profiter de la reprise qui s'amorce pour rééquilibrer la situation en faveur de la vallée de la Seine. »* Le président s'est engagé à accompagner le grand projet urbain du Mantois, dans lequel l'Etat doit mettre 250 millions de francs, et la région presque autant.

PASCALE SAUVAGE

REPÈRES

CIRCULATION

Le périphérique en temps réel

Les panneaux plantés tout au long du boulevard périphérique parisien diffusent de nouveaux messages depuis le 9 mai. Dès que, pour une raison quelconque, le trafic ralentit, ils n'indiquent plus la longueur de l'embouteillage qui se forme, mais le temps qu'il faudra pour atteindre la porte suivante. Ainsi, au lieu de lire : *« Bouchon sur 2 kilomètres »*, le conducteur voit s'afficher *« Porte de Bagnolet, 5 minutes »*. Cette expérience, organisée par l'Institut national de recherche sur les transports (INRETS) et la mairie de Paris, se fera une semaine sur deux jusqu'au 31 juillet. Précision de la voirie : les temps de parcours ne sont pas garantis.

ÉDUCATION

Une école en grève à la Goutte-d'Or

L'école primaire de la rue Doudeauville, dans le quartier de la Goutte-d'Or du dix-huitième arrondissement de Paris, est en ébullition. Des parents d'élèves l'occupent et, mardi 10 mai, les enseignants ont observé une journée de grève. Motif : l'encombrement des écoles. La Ville et les services académiques ont été incapables de prévoir que la construction de nouveaux immeubles allait attirer des familles avec enfants (*le Monde* 4 mai). Les habitants réclament de nouvelles classes. On leur demande d'attendre la transformation d'un ancien lycée professionnel en école primaire pour la rentrée de 1996.

URBANISME

Les associations de quartier défendent le XXe arrondissement

Les habitants du quartier des Amandiers, dans le 20e arrondissement de Paris, sont préoccupés par le devenir de leur secteur, en rénovation depuis des années. Au fil du temps, une demi-douzaine d'associations se sont créées. Accompagnés par Michel Charzat (PS), conseiller de Paris, les représentants de ces comités ont rencontré les dirigeants de la SEMEA XV, société d'économie mixte chargée de mener à son terme la ZAC des Amandiers. Ensemble, ils ont convenu de se revoir régulièrement. Une nouvelle forme de dialogue entre les aménageurs et les citoyens est peut-être en train de naître dans ce coin de la capitale.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LE GRAND SAUT. A partir du jeudi 12 mai. Film américain de Joel Coen, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MALICE. Film américain de Harold Becker, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA REINE MARGOT. A partir du vendredi 13 mai. Film français de Patrice Chéreau : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD ? Film américain de Peter Segal, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Un arrêt de la cour d'appel de Toulouse

Des embryons humains congelés devront être détruits après le décès du père

La cour d'appel de Toulouse a ordonné, dans un arrêt rendu le 18 avril, la destruction de deux embryons humains congelés provenant d'un couple dont l'époux est décédé accidentellement en octobre 1990. La cour a estimé que l'implantation d'embryons congelés ne se concevait que comme une *« thérapeutique du couple stérile »*.

■ LOI. – Le projet de loi sur l'utilisation des produits du corps humain et sur l'assistance médicale à la procréation doit être examiné en deuxième lecture au Sénat à partir du 17 mai.

En ordonnant la destruction des embryons surnuméraires conçus par le couple avant la mort du mari, et conservés depuis par congélation, la cour d'appel de Toulouse a considéré que, en l'espèce, il ne s'agissait pas de *« thérapeutique du couple stérile. »* Selon Mᵉ Marie Monségur, avocate de la plaignante, Maria Pirès, *« il s'agit d'une première en matière de jurisprudence dans ce domaine »*.

Mᵐᵉ Pirès, aujourd'hui âgée de trente-neuf ans, avait tenté à six reprises la fécondation *in-vitro*. La septième tentative, pratiquée en 1990 au centre hospitalier régional de La Grave, avait été un succès. Un embryon avait alors été implanté à Mᵐᵉ Pirès et deux autres conservés *« en vue d'un transfert ultérieur »*. Venant rendre visite à sa femme victime d'une fausse couche après deux mois de grossesse, M. Pirès s'était tué dans un accident de la circulation. Peu avant sa mort, les époux avaient signé un document stipulant notamment que les deux embryons seraient détruits en cas de dissolution du couple.

Mᵐᵉ Pirès s'était vu refuser par le tribunal de grande instance de Toulouse la restitution par l'hôpital des embryons fécondés et congelés du vivant de son mari, qui avaient été conservés dans l'attente d'une décision de justice sur le fond (*le Monde* du 13 mai 1993).

Mᵐᵉ Pirès a deux mois pour se pourvoir en cassation, selon son avocat. D'ici là, les embryons ne pourront pas être détruits.

L'arrêt de la cour, qui s'inspire de la position des députés sur la question *(lire ci-dessous)*, va à l'encontre d'un avis rendu le 17 décembre 1993 par le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie, qui s'était déclaré favorable au transfert d'embryons après le décès du conjoint. *« Si une demande d'insémination d'une femme avec le sperme de son compagnon décédé est contestable*, soulignait le comité, *la situation est différente dans le cas où une fécondation* in vitro *a été réalisée du vivant de l'homme et où des embryons ont été congelés. »* Dans ce cas, *« la disparition de l'homme ne fait pas disparaître les droits que la femme peut considérer avoir sur ces embryons qui procèdent conjointement d'elle et de son partenaire défunt »*.

La poursuite du projet parental

Dans un entretien accordé au *Monde*, le professeur Jean-Pierre Changeux, président du Comité d'éthique, précisait : *« Nous nous situons dans un cas où il y avait un double projet parental – la double volonté d'un homme et d'une femme de concevoir un enfant et de l'élever ensemble – et, où, soudainement, à la suite du décès du conjoint, ce projet n'existe plus dans sa forme initiale. A la différence de ce qui se passe lorsqu'une femme enceinte perd son conjoint, la femme se trouve ici face à un choix : soit elle décide d'abandonner ce projet et de détruire l'embryon dont le père est décédé ; soit elle souhaite poursuivre le projet parental en l'absence de son compagnon décédé. Nous disons effectivement que, l'homme disparu, on ne voit pas qui ou quelle autorité pourrait* in fine *faire valoir sur les embryons des droits égaux ou supérieurs à ceux de la femme et s'opposer à son projet d'entreprendre une grossesse après transfert des embryons congelés »* (*le Monde* du 18 décembre 1993). A propos de ce qu'il convient de faire des milliers d'embryons congelés conservés actuellement, Mgr Lustiger avait précisé sa position : *« Me référant à un article du Père Verspieren, je raisonnerai par analogie avec la situation rencontrée en fin de vie. Nous ne sommes pas tenus d'employer des moyens extraordinaires et disproportionnés pour assurer la survie d'un être humain. De même, les embryons ne sont pas viables, si ce n'est par des moyens extraordinaires d'implantation, exorbitants et suspects. On peut donc estimer qu'il n'y pas de faute morale à arrêter la congélation »* (*le Monde* du 12 janvier).

On voit ainsi, dans un cas qui reste exceptionnel, s'affronter deux conceptions différentes, l'une défendue par le Parlement et les magistrats de la cour d'appel de Toulouse, l'autre par le Comité national consultatif d'éthique pour les sciences de la vie. A la lumière de ce véritable cas d'école, on peut se demander ce qu'il adviendra lorsque la loi sur la bioéthique sera définitivement adoptée et qu'alors le Comité d'éthique ne vendra plus de simples « avis » mais des « recommandations ». Comment celles-ci seront-elles prises en compte par le corps social de plus en plus déboussolé par les extraordinaires avancées des sciences du vivant ?

L. F. et F. N.

CLÉS/ *Le projet de loi*

Lorsqu'il fut adopté en première lecture par l'Assemblée nationale en novembre 1992, le projet de loi sur l'utilisation des produits du corps humain et sur l'assistance médicale à la procréation stipulait que *« l'homme et la femme formant le couple en âge de procréer doivent être vivants et consentants au moment (...) de l'implantation des embryons »*. Lors de son examen en première lecture au Sénat en janvier 1994, ce texte avait été modifié.

Sans trancher la question du transfert d'embryons en cas de décès du conjoint, les sénateurs laissaient trois ans au législateur pour se prononcer sur *« le devenir des embryons conservés faute d'avoir pu être implantés »*. Le Sénat avait cependant souhaité limiter la conservation des embryons conçus *in vitro* en posant le principe de leur implantation *« dans les huit jours »* suivant leur conception.

En deuxième lecture, le 15 avril dernier, les députés ont supprimé cette restriction, précisant que *« la durée de conservation* [des embryons conservés par congélation] *ne peut excéder cinq ans »* et que, *« en cas de décès d'un membre du couple, il est mis fin à la conservation des embryons »*. Toutefois, ce point est toujours en débat : les sénateurs vont examiner le projet en deuxième lecture à partir du 17 mai et leur commission des affaires sociales préconise de revenir à l'interdiction de toute destruction d'embryons pendant un délai de trois ans.

SCIENCES

Malgré un avis contraire du conseil de discipline

Un chercheur de l'INRS est licencié pour insubordination

Un chercheur de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), André Cicolela, vient de recevoir une lettre de sa direction le licenciant pour insubordination alors que, quarante-huit heures auparavant, le conseil de discipline de cet organisme avait estimé que le grief qui lui était fait n'avait *« pas de caractère de gravité au sens de la jurisprudence »*.

NANCY

de notre correspondante

L'affaire remonte au mois de mars et fait suite à un différend scientifique que le chercheur nancéien avait eu alors avec une équipe de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) à propos d'un projet de recherche sur les effets sanitaires des éthers de glycol mené en association avec des laboratoires américains et suédois (*le Monde* du 23 avril).

Appelé à se rendre à Paris pour s'expliquer, André Cicolela, vingt-deux ans d'ancienneté à l'INRS, avait refusé ces convocations par trois fois selon sa direction. Une procédure disciplinaire avait alors été engagée contre le chercheur, qui s'était vu interdire par sa direction de se présenter, le 19 avril, à un symposium international se tenant à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) sur les effets des éthers de glycol sur la santé. Ce n'est qu'en allant devant le tribunal de grande instance de Nancy que, par la voie d'une action en référé, le chercheur avait finalement obtenu l'autorisation d'assister à ce qui marquait pour lui l'aboutissement de plusieurs années de recherche.

Le bras de fer engagé avec sa direction n'était pas pour autant terminé. Quelques jours après, le conseil des prud'hommes de Nancy annulait la mise à pied conservatoire du chercheur. Le 9 mai, alors que le conseil de discipline de l'INRS considérait que le grief ne présentait pas *« un caractère de gravité au sens de la jurisprudence »* et estimait qu'il s'agissait *« tout au plus d'une erreur d'appréciation et aucunement d'un acte d'insubordination caractérisé »*, M. Cicolela reprenait espoir. A tort puisque, deux jours plus tard, le directeur du Centre de recherche et de formation confirmait la procédure de licenciement pour fait grave. Cette affaire a provoqué un vif émoi dans la communauté scientifique, et certains ont constitué un comité de soutien demandant la réintégration d'André Cicolela.

Le soutien des inspecteurs du travail

Ils considèrent que de tels précédents *« entravent le développement nécessaire d'un débat scientifique international sur l'évaluation des risques professionnels et en particulier sur les cancers professionnels »*. Une opinion que partagent seize inspecteurs et directeurs adjoints du travail de Lorraine qui, mercredi 11 mai, ont demandé que soient publiés les actes du symposium.

« Les éthers de glycol, demandent-ils, *sont-ils ou non à l'origine de maladies professionnelles et, dans l'affirmative, quelles sont les professions concernées ? »* Dans les travaux qu'il menait depuis près de huit ans, André Cicolela avait commencé à apporter une réponse. *« Pour ce qui est de la cancérogénicité de ces produits*, disait-il, *c'est une question qui reste à débattre. Cela faisait partie du programme de recherche. En me mettant dehors, je ne peux plus le conduire, et je suis très pessimiste sur la publicité qui sera donnée aux actes du symposium. »*

MONIQUE RAUX

NUCLÉAIRE : mise en service contestée d'une installation de retraitement à la Hague. – L'Anti-Plutonium-Connection, qui regroupe les représentants de six pays, ont une nouvelle fois protesté contre la mise en service à la Hague (Manche) de la nouvelle usine de retraitement des combustibles irradiés UP2-800 (*le Monde* du 12 mai). Les signataires de l'Anti-Plutonium-Connection se prononcent *« pour l'arrêt définitif »* des usines de ce type en France et en Grande-Bretagne, et *« pour l'initiation immédiate de discussions (...) sur l'évaluation des possibilités de conditionnement du plutonium* [séparé dans ces usines] *en tant que déchet radioactif »*.

JUSTICE

Au Conseil de l'Europe

Un protocole prévoit la création d'une Cour unique et permanente des droits de l'homme

***Les pays membres du Conseil* de l'Europe ont signé, mercredi 11 mai, le protocole créant une Cour unique et permanente qui se substituera aux mécanismes de contrôle actuels de la *Convention des droits de l'homme*. Compte tenu des délais de ratification et de mise en place, la nouvelle juridiction ne sera pas opérationnelle avant trois ou quatre ans.**

STRASBOURG

de notre correspondant

Depuis près de quarante ans, les violations des libertés individuelles sont traitées au niveau européen par trois instances qui siègent de *manière périodique*. Il revient à la Commission d'établir la recevabilité des requêtes et de prendre des décisions sur le fond. En cas de contestation de l'une des parties, l'affaire est portée devant la Cour actuelle. Dans certains cas, le « comité des ministres » de l'institution de Strasbourg est en droit de se saisir du dossier et de trancher lui aussi sur le fond.

Cette dernière anomalie, liée à l'ingérence du politique dans le judiciaire, a été corrigée par le projet de réforme : les gouvernements ne seront plus habilités qu'à exercer un contrôle sur l'application des arrêts. Il appartiendra à la Cour, qui fonctionnera en règle générale en chambres composées de sept juges, de statuer sur toutes plaintes individuelles ainsi que sur tous les contentieux interétatiques.

Effets visibles

Pour les cas exceptionnels, il est prévu une *« grande chambre »* (dix-sept juges). Le président de la Cour, les présidents des chambres et le juge représentant l'Etat mis en cause seront autorisés à siéger dans cette instance afin de veiller à la qualité et à la cohérence de la jurisprudence qui sera établie.

En raison de la complexité du sytème actuel, la durée moyenne des procédures est aujourd'hui de cinq à six ans. Selon Peter Leuprecht, secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, la réforme devrait réduire les délais de moitié. Sur les douze derniers mois, la Commission a enregistré deux mille requêtes contre à peine quatre cents il y a une dizaine d'années. Avec les adhésions des nouvelles Républiques de l'Europe centrale et orientale (neuf en moins de quatre ans) et celles en négociation (dont celle de la Russie), le mécanisme ne pouvait que gripper à brève échéance. Les responsables européens sont persuadés que la rationalisation entreprise permettra, outre le traitement des dossiers dans des délais raisonnables, d'accroître l'efficacité des moyens de protection des droits individuels.

Pour Mireille Delmas-Marty, professeur à l'université de Paris-I, *« les enjeux sont réels puisqu'il s'agit de créer une institution qui s'apparente à une cour suprême »*. Ce qui accroîtra, selon elle, l'impact des arrêts de Strasbourg sur les législations et les jurisprudences nationales. En France – qui autorise le *« recours individuel »*, c'est-à-dire la possibilité pour un individu de saisir directement la juridiction européenne, seulement depuis 1981 –, les effets sont déjà visibles.

A titre d'exemple, Mᵐᵉ Delmas-Marty avance la loi de juillet 1991 sur les écoutes téléphoniques qui est intervenue après que la France eut été condamnée par deux fois dans ce genre d'affaire. Elle ajoute la notion d'*« adaptation spontanée »* de la législation sur la garde de vue (présence d'un avocat) et de la jurisprudence récente du Conseil d'État sur les arrêtés d'expulsion. En d'autres termes, les arrêts européens auraient un caractère préventif qui irait dans le sens d'une meilleure protection des libertés fondamentales.

MARCEL SCOTTO

Au tribunal des forces armées de Paris

Trois légionnaires condamnés pour assassinat lors d'une mission « non officielle » en Centrafrique

Le tribunal des forces armées de Paris a condamné, mercredi 11 mai, trois légionnaires qui comparaissaient pour l'assassinat d'un Centrafricain tué en 1988 lors d'une mission de recherche de braconniers en République centrafricaine. Deux officiers mis en cause ont été condamnés à trois et quatre ans de prison ferme par cette juridiction qui juge les militaires français dans les pays avec lesquels la France est liée par des traités de défense ou de coopération militaire.

Le capitaine Paul Serves, le lieutenant Dominique Cagé et le caporal-chef Patrick Daniels étaient mis en cause pour l'assassinat d'un braconnier sur lequel des légionnaires du 2ᵉ régiment étranger parachutiste (REP) avaient, le 14 avril 1988, en République centrafricaine, ouvert le feu (*le Monde* du 27 mai 1988). Ce jour-là, le Centrafricain Robert Kamara, dont le corps n'a jamais été retrouvé, avait été blessé par des légionnaires près d'une réserve de chasse présidentielle.

Le braconnier blessé avait été achevé par le caporal-chef Daniels, sur ordre du lieutenant Cagé, qui affirme avoir reçu pour consigne du capitaine Serves – ce dernier le conteste – *« de ne ramener personne »*. Les légionnaires participaient à une mission « non officielle » de recherche des braconniers tuant les éléphants pour trafiquer l'ivoire de leurs défenses. C'est à la demande du président centrafricain, M. Kolingba, que les membres des forces armées françaises, stationnées dans le pays en vertu d'accords de défense, participaient à la lutte contre le pillage organisé décimant les troupeaux d'éléphants.

Dans son réquisitoire, le commissaire du gouvernement, Dominique Gohon, avait considéré que le sous-officier Daniels, accusé d'assassinat, n'était qu'*« un exécutant pur et dur du bout de la chaîne »*. Il avait requis *« une peine symbolique »* à son encontre. S'agissant du lieutenant Cagé, accusé de complicité d'assassinat, M. Gohon avait demandé trois ans de prison, en expliquant qu'il faudrait *« qu'il sache qu'il a donné un ordre illégal »*, celui de tuer. Contre le capitaine Serves, lui aussi poursuivi pour complicité, le commissaire du gouvernement avait requis cinq ans de prison, en estimant que l'officier portait *« la plus grosse responsabilité »*. Les trois militaires méritent *« de très larges circonstances atténuantes »*, avait ajouté le magistrat, en raison du *« double contexte »* de la Légion, où l'on ne discute pas les ordres, et de la Centrafrique, *« une autre planète »*.

La politique militaire française en Centrafrique, qui *« consiste à surveiller les présidents, à les porter au pouvoir et à les détrôner »*, avait auparavant été critiquée par Mᵉ Dominique Bouder, l'un des avocats de la défense. Les trois légionnaires n'ont fait qu'*« obéir à des ordres »*, avait-il ajouté, en soulignant les *« dysfonctionnements »* d'une politique appliquée à *« des militaires carrés »*. Le général Michel Guignon, actuel gouverneur militaire de Paris et lui-même ancien officier de la Légion, avait témoigné, lui, en comparant *« un légionnaire »* à *« une machine de guerre* [qui] *exécute ce qu'on lui dit sans se poser de questions »*.

Le tribunal a condamné le capitaine Serves à quatre années de prison, dont une avec sursis. Le lieutenant Cagé s'est vu infliger une peine de trois ans d'emprisonnement, dont un avec sursis. Le caporal-chef Daniels a été condamné à un an de prison avec sursis. La condamnation pénale des militaires, qui peuvent se pourvoir en cassation, entraîne la perte de leur grade.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

«La condition animale en France»

Les «écœurements» de Brigitte Bardot

Ouvrant une conférence de presse, réunie lundi 9 mai à Paris par Brigitte Bardot sur le thème général de *«la condition animale en France»*, Allain Bougrain-Dubourg a choisi d'emblée d'évoquer les assassinats en Algérie, la guerre en Bosnie, les massacres au Rwanda. Le président de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) souhaitait ainsi couper court à l'objection selon laquelle il y avait peut-être mieux à faire, actuellement, que de se préoccuper de problèmes de basse-cour. Pourquoi ne pas s'inquiéter *«aussi»*, a-t-il souligné, de la souffrance animale?

Entourée d'une dizaine d'intervenants, dont le professeur Théodore Monod et Jacqueline Faucher, présidente de la SPA (Société protectrice des animaux), Brigitte Bardot pouvait alors exprimer *«écœurement, lassitude et révolte»* face à certaines pratiques *«barbares»*, comme la vivisection, qui ont toujours cours en France, bien que *«depuis 1973, je consacre ma vie, mon énergie, ma célébrité et ma fortune à une cause indispensable»*. *«Depuis vingt et un ans,* a-t-elle poursuivi, *j'ai couru le monde et les ministères (...), je n'ai rien obtenu, sinon quelques miettes.»*

Selon elle, elle n'est pas plus écoutée par l'actuelle majorité (*«sauf par M. Chirac»*), qui est pourtant sa *«famille politique»*, qu'elle ne l'a été par M. Mitterrand lorsqu'elle lui a soumis, en octobre 1984, *«trente mesures urgentes pour une élémentaire amélioration de la condition animale en France»*. La présidente de la fondation qui porte son nom s'est déclarée prête, par exemple, à *«échanger (sa) Légion d'honneur contre l'abolition des chasses présidentielles»*.

Brigitte Bardot a bien été reçue, à l'automne dernier, par Jean Puech sur les *«scandaleuses conditions»* du transport des animaux de boucherie, mais, lui aurait répondu le ministre de l'agriculture, *«de toute façon, ils vont à l'abattoir»*. De même, lors de son entretien, à la même époque, avec Michel Barnier sur l'application de l'interdiction de chasser les oiseaux migrateurs après le 31 janvier, le ministre de l'environnement aurait eu cette phrase : *«Vous voulez que je me suicide en début de carrière?»* Quant au ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, il n'a *«même pas répondu»* à sa demande de réglementer le sacrifice du mouton, lors de la fête de l'Aïd el Kébir. Un rite, a souligné Leila el Fourgi, *«musulmane pratiquante»*, vétérinaire et présidente de la SPA de Tunisie, que *«rien dans le Coran n'impose»*.

Les intervenants ont dénoncé pêle-mêle les élevages en batterie, les corridas, le commerce de la faune sauvage, et, surtout, les expérimentations animales. Sur ce dernier sujet, François d'Harcourt, député UDF du Calvados, a annoncé qu'une nouvelle proposition de loi, signée par près de cent cinquante parlementaires, dont Valéry Giscard d'Estaing, venait d'être déposée à l'Assemblée nationale. Ce texte, qui a peu de chances d'être inscrit à l'ordre du jour de la session de printemps, vise à *«créer une commission nationale des méthodes substitutives à l'expérimentation animale»*.

M. C.

DÉFENSE

Selon les premiers éléments de l'enquête

La destruction de deux hélicoptères par des F-15 américains en Irak serait due à des erreurs humaines

Une série d'erreurs humaines seraient à l'origine du grave incident aérien – vingt-six tués, dont un colonel français – qui a abouti à la destruction en vol, par deux avions F-15, de deux hélicoptères UH-60 américains, le 14 avril, dans le nord de l'Irak (*le Monde* du 16 avril).

C'est la revue spécialisée *Aviation Week and Space Technology* qui donne l'information dans son dernier numéro, en relatant les premiers éléments de l'enquête aux Etats-Unis. Selon cet hebdomadaire, qui puise généralement ses informations aux meilleures sources du Pentagone, les équipages des F-15, des hélicoptères et de l'avion-radar AWACS impliqués ont commis une série de fautes qui pourraient conduire à des sanctions légales, selon un officiel de l'état-major interarmées cité.

Les pilotes des deux F-15, qui ont tiré des missiles sur les hélicoptères, sont critiquables pour avoir confondu les UH-60 américains avec des Hind irakiens de conception russe. Ils ne se sont pas suffisamment approchés de leurs «cibles» pour les identifier à vue et ils n'ont fait qu'un passage à proximité. L'un des pilotes de F-15, qui appartient à une unité américaine en Allemagne, avait déjà abattu un Hind, en février 1991, durant l'opération «Tempête du désert» en Irak.

Selon la revue, les pilotes des F-15, avant le tir, n'ont pas cherché à prendre contact, sur le réseau international de détresse et d'alerte, avec les équipages des hélicoptères, et le fait qu'ils n'étaient pas obligés de le faire, en vertu de leurs règles d'engagement de tir au-dessus de l'Irak, n'est pas jugé comme une raison suffisante pour s'en être abstenus.

L'équipage de l'avion-radar AWACS, en surveillance au même moment, a lui aussi commis une faute en donnant l'autorisation de tir sur la seule base que les F-15 avaient effectué une identification préalable à vue. Selon l'état-major américain, la procédure qui se fie à une seule identification est, dans de nombreuses circonstances, la cause de 30 % des erreurs déjà constatées dans le passé. *Aviation Week and Space Technology* ajoute que, en janvier dernier, un AWACS avait autorisé deux avions de la marine américaine, en patrouille dans le sud de l'Irak, à tirer sur un avion de ligne soudanais. La bévue fut évitée parce que l'un des pilotes prit sur lui de se porter à la rencontre du vol en question pour vérification à vue.

Le système IFF débranché

L'enquête montre encore qu'il n'y a eu aucun contact direct et continu entre l'AWACS et les deux hélicoptères. Enfin, les pilotes des F-15 et l'équipage de l'avion-radar n'ont, à aucun instant, dialogué entre eux sur l'éventualité de la présence, dans les parages, de deux hélicoptères américains. Or, la veille, des réunions avaient été organisées pour sensibiliser tous les aviateurs américains impliqués dans le contrôle du ciel irakien à la présence d'hélicoptères UH-60 dans la zone pour l'acheminement des commissions de l'ONU.

En complément de cette chaîne d'erreurs, *Aviation Week and Space Technology* rapporte aussi que les pilotes des UH-60 ont, pour une raison indéterminée, débranché le système dit IFF (Identification Friend/foe), qui permet aux aéronefs alliés (avions et hélicoptères) de se reconnaître automatiquement en vol. L'état-major croit pouvoir avancer l'argumentation selon laquelle, les hélicoptères faisant des «sauts de puce» de dix minutes en dix minutes pour les besoins de la mission, les pilotes ont arrêté le système pour leur tranquillité d'esprit.

J. I.

Accord entre la France et les Etats baltes. – François Léotard a signé, mercredi 11 mai, un accord de coopération militaire avec les ministres de la défense de la Lettonie, de la Lituanie et de l'Estonie, réunis à Paris. Cet accord donne une assise juridique à une pratique qui a commencé il y a deux ans et qui porte sur de nombreux aspects, notamment le concept de défense et de sécurité, l'organisation des armées et leur logistique, l'administration et la gestion des personnels, le perfectionnement des cadres et les législations militaires.

REPÈRES

ARTISANS

Prison ferme pour un responsable de la CDCA

Le tribunal correctionnel de Périgueux (Dordogne) a condamné, mercredi 11 mai, Christian Poucet, secrétaire national de la Confédération de la défense des artisans et des commerçants (CDCA) à un an de prison, dont dix mois avec sursis et 10 000 francs d'amende pour *«menace de délit contre les personnes faite sous condition»*. Le 2 mars, une dizaine de jours après le saccage d'une étude d'huissiers, et des locaux de la Mutualité sociale agricole (MSA) à Périgueux, M. Poucet, trente-sept ans, avait pris la parole lors d'une manifestation de son mouvement, menaçant les huissiers, les responsables de caisses de retraite, les députés et le préfet de la Dordogne, en déclarant notamment : *«Nous irons jusqu'aux familles de ceux qui veulent nous agresser...»*

FOULARD ISLAMIQUE

L'exclusion de deux collégiennes confirmée à Nantua

Le tribunal administratif de Lyon a rejeté, mercredi 11 mai, la requête en annulation déposée par les parents de Fouzia et Fatima Aoukili, deux élèves de nationalité marocaine âgées de 13 et 11 ans, qui avaient été exclues, le 4 décembre 1993 par le conseil d'établissement du collège Xavier-Bichat de Nantua (Ain), parce qu'elles avaient refusé d'ôter leur foulard islamique durant les cours. Le tribunal a suivi les conclusions du commissaire du gouvernement lors de l'audience du mercredi 20 avril et confirmé les arrêtés du recteur d'académie entérinant leur exclusion définitive. Pour les magistrats, c'est le prosélytisme des jeunes filles et l'intransigeance de leur père qui ont porté atteinte aux principes de laïcité et de neutralité de l'enseignement public. – *(Corresp.)*

IMMIGRATION

Une Algérienne menacée par le FIS échappe à une reconduite forcée

Le tribunal administratif de Versailles a annulé, vendredi 6 mai, un arrêté de reconduite à la frontière pris par le préfet du Val-d'Oise à l'encontre d'une Algérienne de trente ans, Nacera Mezhoud, qui affirmait s'être réfugiée en France pour échapper à ses six frères, membres du FIS, qui l'avaient contrainte à cesser son activité professionnelle, à porter le voile et avaient tenté de la forcer à épouser un militant islamiste. Conformément à la demande de son avocat, Me Jean-Louis Royer, le tribunal a estimé que le retour en Algérie de Mme Mezhoud comportait *«des risques sérieux au regard de son intégrité physique et morale»* et que le préfet avait commis une *«erreur manifeste d'appréciation»*.

JUDAÏSME

Les responsables de la communauté souhaitent une meilleure concertation

A l'initiative de Moïse Cohen, président du consistoire israélite de Paris, une rencontre exceptionnelle a eu lieu, lundi 9 mai, entre les grands rabbins de France et de Paris, Joseph Sitruk et Alain Goldmann, les responsables du Consistoire central, du CRIF, du Fonds social juif unifié et de l'Agence juive. L'objectif était d'examiner les conditions d'une meilleure *«concertation»*, après la *«cacophonie»* qui avait suivi par exemple l'appel de M. Sitruk à ne pas voter aux cantonales, le 27 mars dernier, jour de Pessah. Suite à des incidents récents, l'interdiction de toute manifestation politique à l'intérieur d'une synagogue a été rappelée. Le Consistoire de Paris a enfin refusé de se prononcer sur l'élection au grand rabbinat de France qui devrait opposer le grand rabbin Joseph Sitruk au rabbin Gilles Bernheim (*le Monde* du 2 mai).

ÉDUCATION

En l'absence d'une directive précise du ministère

L'organisation de la concertation sur l'avenir de l'école reste mal définie

La concertation sur les cent cinquante-cinq propositions du «nouveau contrat pour l'école», annoncées, lundi 9 mai, par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, semble soulever des difficultés d'organisation dans les établissements. Elles portent sur la participation des parents et l'accueil des élèves.

Aux cent cinquante-cinq propositions présentées lundi 9 mai par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale (*le Monde* des 10 et 11 mai), les parents d'élèves et les enseignants seront peut-être tentés d'en ajouter la suivante : que la volonté du ministre soit clairement suivie d'effet. Prévu dans le cadre de la concertation sur le *«nouveau contrat pour l'école»*, le principe d'une demi-journée «banalisée», c'est-à-dire sans cours, avait été souhaité par M. Bayrou, afin que les partenaires du système éducatif puissent prendre connaissance de ses propositions et en débattent avant que des mesures ne soient prises définitivement le 27 mai. Mais comment débattre s'il faut en même temps garder les enfants à l'école?

Le syndicat des instituteurs de la Fédération syndicale unitaire, le SNUipp-FSU, avait obtenu l'assurance du ministre, à deux reprises, que les élèves ne seraient pas accueillis le jour de la concertation, fixée, pour le primaire, au vendredi 20 mai après-midi (1). Des parents avaient d'ailleurs appris que l'école de leurs enfants serait, en conséquence, fermée ce jour-là.

Dans l'attente d'une circulaire

Dans le même temps pourtant, le cabinet du ministre faisait savoir aux inspections académiques qu'il convenait de demander aux directeurs d'école la mise en place d'un dispositif d'accueil des élèves dont les parents seraient dans l'impossibilité de faire garder leurs enfants. Pour le SNUipp, il s'agit là d'*«un double discours»*, qui *«augure mal des conclusions de la journée du 27 mai»*. *«Comment engager une véritable concertation sans donner des moyens aux personnels d'apprécier les propositions ministérielles?»*, demande le syndicat.

Les enseignants ne sont pas les seuls insatisfaits. Les parents d'élèves s'interrogent sur leur participation à cette concertation. Le ministre a toujours déclaré qu'il convenait d'associer à cette démarche *l'ensemble* des partenaires éducatifs. Or, si la question de l'accueil semble avoir été intégrée dans les consignes des inspections académiques – à l'exception du Jura où l'accueil ne devrait pas être assuré dans les écoles de moins de cinq classes –, celle de la participation des parents n'est pas explicitement formulée. Qui est concerné par ces demi-journées «banalisées»? La Seine-et-Marne parle de *«l'ensemble des personnels des écoles publiques et privées sous contrat»*, les Pyrénées-Orientales de *«tous les personnels»*, l'Ille-et-Vilaine des seuls *«enseignants du premier degré»*, l'Yonne des *«équipes éducatives»*...

Devant une telle cacophonie, le ministère a finalement précisé, mercredi 11 mai, que les établissements seront partout ouverts à l'accueil des élèves, même si la concertation entraîne la suppression des cours prévus, que les parents, même non mandatés, sont *les bienvenus pour participer aux* discussions et que, dans les lycées, les élèves sont également associés au débat... Reste que bon nombre de directeurs d'école ne se fient qu'à la bonne parole institutionnelle et attendent donc toujours une circulaire précise à ce sujet.

J.-M. Dy

(1) Dans les collèges et les lycées, les demi-journées de concertation auront lieu, soit mercredi 18, le matin, soit jeudi 19, l'après-midi, au choix des académies afin de ne pas troubler l'organisation des premières épreuves du baccalauréat dans les matières facultatives.

EN BREF

CENTRE DE RÉTENTION : Manifestation contre une ouverture à Orléans. – Une centaine de personnes ont manifesté, mercredi 11 mai, à Orléans, à l'appel du collectif Egalité et de l'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI), pour protester contre l'ouverture d'un centre de rétention judiciaire. Edifié en bordure de l'enceinte du commissariat de police, le nouveau centre aux allures de blockhaus a une capacité d'une vingtaine de places. En vertu des lois Pasqua, les étrangers en situation irrégulière refusant de décliner leur identité peuvent y être retenus pendant trois mois. Quatre manifestants ont été appréhendés à la suite d'une bousculade avec les forces de police, puis relâchés dans la soirée.

FIS : annulation d'un arrêté assignant un sympathisant du Front islamique du salut dans le Jura. – Le tribunal administratif de Besançon a annulé, mercredi 11 mai, un arrêté d'assignation à résidence pris le 10 novembre par le préfet du Jura contre un sympathisant du FIS interpellé la veille lors d'une vaste opération de police dans les milieux islamistes. Le tribunal a jugé que le préfet n'était pas compétent pour prendre, le 10 novembre, un arrêté contre cet homme, qui ne devait arriver dans le Jura, en provenance des Yvelines, que le 11 novembre. Le préfet a annoncé sa décision de prendre un nouvel arrêté.

FOOTBALL : l'Inter de Milan remporte la Coupe de l'UEFA. – L'Inter de Milan a gagné, mercredi 11 mai, la Coupe de l'UEFA en battant Salzbourg au match retour (1-0). A l'aller, en Autriche, les Milanais – qui avaient déjà enlevé le trophée en 1991 – s'étaient imposés sur le même score. – *(AFP.)*

TRAFIC D'INFLUENCE : quatre gardiens de prison mis en examen. – Quatre gardiens de la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône) ont été mis en examen, mercredi 11 mai, pour trafic d'influence et placés sous contrôle judiciaire. Dénoncés par des collègues, ils sont soupçonnés d'avoir demandé des «enveloppes» aux détenus contre services rendus.

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée le mercredi 11 mai 1994, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

- **Cour de cassation**
  (Le Monde *du 12 mai.*)
- **Sécurité sociale**
  (Le Monde *du 12 mai.*)
- **Organisation du temps de travail dans la fonction publique**
  (Le Monde *du 12 mai.*)
- **Habitat**
  (Le Monde *du 12 mai.*)
- **Conventions internationales**

Le ministre délégué aux affaires européennes a présenté trois projets de loi autorisant l'approbation d'avenants aux conventions signées par la France avec l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Koweït en vue d'éviter les doubles impositions.

Ces trois avenants étendent à l'impôt sur la fortune le champ d'application des conventions.

Le ministre délégué aux affaires européennes a aussi présenté un projet de loi autorisant l'approbation de la convention signée le 8 novembre 1993 par la France et l'Afrique du Sud en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune.

Cette convention est très proche du modèle des conventions fiscales proposé par l'organisation de coopération et de développement économiques. Elle est la première à être conclue avec l'Afrique du Sud depuis longtemps.

- **La signature des contrats de plan entre l'Etat et les régions**

Le ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales a présenté une communication sur la signature des contrats de plan entre l'Etat et les régions.

La plupart des contrats de plan entre l'Etat et les régions pour la période 1994-1998 sont aujourd'hui signés ou sur le point de l'être.

1. – Les conditions de leur préparation marquent une rupture par rapport aux précédents contrats, sur des points essentiels.

Les principes de la déconcentration et de la décentralisation ont été mis en œuvre.

Les préfets de région et les présidents de conseil régional ont *défini leurs priorités avant d'engager la négociation des contrats.* Le premier ministre leur a fixé *un mandat de négociation tenant* largement compte de ces priorités. Ceux-ci ont bénéficié d'une réelle autonomie dans leurs discussions avec les régions. La concertation s'est étendue aux départements et aux villes.

Dans leur contenu, les contrats sont plus sélectifs que par le passé. Les financements croisés ont été réduits.

2. – Les contrats de plan traduisent les orientations communes de l'Etat et des régions en matière d'aménagement du territoire.

Compte tenu de la priorité donnée par le gouvernement à l'aménagement du territoire, les crédits d'Etat prévus par les contrats de plan augmentent de 32 % par rapport aux contrats précédents. Les crédits ont même doublé pour les régions d'outre-mer.

Les crédits des contrats de plan, ajoutés à ceux des contrats de ville, s'élèvent ainsi à près de 85 milliards de francs. Les actions prévues porteront au total, avec la participation des régions et des autres collectivités locales, et avec les crédits des fonds structurels européens, sur des dépenses de l'ordre de 250 milliards de francs en cinq ans.

3. – Pour mieux manifester la solidarité nationale envers les régions les moins prospères, la répartition des dotations de l'Etat a été sensiblement modulée entre les régions.

Pour la première fois, un contrat de plan interrégional, entre l'Etat et les régions formant le Bassin parisien, sera conclu.

FESTIVAL DE CANNES

Un entretien avec le président du jury

Pour la joie de voir des films

Comédien, metteur en scène, Clint Eastwood est le président du jury du 47e Festival de Cannes qui s'ouvre le 12 mai.

« Un interlude extrêmement bienvenu dans ma vie personnelle et professionnelle. » C'est ainsi que, dans un sourire, Clint Eastwood définit son tour de garde à la tête du jury du Festival de Cannes 1994. Le carnet de bal de « Monsieur le Président » est effectivement bien rempli : il produit *The Stars Fell on Henrietta*, de James Keach, avec Robert Duvall et Aidan Quinn, actuellement en tournage au Texas ; il prépare *Bridges of Madison County* que devait réaliser Steven Spielberg (il est aujourd'hui question de Mike Newell), dont le personnage principal est une sorte de hippie, *« un esprit libre, et solitaire ». « Je lui ai ressemblé à certaines époques de ma vie; moi aussi j'ai pris le volant de ma camionnette et suis parti à l'aventure. »*

Enfin, adepte fanatique du golf, il met en chantier *Golf in the Kingdom*, qu'il tournera en Ecosse. *« C'est un film que je mettrai en scène et dans lequel je ne paraîtrai pas. L'autre, j'y serai acteur mais ne mettrai pas en scène, ce qui semble être le schéma de ma carrière depuis quelques années. »* Le héros en est un homme qui part pour l'Inde trouver une réponse à ses problèmes. Traversant l'Ecosse, il découvre le golf, en tombe amoureux, rencontre un personnage presque mythique qui lui apprendra, outre ce sport, à mieux se connaître. Le rôle serait tenu par Sean Connery: *« On en discute. Ça l'intéresse. Pour l'instant, je travaille au scénario. »*

C'est la quatrième visite que Clint Eastwood rend à Cannes. S'il n'y vient pour la première fois qu'en 1985, avec *Pale Rider*, il aura déjà vécu en Europe, y tournant entre autres la série des westerns-spaghetti de Sergio Leone, qui lui vaudra sa (première) célébrité – et sa première image : l'Homme qui n'avait pas de nom. Devenu superstar avec *Dirty Harry* – que Robert Mitchum et Frank Sinatra avaient refusé –, le personnage de macho solitaire lui colle à la peau, mais Eastwood se moque des carcans : il travaille, passe à la mise en scène, diversifie les sujets et les rôles, modifie, calmement, son image de l'intérieur.

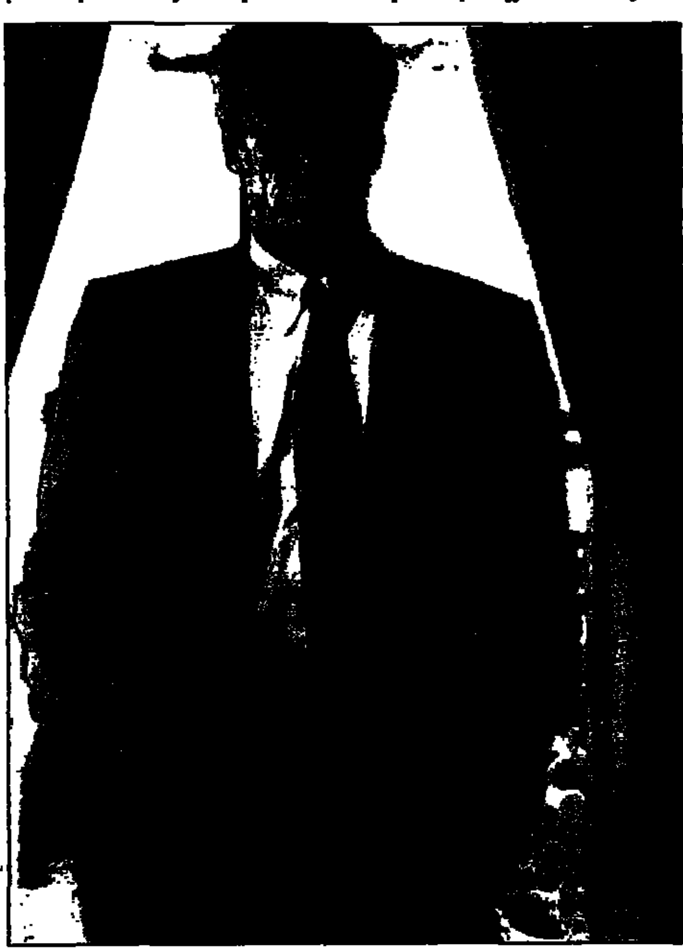
Les Européens détectent vite l'auteur à part entière : biographie filmée de Charlie Parker, *Bird* sera couronné à Cannes, cinq ans avant que l'Amérique ne lui décerne de multiples Oscars pour *l'Implacable*. Entre-temps, elle aura découvert en Eastwood un homme assez fort pour se montrer vulnérable ; un homme qui pratique un humour tranquille frôlant l'autodérision – remplaçant au pied levé un présentateur aux Oscars, ne lance-t-il pas : *« Et ils demandent un discours à un homme qui n'a pas prononcé douze mots dans ses douze derniers films ! »* Un homme de parole : le contrat qui le lie depuis près de vingt ans à la Warner fut scellé d'une simple poignée de main. Un homme, enfin, éminemment pratique : *« You just do it* (Vous faites, c'est tout) », dit-il souvent sur ses tournages. C'est dans cet esprit qu'il aborde sa tâche de président de jury.

« Tous les genres de films ont droit de cité »

Avantage : *« N'y présentant pas de film, je n'ai pas trente interviews à faire dans une journée. »* Inconvénient : *« Pas de golf ! A deux ou trois films par jour... »* Ça ne fait jamais que sept heures occupées sur vingt-quatre. *« Mais nous sommes en France, les déjeuners durent trois heures, les dîners aussi. Vous portez votre dévotion à la gastronomie à un très haut niveau ! »*

Réticence, donc hésitation envers la notion même de compétition. *« J'ai toujours eu le sentiment que ma carrière se déroulait de manière plaisante, avec ses hauts et ses bas, mais n'ai jamais prêté grande attention aux récompenses. J'ai eu la chance d'en recevoir quelques-unes ; j'ai aussi découvert que les meilleurs films d'un auteur étaient ceux, parfois, qui attiraient le moins l'attention – et qu'on pouvait faire plus de vagues en n'obtenant pas de prix. »*

On peut cependant se laisser avoir, reconnaît-il. Lorsqu'en 1992 *l'Implacable* se vit décerner divers prix de la critique, le bruit courut qu'il pourrait remporter l'Oscar. *« Même si on se dit* « peu importe », *insensiblement on se laisse avaler... Or un prix n'est qu'un moment dans le temps, simple affaire de conjoncture : tout tombe en place cette année-là... Je ne suis pas blasé, ni totalement contre, à la manière d'un George C. Scott, qui refuse de concourir et ne se présente même pas. J'admire cependant qu'on en soit capable. Composer le palmarès ne sera donc pas l'aspect favori de mon activité de juré. »*



THIERRY ARDITTI POUR LE MONDE / LE STUDIO CANAL PLUS

CLINT EASTWOOD **Pour la quatrième fois, le paladin solitaire se retrouve sur la Croisette. Il sera cette fois très entouré puisqu'il préside le jury, lui que les récompenses décernées à certains de ses films n'ont guère impressionné.**

L'un des attraits essentiels est, pour Clint Eastwood, la découverte, ou la redécouverte, de cinématographies, de cultures étrangères. *« Je me souviens, encore enfant, du choc que m'ont procuré* Riz amer *et Silvana Mangano avec qui j'ai travaillé par la suite. Si je n'avais été un aficionado des films étrangers, je n'aurais probablement pas connu le* Yojimbo *de Kurosawa, je n'aurais pas pleinement apprécié la transposition qu'en faisait Sergio Leone et donc pas fait* Pour une poignée de dollars. *Tous les genres de films ont droit de cité. L'image la plus banale peut avoir un sens. On me citait récemment un exemple : une bouteille de vin sur une table dans un café. Pour vous et moi, ça paraît parfaitement normal. Si le film se place dans le contexte d'une culture où l'alcool est interdit, cela peut constituer, de la part du cinéaste, une affirmation courageuse, une mise en cause, peut-être, des règles de sa société. »*

Ne pas glorifier la violence

D'*Implacable* en *Monde parfait*, les films d'Eastwood semblent déterminés à ne pas glorifier la violence. *« C'est une chose laide, horrible, qui affecte et ronge l'âme. »* Certains des films présentés cette année à Cannes décriront diverses formes de violence, dans les gestes, les attitudes, les mentalités. *« J'essaierai de recevoir ces films tels qu'ils se présentent, les messages qu'ils véhiculent. Que j'exprime une opinion dans un de mes films ne signifie pas que tout le monde doive la partager. »*

Récemment, le gouvernement américain – le ministre de la justice, Janet Reno, en tête – s'en prenait à la violence sur les écrans. Les studios et les networks sont, depuis, en proie à la panique – du moins semblent-ils l'être. *« Toute cette affaire Janet Reno est d'une stupidité totale. Chaque fois qu'un membre du Congrès ou un sénateur cherche à attirer l'attention, il parle de violence à la télévision. Celle-ci constitue une cible de choix et la communauté hollywoodienne est toujours prompte au repli stratégique. La violence dans la société est bien plus profonde que les shows télévisés. Janet Reno prend le train en marche, avec probablement un certain sentiment de culpabilité quant à la manière dont elle a agi dans l'affaire de Waco, au Texas – le plus violent, peut-être, des shows télé. Mais, au-delà, il y a le fait que nous sommes devenus, dans ce domaine-là, une société trop permissive... Il y a eu récemment des sondages troublants portant sur l'affaire de ce gamin qui a été fouetté à Singapour pour avoir profané des monuments publics et privés. La majorité des Américains interrogés disaient :* « Si Singapour, grâce à des lois dures, maintient la propreté dans ses villes, bravo ! » *Il me paraît malvenu de la part de notre gouvernement de critiquer les lois d'autrui, si répressives soient-elles, quand il siège à Washington, capitale mondiale du meurtre. »*

Et si un film en compétition à Cannes se montre particulièrement violent? *« Ça ne me gêne pas du tout. J'ai tourné assez de scènes de violence dans ma carrière pour reconnaître celles qui sont efficaces de celles qui ne le sont pas. »* Comment définirait-il « une scène efficace » ? *« Celle qui dit ce qu'elle a à dire, dès lors qu'elle a quelque chose à dire. Une suite de carnages dépourvue de point de vue me paraît répugnant. »*

HENRI BÉHAR

MUSIQUES

PETER GRIMES à la Monnaie

Déchirante monstruosité

BRUXELLES

de notre envoyée spéciale

Martyriser de petits enfants est à nos yeux une monstruosité. La simple lecture de Dickens montre qu'il n'en était pas de même pendant la révolution industrielle en Angleterre. On achetait des apprentis dans les hospices, ils travaillaient dans les mines, on les maltraitait. Et cette société puritaine n'y voyait pas de mal.

Dans *Peter Grimes*, Benjamin Britten et son librettiste Montagu Slater s'emparent de ce « sujet de société ». Pourtant, leur préoccupation se révèle aussitôt à l'opposé. Elle concerne, au plus profond, le cœur de l'homme. Cet opéra – le premier qu'ait composé, à la fin de la guerre, le musicien anglais – est ainsi le plus déchirant plaidoyer pour l'humanité. Humanité souffrante, lors même qu'elle fait souffrir les petits enfants.

Le héros est un marin, brutal, frustre, secrètement idéaliste et d'une certaine façon ambitieux : déclassé d'emblée dans un petit village méthodiste dont la seule règle est de se conformer au moule. Peter Grimes bat l'orphelin qu'il a recueilli et l'expose au danger. Il ne sait pas répondre à l'amour que lui porte l'institutrice Ellen. Mais comme Wozzeck, il n'a pas la parole au sein de la société. Ecrasé de culpabilité (deux de ses apprentis sont morts dans des circonstances inexpliquées), il a des réflexes d'animal quand le village le traque, ses pensées sont troubles, monstrueuses peut-être. Et de ce monstre, Britten, comme Berg, parvient miraculeusement à faire l'être humain par excellence, homme de douleur, qui mérite compassion, respect et presque admiration.

Le *Peter Grimes* que vient de produire la Monnaie restera inoubliable. Dans un décor de grisaille, de brumes laiteuses, de rayures qui ressemblent à de la pluie, à des filets, ou peut-être à des cheveux, sur une scène inclinée, transformée à vue par de lourds panneaux mobiles – figuration abstraite d'une taverne, d'une église, de la cabane du marinier – se joue le drame universel de l'« Elephant Man ». Toute anecdote a été gommée par le décorateur et costumier, John Macfarlane, dans les lumières lunaires de Max Keller.

Les mouvements d'agressivité du chœur contre le héros et sa compagne ont la brutalité des volontés de lynchage dans *Johnny Guitare*. Tout est noir comme la mort, rouge comme la souffrance, avec un minuscule triangle vert dans lequel basculera le corps du petit apprenti. Willy Decker, après un *Wozzeck* à l'Opéra d'Amsterdam, signe là une mise en scène magistrale.

William Cochran, avec ses allures de Charles Laughton, est le Peter Grimes le plus compact, le plus maladroit, le plus déchirant que l'on puisse imaginer. La voix, elle-même, craque dans des aigus destinés à un ténor beaucoup plus léger (le rôle fut créé par le mince et aristocratique Peter Pears: quelle métamorphose!). Cochran, fabuleux jusque dans ses faiblesses vocales, fut un Siegfried poids lourd dans la *Tétralogie* bruxelloise. L'Ellen Orford de Susan Chilcott est une révélation totale. La jeune *soprano, plus « british » et plus* « classe » qu'Emma Thomson, chante son amour désarmé avec une droiture vocale qui semble refléter son âme. Les chœurs, présents presque sans arrêt, restent, préparés par Catherine Alligon, l'un des atouts maîtres de la Monnaie. Naguère décevant dans *la Traviata* au Châtelet, Antonio Pappano (1), au pupitre de l'orchestre maison, fait surgir toute la sève, toutes les odeurs marines, *toute* la ferveur de cette partition d'apparence si simple, où tout est chaleureux.

ANNE REY

(1) On retrouvera le jeune directeur musical de l'Opéra bruxellois dans la reprise de *la Traviata*, mise en scène par Karl-Ernst et Ursel Herremann, avec Elzbieta Szmytka, du 8 au 29 juin, à 20 heures, le 26 à 15 heures. Théâtre de la Monnaie, tél. : (19) 32-2-218-12-11. Deuxième série de représentations : du 28 août au 7 septembre.

DREYFUS-DIE AFFÄRE au Deutsche Oper

Une histoire européenne

BERLIN

de notre correspondant

En ombre chinoise, une scène de famille : le capitaine Dreyfus serre dans ses bras sa femme Lucie et ses deux enfants en habit de marin. Les costumes sont noirs, noirs comme la foule qui jaillit brusquement à travers le fragile décor de papier servant de rempart illusoire à cette intimité fugitive. Noir comme l'antisémitisme que dénonce le dernier opéra monté par le Deutsche Oper de Berlin ouest, *Dreyfus-Die Affäre (Dreyfus-l'Affaire)*. Imaginé par le Britannique George R. Whyte et mis en musique par le compositeur suisse Jost Meier, ce spectacle, dont la première a eu lieu dimanche 8 mai à Berlin, coïncide avec le centième anniversaire de cet épisode douloureux de notre histoire.

Le spectateur est prévenu d'emblée. Personne n'est à l'abri nulle part, quand l'injustice et la bêtise se conjuguent pour enflammer les foules. L'Allemagne de ces dernières années en sait quelque chose. Monter l'affaire Dreyfus sur une scène allemande n'était d'ailleurs pas sans risque pour l'intendant, Götz Friedrich, et le metteur en scène, Torsten Fischer. N'était-ce pas les forcer à regarder dans leur propre cour, quand les néonazis de tout poil chassent les immigrés dans les villes allemandes, après qu'une synagogue eut brûlé, pour la première fois depuis la guerre, à Lübeck ? Ce risque, Torsten Fischer, jeune régisseur de trente-cinq ans, qui signe là sa deuxième production lyrique, ne l'ignorait pas. *« Nous avons situé l'ouvrage dans un cadre qui ne permette pas de dire que les Allemands rejettent le problème de l'antisémitisme sur la France »*, explique-t-il dans le programme du spectacle. Il s'agit d'un thème universel, d'un destin certes personnel, mais qui *« peut devenir celui de chacun de nous »*. Thème de l'ostracisme, de *« l'exclusion de ceux qui ne pensent pas, ne vivent pas pareil »*.

« Les Français n'ont pas à rougir de cet opéra, souligne Götz Friedrich. *Il est très impressionnant que Dreyfus ait fini au bout du compte par être réhabilité, avec tous ses droits. »* On ne peut cependant nier que l'affaire Dreyfus a inauguré un chapitre de l'histoire européenne qui devait aboutir aux camps de la mort nazis, en passant par Drancy.

« L'élargissement de la thématique de l'opéra »

L'action commence sur la dégradation de Dreyfus par ses camarades officiers, sur l'hystérie de la foule dressée contre *« le juif »*. Les personnages sont noirs, la scène est noire. Le jaune infamant de l'étoile juive se répand peu à peu sur le décor, sur la croix des cimetières. Au Moulin-Rouge, la maîtresse du commandant Esterhazy, le vrai traître, entretient la folie collective par des chansons obscènes. Elle est vêtue de rouge comme la folie, comme le sang. Le premier acte s'achève sur le complot des militaires pour étouffer la vérité. Le deuxième et dernier acte se clôt, quant à lui, sur la nouvelle condamnation de Dreyfus à Rennes, malgré les preuves qui s'accumulent, malgré le « J'accuse » de Zola. En France, la réhabilitation de Dreyfus a finalement donné raison à la justice. Mais la tragédie demeure. En Allemagne, des millions de Dreyfus ont trouvé la mort.

George Whyte a consacré huit années de recherche à l'affaire Dreyfus. Originaire de Budapest, il a trouvé refuge à Londres en 1939 avec sa famille, pour échapper aux nazis. L'affaire Dreyfus, l'Holocauste, font partie de sa vie. A trois ans, il savait qui était Dreyfus. Malgré la célébration en France du centième anniversaire de l'affaire, il n'a jamais pu se départir du soupçon que les Français n'ont jamais totalement réglé le cas Dreyfus, qu'ils n'aiment pas beaucoup que d'autres viennent fouiller dans ce passé. C'est en 1989 qu'il propose l'idée de l'opéra au Deutsche Oper. La chute du mur, les événements européens qui ont suivi, donnent au sujet une actualité nouvelle. *« L'élargissement de la thématique de l'opéra appartient aussi à l'évolution du genre »*, estime Götz Friedrich, qui renvoie à plusieurs autres spectacles montés ces dernières années. Comme *le Château de Kafka*, d'Aribert Reiner, ou l'*Œdipe de Wolfgang Rihm. L'Opéra de Bonn n'annonce-t-il pas un opéra sur Gorbatchev pour le mois de juin?*

HENRI DE BRESSON

▶ *Dreyfus-Die Affäre*, prochaines représentations les 17, 25, 27 mai et le 3 juin, Deutsche Oper de Berlin, tél. : (19) 49-30-34-381.

▶ *Gorbatschow Oswestry*, texte de Thomas Körner, musique de Franz Hummel, mise en scène d'Adolf Dresen, les 6, 7, 8, 9, 10 et 11 juin, Opéra de Bonn, tél. : (19) 228-69-64-61.

ARTS

Les ventes de printemps de Sotheby's et Christie's

Le marché de la peinture rechute

Après l'embellie de l'automne dernier, le marché de la peinture moderne et impressionniste rechute ce printemps. Les ventes qui se succèdent depuis le début du mois de mai chez Sotheby's et Christie's, à New-York, se déroulent dans des conditions très difficiles. Mardi 10 mai, Christie's n'a vendu que la moitié des tableaux proposés, ce qui ne s'était pas vu depuis 1981. Ses recettes n'ont atteint, mardi, que 51 millions de dollars, alors qu'elle en attendait entre 89 et 119 millions.

NEW-YORK

de notre correspondant

Christopher Burge, le président de Christie's USA, avait bien du mal à cacher ses regrets, mardi 10 mai, après les enchères qu'il avait animées pour quelque 76 peintures modernes et impressionnistes. Certes, le Vlaminck *Paysage de banlieue* (1905-1906) a atteint 6,8 millions de dollars (1), *« presque un record pour l'artiste »*, selon M. Burge. Un Picasso cubiste, *Violon, bouteille et verre* (1913), est parti pour 6,3 millions de dollars. Un autre Picasso, *Femme couchée à la mèche blonde* (1932), a été emporté pour 4,6 millions. Globalement, Christopher Burge a néanmoins reconnu *« sa déception »*. A l'instar des ventes des derniers jours, chez Christie's comme chez Sotheby's, les enchères de mardi 10 mai ont été très mauvaises. Il y avait pourtant des toiles importantes de Renoir, Monet, Picasso, Chagall, Léger, Matisse, etc.

Les ventes de l'automne 1993 avaient laissé croire à une reprise du marché de l'art moderne et impressionniste. Celles de ce printemps montrent que certains se sont peut-être réjouis un peu trop tôt. Il y a bien sûr toujours des œuvres qui partent à des prix élevés. Ce fut le cas lors de la vente de Sotheby's, le 4 mai. L'un des anciens dirigeants de la CIA, Gates Lloyd, a ainsi réussi à vendre, à cette occasion, une sculpture de Calder datant de 1944 à plus d' 1 million de dollars. Un Gorky a atteint 3,5 millions. Une sculpture de David Smith a dépassé les 4,1 millions.

Mais de nombreux artistes restent en dessous des sommets qu'ils avaient atteints à la fin des années 80. Un tableau de Francis Bacon datant de 1953 *(Etude sur un visage dans une chambre)* avait été coté, chez Sotheby's, 2 millions de dollars en novembre 1989. Remis sur le marché chez Christie's mardi 3 mai, il n'a pas été vendu : les enchères se sont arrêtées à 700 000 dollars. Un nombre exceptionnel de tableaux n'ont pas trouvé d'acheteur. Mercredi 4 mai, c'était une œuvre du peintre américain Jasper Johns qui restait sur le tapis. Le vendeur en attendait entre 7,5 et 8 millions de dollars. Il a refusé de céder *Highway* (1959), un tableau considéré comme l'une des œuvres majeures de Johns, à 7,1 millions de dollars, l'offre proposée. Une œuvre de Jackson Pollock de 1949 subissait le même sort, les enchères s'arrêtant à 1,76 million de dollars, en dessous de la fourchette retenue par le vendeur (2 à 3 millions de dollars).

Des Japonais moins présents

Les enchères de ce printemps ont ainsi été marquées par un niveau exceptionnellement élevé de tableaux non vendus. Chez Christie's, on estime que ce phénomène s'explique notamment par la trop grande gourmandise des vendeurs. *« Après le redressement de l'automne dernier, certains collectionneurs ont mis sur le marché des tableaux pour lesquels ils se sont fixé des objectifs peut-être trop élevés »*, explique Diane Upright, de Christie's. Mardi 10 mai, 38 seulement des 76 tableaux mis aux enchères ont été vendus. Une piètre performance, puisqu'il faut, selon Christopher Burge, remonter à 1981 pour trouver un aussi mauvais résultat. Les recettes globales ont en outre été systématiquement bien inférieures aux estimations initiales.

« Peut-être avons-nous souffert de la conjoncture financière actuelle », commentait mardi soir le patron de Christie's USA. La baisse récente de la Bourse, notamment, a, semble-t-il, affecté le marché des œuvres les plus chères. Les Américains les plus riches sont effectivement sans doute rendus plus prudents dans leurs achats, compte tenu à la fois de l'alourdissement de la fiscalité, du renchérissement du loyer de l'argent et de la crise des marchés financiers. M. Burge a aussi relevé que les Japonais étaient beaucoup moins présents aujourd'hui qu'hier parmi les acheteurs, et que les Européens semblaient encore peu actifs.

ERIK IZRAELEWICZ

(1) Un dollar = 5,8 francs.

Œuvres et objets saisis en douane

La sagacité des gabelous

Comme presque tous les ans, le ministre du budget a offert au ministre de *la culture* la manne raflée aux frontières : des objets d'art qui quittaient subrepticement le territoire.

Le crime ne paie pas, mais il rapporte parfois. Mercredi 11 mai, Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a remis à Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, 206 œuvres et objets d'art saisis par la douane. En omettant de déclarer les œuvres voyageuses, propriétaires distraits ou indélicats, contrebandiers et autres passeurs de frontières s'exposent, entre autres ennuis, à la confiscation pure et simple du corps du délit.

L'ouverture du marché européen ne dispense pas d'obtenir une autorisation administrative pour exporter les biens culturels. En cas de non-respect, les gabelous sévissent, et les musées de France bénéficient de cette manne inespérée. Plus de deux mille œuvres, ces quatre dernières années : on frémit à la pensée de ce qui peut passer au travers des mailles du filet. Ainsi ce tableau de Béraud, que l'attaché douanier à Washington est allé chercher jusque dans les réserves de Sotheby's, à New-York, la veille de sa mise en vente. Ou ce Maurice Denis qui s'apprêtait à décoller du Bourget dans un avion privé. Tous deux iront au Musée d'Orsay. Le Musée de l'homme conservera désormais les quatre vases andins confisqués à un automobiliste franchissant la frontière suisse. La Bibliothèque nationale, les lithographies de Masson et d'Utrillo découvertes dans le train Paris-Berne. A elle aussi, les quatre-vingt-onze cylindres de cire fabriqués entre 1903 et 1910 pour les parlophones de la marque Pathé. Du moins s'ils ont survécu à la chaleur torride qui régnait dans les salons du ministère, rue de Valois.

Mais c'est le Musée national d'art moderne qui se taille la part du lion, avec un plâtre d'Arp *et* un ensemble exceptionnel de quatre-vingt-cinq dessins de sa collection personnelle. Kandinsky, Max Jacob, un très rare *Viking eggeling*, Schwitters, Ernst, Richter, et de superbes Raoul Hausmann, la prise est bonne. Elle montre aussi les limites de l'étanchéité de nos frontières, surtout pour ce qui concerne l'art moderne : le 5 août 1988, un camion transporte de la Fondation Arp à Meudon vers la Fondation Arp en Allemagne plus de 180 plâtres du sculpteur, dûment déclarés comme des études de peu d'intérêt. Les agents sont de braves gens et laissent passer les œuvres, qui, si elles sont belles, ne ressemblent en effet guère à ce qu'on imagine être de la sculpture lorsqu'on a pour seule référence le monument aux morts de Sarrebruck. Mais la loi est la loi, et trois portefeuilles de dessins, non inscrits dans les listes, seront saisis. A les voir aujourd'hui, on a soudain envie d'embrasser un douanier.

Une récupération au compte-gouttes

Deuxième épisode, en 1989. Un objet déclaré comme *« ouvrage de plâtre de valeur réduite »* repasse la frontière dans l'autre sens, en fait pour être fondu en bronze en France. Les gabelous, pris d'un doute, ont mis la main sur *l'Human Lunar Spectral*, qui va devenir l'un des fleurons du Centre Georges-Pompidou. Le cas est exemplaire à plus d'un titre. Mais surtout, il soulève un certain nombre de questions : la Fondation Arp fut créée pour régler les problèmes fiscaux de la veuve de l'artiste. Un collectionneur allemand a payé sa dette, mais pas sans contreparties. Depuis, l'atelier de Meudon se désertifie à mesure que la fondation de M. Vasmuth, à Rolandseck, près de Bonn, se remplit. Certains représentants du ministère de la culture au conseil d'administration de la Fondation de Meudon ont bien proposé des solutions, mais ils semblent n'avoir pas été entendus. L'Etat récupère donc d'un côté, mais au compte-gouttes et grâce à la sagacité des gabelous, ce qu'il a laissé partir de l'autre.

HARRY BELLET

THÉÂTRE

DOSSIER 0 aux Festivals de Bruxelles et de Maubeuge

Le paradoxe de la pomme

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Nous étions trois dans la voiture qui nous menait, lundi dernier, de Maubeuge à Bruxelles. Au volant, Didier Fusillier, directeur du Manège, centre culturel transfrontalier de cette petite ville du Nord située à quelques kilomètres de la frontière belge, organisateur d'un Festival international qui réunit, chaque année, quelques-uns des meilleurs artistes du monde entier. A ses côtés, Barbara Glauning, directrice (allemande) de la tournée de *l'Orestie*, d'Eschyle, dans la mise en scène de Peter Stein, héraut du théâtre européen, polyglotte itinérant, présentée la veille à Maubeuge en première française par une troupe moscovite (1).

Barbara se souvenait, dans un français baroque, des difficultés des répétitions de *l'Orestie*, l'automne dernier, dans un Moscou au bord de la guerre civile. Elle s'essayait aussi à dresser un portrait de Stein, multipliant les anecdotes. Comme celle-ci, en substance : Si les acteurs de la troupe sont des ogres insatiables, Stein, lui, par ailleurs difficile, surtout quand il entre dans une de ses colères effrayantes, ne se nourrissait, pendant le travail, que de pommes. Et l'on imaginait assez bien le petit homme, sec comme une *trique*, au pied d'un sommet du répertoire, à la tête d'une troupe de vingt-neuf acteurs et de quarante assistants et techniciens, retranché quelque part dans Moscou frappée de pénurie, dévorant avidement des fruits...

De pommes, il allait être question un peu plus tard, dans la petite salle du Théâtre 140 de Bruxelles, quand trois acteurs chinois en fureur jetteraient à un ventilateur affamé quelques goldens, aussitôt broyées. Une destruction en forme de symbole, pied de nez d'une jeune troupe pékinoise inconnue à l'un des maîtres européens de la mise en scène. Tandis que Stein peaufinait ici un monument, extrêmement sophistiqué, à la gloire du théâtre classique, eux, là-bas, inventaient un théâtre neuf, un spectacle intitulé *Dossier 0* : une heure et trente minutes difficiles à oublier.

Dossier 0 est le nom d'un texte écrit, en 1992, par le poète Yu Chien. C'est un récit autobiographique en trois parties : *la Naissance, la Croissance, l'Amour*, trois étapes de la vie de ce jeune auteur de trente ans. Ce poème, coupant comme un rasoir, presque clinique, nous est restitué par un magnétophone ; il est illustré, dans sa première partie, par un film, clinique lui aussi *mais* au sens propre, celui de l'opération à cœur ouvert d'un nouveau-né projeté sur le plafond du théâtre, à l'arrière des gradins... Sur le *plateau*, le magnétophone, vieille guimbarde des années 50, est actionné par une jeune femme muette, sévère, à la démarche militaire. Le poème (dont on peut écouter la traduction simultanée au moyen d'un écouteur) décrit froidement la vie d'un Chinois d'aujourd'hui, une parmi des millions, qui commence et s'achève par la constitution d'un « dossier » à destination des tiroirs de l'administration communiste. Au point, nous dit Yu Chien, qu'un jeune Chinois ne sait plus très bien s'il vit pour accomplir un destin ou pour remplir – le moins possible – ce dossier qui lui tient lieu d'identité.

Vérités universelles

Ce poème convainc d'autant plus qu'il est doublé sur le plateau par un récit, autobiographique lui aussi, d'un jeune documentariste installé aujourd'hui à Pékin, Wu Wenguang, trente ans, curieux binoclard à barbiche. Lui est le fils d'un pilote émérite des armées nationalistes du Kouomintang qui a eu maille à partir avec le régime au moment de la révolution culturelle. Jamais le fils n'a pu supporter les silences du père, son acceptation docile d'un sort insupportable. Il dit ses souvenirs d'enfant qui n'avait jamais rien à raconter à ses camarades de classe, souvenirs d'un fils qui a assisté à l'humiliation de son père lors des séances d'autocritique. De ce père, Wu a hérité d'un « dossier » lourd d'antécédents qui sont autant de handicaps. Le dossier dit qu'il est employé, qu'il doit travailler dans une ferme collective, qu'il ne peut être amoureux d'une jeune fille partie pour les Etats-Unis, qu'il est un homme cruel.

A ce moment du spectacle, le plateau est hérissé de barres rouillées, soudées par six sur des socles par un « ouvrier » à mesure que le double récit avance. Surgie de nulle part, la jeune fille entrevue au début, armée de cageots de pommes et de tomates, pique à chaque extrémité de ces barres un fruit ou un légume. C'est le moment aussi où ces trois « personnages » paraissent pour la première fois évoluer ensemble. Tandis que la voix du poète se perd dans les bobines du magnétophone, ils se saisissent des pommes et les lancent *en* criant dans un énorme ventilateur. Elles explosent comme autant de protestations, ultime assaut de combattants de la liberté.

Dossier 0 est un spectacle enthousiasmant. Parce qu'il met en jeu des vies d'hommes, parce qu'il *renouvelle* l'esthétique d'un *plateau* de théâtre, parce qu'il énonce deux ou trois vérités universelles, comme la force, le piège que sont les mots et l'arme intacte qu'est le théâtre. Seuls les Bruxellois et les Maubeugeois pourront le voir, grâce aux efforts conjugués de Fusillier et de Frie Leysen, directrice du Festival des arts de Bruxelles. Contactés en amont de cette production, de nombreux théâtres français ont décliné la proposition. C'est d'autant plus regrettable qu'il a *été* difficile de faire sortir de Chine les protagonistes de *Dossier 0*. Le metteur en scène, Mou Sen, vingt-neuf ans, documentariste et fondateur du Théâtre Garage de Pékin, l'auteur, Yu Chien, le scénographe et le régisseur n'ont pas obtenu leurs visas. Cette troupe mérite une reconnaissance qui, sans doute, dépassera bientôt celle que lui valent trois représentations à Bruxelles et deux à Maubeuge.

OLIVIER SCHMITT

(1) *L'Orestie* sera reprise en octobre à la Maison des arts de Créteil, dans le cadre du prochain Festival d'automne. A cette occasion, *le Monde* publiera un ensemble d'articles sur cette production dans le cadre d'un numéro spécial à paraître en septembre.

▶ *Dossier 0*, Le Manège, Maubeuge (Nord). Les 13 et 14 mai à 19 heures. Tél. : (16) 27-65-65-40. 40 F et 60 F.

▶ Le Festival des arts de Bruxelles continue jusqu'au 5 juin. On peut y voir les créations les plus récentes de compagnies de théâtre et de danse venues de douze pays. Rens. : (19) 32-2-223-23-00.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde TEMPS LIBRE

L'ouverture de la Fondation Cartier

Une vitrine

Il y eut une première inauguration voilà quelques semaines, pour fêter l'installation de Cartier SA boulevard Raspail, *et* l'architecture de Jean Nouvel comme œuvre en soi (*le Monde* du 9 mars). Le milieu de l'art, un peu déconfit, découvrait de belles cages de verre vides, plusieurs étages de bureaux, une terrasse panoramique, mais pas d'art contemporain. Mais où donc était passée la fondation, qui devait quitter Jouy-en-Josas, où elle avait vécu une dizaine d'années ? La seconde inauguration marque, cette fois, l'ouverture au public de la fondation. Avec des expositions qui meublent l'édifice et donnent à penser que Cartier, en s'emparant d'une belle image architecturale, risque fort de mettre l'art au service de l'architecture et de sa marque.

Dans l'un des espaces à droite de l'entrée, l'installation d'un jeune designer, Ron Arad : une quarantaine de tables en acier poli façon miroir, qui se fondent dans le sol et font l'effet de flaques d'eau, ou de grand pavement, et reflètent joliment l'architecture et l'espace environnants. De l'autre côté, dans l'autre espace tout aussi transparent, trois monuments de Richard Artschwager, commandés pour la circonstance, ont une présence plus piquante, plus corrosive, plus perturbante. L'un est un point d'interrogation noir tenu en suspens suivi de points de suspension au sol, l'autre une pyramide bizarre aux faces peintes grossièrement façon bois, qui tient du métronome et de la tour Eiffel, le troisième une sorte de haute construction sur laquelle est juché un arbre.

L'artiste new-yorkais n'avait jamais encore pensé ses travaux à pareille échelle. Ce célèbre détourneur de meubles et, par là même, de la sculpture, à travers ses structures qui n'ont rien de primaire, fournit dans le grand espace du sous-sol un échantillonnage assez complet de ses « modèles » en bois brut boulonnés, qui tiennent du prie-Dieu, du banc, de l'armoire, du sarcophage, de la huche et de la caisse d'emballage. Ses dessins participent de ce penchant à faire déraper l'architecture intérieure, d'ouvrir portes et fenêtres sur des murs, de claquemurer ses espaces, qui finissent par ressembler à un tombeau ou à une cave avec sa toile d'araignée. Aussi absurdes que soient ses espaces dessinés, ses sculptures en bois et ses monuments en faux bois, il ne cesse de renvoyer à l'architecture, qu'il meuble.

Perte d'espace et d'indépendance

On n'échappe au bâtiment qu'avec le troisième invité : Pierrick Sorin, vidéaste, auteur d'autofilmages mettant en scène actes manqués, maladresses, solitude, timidité. Il propose dans le deuxième espace – en sous-sol –, sur triple écran, des envois de tartes à la crème transformant le gag du cinéma muet en une situation d'angoisse totale.

En quittant Jouy-en-Josas pour Paris, la Fondation Cartier a peut-être gagné au change, mais ni en espace ni en indépendance. Elle est désormais géographiquement liée aux activités de la société Cartier, logée dans les étages supérieurs et avec qui elle partage son entrée. Elle est prise enfin au piège d'une architecture de verre qui disperse le regard, où l'art n'a qu'à bien se tenir.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, 75014. Tél. : 42-18-56-50. Tous les jours, sauf lundi, de 12 h à 20 h. 30 F.

En abaissant d'un demi-point ses taux directeurs

La Bundesbank appuie la reprise de l'économie européenne

La banque centrale d'Allemagne a assoupli sensiblement, mercredi 11 mai, sa politique monétaire, *en diminuant d'un demi-point* ses taux directeurs. Le taux Lombard (taux long) a été ramené de 6,5 % à 6 % et le taux d'escompte (taux court) de 5 % à 4,5 %. Quelques heures plus tôt, la Banque de France avait baissé son taux d'appel d'offres, qui est passé de 5,6 % à 5,5 %, suivant en cela la décision, mardi 10 mai, de la Bundesbank de *ramener* son taux de prises en pension (Repo) de 5,41 % à 5,35 %. Dans *la foulée*, les banques centrales de *Belgique et d'Italie ont décidé* également de diminuer leurs taux directeurs.

■ INVERSION. Après cinq années où les rendements à court terme étaient supérieurs à ceux à long terme, la hiérarchie *des taux redevient normale* en Europe. Alors qu'aux Etats-Unis *les taux à long terme explosent* en raison des craintes d'une surchauffe, la Bundesbank espère, avec cette baisse substantielle de ses taux directeurs, parvenir au découplage des taux américains et européens.

La Banque centrale d'Allemagne a assoupli sensiblement, mercredi 11 mai, sa politique monétaire, en diminuant d'un demi-point ses taux directeurs. ramenés à leur plus bas niveau depuis cinq ans. Le taux Lombard (taux long) a été ramené de 6,5 % à 6 % et le taux d'escompte (taux court) de 5 % à 4,5 %. Quelques heures plus tôt, la Banque de France avait baissé son taux d'appel d'offres, qui est passé de 5,6 % à 5,5 %, suivant en cela la décision, mardi *10* mai, de la Bundesbank de ramener son taux de prises en pension (Repo) de 5,41 % à 5,35 %. Dans la foulée, la Banque nationale de Belgique a décidé de diminuer son taux pour les avances hors plafond, d'un point, à 9 %, de même que son taux d'escompte, qui passe de 4,75 % à 4,5 %. La Banque d'Italie a suivi le mouvement en réduisant son taux d'escompte à 7 % contre 7,5 % auparavant.

La Bundesbank a justifié sa décision, dans un communiqué, par le fait que *« les perspectives en matière de stabilité monétaire se sont améliorées »*. Cette baisse des taux devrait permettre *« une réduction du bouchon des liquidités »* et encourager les dépôts à long terme, a-t-elle ajouté. Le gouvernement allemand a immédiatement salué ce geste. Cette baisse *« va soutenir la reprise de la conjoncture, qui devient de plus en plus nette »*, a déclaré le ministre des finances Théo Waigel. La fédération allemande de l'industrie et du commerce (DIHT) s'est déclarée, en revanche, *« surprise »*, estimant que le danger inflationniste *« reste élevé »*.

Pour leur part, les marchés financiers ont modérément réagi à la baisse des taux allemands malgré son ampleur. Ainsi, la Bourse de Paris a terminé mercredi en très légère hausse alors que la plupart des autres places mondiales clôturaient en léger repli.

COMMENTAIRE

La lance à incendie

COMMENT empêcher les taux à long *terme* européens de suivre, dans leur folle remontée, les taux américains, poussés à la hausse par l'accélération de la croissance aux Etats-Unis et la crainte de l'inflation, alors qu'en Europe il n'y a pas de surchauffe et peu d'inflation ? Cette question attire une seule réponse pour les banques centrales d'Allemagne, de France, de Belgique, des Pays-Bas, d'Italie, d'Espagne, bref de toute la Communauté économique européenne : poursuivre la baisse des taux à court terme pour recreuser un écart normal avec le long terme, bref, rétablir une hiérarchie des taux rationnelle après cinq années d'inversion, c'est-à-dire le court terme au-dessus du long terme.

Car aujourd'hui l'inversion se venge. Après cinq années de *perversion où la rémunération* de l'argent à dix jours était *supérieure à celle à dix ans, le* retour à la normale s'effectue *dans la douleur*. La *sortie* de l'inversion, on le sait, peut s'opérer de deux façons : par le haut, c'est-à-dire par la hausse des taux à long terme, et par le bas, par la baisse des taux à court terme. Le drame de l'Europe, c'est qu'elle vit sous la coupe de la Bundesbank, et cette dernière, obnubilée par la dérive de sa masse monétaire, gonflée par les séquelles de la réunification, freine de toutes ses forces une diminution indispensable de taux à court terme. Son argument massue était que la prudence de cette diminution renforçait sa crédibilité et permettait ainsi aux taux à long terme, baromètre de la confiance des marchés, de baisser progressivement pour le plus grand bien des économies.

Or, aujourd'hui, les taux à long terme lui explosent à la figure sous l'impact des marchés américains, où le boom de la croissance ravive les vieilles craintes d'une résurgence de l'inflation et incite les prêteurs à relever leurs primes de risque, c'est-à-dire le rendement des obligations.

Il faut donc, pour maîtriser cette explosion, rétablir un écart normal de 1,5 à 2 % entre le court terme et le long terme qui vient, en trois mois, de passer de 5,5 % à 6,7 % en Allemagne et à plus de 7 % en France. C'est pourquoi la Bun*desbank, parant au plus* pressé, a accéléré la cadence *de la baisse de ses taux direc*teurs qui viennent de fléchir *d'un demi-point*, à 4,5 %. Si *on* ajoute 1,5 % à 2 % à 4,5 %, on arrive ainsi aux 6 %-6,5 % du taux de l'argent à dix ans, considérés comme normaux actuellement. Voilà pourquoi la Bundesbank vient de prendre cette décision, assez surprenante quand on connaît sa prudence. Mais, quand la maison brûle, il faut savoir manier la lance à incendie, et c'est ce que la banque centrale allemande a fait, pour essayer de parvenir à ce fameux « découplage » des taux américains et européens, si difficile à réaliser. Mais si important à obtenir, puisque en réalité l'Europe est loin de la surchauffe, et plutôt anxieuse de faire redémarrer ses économies.

En abaissant le taux d'escompte à 4,50 %, la Bundes*bank espère donc « désembouteiller »* le marché financier, *selon les termes de son com*muniqué, et faire basculer sur *des placements à long terme* une partie des 600 milliards de *marks que l'on estime bloqués* à court terme. Ces sommes sont accumulées là, incapables d'aller se porter sur le marché du long terme parce qu'il était en comparaison peu attractif et parce qu'il était en outre très perturbé par les incertitudes américaines. Or cet « embouteillage » empêche depuis le début de l'année la masse monétaire M3, qui ne prend en compte que les liquidités et les *dépôts de court terme, de se* dégonfler. Les sommes venues *là en décembre pour des rai*sons fiscales y sont restées et celles *venues ensuite* s'y agglutinaient. En mars encore la sta*tistique M3 s'était grossie de* 15,4 %, après 17,5 % *en février et 21,2 % en janvier.*

Il y avait là une contradiction *complète de la politique moné*taire allemande, puisque cette *hausse de la masse monétaire*, considérée comme une cause d'une possible inflation future, interdisait à la Bundesbank d'abaisser ses taux. Autrement dit, la responsable de la non-baisse des taux était en définitive elle-même. Il fallait en sortir.

Or le moment était bon. La banque centrale voulait confirmer clairement aux marchés financiers que le découplage *Amérique-Allemagne se pour*suit dans l'espoir de remettre ainsi un peu de logique dans leur comportement. Elle devait *profiter aussi de la marge de* manœuvre dégagée par la *bonne évolution de l'économie* allemande. L'inflation est en *recul sensible à 3,1 % en* rythme annuel en avril, et les *perspectives de revenir autour* de 2 % en 1995 semblent *solides. Le mark, de son côté,* est fort face au dollar, au point même que la Bundesbank a dû défendre le billet vert. Cette *bonne tenue de change* est un facteur positif pour la banque *de Francfort* puisqu'un mark fort pèse sur l'inflation. La *reprise allemande, enfin, si elle* se confirme, n'en dépend pas *moins uniquement* de l'exportation. Une baisse des taux ne peut qu'alimenter les moteurs internes (consommation et *investissement*) de la croissance aujourd'hui encore défaillants.

Le « grand pas » de la Bundesbank devrait être suivi d'autres, probablement plus petits. Tous les analystes de Francfort estiment que la baisse des taux à court terme allemands va se poursuivre et qu'elle devrait, conformément aux vœux de la *banque centrale, détendre les* taux longs. Selon la majorité des pronostics, ces derniers devraient revenir vers 6 % en fin d'année.

FRANÇOIS RENARD

En utilisant le CEPME et la Caisse des dépôts

L'Etat veut faciliter l'accès des PME au crédit

Le gouvernement est décidé à apporter son soutien au financement des PME (petites et moyennes entreprises) et à compenser les réticences des banques. Il va à la fois apporter des ressources plus abondantes et moins coûteuses au CEPME et signer une convention avec la Caisse des dépôts et consignations.

Le premier ministre, Edouard Balladur, va recevoir à nouveau *dans les prochains jours les diri*geants des principales banques françaises pour les inciter à prêter davantage aux PME *(le Monde* du 11 mai). Mais le gouvernement ne se fait, semble-t-il, pas trop d'illusions sur sa capacité de persuasion. De toute façon, il sera difficile pour les banques, après avoir culpabilisé pendant des mois leurs réseaux, de leur faire changer d'attitude rapidement. Et cela, même si la réforme de la loi sur les faillites de 1985 va dans le sens souhaité par les établissements de crédit.

Prenant acte de l'incapacité du système bancaire, victime depuis plus de deux ans de la multiplication des défaillances d'entreprises, le gouvernement est décidé à trouver d'autres moyens pour soutenir *les PME. Il s*'agit de permettre aux plus fragiles d'entres elles de retrou*ver un accès au crédit* et d'être à même de profiter de la reprise qui s'esquisse. On semble maintenant convaincu Rue de Bercy que c'est sur ce terrain que les emplois seront gagnés ou sauvés.

Deux leviers vont être utilisés : le Crédit d'équipement des PME (CEPME) et le bras séculier de l'Etat financier, la Caisse des dépôts. Par une curieuse ironie de l'Histoire, les pouvoirs publics reviennent en quelque sorte sur la banalisation du CEPME. Créé à la fin des années 70 pour prêter à moyen et long terme aux petites et *moyennes entreprises, ce que les* banques ne faisaient pas, cette institution financière spécialisée figure parmi les principales victimes de la déréglementation bancaire et de la disparition des prêts bonifiés.

Les pertes accumulées depuis plusieurs années – elles ont atteint 790 millions de francs l'an dernier – démontrent que le CEPME est incapable, en se finançant sur les marchés, de prêter à des taux concurrentiels et d'être rentable. Les banques classiques devenues ses concurrentes disposent d'une clientèle bien plus large. Le CEPME finance uniquement les PME, qui par nature présentent un risque plus important.

Des ressources supplémentaires

Pour préserver une mission jugée aujourd'hui à nouveau indispensable, l'Etat va venir en aide au CEPME. En contrepartie, il lui demande d'apporter des financements aux PME au-delà de ce que font les banques. D'ores et déjà, il va être recapitalisé pour 1 milliard de francs *à parité entre l'Etat et la* Caisse des dépôts. La Caisse, qui *détiendra après l'opération 43 %* du capital du CEPME, deviendra clairement son actionnaire de référence.

Mais, pour faire face à un risque supérieur à celui des autres et ten*ter d'afficher des comptes équili*brés, le CEPME va bénéficier d'un autre coup de pouce sous la forme d'un financement dérogatoire au droit commun. Il va pouvoir compter – au grand dam des banques – sur l'apport d'une partie des ressources des Codévi dites centralisées. C'est-à-dire des placements sur les comptes Codévi (rémunérés à 4,50 % pour les épargnants) effectués à La Poste, dans les caisses d'épargne et au Trésor, et qui sont *gérés par la Caisse des dépôts. Ils* représentent environ 20 milliards de francs. Le CEPME en dispose déjà d'une petite partie au taux de 6,25 % et devrait obtenir à la fois des sommes plus importantes et des conditions plus favorables.

Autre volet du soutien aux PME, l'Etat va signer une convention avec la Caisse des dépôts, dont la réforme n'est plus vraiment à l'ordre du jour. Elle va consacrer une partie de ses ressources à des apports en fonds propres aux PME et au financement de fonds de garantie bancaires. Un certain pourcentage des ressources quasi automatiques de la Caisse, comme celles liées à la gestion des fonds des notaires, sera affecté à ces opérations. Il s'agira d'au moins 1 milliard de francs.

E. L.

EMPLOI : 20 700 postes de travail ont été créés au *premier* trimestre. – Pour la première fois depuis 1990, la France a créé, au premier trimestre, davantage d'emplois qu'elle n'en a détruit : 20 700 postes de travail supplémentaires ont ainsi été créés dans le secteur marchand non agricole, soit une augmentation de 0,1 %, selon les statistiques diffusées, mercredi 11 mai, par le ministère du travail. Dans le secteur tertiaire, 52 700 nouveaux emplois ont vu le jour durant cette période, qui s'ajoutent aux 17 700 déjà créés au second semestre 1993. Dans l'industrie, en revanche, 21 000 postes de travail supplémentaires ont été détruits (contre 28 000 au quatrième trimestre et 39 000 au troisième trimestre 1993).

Afin de rétablir l'équilibre du marché

La Commission européenne propose de réduire la production de vin

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

A compter de la vendange 1995-1996, les viticulteurs français devront limiter leur production annuelle à 51,8 millions d'hectolitres, à comparer aux 58 millions produits en moyenne au cours des quatre campagnes de 1989-1990 à 1992-1993. Une panoplie de mesures est prévue afin de les aider à réduire ainsi leur production et de compenser les baisses de revenus. En cas de *dépassement, les excédents feront* l'objet d'une distillation obligatoire à très bas prix.

Telle sera la situation qui sera créée *si les ministres de l'agricul*ture des Douze approuvent les propositions que vient de leur soumettre la Commission européenne afin de rétablir l'équilibre sur le marché du vin. Celui-ci est aujourd'hui rompu par l'effet combiné de la baisse de la consommation, de la progression des rendements et de l'insuffisant respect des disciplines communautaires. *Il en résulte* une *inflation* continue des coûts pour le *budget européen*.

La Commission propose de fixer une production communautaire de référence, qui correspond aux débouchés commerciaux non subventionnés, soit 154 millions *d'hectolitres, y compris les vins* de qualité (l'idée n'est pas de réduire la production de vin de qualité produit dans des régions déterminées - VQPRD, mais de contrer la fraude, qui consiste à baptiser vins de qualité des produits très moyens afin d'échapper aux disciplines de maîtrise de la production). Ce droit à produire communautaire sera réparti entre les Etats membres en fonction des volumes de production, mais aussi des quantités effectivement commercialisées (afin de favoriser les pays qui trouvent des débouchés sur le marché et utilisent peu la distillation). La production nationale de référence serait de 49,6 millions d'hectolitres pour l'Italie et de 29,2 millions pour l'Espagne.

Comment assurer le respect de cette nouvelle forme de quotas ? Bruxelles suggère d'instaurer, par négociation entre les Etats membres, la Commission, les autorités territoriales, des programmes régionaux pluriannuels d'adaptation de la *viticulture*. Ceux-ci définiraient des objectifs de réduction de la production, ainsi que les moyens d'y parvenir. A chaque autorité nationale d'opérer les arbitrages ! Divers moyens sont envisagés pour limiter la production : l'arrachage demeurera sans doute l'instrument privilégié de la réforme, avec une prime de 7 000 écus à l'hectare, à laquelle s'ajouteront des indemnités complémentaires visant *notamment à la protection des* sols. Mais la Commission propose d'accorder également un soutien financier à ceux qui conserveront leur vignoble tout en limitant leur récolte.

Les experts bruxellois soutien*nent que la réforme sera favora*ble à la viticulture française. Si le retour à l'équilibre *devait s'opé*rer par le seul jeu du marché, les Français, moins compétitifs, seraient bousculés par les Italiens et les Espagnols, expliquent-ils. Nos pouvoirs publics semblent partager cette analyse. Seront-ils compris par les professionnels, tentés de retenir qu'à terme 80 000 hectares de vignes pourraient être voués à la friche et 30 000 vignerons à une reconversion professionnelle aléatoire ?

PHILIPPE LEMAITRE

Bruxelles confirme la reprise

Suite de la première page

L'accélération, a-t-il remarqué, est relativement forte en Allemagne (+ 1,3 % en 1994 et + 2,4 % en 1995, au lieu de + 0,5 % et + 1,6 % prévus en novembre) et en France (+ 1,6 % en 1994 et + 2,8 % en *1995*, au lieu de + 1 % et + 2,1 % prévu en novembre). En revanche, *en Grande-Bretagne, la correction* se fait à la baisse : + 2,3 % en 1995 au lieu de + 2,7 % prévus initialement. La raison de ce recul inattendu ? La croissance repose davantage qu'ailleurs sur la demande interne, et celle-ci sera affectée en 1995 par une pression fiscale accrue.

Sur le continent, la reprise est alimentée par un envol des exportations vers les pays tiers (Etats-Unis, zone Pacifique, mais aussi pays d'Europe centrale et orientale), ainsi que par une progression assez nette des investissements, notamment des biens d'équipement. La consommation interne reste faible et le taux d'épargne *élevé*, mais le regain de confiance attendu devrait la faire repartir. *« Nous devrions retrouver à partir de 1996 les taux de croissance de la fin des années 80 »*, a conclu M. Christophersen.

Ce sera, on l'a dit, une croissance sans grandes créations d'emplois. *« Il faudra donc prendre des mesures complémentaires, et cela montre la pertinence du Livre blanc, la nécessité de mettre en œuvre ses recommandations »*, a remarqué le commissaire. L'inflation recule encore plus nettement que prévu dans l'ensemble de l'Union, la Commission prévoyant maintenant un taux moyen de 3,3 % en 1994 et de 2,9 % en 1995. *« Neuf pays membres seront alors au-dessous du seuil de 3 % fixé par Maastricht »*, constate M. Christophersen.

La situation est moins brillante en ce qui concerne le déficit des finances publiques, mais néanmoins l'évolution constatée est encourageante : le taux moyen dans l'Union devrait être ramené à 5,6 % du PIB en 1994 et 5 % en 1995, si bien que, là aussi, dans l'hypothèse probable où la croissance se maintiendra autour de 3 % en 1997 et 1998, un nombre appréciable d'Etats membres devraient, estime M. Christophersen, remplir les conditions établies par le traité de Maastricht pour le passage à la monnaie unique.

Trois raisons portent la Commission à croire que les taux d'intérêt à court terme vont continuer à diminuer : la poursuite du recul de l'inflation, celui des déficits publics, *qui limite les tensions sur le mar*ché, et, enfin, désormais, l'absence de pression résultant d'un dollar fort. Début mai, ces taux se situaient à 5,3 % en Allemagne et 5,8 % en France à comparer au 4 %, en moyenne, en Allemagne, en 1987- 1988, mais avec alors, il est vrai, une inflation quasi nulle.

M. Christophersen admet qu'il n'y a pas d'explication certaine à la hausse des taux à long terme en Europe. Peut-être l'attente d'un boom économique qui impliquerait des besoins de financement très élevés. On en rêve ! Quoi qu'il en soit, selon lui, *« les taux longs sont trop hauts dans cette partie du monde, si bien que, si l'on peut convaincre le marché que les taux d'inflation en Europe resteront inférieurs à ceux des Etats-Unis et que les pays membres de l'Union sont décidés à contenir leurs déficits budgétaires, le découplage par rapport aux taux américain deviendra possible »*.

PHILIPPE LEMAITRE

L'Algérie a suspendu le remboursement de sa dette

L'Algérie a suspendu le remboursement de sa dette publique, d'un montant de 13,5 milliards de dollars (soit 60 % de sa dette à moyen et long terme), à l'approche de la réunion, à la fin mai, du Club de Paris, qui examinera alors ce dossier. Dans l'immédiat, Alger a adressé une lettre d'intention au Fonds monétaire international (FMI) dans laquelle il précise son programme de *réformes économiques* en échange d'une assistance financière ouvrant la voie à un rééchelonnement de sa dette, a annoncé, mercredi 11 mai, le chef du gouvernement algérien, Mokdad Sifi. Le FMI devrait étudier le 27 mai la demande algérienne.

« L'Algérie, après l'envoi d'une lettre d'intention au FMI, a cessé de payer sa dette, conformément aux règles qui régissent l'économie mondiale dans ce domaine. Elle dispose d'argent frais, mais les choses ne pourront se clarifier qu'une fois que les négociations avec le Club de Paris auront abouti », a indiqué M. Sifi. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

FINANCES

Directeur général depuis 1992

François Gille démissionne du Crédit lyonnais

François Gille, directeur général du Crédit lyonnais, a annoncé sa démission mercredi 11 mai en fin de journée. Il poursuivra sa collaboration avec le groupe, « le temps nécessaire pour assurer une bonne transmission des dossiers ». Ancien élève de l'ENA, né en septembre 1935, M. Gille se trouvait à un an de l'âge de la retraite. Il était entré au Crédit lyonnais en 1975. Il est devenu secrétaire général en 1981, directeur financier en 1986 et directeur général en 1992.

Cette démission n'est pas vraiment une surprise. Elle était attendue et inscrite dans les faits depuis le départ en novembre 1993 de Jean-Yves Haberer de la présidence du Crédit lyonnais. Dès sa première rencontre avec le nouveau président Jean Peyrelevade, M. Gille lui avait proposé de prendre du recul. Il avait été convenu alors qu'il resterait en fonctions jusqu'à ce que la restructuration financière de la banque soit achevée. Il continuera par ailleurs à assurer la transition sur les dossiers judiciaires dont il avait la charge (MGM et Sasea, société holding du financier italien Florio Fiorini). Sa dernière décision aura été de créer une direction des affaires spéciales qui assurera le suivi des dossiers difficiles.

M. Gille était devenu au cours des dernières années le véritable *« pompier volant »* de la banque, chargé de colmater les brèches. Il suivait en priorité les dossiers les plus épineux et les plus chauds : la Sasea, MGM, le CLBN (Crédit lyonnais Bank Nederland). Dans un communiqué, M. Peyrelevade a tenu d'ailleurs à souligner *« les éminents services rendus par François Gille, qui n'a pas hésité à sacrifier son confort et son intérêt personnels pour prendre en charge toute une série de dossiers extrêmement difficiles dont l'origine lui était étrangère »*.

D'une totale fidélité aux différents présidents de la banque, il avait souvent tenté depuis trois ans, en vain, de faire remarquer à Jean-Yves Haberer les risques de sa stratégie d'expansion tous azimuts. Mais il a fini par accuser le coup nerveusement. Courtois, affable, il est décrit par ses proches comme d'une honnêteté et d'une droiture sans faille, mais aussi comme *« un homme d'une autre époque »*, peu préparé aux batailles judiciaires.

Il avait très mal pris la décision du juge d'instruction genevois Jean-Louis Crochet, en charge de l'affaire Sasea, de l'inculper ainsi que M. Haberer, le 11 février, de banqueroute. Soumis à une pression très forte, M. Gille avait craqué nerveusement le 8 février dans le bureau du juge lors d'une procédure d'instruction contradictoire très dure. Soumis pendant de longues heures à un feu roulant de questions, il avait fini par qualifier le magistrat de *« voyou »* et menacer de *« baffer »* l'avocat de Florio Fiorini, propriétaire de la Sasea avant sa faillite retentissante. Le juge Crochet avait alors prié M. Gille de quitter les lieux. Deux jours plus tard il lançait contre lui un mandat d'amener avant de finir par l'inculper.

Lors de la présentation, en mars dernier, des pertes de 6,9 milliards de francs du Lyonnais en 1993 et de son sauvetage par l'Etat, il avait été pris à partie par des journalistes. Décontenancé, il avait dû son salut à l'intervention énergique de Jean Peyrelevade. Avec son départ et l'arrivée de nouveaux dirigeants au Crédit lyonnais comme Pascal Lamy, jusque-là directeur de cabinet du président de la Commission européenne Jacques Delors, le Lyonnais change de visage. Il tourne peu à peu la page des années Haberer.

ÉRIC LESER

La commission d'enquête inquiète la banque et les pouvoirs publics

La commission d'enquête parlementaire sur le Crédit lyonnais inquiétait déjà avant sa naissance officielle. Elle préoccupe de plus en plus. Notamment, parce qu'on la soupçonne de ne pas être sensible aux liens qui unissent étroitement entreprises publiques, a fortiori financières, et haute fonction publique, sous couvert de l'intérêt général. Cela, même si, parmi ses douze membres, cinq d'entre eux ont fréquenté les bancs de l'ENA. La commission inquiète à la fois les anciens dirigeants de la banque publique, qui préparent fébrilement leur défense, et certains clients jugés à tort ou à raison « politiques ». Elle inquiète le Trésor, qui se sent directement visé, le gouvernement, le ministère des finances, la commission bancaire et les membres du conseil d'administration.

Initialement, la désignation de Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, à la présidence de la commission et la volonté affirmée des uns et des autres de préserver le secret bancaire en pratiquant les auditions à huis clos avaient plutôt rassuré. Les parlementaires ont d'ailleurs fait preuve, sous la pression du gouvernement, d'une grande compréhension. Dans pareil cas, leurs homologues anglo-saxons n'auraient pas hésité à rendre les auditions publiques. Les précédents ne manquent pas.

Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, qui craignait de voir tout les jours et pendant six mois les déboires de sa banque étalés à la « une » des journaux, semblait soulagé. Il avait d'ailleurs obtenu des assurances de M. Séguin en ce sens. Mais que se passera-t-il si la commission découvre au cours de ses recherches des délits de nature pénale? Peut-elle, sous le prétexte de vouloir préserver le secret bancaire, ne pas saisir la justice? Il est clair que, dans un certain nombre de filiales du Lyonnais et notamment dans Altus Finances et le Crédit Lyonnais Bank Nederland (CLBN), les capitaux publics ont été étroitement mêlés à des intérêts très privés.

C'est toute la thèse développée depuis plusieurs années par le député UDF François d'Aubert, rapporteur de ladite commission. Le 14 décembre 1990, dans une proposition de résolution tendant déjà à créer une commission d'enquête sur la banque publique, il voulait faire la lumière *« sur le respect par les filiales « offshore » de banques françaises* [le Crédit lyonnais] *de la législation contre le blanchiment de l'argent »*. Du coup, M. d'Aubert est aujourd'hui la cible privilégiée des attaques des futurs auditionnés.

« Il est étonnant, lorsqu'on constitue une commission qui se veut exemplaire, de désigner comme rapporteur quelqu'un qui connaît bien le sujet, mais ne l'aborde pas forcément avec toute la sérénité requise », explique l'un d'entre eux.

De fait, le Crédit lyonnais est toujours en procès avec M. d'Aubert. Après avoir été débouté en première instance d'une plainte pour diffamation à la suite de la publication au début de l'année 1993 de son livre *l'Argent sale* mettant en cause la banque, le *Crédit lyonnais a fait appel.* L'affaire n'a jamais été jugée sur le fond et la banque a été déboutée pour une faute de procédure de son avocat. Ce dernier n'avait pas renouvelé le dépôt de plainte dans les délais légaux! Certains y ont vu un moyen pour la banque de sortir par la petite porte d'une procédure embarrassante. Toujours est-il que, sans soulever l'enthousiasme des dirigeants actuels du Lyonnais, la machine judiciaire de la banque a voulu réparer son erreur et a fait appel le 6 avril... au moment où la création d'une commission parlementaire semblait se préciser.

Ce qui n'a pas empêché M. d'Aubert d'en devenir le rapporteur. Dans ces conditions, et en signe d'apaisement, le Lyonnais pourrait renoncer à son appel.

E. L.

TRANSPORTS

Le bras de fer au-dessus de la Manche

Le gouvernement s'oppose à l'ouverture d'une ligne Orly-Londres dès le 16 mai

Le gouvernement britannique a apporté, jeudi 12 mai, son soutien total à British Airways et Air UK qui ont décidé de maintenir leurs liaisons Orly-Londres, lundi 16 mai, malgré le refus du gouvernement français. Dans la soirée du mercredi 11 mai, les autorités de l'aviation civile française ont mis en garde les compagnies britanniques « sur les conséquences que pourraient avoir des tentatives d'organisation de vols qui ne serait pas régulièrement autorisés ».

Le gouvernement français était catégorique, mercredi 11 mai. Pas question de laisser les compagnies britanniques décoller au départ d'Orly, le 16 mai, comme elles l'avaient annoncé. Pour ce faire, British Airways, sa filiale TAT et Air UK s'étaient fondées sur la décision de la Commission de Bruxelles, le 27 avril, d'ouvrir Orly-Londres à la concurrence immédiatement, ainsi qu'Orly-Marseille et Orly-Toulouse dans six mois. Toutes les compagnies, françaises ou étrangères, assurent actuellement la desserte de Londres à partir de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.

« Dans l'immédiat (...), *les autorités françaises attirent l'attention des clients sur le fait que les vols annoncés au départ d'Orly à compter du 16 mai ne respectent pas la réglementation en vigueur et ne pourront donc être effectués. Elles émettent les plus expresses réserves sur les conséquences que pourraient avoir les tentatives d'organisation des vols hors de la légalité »*, a estimé le ministère des transports dans un *communiqué du 11 mai.* En dépit de ces avertissements, British Airways, et sa filiale TAT European Airways et de Air UK ont annoncé le soir même le maintien de leurs vols, s'en remettant à la législation communautaire.

Ce n'est pas une fin de non-recevoir, mais il faudrait quelques semaines de patience aux compagnies britanniques pour décoller d'Orly, explique le gouvernement français. En octobre dernier, M. Bosson, ministre des transports, s'était engagé à ouvrir Orly-Londres au trafic aérien en avril 1994. Les compagnies françaises et étrangères piaffaient dans les starting-blocks pour être présentes sur cet aéroport plus recherché par la clientèle que l'aéroport de Roissy. *« Certaines difficultés techniques ont retardé momentanément cette intention »*, note le ministère. La Commission de Bruxelles est venue rappeler les Français à l'ordre. Mais le ministère entend régler trois problèmes avant de tenir sa promesse, au premier rang desquels *« la nécessité d'assurer un accès adéquat à l'aéroport d'Heathrow des compagnies désirant desservir la liaison Orly-Londres ». « Or, le gouvernement constate qu'au moment où il s'apprête à ouvrir cette liaison, l'accès à l'aéroport londonien d'Heathrow reste difficile voire impossible, pour les nouveaux entrants. »*

Dans son refus d'un accès immédiat à Orly, le ministère des transports invoque deux autres raisons : la nécessité de tenir compte de la congestion d'Orly et des problèmes d'environnement qui se posent pour les riverains, ainsi que celle de fixer des délais raisonnables pour la préparation des compagnies intéressées. Pour leur part, Air UK, British Airways et TAT se déclarent fin prêtes et disposent déjà des créneaux horaires pour se lancer dans cette nouvelle liaison.

MARTINE LARONCHE

La guerre des aéroports

Le bras de fer entre les gouvernements français et britanniques, à la suite de la décision de British Airways et Air UK de maintenir leurs liaisons Orly-Londres lundi 16 mai, illustre les difficultés de libéralisation du ciel européen. Depuis le 1er janvier 1993, les compagnies françaises et britanniques sont libres de voler entre Paris et Londres, comme en a décidé, en juin 1992, la Commission de Bruxelles. Cette libéralisation de l'accès aux liaisons aériennes s'accompagne d'une liberté tarifaire, moyennant des clauses de sauvegarde. L'accès aux aéroports reste cependant un des moyens majeurs d'empêcher une concurrence totale.

Ainsi, la Grande-Bretagne limite l'accès à l'aéroport d'Heathrow et la France à celui d'Orly, qui sont les plus convoités. Les pays invoquent pour ce faire des questions *« techniques »*, d'encombrement ou d'environnement, pas toujours justifiées. En décembre 1993, la direction générale de l'aviation civile française a verrouillé l'accès de l'aéroport d'Orly en décidant que les liaisons intra-communautaires se feraient au départ de Roissy, à l'exception des vols à destination de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal... Et ultérieurement de Londres. Des dispositions réglementaires devaient être prises dans ce sens avant le 31 mars 1994, que les compagnies attendent toujours. Le 27 avril, la Commission de Bruxelles a ordonné l'ouverture d'Orly vers Londres, estimant que la décision du ministère français de décembre était discriminatoire.

« Par un phénomène curieux, la Commission de Bruxelles a imposé une ouverture de la ligne Orly-Londres et non pas Orly-Heathrow », ironisait récemment un haut fonctionnaire. Aujourd'hui, les pouvoirs publics français traînent pour appliquer la décision communautaire, négociant, en contrepartie, une ouverture plus large de l'aéroport d'Heathrow, préféré à ceux de Gatwick ou de Stansted. Le procédé est de bonne guerre. *« L'accès à l'aéroport londonien d'Heathrow reste difficile voire impossible pour les nouveaux entrants »*, estime le ministère. Des compagnies françaises comme AOM ou Air Liberté ont réclamé, pour l'heure sans succès, de pouvoir accéder à l'aéroport situé aux portes de Londres.

Le gouvernement français, qui avait annoncé en octobre 1994 la mise en place d'une concurrence *« progressive et maîtrisée »* d'ici au 1er janvier 1997, date de la libéralisation totale du transport aérien intracommunautaire, est pris de vitesse par la Communauté européenne. L'ouverture dans six mois d'Orly-Marseille et d'Orly-Toulouse à TAT EA, filiale de British Airways, programmée initialement par Bernard Bosson, ministre des transports, en avril 1994 et avril 1995 met Air Inter dans une position délicate. Les syndicats, qui seront en grève mardi 17 mai, réclament en contrepartie de cette concurrence, une ouverture vers l'Europe.

Mais cette fois-ci, ce sont Air France et sa filiale Air Inter qui marchent sur les mêmes plates-bandes! La première ayant eu tendance à se comporter en mère abusive à l'égard de sa filiale, en imposant sa stratégie. Pour sortir de cet imbroglio, M. Bosson a annoncé, mercredi 11 mai, la création d'une *« société commune de direction »* coiffant les deux compagnies comme une sorte de holding. Cette structure, qui reste à préciser, permettrait *« de traiter sur un même plan Air France et Air Inter »*. Faute d'avoir anticipé la libéralisation du ciel ces dernières années, le gouvernement français se retrouve acculé à des mesures d'urgence, la conservation des monopoles ayant tenu lieu trop longtemps de stratégie.

M. L.

A la veille du week-end de l'Ascension

Les navires pour la Corse bloqués par la grève

A la veille du long week-end de l'Ascension, une grève des marins CGT de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) a amené, mercredi 11 mai, la compagnie maritime à suspendre *« jusqu'à nouvel ordre »* toutes les rotations de ses navires desservant les liaisons transméditerranéennes. S'il devait se poursuivre jusqu'à dimanche, le mouvement suivi par 900 des 2 000 marins de la SNCM affecterait 36 traversées au départ ou en provenance de Corse, Sardaigne, Italie, Algérie ou Tunisie. Quelque 19 600 passagers, dont 90 % de touristes, et 5 850 véhicules avaient été enregistrés pour ces voyages, a précisé la SNCM, dont le siège est à Marseille. Le transport du fret devrait être assuré normalement par d'autres compagnies.

C'est la décision de la SNCM de débarquer deux garçons de restaurant du car-ferry *Paglia-Orba*, en application d'un protocole d'accord prévoyant une réduction du personnel en cas de trop faible remplissage, qui est à l'origine du conflit. Dès lundi, l'équipage du navire débrayait, la grève faisant ensuite progressivement tache d'huile. *« La CGT*, constate Yves Lacoste, directeur général adjoint de la SNCM, *a choisi de lancer sa grève à un moment où nous réalisons un coefficient de remplissage de 75 à 80 % dans nos navires, contre à peine 35 % en mars. (...) Au lieu de participer à la bagarre de la concurrence, la CGT campe sur des positions un peu passéistes, qui mènent à des situations du type La Ciotat ou Sud-Marine. »* La CGT estime, elle, *« ne jamais obtenir de réponse de la direction à propos du respect des droits acquis »*. Jeudi matin, une assemblée générale des marins CGT devait se tenir avant une nouvelle rencontre avec la direction.

PECHINEY-CNR : Hélène Blanc chargée d'une mission de conciliation. – Gérard Longuet, ministre de l'industrie, et Bernard Bosson, ministre des transports, ont confié, mercredi 11 mai, à Hélène Blanc, *préfet honoraire, ancien préfet* honoraire du Haut-Rhin, une mission portant sur l'avenir de la Compagnie nationale du Rhône (CNR). Mme Blanc, indique un communiqué, *« sera chargée de mener des consultations approfondies auprès des actionnaires de la compagnie, notamment les collectivités locales »*. La mission confiée à Mme Blanc s'inscrit dans la tentative du gouvernement de concilier un éventuel rapprochement de la CNR et du groupe Pechiney

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 11 mai ↑ Sans enthousiasme

Malgré un mouvement de détente monétaire dans l'ensemble de l'Europe, y compris en France, la Bourse de Paris a été loin de manifester un enthousiasme débordant mercredi 11 mai, se contentant d'afficher une timide hausse. En avance de 0,29 % à l'ouverture, la séance s'est achevée sur une progression de 0,54 %, l'indice CAC 40 s'inscrivant à 2 176,74 points.

La journée de mercredi a été riche en événements sur le front des taux. Après l'annonce par la Banque de France d'une réduction à partir de lundi de son taux sur appel d'offres à 5,50 % (– 0,10 point), la Bundesbank, à l'issue de sa réunion bimensuelle, a annoncé une baisse de ses deux taux directeurs d'une ampleur inattendue. Le taux d'escompte et le taux lombard ont tous deux baissé d'un demi-point à 4,5 % et 6 % respectivement. La plupart des pays de la zone mark (Pays-Bas, Belgique, Danemark, Autriche), plus l'Italie, ont suivi ce mouvement de détente.

L'absence de réaction sur le marché parisien à cette détente monétaire généralisée s'explique une fois de plus par l'inquiétude des gestionnaires français envers les décisions monétaires outre-Atlantique, a indiqué un boursier. Le spectre d'un relèvement des taux, le 17 mai, lors de la prochaine réunion de l'open market de la Réserve fédérale domine toujours les marchés financiers et les bonnes nouvelles en Europe ne sont donc pas prises en compte, a-t-il ajouté.

Du côté des valeurs, LVMH a baissé de 1,21 % dans un marché actif. Parmi les valeurs en forte hausse, on relevait Michelin, qui a gagné 3,37 %. Euro Disney s'est redressé après plusieurs séances de baisse. Le titre s'est apprécié de 3,42 % à 30,25 francs, dans un marché de 437 700 titres.

NEW-YORK, 11 mai ↓ Rechute

Wall Street est repartie à la baisse mercredi 11 mai, en raison d'une nette remontée des taux d'intérêt à long terme attribuée principalement à l'accueil décevant réservé à la seconde et dernière partie du programme de refinancement trimestriel du gouvernement américain. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 629,04 points, en baisse de 27,37 points, soit un recul de 0,75 %. Quelque 277 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en baisse a largement dépassé celui des valeurs en hausse : 1 545 contre 661, alors que 606 titres sont restés inchangés.

Wall Street a évolué très étroitement dans la matinée autour de sa clôture de la veille, et a commencé à reculer à la mi-journée dans le sillage d'une remontée des taux d'intérêt. La hausse des taux s'est accélérée après l'adjudication des bons du Trésor à dix ans, qui s'est soldée par une progression du taux sur ces bons à son plus haut niveau depuis deux ans en raison d'une participation décevante, notamment des investisseurs étrangers.

L'attente de la publication, à partir de jeudi, des chiffres de l'inflation pour avril et les perspectives de resserrement de la politique monétaire américaine, la semaine prochaine, ont également incité les opérateurs à se dégager de Wall Street.

LONDRES, 11 mai ↓ Repli

Les valeurs ont perdu du terrain mercredi 11 mai à la Bourse de Londres, malgré la baisse d'un demi-point des deux taux directeurs de la Bundesbank, les opérateurs estimant que cette réduction a peu de chances d'être imitée en Grande-Bretagne. Au terme des échanges, l'indice Footsie a clôturé en baisse de 5,8 points, à 3 130,5 points, soit un repli de 0,18 %. Les échanges ont porté sur 739,9 millions de titres contre 724,9 millions la veille.

Le rapport trimestriel de la Banque d'Angleterre, publié mardi soir après la clôture, semble écarter la perspective d'une baisse supplémentaire des taux d'intérêt britanniques, car il signale le danger d'une remontée de l'inflation.

Du côté des valeurs, British Airways a perdu 8 pence à 397, après l'annonce par le gouvernement français que les vols annoncés au départ d'Orly pour Londres par plusieurs compagnies britanniques, à compter du 16 mai, ne pourront pas être effectués. En revanche, British Aerospace a gagné 23 pence à 499, avant une réunion d'analystes, cette semaine.

TOKYO, 12 mai ↑ Légère progression

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère hausse jeudi 12 mai grâce à des achats sur indice de dernière minute, dans un marché malgré tout relativement atone. L'indice Nikkei a gagné 74,11 points, soit 0,4 %, pour terminer la séance à 20 224,24 points. Le volume des échanges s'est contracté avec environ 270 millions de titres contre 344,45 millions la veille.

Le marché n'a pas réussi à trouver de direction, le yen refusant d'être influencé par la décision la veille de la Bundesbank de baisser d'un demi-point ses deux taux directeurs, ont indiqué des courtiers. Les investisseurs institutionnels japonais sont restés à l'écart de la séance en raison de l'incertitude de Wall Street et du marché obligataire américain mercredi. La situation politique de l'archipel a également pesé sur les cours des actions.

COMMUNICATION

En scellant une alliance avec le groupe Impact Médecin

Le groupe allemand Bertelsmann entre dans le secteur de la presse professionnelle française

Après la presse de programmes de télévision *(Télé loisirs)*, la presse féminine *(Prima, Femme actuelle, Voici)*, les magazines de loisirs *(Géo)*, de vulgarisation scientifique *(Ça m'intéresse)* ou d'économie *(Capital)*, etc., tous publiés par sa filiale française Prisma Presse, l'allemand Bertelsmann renforce sa présence en France, en entrant dans le secteur de la presse professionnelle. Le deuxième groupe de communication mondial vient en effet de s'associer au groupe de presse médicale Impact Médecin, en rachetant 50 % de ses parts.

Impact Médecin, deuxième groupe de presse médicale en France derrière celui de Marie-Claude Tesson-Millet – qui édite notamment *le Quotidien du médecin* et fait partie de l'actionnariat du *Quotidien* de Philippe Tesson –, est né en 1979. Il publie *Impact médecin hebdo*, premier hebdomadaire d'actualité médicale français avec une diffusion moyenne de 88 000 exemplaires, *Impact médecin quotidien* (58 000 exemplaires), plusieurs mensuels *(Forum, Info santé)* et des guides pratiques. Le groupe est partenaire d'Europe 1 et de plusieurs Salons médicaux. Son chiffre d'affaires en 1993 était de 173 millions de francs et il détient plus de 20 % du marché publicitaire de la presse médicale, un secteur fortement concurrentiel. Pour sa part, Bertelsmann possède déjà un savoir-faire en presse médicale, puisqu'il édite le premier quotidien médical d'outre-Rhin, *Arzte Zeitung*, et *MMW*, une revue de formation médicale.

D'autres groupes, français et étrangers, dont Les Echos (déjà très présent dans la presse médicale avec notamment le quotidien *le Panorama du médecin)*, CEP Communication, le canadien Thomson ou l'anglo-néerlandais Reed-Elsevier, tous versés dans la presse professionnelle, ont été en négociation avec Impact Médecin. Mais la perspective d'une association avec Bertelsmann, dans laquelle l'indépendance éditoriale et stratégique du groupe présidé par Jean de Charon est préservée, l'a emporté.

Impact Médecin, devenu «tête de pont» du géant allemand Bertelsmann dans le secteur de la presse professionnelle française, vise à la fois une implantation européenne – en Italie, en Espagne ou en Grande-Bretagne –, une diversification dans le multimédia (CD Rom, audiovisuel, etc.) et un chiffre d'affaires de 250 millions de francs d'ici trois ans.

Le dépassement du seuil légal de diffusion des journaux

Le tribunal de Paris ordonne une expertise du groupe Hersant

Un nouveau chapitre judiciaire du feuilleton des *Dernières Nouvelles d'Alsace* (*DNA)*, quotidien alsacien dont le groupe Hersant et le groupe Vernes ont racheté 51 % l'été dernier, s'est ouvert mercredi 11 mai. Le tribunal de grande instance de Paris, présidé par Françoise Ramoff, a ordonné une expertise afin de déterminer si le groupe de Robert Hersant contrôle ou non plus de 30 % de la diffusion totale des quotidiens français, seuil légal maximal. Le tribunal a précisé que les trois experts devraient rendre leur rapport avant le 1er janvier prochain. Et indiqué que le délai de la clause de cession (qui octroie aux journalistes un départ indemnisé, en cas de modification importante du capital) était prorogé aux *DNA*, jusqu'au jugement de l'affaire.

Cette décision d'expertise marque une étape importante du processus judiciaire enclenché, à l'automne dernier, par la Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ) et des syndicats de journalistes, dont le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) et la CFDT. Le SNJ a d'ailleurs souligné, dans un communiqué du 11 mai, sa *«satisfaction»*, mais précisé qu'une autre audience devait avoir lieu, le 17 mai, à propos de cette prorogation de la clause de cession, contestée par l'actuelle direction des *DNA*. En indiquant être *« insuffisamment informés»* sur le groupe Hersant, les juges du tribunal de grande instance devraient fonder leur décision – débouter les syndicats de journalistes ou annuler la vente des *DNA* – sur cette expertise, menée en parallèle à l'enquête demandée il y a quelques mois par le garde des sceaux (*le Monde* du 13 octobre 1993).

DANS LA PRESSE

La situation politique en Italie

El Pais : «Le nouveau gouvernement part sur un mauvais pied. Le Parlement européen a voté une motion qui exprime des réserves devant l'arrivée de ministres néofascistes. Mais il ne s'agit pas seulement de cela. Outre les néofascistes d'Alliance nationale, la Ligue montre de fortes tendances contraires à la construction européenne. Seuls les faits pourront répondre à la question du rôle que l'Italie se propose d'exercer dans les futures étapes de l'Union européenne.»

Financial Times : «Il faudrait que M. Berlusconi, dans son premier discours au Parlement, laisse tomber sa rhétorique pour exposer fermement des intentions économiques, avec comme priorités la rigueur dans les finances publiques et une rapide privatisation. (...) Si, au lieu de cela, il tente de contenter ceux qui croyaient en ses promesses électorales, les Italiens découvriront que le nouvel ordre pour lequel ils croyaient avoir voté n'est pas meilleur que l'ancien.»

The Times : «M. Berlusconi veut repenser l'État ; mais, en Italie, cela nécessite que sa propre situation soit exempte de reproches. (...) Il lui reste encore à placer une distance respectable entre lui-même et son empire industriel. Malgré la présomption d'innocence, l'Italie a besoin de politiciens qui soient manifestement propres.»

Libération (Gérard Dupuy) : «Les trois partenaires de cette coalition sont, chacun à sa manière, experts en démagogies diverses. Il est prévisible qu'ils sauront s'en souvenir, même habillés en ministres. Et nous en entendrons vite parler : parmi les plus évidentes de ces démagogies (oublions les propos revanchards qui lorgnent vers l'Istrie ou la Dalmatie), figure malheureusement l'Union européenne, bouc émissaire tout trouvé à de trop prévisibles impasses.»

Le Quotidien (Renaud de Chazournes) : «Silvio Berlusconi a bâti son succès sur son image de décideur. Il incarnait également le changement après des décennies de *«malgoverno»*. Il se présentait comme un homme de rupture qui formerait son gouvernement en *«une demi-heure»*. La réalité a été tout autre.»

La Croix (Béatrice Toulon) : «[Silvio Berlusconi] ne saurait faire risquer l'isolement à l'Italie. Très vite, les partenaires pourront tester la réelle volonté du nouveau gouvernement italien. Que ce soit à propos du budget de l'Union européenne, discuté à l'automne, ou dans les grandes orientations économiques et financières, qui en disent souvent plus long que les discours chocs.»

RTL (Philippe Alexandre) : «C'est merveilleux comme on abuse facilement le peuple avec les mots. Simili ou non, le fascisme, qui a caractérisé des régimes divers, c'est une philosophie politique fort précise. (...) Certes, l'Italie n'est pas tombée du jour au lendemain dans un régime fasciste, mais il peut y avoir une façon lente, invisible et sournoise d'y parvenir.»

Europe 1 (Stéphane Denis) : «Nous blâmons aujourd'hui le gouvernement italien, en oubliant que la Ve République est née précisément d'un putsch militaire applaudi par une majorité de Français. A douze, puis à seize, nous ne serons pas uniformes, et nous porterons les uns sur les autres des jugements qui ne seront pas légitimes, sauf à établir une police des idées politiques en Europe.»

Un désaveu pour M. Walesa

La justice polonaise annule la démission du président du CNRT

Le tribunal constitutionnel polonais a jugé *«non conforme à la loi»* la décision récente du président Lech Walesa de démettre Marek Markiewicz de ses fonctions de président du Conseil national de télévision et de radiodiffusion (CNRT). L'attribution par le CNRT, en janvier dernier, à la société Polsat, de l'unique concession nationale pour une télévision privée avait incité Lech Walesa à prendre cette décision. Les collaborateurs du chef de l'Etat avaient alors mis en avant *«la position dominante»* donnée par les *«sages»* à la société Polsat, et interdite par la loi, pour justifier la décision prise par M. Walesa. Pour mettre fin à ces critiques, le CNRT avait accordé à Canal Plus des fréquences dans vingt des plus grandes villes de Pologne.

L'arrêt du tribunal constitutionnel, rendu public mercredi 11 mai, devrait entraîner la démission de Ryszard Bender, nommé par Lech Walesa à la place de Marek Markiewicz, et le retour de ce dernier à la présidence du CNRT. Attaqué par le président polonais et par la coalition gouvernementale de gauche, qui dénonce quant à elle l'orientation trop à droite de la télévision publique polonaise et son refus d'accorder un temps d'antenne suffisant au gouvernement, le CNRT voit sa position renforcée par le verdict du tribunal constitutionnel.

CARNET

Décès

– M. Gaston Défossé,
membre de l'Institut,
son époux,
M. et Mme Claude Défossé,
M. et Mme Michel Défossé,
M. et Mme Christian Défossé,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Gaston DÉFOSSÉ,
née Andrée Biard,

rappelée à Dieu, le 10 mai 1994, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 14 mai, à 8 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e, suivie de l'inhumation au cimetière de Montrouge, Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Pierre-et-Marie-Curie,
75005 Paris.

– Paris. Marseille.

M. et Mme Sam Rouach,
ses parents,
Virginie et Karine,
ses sœurs,
M. Max Toby,
La famille Rouach,
La famille Dayan,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Eric ROUACH,

survenu à l'âge de trente-deux ans, des suites d'un accident de la route.

La levée du corps aura lieu le vendredi *13 mai 1994, à 8 h 30, à l'hôpital du* Kremlin-Bicêtre, 78, rue du Général-Leclerc, Le Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne).

L'inhumation aura lieu le même jour à 9 h 30, au cimetière de Meudon, 10, avenue de Trivaux, Meudon (Hauts-de-Seine).

La famille ne reçoit pas.

56, rue de Villacoublay,
78140 Vélizy.

– Le secrétaire perpétuel,
Le bureau,
Et les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,
ont le regret de faire part du décès, survenu à *Genève*, le *7 mai 1994*, de

M. Denis VAN BERCHEM,
correspondant de l'Institut de France,
ancien recteur de l'université de Genève,
correspondant étranger honoraire
de la Société nationale
des antiquaires de France.

– Nous apprenons avec tristesse le décès de

Mme WICHUMOWITCH,
née Léa Beer.

Elle a donné son corps à la médecine.

Anniversaires

– Le 13 mai 1986 s'éteignait en exil, à l'âge de quatre-vingt-douze ans,

Dina Nicolaevna IBRAHIMOFF,
née Yacovleff.

Elle est allée rejoindre son époux,

I. M. IBRAHIMOFF,
ancien rédacteur
du *Drapeau de la Russie,*
ancien commissaire du peuple
à l'éducation de la République
socialiste soviétique autonome
des Tatars de Crimée,
ancien représentant commercial
de l'URSS en Turquie,

condamné à mort par contumace en 1928, lors de la liquidation du gouvernement tatar et des élus du peuple de Crimée pour « déviations nationalistes » et « trahison »,

décédé le 7 août 1941,

ainsi que les rescapés de la famille, disparus dans la nuit du 17 au 18 juin 1944.

« Tatars ou Russes, chrétiens ou musulmans, ceux qui l'ont connu s'uniront de cœur et d'esprit à ses proches descendants. »

Docteur Oleg Ibrahimoff,
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

– Le 13 mai 1979,

Jean-Louis SABARLY

disparaissait au Dhaulagiri.

Que sa mémoire nous garde exigeants et généreux comme lui dans la vie, avec Francis, qui partageait sa passion.

Communications diverses

– Loge l'Echelle de Jacob no 27. Franc-maçonnerie féminine de tradition. Style anglais Emulation. Mercredi 18 mai, à 19 h 30. « Tristan et Ysolde » de Wagner, avec illustrations musicales. Sur invitation : R.T. no 27, BP 161, 92113 Clichy Cedex. Note d'information sur demande.

MÉTÉOROLOGIE

TEMPS PRÉVU LE VENDREDI 13 MAI 1994 VERS MIDI

LÉGENDE

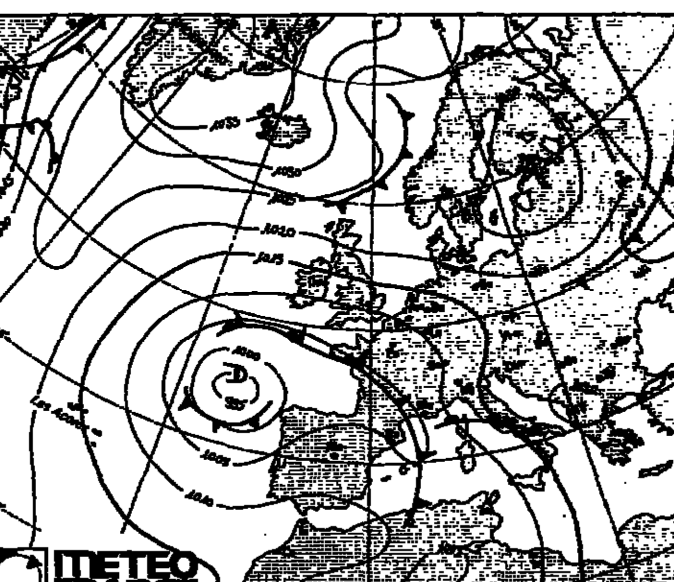
Vendredi : soleil au nord, pluies par le sud. – Le matin, du Nord-Pas-de-Calais au Nord-Est *jusqu'à la Franche-Comté* et à la Bourgogne, le ciel sera nuageux avec localement quelques brumes ou brouillards. Du sud de la Bretagne jusqu'à l'Aquitaine, le ciel sera voilé par des nuages élevés. Sur le Languedoc-Roussillon, le vent marin apportera des nuages bas. Sur le reste du pays, le temps sera assez bien ensoleillé malgré quelques passages nuageux.
L'après-midi, de la Bretagne jusqu'au Sud-Ouest, les nuages seront plus nombreux avec encore des éclaircies.
Du golfe du Lion au sud du Massif Central, le ciel se chargera de nuages menaçants donnant des pluies parfois orageuses en soirée. Au cours de l'après-midi, les nuages gagneront les régions allant des Alpes au Massif Central jusqu'au Limousin et, en soirée, des ondées parfois orageuses se produiront sur ces régions. Le vent de sud à sud-est se renforcera sur le pourtour méditerranéen, soufflant jusqu'à 80 km/h en rafales. En Corse, le ciel sera très nuageux avec des ondées.
Les températures minimales seront assez douces, comprises généralement entre 7 et 10 degrés. Dans le courant de l'après-midi, les températures maximales seront agréables avec 22 à 25 degrés au nord et 21 à 24 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	19/10
BIARRITZ	14/ 5
BORDEAUX	18/ 9
BOURGES	21/ 8
BREST	13/ 7
CAEN	20/ 9
CHERBOURG	16/ 9
CLERMONT-FER.	17/ 8
DIJON	21/11
GRENOBLE	17/14
LILLE	22/11
LIMOGES	19/ 6
LYON, BRON	23/11
MARSEILLE	26/16
NANCY, ESSEY	18/16
NANTES	18/ 7
NICE	19/14
PARIS-MONTS.	23/11
PAU	15/ 6
PERPIGNAN	24/10
POINTE-A-PITRE	31/22
RENNES	20/ 8
ST-ETIENNE	21/ 9
STRASBOURG	25/ 8
TOULOUSE	20/ 6
TOURS	20/ 8
ÉTRANGER	
ALGER	28/15
AMSTERDAM	21/13
ATHÈNES	23/13
BANGKOK	35/27
BARCELONE	21/12
BELGRADE	20/12
BERLIN	23/ 8
BRUXELLES	22/11
COPENHAGUE	21/10
DAKAR	24/19
GENÈVE	16/12
ISTANBUL	14/12
JÉRUSALEM	33/12
LE CAIRE	37/18
LISBONNE	17/12
LONDRES	18/13
LOS ANGELES	17/16
LUXEMBOURG	19/ 8
MADRID	18/ 6
MARRAKECH	20/ 9
MEXICO	30/13
MILAN	17/12
MONTRÉAL	17/ 4
MOSCOU	19/ 4
NAIROBI	23/15
NEW-DELHI	38/22
NEW-YORK	22/10
PALMA-DE-MAJ.	23/14
PÉKIN	28/16
RIO-DE-JANEIRO	27/23
ROME	21/12
HONGKONG	32/26
SÉVILLE	23/ 9
SINGAPOUR	32/24
STOCKHOLM	22/ 6
SYDNEY	16/11
TOKYO	23/16
TUNIS	26/14
VARSOVIE	18/ 7
VENISE	15/12
VIENNE	19/ 8

PRÉVISIONS POUR LE 14 MAI 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6299

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III				■				■	
IV									
V				■					
VI		■							■
VII					■	■			
VIII	■						■	■	
IX									
X		■							
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Celui qui y est inconnu n'est évidemment pas du quartier. – II. Quand il est public, il peut préparer des poulets. – III. Sur une côte bretonne. Ville du Nigéria. – IV. Qui n'apportent aucun agrément. – V. Etendue sur la terre. Cri après un long voyage. – VI. Faire signe de monter. – VII. Rumine dans les forêts. Peut être plein de nœuds. – VIII. Nom qu'on peut donner à la souris. – IX. N'est bon que si l'on met beaucoup de moutarde. – X. *Parlerait comme un innocent.* – XI. Qui peut percer. Pronom.

VERTICALEMENT

1. Ermite qui vit sur les côtes. Ses barres sont un obstacle. – 2. Un bleu. Fruit. – 3. N'aime pas entendre rire quand elle est en train de jouer. – 4. D'un auxiliaire. Sorte de grosse boulette. – 5. N'est pas du tout fleur bleue. Une menace pour les reins. – 6. En Angleterre, elles accompagnent les légumes. Pays. – 7. De drôles de coureurs. Abréviation. – 8. Pronom. Marcha sans but. Un petit grain. – 9. Qui peut faire rougir. Un lieu prédestiné pour une conférence au sommet.

Solution du problème no 6298

Horizontalement

I. Ecmnésie. – II. Nœud. Roi. – III. Gus. Orins. – IV. Urus. Os. – V. Etriquée. – VI. Enuméra. – VII. Lô. Coi. In. – VIII. Aspet. Age. – IX. Débridées. – X. Er. Etude. – XI. Aise. Est.

Verticalement

1. Engueulade. – 2. Court. Osera. – 3. Mesure. Pb. – 4. Nu. Sincères. – 5. Edo. Quotité. – 6. Roumi. DO. – 7. Irisée. Aède. – 8. Eon. Erigées. – 9. Ise. Anes.

GUY BROUTY



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 12 MAI

TF 1

13.35 Cinéma : El Magnifico. □
Film italien d'E.-B. Clucher (Enzo Barboni) (1972).
15.45 Téléfilm : La Loi du privé.
De Peter Crane.
17.25 Série : Superboy.
17.50 Série :
Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine :
Coucou, c'est nous !
(et à 0.35). Invité : Michel Blanc.
19.50 Divertissement :
Le Bébête Show (et à 1.30).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Téléfilm :
Le Dernier Empereur.
De Bernardo Bertolucci.
La vie de Pu-Yi, le dernier empereur de Chine.
1.25 Magazine :
L'Europe en route.
Présenté par Sophie Rack.
1.35 Journal et Météo.
1.45 Danse :
American Ballet Theatre.
Les Sylphides, de Chopin, chorégraphie de Michel Fokine ; *Sylvia, pas de deux*, de Delibes ; *Triad*, de Prokofiev ; *Paquita*, de Minkus. Spectacle enregistré au Metropolitan Opera House, à New-York.
3.25 TF 1 nuit (et à 4.00, 4.35).
3.30 Documentaire :
L'Aventure des plantes.
4.40 Musique.
5.10 Documentaire :
Histoire des inventions.

FRANCE 2

13.50 Cinéma : Cocoon. ■■
Film américain de Ron Howard (1985).
15.45 Tiercé, en direct de Longchamp.
16.00 Variétés :
La Chance aux chansons (et à 5.00).
Emission présentée par Pascal Sevran.
16.55 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
17.25 Série : Les Premières Fois.
17.55 Sport : Football.
Monaco-Equipe nationale du Cameroun, match amical.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Magazine : Envoyé spécial.
La guerre des pâtes ; Les accros des jeux ; Vol story.
22.30 Expression directe. PCF.
22.35 Cinéma :
Un mauvais fils. ■■
Film français de Claude Sautet (1980).
0.20 Magazine :
La France en films.
Présenté par Claude-Jean Philippe. Invité : Claude Sautet.
0.25 Journal, Météo et Journal spécial Cannes.
1.10 Magazine :
Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.
Spécial : Jean Renoir.
2.05 Série : Rallye.
3.05 Magazine :
Mascarines (rediff.).
4.10 24 heures d'info.

FRANCE 3

14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Téléfilm : Desperado en route vers la potence.
De Richard Compton.
17.45 Magazine :
Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Ma mère, de Richard Ford.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma :
Un fauteuil pour deux. ■
Film américain de John Landis (1983).
22.50 Journal et Météo.
23.20 Magazine :
Passions de jeunesse.
Présenté par Christine Ockrent. Invité : Roger Hanin.
0.15 Magazine : Le Divan.
Présenté par Henry Chapier. Invité : Claude Olivenstein, médecin, fondateur du centre Marmottan.
0.40 Continentales.
L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

14.05 Téléfilm : Samantha.
De Stephen La Rocque.
15.40 Surprises.
15.55 Documentaire :
Vanessa Paradis, la tournée.
De Didier Ferront et Renaud Le Van Kim.
16.55 Musique : Vanessa, concert à l'Olympia.
18.00 Canaille peluche.
Les Enfants du Mondial.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.30 Ça cartoon.
Présenté par Maureen Dor.
19.00 Magazine :
Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma :
Les Nerfs à vif. ■■
Film américain de Martin Scorsese (1991).
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma :
Men at Work. □
Film américain d'Emilio Estevez (1990) (v.o.).
0.19 Pin-up.
0.20 Cinéma : La Secte. □
Film italien de Michele Soavi (1991).
2.10 Documentaires :
Les années transistors.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Cinéma : Allez France ! ■
Film français de Robert Dhéry (1964) (rediff.).
19.00 Série : Naked Video.
19.25 Documentaire :
Les Enjeux de l'Europe.
L'Etoile de Maastricht-l'Ecu.
19.50 Documentaire :
Trois Rêves perdus.
1. Los Angeles, zone mortelle, de Hartmut Schoen.
20.25 Documentaire :
Ich liebe dich.
Spécial Cannes. Romy Schneider, de Patrick Jeudy.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique :
L'Italie du changement.
Soirée proposée par Susanne Drexl.
20.45 Documentaire :
De la république des pots-de-vin à la nouvelle démocratie.
De Hans-Jürgen Kornder. Suivi à 21.05 d'un débat.
21.25 Documentaire :
« Il Cavaliere » entre en politique.
Berlusconi avant et après les élections. De Pierre Mathias. Suivi à 21.40 d'un débat.
21.55 Documentaire :
Milan, « capitale morale ».
Nouveaux patrons, vieilles recettes, de Gaby Riedschy.
22.25 Cinéma
Trois frères. ■■
Film italien de Francesco Rosi (1980) (v.o.).
0.20 Documentaire :
Le pays des « terroni ».
Misère au sud de l'Italie, de Sabine Kienlechner (30 min).

M 6

14.55 Téléfilm : *Les Misérables.*
De Glenn Jordan.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : *Les deux font la loi.*
18.00 Série : Sonny Spoon.
19.00 Série : Mission impossible.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Le Crime de l'Orient-Express. ■
Film britannique de Sidney Lumet (1974).
23.05 Téléfilm :
Danger, tour piégée.
De Richard Kletter.
0.45 Six minutes première heure.
0.55 Magazine :
Fréquenstar (et à 3.25).
3.00 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Les Maîtres du jeu : hommage à Eugène Ionesco. 5. Le profil et son double.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Sept jours et six nuits, ou le temps d'un retour au pays natal (3).
0.05 Du jour au lendemain.
Avec notre collaborateur Francis Marmande (la Perfection du bonheur).
0.50 Musique : Coda.
Sur quelques larmes de sanza (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (émis de Sarrebruck) : Castor et Pollux, de Rameau ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 85, de Hummel ; Symphonie n° 1 en ut majeur op. 21, de Beethoven, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Thomas Hengelbrock.
23.07 Jazz club.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Le sauvetage en mer et la sécurité sur les plages » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Clic !

LE reportage quasi quotidien de TF 1 sur la « maison de l'horreur » britannique, où ont été retrouvés les restes d'une douzaine de cadavres féminins, nous offrait une innovation significative : une visite guidée des lieux eux-mêmes, et non plus un simple aperçu de la façade. Franchissant les barrières de police qui tiennent les téléspectateurs à distance depuis la découverte du fait-divers, nous pénétrions enfin derrière la maison, dans le jardin-cimetière. Comment ce miracle avait-il été rendu possible ? Grâce aux images de synthèse. Dessinée sur ordinateur, une maquette électronique de la maison offrait, dans les espaces interdits, toute liberté de circulation virtuelle.

Souhaitions-nous une petite incursion dans le jardin ? Nous y étions. Afin que notre information fût complète, les emplacements des tombes y étaient signalés par des flèches. Et si le jardin ne suffisait pas, rien de plus simple : l'ordinateur décapitait la maison d'un coup d'un seul, nous plongeant dans ses secrets intimes. L'escalier, la cuisine, la cave, d'autres tombes encore : nous étions les maîtres des lieux. Que nous restait-il à désirer ?

Cette petite promenade macabre n'était pourtant qu'une mise en appétit. Si l'on a bien compris, les « autoroutes de l'information » que l'on nous promet pour bientôt nous permettront de déterminer nous-mêmes le menu du journal télévisé, de réclamer au présentateur des développements sur tel sujet, d'éviter tel autre. Vivement donc les autoroutes ! Vivement le progrès ! Vivement les radieux lendemains interactifs ! Une minute sur la « maison de l'horreur » ne suffisant visiblement pas, vivement que le téléspectateur puisse choisir d'y consacrer un quart d'heure, ou la totalité de sa soirée.

Ces tombes, dans le jardin : clic ! Montrez-moi celle-ci de plus près. Terrifiant, en effet ! A quoi ressemblait donc la victime ? Non, pas assez expressive. Clic ! Essayons cette autre. Comment ? C'est la propre fille de l'assassin ? Voilà qui est plus intéressant. Clic ! Transportons-nous dans son école, écoutons les témoignages de ses camarades éplorées. Quel malheur ! Quelle désolation ! Et le meurtre lui-même ? Clic ! Montrez-nous donc la scène du meurtre, reconstituée en images de synthèse, garantie authentique, d'après les procès-verbaux de police. Hum ! Elle manque de rebondissements. Ne serait-elle pas plus crédible sur la chaîne concurrente ? Clic ! Ah oui, c'est nettement mieux rendu. Quelle horreur ! Tiens, repassons-la au ralenti. Tout de même, cette absence de suspense est gênante. La victime ne pourrait-elle opposer davantage de résistance ? Défends-toi, petite ! Joue ta carte ! Clic, clic, clic !

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 13 MAI

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.28 *Météo* (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Série : Passions (et à 4.00).
9.30 Feuilleton :
Haine et passions.
10.15 Feuilleton : Hôpital central.
10.55 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 *Journal, Météo* et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton :
Les Feux de l'amour.
14.25 *Série : Côte Ouest.*
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.50 Série :
Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : *Les Filles d'à côté.*
18.50 Magazine :
Coucou, c'est nous !
(et à 23.45). Invité : Philippe Lavil.
19.50 Divertissement :
Le Bébête Show
(et à 0.40).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 *Magazine : Mystères.*
Présenté par Alexandre Baloud. Passeport pour les vies antérieures ; Adolf Homes ; L'affaire Travis Walton ; Le miracle de Noël ; Le bijou maudit.
22.45 Magazine : Ushuaïa.
Présenté par Nicolas Hulot. Hawaii. Chasseurs de crotales ; Le bélouga sur la route des fourrures ; Le king des superjocks ; Les avions du désert.
0.45 Journal et Météo.
0.50 Jeu : Millionnaire.
1.15 Danse : Casse-noisette.
Ballet de Tchaïkovski, scénario de Marius Petipa, chorégraphie de Lev Ivanov et Peter Wright. Avec Lesley Collier, Anthony Dowell, Julie Rose, Guy Niblett, l'Orchestre de l'Opéra royal, dir. : Gennady Rozhdestvensky.
2.15 TF 1 nuit
(et à 3.15, 3.50, 4.25).
2.25 Documentaire :
Histoires naturelles
(et à 4.30). Portraits de femmes ; Un chasseur en habit vert, ou une balade irlandaise avec Michel Déon.
3.25 Documentaire :
L'Aventure des plantes.
5.00 Musique.
5.10 Documentaire :
Histoire de la vie.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.00 Feuilleton :
Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton :
Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton :
Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.45).
12.20 Magazine : C'est tout Coffe.
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal, Bourse et Point route.
13.45 Série : INC.
13.50 Série : Matt Houston.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés :
La Chance aux chansons
(et à 5.10). Le temps du swing avec Stéphane Grappelli.
16.40 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Les Premières Fois.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Jeu : Un pour tous.
18.45 Divertissement :
Rien à Cirer.
Invité : Jacques Vergès.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne
(et à 4.10).
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Série : Maigret.
Maigret et le Fantôme, de Hannu Kahakorpi d'après Georges Simenon.
22.25 Magazine :
Bouillon de culture.
Présenté par Bernard *Pivot.* Invitése : Régine Deforges (*Rue de la soie*, 5e tome de *la Bicyclette bleue*), Françoise Rey (*Nuit d'encre*) ; Bernard-Henry Levy ; Christiane Falgayrettes-Leveau ; Viktoria Mulleva.
23.45 Journal, Météo et Journal spécial Cannes.
0.15 Magazine :
Musiques au cœur.
Les égéries russes. Invités : Gonzague Saint-Bris, auteur avec Vladimir Fedorovski d'un ouvrage consacré aux égéries russes ; Emile Naoumov, pianiste ; le Chœur Kazansky ; Danièle Burst, soprano ; Vladimir Spivakov et Vadim Repin, violonistes ; Olga Borodina, soprano ; Concert : *Une nuit sur le mont chauve*, de Moussorgski, par l'Orchestre national de Bordeaux Aquitaine, dir. : Alain Lombard.
1.30 Magazine :
Envoyé spécial (rediff.).
3.00 Documentaire : Papy pôle.
3.50 Dessin animé (et à 4.40).
3.55 24 heures d'info.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.20 Continentales.
Euro hebdo ; à 8.25, Reportages : les pays de l'Est ; à 9.10, A Touch of Love, magazine de la BBC (v.o.).
9.30 Magazine : Génération 3.
Les sentiers de l'Histoire : 1918, lettres du front, de Roland Cros ; à 10.00, Semaine thématique : Des écrivains dans le siècle. 3. Artisans des lettres. Invité : Didier Van Cauwelaert ; Documents : Un romancier au travail, Hervé Bazin ; Ionesco, ou comment ne pas s'en débarrasser.
11.00 Magazine :
Français, si vous parliez.
Le trou de la Sécurité sociale peut-il être comblé ?
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Bizarre, bizarre.
13.30 *Série : Capitaine Furillo.*
14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine :
La Fièvre de l'après-midi.
Invité : Philippe Lavil.
17.45 Magazine :
Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Carnets d'un jardin, d'Anne-Marie Koenig.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : Thalassa.
Présenté par Georges Pernoud. Le Trésor des Malouines, de Stéphane Poulle et Gilles Regris.
21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Invité : Jean-Pierre Chabrol. Sibérie : le tigre de la taïga ; Colombie : les guaqueros, chasseurs de trésors ; France : le jugement de Carmentran.
22.50 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Strip-tease.
Mise en boîte ; Les Aventures de la famille Debecker ; Pastis sur ordonnance ; La Vie en rose.
0.15 Court métrage : Libre court.
Lelong Court, de Richard Andry.
0.20 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.30* —
6.59 Pin-up.
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.30 Canaille peluche.
Albert, le cinquième mousquetaire.
12.15 Surprises.
— *En clair jusqu'à 8.05* —
7.50 Ça cartoon.
8.05 Magazine :
24 heures (rediff.).
9.05 Le Journal du cinéma.
9.10 *Cinéma : Pétain.* □
Film français de Jean Marbœuf (1992). Avec Jacques Dufilho, Jean Yanne, Jean-Claude Dreyfus.
Les figures historiques sont réduites à des archétypes.
11.20 Flash d'informations.
11.25 Documentaire :
La Belle Ville.
De Brigitte Comand.
— *En clair jusqu'à 13.35* —
12.29 Pin-up.
12.30 Magazine :
La Grande Famille.
Thème : J'ai construit l'œuvre de ma vie.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Tango. ■
Film français de Patrice Leconte (1992). Avec Philippe Noiret, Richard Bohringer, Thierry Lhermitte.
Une noirceur à la Bertrand Blier.
15.00 Documentaire :
Les Années transistor.
De Pierre Bouteiller, Claude Fusée et Gilles Nadeau.
15.50 Surprises.
16.00 Cinéma :
Retour au lagon bleu. □
Film américain de William A. Graham (1991).
Amour, eau fraîche et cartes postales touristiques.
17.40 Surprises.
18.00 Canaille peluche.
Les Enfants du Mondial.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.30 Ça cartoon.
19.00 Magazine :
Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
Spécial Cannes.
20.35 Téléfilm : Balades fatales.
De Peter Levin, avec Jean Smart, Park Overall.
La vengeance d'une prostituée.
22.10 Documentaire : Le Big Bang et les origines de la vie.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Cinéma :
Horizons lointains. ■
Film américain de Ron Howard (1992). Avec Tom Cruise, Nicole Kidman, Thomas Gibson.
1.19 Pin-up.
1.20 *Cinéma : Men at Work.* □
Film américain d'Emilio Estevez (1990). Avec Charlie Sheen, Emilio Estevez, Leslie Hope (v.o.).
En Californie, deux éboueurs fous de surf.
2.50 Surprises.
3.00 Le Journal du hard.
3.05 Cinéma :
Le Vice dans la peau.
Film américain, classé X, de Michael Craig (1992). Avec Nikki Dial, Mike Horner, Tiffany Million.
Erotisme torride.
4.20 Surprises.
4.50 Cinéma : L'Œil de Vichy. ■■
Film français de Claude Chabrol (1993). Avec un commentaire dit par Michel Bouquet.
Portrait implacable du maréchal à travers ses actes et ses discours.
6.40 Musique : La Mano Negra.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Documentaire :
Histoire parallèle.
Actualités britanniques et allemandes de la semaine du 7 mai 1944, commentées par Marc Ferro et Jean Douchet (rediff.).
17.55 Documentaire :
Lost in Music, *Hip Hop Hooray.*
De Christoph Dreher (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward.
De Ted Emery.
19.30 Documentaire :
Paradisiers et dragons.
2. Mythes et multinationales aux Célèbes, de Jürgen Schneider.
Beauté des paysages tropicaux et diversité des cultures ancestrales.
20.10 Documentaire :
L'Adieu au Népal.
D'Elisabeth Montet et Uwe Pohlig.
20.25 Documentaire :
Ich liebe dich.
Ingrid Bergman.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Série : Les années lycée.
Un air de liberté (1967-1968).
Téléfilm d'Eric Barbier.
22.10 Documentaire :
Les Procréateurs.
De Luzia Braun.
De nombreux couples sont prêts à tout pour avoir un enfant.
22.55 Cinéma : Le Village au-delà de la forêt. ■
Film mexicain de Juan Antonio de la Riva (1990). Avec Alonso Echanove, Gabriela Roel, Ignacio Guadalupe (v.o.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia
(et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 boutique (et à 14.20).
9.35 Musique :
Boulevard des clips
(et à 10.05, 1.05, 6.40).
11.00 Série : Campus Show.
11.25 Série : Lassie.
11.45 Infoconsommation.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.30 Variétés : Musikado.
Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 Variétés : Multitop.
Emission présentée par Yves Noël et Laura Marine.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Sonny Spoon.
19.00 Série : Mission impossible.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
Présenté par Emmanuel Chain.
20.45 Téléfilm :
Une femme traquée.
De Vincent McEveety.
Une épouse, témoin d'un crime commis par son mari.
22.35 Série : Mission impossible.
L'invasion.
23.35 Magazine :
Les Enquêtes de Capital
(et à 5.50). La saga OM.
0.00 Magazine : Sexy Zap.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Culture rock.
La saga de 1978.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives.
21.32 Musique : Black and Blue.
Teddy Wilson.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Sept jours et six nuits, ou le temps d'un retour au pays natal (4).
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Daniel Dobbels, Michel Surya et notre collaborateur Francis Marmande.
0.50 Musique : Coda.
Sur quelques larmes de sanza (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 28 avril à Lyon) : Concerto pour violon et orchestre n° 2 en mi mineur op. 64, de Mendelssohn ; Dante-symphonie, de Liszt, par la Maîtrise de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit.
22.30 Soliste. Julian Bream.
23.07 La Nuit du cinéma.

Les interventions à la radio

France-Inter, 8 h 20 : Noël Mamère (« Questions par A + B »).
France-Inter, 8 h 40 : Jean-François Kahn (« Radio Com »).
RMC, 19 h 15 : Marie-Anne Isler-Béguin (Forum RMC-*l'Ex press*).
France-Inter, 19 h 20 : « Le Front national et l'Europe : rejet ou projet ? », Jean-Marie Le Pen (« Objections »).

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Histoire volée

LE train, c'est formidable. Socrate s'était offert une embolie. Il était dit que le Paris-Strasbourg allait échapper à tout contrôle. Plus de places louées, plus de suppléments A, B, C ou D, plus de pénalités. Les contrôleurs avaient jeté l'éponge. Le « Maurice-Ravel », enfin s'offrait une fugue.

Le train, c'est formidable, le dernier salon où l'on rêve. L'esprit laisse un peu flotter les rubans. On se tait à l'envi. On somnole à son aise. On bouquine des bouquins. On se fait des déjeuners de prince : un mauvais sandwich de pain bistre comme on en voudrait plus, même en Poméranie. Et on écoute aux portes, surtout quand il n'y en a pas.

Un voisin, homme de théâtre, avait entrepris une voisine, femme de théâtre. Lui était français. Elle, portugaise. Lui, qui jouait à domicile, était dans sa phase « causante ». Elle, qui s'était offert un Portogare de l'Est sans escale, optait visiblement pour la somnolence. Les fâcheux, même au théâtre, cela existe. Mais rendons justice à celui-ci, l'histoire qu'il tint absolument à raconter à la jeune femme était jolie et méritait d'être volée.

Il lui parla du Théâtre du Peuple de Bussang. Ils s'y rendaient tous deux, avec d'autres, pour une rencontre internationale d'acteurs, une sorte d'ascension des montagnes vosgiennes par la face pédagogique.

Le Théâtre du Peuple est né, raconta-t-il, il y a quatre-vingt *dix-neuf ans. Un fils d'industriel* qui avait étudié à Paris et s'était pris de passion pour les acteurs, décida un jour, en rentrant au pays, de créer un festival annuel de théâtre amateur. Les troupes furent longtemps rustiques, les tréteaux de plein vent, et les bonnes volontés têtues. Pour qui connaît un peu Bussang, entre vallées et cols, c'était assurément une manière de pléonasme, un théâtre de verdure à la campagne.

La passion de l'homme devint celle de sa famille. Ils maintinrent, contre vents et frimas. Si bien que le Théâtre du Peuple s'installa dans ses meubles. On ne dit pas dans ses murs, non, dans ses meubles. Parce que, expliqua l'homme, dans la région *« il y a beaucoup de bois ». Le théâtre de Bus*sang ne pouvait être qu'en sapin des Vosges. Il le fut. Un chalet, *« un très grand chalet »* dira l'homme. Le théâtre du chalet en somme.

Et *« à cause de cela »*, ajouta-t-il, et là nous arrivons au cœur, *« ce théâtre a une particularité. Derrière la scène il y a une grande porte amovible, en bois naturellement. Et quelle que soit la pièce, quel que soit le genre, le metteur en scène a une obligation à respecter »*. La tradition veut en effet qu'en cours de représentation, à un moment choisi par lui, la porte soit grande ouverte et qu'on joue devant les forêts, en décor naturel.

« Vous verrez, c'est très beau, surprenant. Et le plus curieux est que cela marche toujours. » Elle dit : *« C'est très intéressant »*. Et s'endormit. Il roula une cigarette, ne l'alluma point, et s'endormit. Et puis, un peu avant Nancy, alors que la radio de bord annonçait : *« Mesdames, messieurs, nous arriverons dans quelques instants à Nancy, correspondance à 16 h 32 pour Epinal »*, ils se réveillèrent.

Pourquoi faut-il que les jolies histoires de théâtre aient une fin triste ? *« Et vous verrez,* dit-il, *nous sommes tous logés à la maison des PTT. »*

Lors d'un entretien avec le chancelier Kohl

Boris Eltsine plaide à Bonn pour la pleine intégration de la Russie dans le concert européen

BONN

de notre correspondant

Le départ des troupes russes d'Allemagne sera finalement célébré le 31 août prochain au cours d'une manifestation solennelle, qui aura bien lieu à Berlin, comme le souhaitait Moscou. Il est cependant entendu que cette manifestation restera distincte de *celle prévue le 8 septembre pour* remercier les forces des trois puissances occidentales qui avaient garanti la liberté de Berlin après la guerre, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne.

Cette formule de compromis a mis fin à la polémique qui avait perturbé, ces derniers jours, les préparatifs de la visite que le président Boris Eltsine a entamée mercredi 11 mai à Bonn. Elle a été annoncée par le chef de l'Etat russe et *le chancelier Kohl* eux-mêmes au cours de la conférence de presse commune qu'ils ont tenue à l'issue de leur premier entretien. Les militaires russes s'étaient émus de ne pas être traités sur un pied d'égalité avec les alliés occidentaux et avaient fait valoir les lourds sacrifices consentis lors de la lutte commune contre les armées nazies, notamment lors de la conquête de Berlin. La susceptibilité des Russes avait été *particulièrement* froissée par la décision initiale des autorités allemandes de convier le président Eltsine à une cérémonie commémorative non pas à Berlin mais à Weimar, ce qui leur faisait l'effet d'une mise à l'écart.

Rassuré, le président Eltsine a remercié son *« ami Helmut Kohl »* d'avoir *« compris le sentiment du peuple russe et de son président »*, ajoutant qu'il eût été stupide de *« déstabiliser la situation politique en Russie »* à l'occasion de ce retrait. Il a estimé que ce départ marquait *« l'entrée de l'Europe dans une nouvelle ère, une ère de réconciliation »*. Depuis son arrivée à Bonn, Boris Eltsine a martelé la volonté russe de maintenir son rang de puissance mondiale et d'affirmer son appartenance à l'Europe. Il n'a cessé de souligner qu'il comptait pour cela sur un partenariat de l'Allemagne, deuxième grand pays de l'Europe après la Russie, a-t-il dit. *« Ce que nous faisons concerne la sécurité des autres »*, a-t-il souligné, se déclarant, par ailleurs, favorable à ce que l'Allemagne dispose d'un siège au Conseil de sécurité.

Le souhait d'être intégré au G7

Boris Eltsine a rappelé le souhait de Moscou d'être le plus rapidement possible intégré de plein droit dans le club très *fermé des grands pays industrialisés*, le G7. Lors de leur prochain sommet à Naples, il est prévu que le président russe, seulement admis les deux années précédentes à être entendu sur les problèmes de la Russie, soit associé cette fois à la partie politique des discussions.

A son arrivée à la Chancellerie, le chef de l'Etat russe avait souligné mercredi que Moscou souhaitait le plus vite possible être intégré dans les institutions européennes, devenir membre du Conseil de l'Europe et conclure le plus vite possible l'accord d'association prévu avec l'Union européenne. Il s'est également prononcé pour une relance du rôle de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

« Une nouvelle Europe unifiée ne peut pas être un club exclusif d'élus. Pas plus que la solution des problèmes de sécurité ne peut être un privilège d'élus », a-t-il dit lors du dîner offert mercredi soir en son honneur à Bonn. *« Une architecture politique, économique et spirituelle unifiée de notre continent ne doit pas isoler des pays ou des groupes de pays, les séparer selon des critères amis-ennemis, mais elle doit les intégrer dans un organisme unifié. Il est indigne de diviser l'Europe en zones de plus haute et de moindre sécurité. Les institutions politico-militaires de notre continent, nées sous les conditions de la guerre froide et de la confrontation sont dépassées (...). Le chemin passe, à notre avis, d'abord par le développement de la CSCE comme organisation régionale effective. Sous son toit, les efforts coordonnés du conseil de coopération de l'OTAN, de l'UEO et de la CEI peuvent trouver un nouveau contenu. C'est ce qui décidera de notre attitude à l'égard du programme de « partenariat pour la paix. »*

La réponse de Bonn est restée *mesurée. Le chancelier Kohl* a rendu un hommage appuyé aux efforts du président Eltsine pour faire progresser la Russie sur la voie de la démocratie et de la stabilité. Pour marquer le désir de coopération et de bonne entente des deux capitales, les ministres des affaires étrangères ont signé solennellement mercredi un accord sur l'installation d'un téléphone rouge entre le Kremlin et la chancellerie allemande. Il a également été convenu de créer une commission historique germano-russe, et d'accélérer les discussions sur les restitutions d'œuvres d'art disparues des deux côtés pendant la guerre.

L'Allemagne avait prévenu qu'elle n'avait rien à offrir de plus sur le plan financier que ce qu'elle fait déjà. La veille de l'arrivée du président Eltsine, les responsables de trois grands instituts économiques allemands avaient, dans un rapport particulièrement pessimiste, déconseillé de nouvelles aides financières. Le commerce stagne aussi, les entreprises allemandes connaissent sur le marché russe les mêmes problèmes que celles des autres pays. Un accord spécial a dû être conclu pour garantir à l'industrie ferroviaire est-allemande, en mal de débouchés nouveaux, un contrat pour la vente de wagons cette année.

Le chancelier pouvait surtout promettre à Boris Eltsine l'aide de l'Allemagne, qui assurera à partir du 1er juillet la présidence de l'Union européenne, pour conclure rapidement les négociations d'association. C'est ce qu'il a fait en mettant en garde contre de mauvaises interprétations : l'intégration de la Russie dans l'Union européenne n'est pas à l'ordre du jour.

L'aspiration de la Russie à jouer pleinement son rôle sur le continent européen a été accueillie favorablement, mais avec prudence, à Bonn. Le chancelier a insisté, lors du dîner de mercredi soir, sur la responsabilité particulière des deux pays pour la sécurité de l'Europe. Mais il a rappelé que l'Alliance atlantique restait, pour l'Allemagne, l'irremplaçable garant de sa sécurité. Prenant son hôte au mot, il a souligné l'importance des efforts de tous pour dégager une solution à la crise yougoslave.

Le responsable du groupe parlementaire chrétien-démocrate pour les questions de politique étrangère, Karl Lamers, a de son côté souligné l'importance de tendre la main à la Russie tout en sachant être ferme avec elle quand il le faut. *« Nous voulons,* écrivait-il, *que la Russie prenne sa place en Europe. Mais appartenir à la nouvelle Europe signifie renoncer définitivement à la prétention à des droits particuliers vis-à-vis de ses voisins. »*

HENRI DE BRESSON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Ex-Yougoslavie : « L'Europe a-t-elle encore un sens ? », par Alain Finkielkraut, Pierre Hassner et Véronique Nahoum-Grappe. Afrique : « Vers la balkanisation ? », par Claude Wauthier *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Gaza : la police de l'OLP s'installe « en douceur »

Le général Nasser Youssef, commandant de la police palestinienne dans la bande de Gaza, vient de prendre ses fonctions et s'efforce de croire que le transfert de pouvoirs se fera sans problèmes. Du côté des Israéliens, trop contents de quitter cette poudrière, comme chez les Palestiniens, heureux de les voir enfin partir, l'atmosphère n'était plus à la guerre *(page 3)*.

POLITIQUE

Le « développement du territoire »

Edouard Balladur et Charles Pasqua ont présenté à la presse, l'avant-projet de loi sur le « développement du territoire ». L'occasion pour le premier ministre de souligner qu'il n'y a pas de *« pause »* dans l'action réformatrice du gouvernement *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

Europe : une Cour unique des droits de l'homme

Les pays membres du Conseil de l'Europe ont signé le protocole créant une Cour unique et permanente qui se substituera aux mécanismes de contrôle actuels. Les responsables européens sont persuadés que la rationalisation entreprise permettra, d'accroître l'efficacité des moyens de protection *des droits individuels (page 8)*.

CULTURE

Le marché de l'art rechute

Les ventes de l'automne 1993 avaient laissé croire à une reprise du marché de l'art moderne et impressionniste. Celles de ce printemps montrent que certains se sont peut-être réjouis un peu trop tôt. Les ventes qui se succèdent *depuis le début du mois de mai* chez Sotheby's et Christie's, à New-York ont lieu dans des conditions très difficiles. Mardi 10 mai, Christie's n'a vendu que la moitié des tableaux proposés, ce qui ne s'était pas vu depuis 1981... *(page 11)*.

ÉCONOMIE

L'Etat veut faciliter l'accès au crédit des PME

Prenant acte de l'incapacité du système bancaire, victime depuis plus de deux ans de la multiplication des défaillances d'entreprises, le gouvernement est décidé à trouver les moyens de permettre aux PME les plus fragiles de retrouver un accès au crédit et d'être à même de profiter de la reprise qui s'esquisse. On semble maintenant convaincu rue de Bercy que c'est sur ce terrain que les emplois seront gagnés ou sauvés *(page 12)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

DEMAIN

Temps libre

Capitale culturelle de l'Inde, Madras n'a pas su résister aux nouveaux signes de l'époque. Musique et danse sont entrées dans une mutation accélérée par le cinéma et la télévision, *au grand dam des puristes, au grand plaisir du public.*

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté I à VIII

Le numéro du « Monde » daté jeudi 12 mai 1994 a été tiré à 438 630 exemplaires

Le débat sur la composition du gouvernement italien

M. Berlusconi affirme que les ministres de l'Alliance nationale « n'ont rien à voir avec le fascisme »

Silvio Berlusconi, nouveau président du Conseil italien, qui a prêté serment, mercredi 11 mai devant le président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, en compagnie de ses ministres, a réagi dans la soirée sur la chaîne de télévision publique RAI 1 aux critiques suscitées par la composition de son gouvernement, notamment la présence de cinq ministres du MSI-Alliance nationale.

« Je connais bien ces hommes et ils n'ont rien à voir avec un lointain passé, avec le fascisme. On peut même les considérer comme des anti-fascistes », a déclaré M. Berlusconi, en ajoutant que le fascisme a plongé l'Italie dans une *« situation négative, dans la guerre et doit donc être absolument condamné »*.

Ce gouvernement *« croit dans les principes de la démocratie libérale, dans la liberté et la tolérance. Les Italiens peuvent en être tranquilles »*, a encore précisé le président du Conseil, qui juge que les réactions négatives à l'étranger et particulièrement en Europe sont dues à la *« mauvaise foi »* et à la *« désinformation »*.

M. Berlusconi a également refusé l'étiquette de droite à propos de son gouvernement, estimant qu'il était plutôt de *« centre-gauche et de centre-droit »*. L'Italie, a-t-il précisé par ailleurs, maintiendra sa *« politique traditionnelle »* dans le domaine des affaires étrangères, particulièrement dans le domaine de l'Europe. Les pays européens n'ont *« rien à craindre, absolument rien à craindre de ce côté-là »*, a-t-il ajouté. Pour sa part, le chef de la Ligue du Nord, Umberto Bossi, s'est déclaré mardi *« satisfait »* de la composition du gouvernement.

La présence de ministres de l'Alliance nationale au gouvernement semblait mercredi poser moins de problèmes en Italie que la concentration de pouvoirs financiers et d'information entre les mains d'un seul homme, M. Berlusconi. Au lendemain de la présentation de son gouvernement, la majorité des éditorialistes et les représentants de l'opposition estimaient que le magnat de la presse, entré en politique il y a moins de quatre mois n'avait pas tenu sa promesse de mettre en place une *« équipe »* de personnes compétentes placées aux postes clés pour sortir l'Italie de la crise.

En Allemagne, la responsable du parti social-démocrate (SPD) pour les questions européennes, Heidi Wieczorek-Zeul a jugé que la nomination de cinq ministres néofascistes est *« une honte »* pour l'Italie et pour l'Europe. En Belgique, le premier ministre démocrate-chrétien Jean-Luc Dehaene a estimé mercredi que *« jusqu'à nouvel ordre, l'Italie est toujours un pays démocratique, le scrutin électoral s'y est déroulé démocratiquement »*. M. Dehaene répondait, en quelque sorte, au vice-premier ministre Elio di Rupo, socialiste francophone d'origine italienne chargé des communications et des entreprises publiques, qui avait affirmé *« qu'à titre personnel, il ne* [voulait] *pas entretenir de relations directes avec ses collègues néofascistes »* du gouvernement italien. M. Dehaene a précisé que les déclarations de M. di Rupo n'engageaient pas le gouvernement belge. – *(AFP.)*

Lire aussi, page 14, « Dans la presse ».

La satisfaction de M. Le Pen

La participation de ministres néofascistes de l'Alliance nationale dans le gouvernement de Silvio Berlusconi a continué de susciter des réactions en France. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, s'est félicité, mercredi 11 mai, à Rennes, de cet *« exemple »*, qui doit, selon lui, inspirer *« toutes les droites nationales en Europe »*. La formation du gouvernement italien *« est un symbole qui indique que l'après-guerre est terminée et qu'il faut, pour diriger les peuples, non plus polémiquer et se diviser sur le passé proche et douloureux, mais se projeter dans l'avenir »*, a déclaré le chef du parti d'extrême droite. *« L'Italie est un pays démocratique, alors que la France ne l'est pas »*, a-t-il ajouté, en expliquant qu'il *« ne trouve pas du tout démocratique de s'offusquer »* de la présence de ministres néofascistes au gouvernement italien.

A l'inverse, Michel Rocard, premier secrétaire du Parti socialiste, a exprimé, mercredi 11 mai, sur France-Inter, le *« regret »* que *« l'Italie en soit là »*, tout en convenant que *« l'élection avait été démocratique »*, que *« c'est manifestement un choix majoritaire du peuple italien »* et que *« nul n'a le droit ni la possibilité d'empêcher le fonctionnement des pouvoirs publics italiens et européens »*. Cependant, *« aller au-delà et créer des relations interpersonnelles »* ne *« paraît pas possible »* à l'ancien premier ministre.

Le bureau national du PS a longuement évoqué, mercredi soir, cette question. A la quasi-unanimité, les participants se sont déclarés favorables au boycottage des ministres néofascistes. *« Nous ne pouvons taire notre indignation,* a déclaré Jean Glavany, porte-parole du PS, *parce qu'un parti qui se réfère à Mussolini n'est pas un parti comme un autre et doit être combattu. »* Ne souhaitant pas s'isoler *« dans une position jusqu'auboutiste »*, les socialistes français ont décidé de proposer aux autres partis socialistes européens de coordonner leurs actions *« pour combattre efficacement la menace »*. Au moment où s'engage la campagne européenne *« l'apparition, dans un gouvernement d'un pays européen, d'une alliance entre la droite et l'extrême droite est une bonne occasion de faire la différence entre une Europe de gauche et une Europe de droite »*, a ajouté M. Glavany.

Plus tranchant, Jean-Christophe Cambadélis, chargé des relations extérieures au secrétariat national du PS, a déclaré que *« toutes les forces démocratiques »* doivent *« réagir par le boycottage »*. *« Il faut établir un cordon sanitaire comme nous l'avons fait pour le Front national »*, a ajouté M. Cambadélis, estimant que la présence de ministres néofascistes dans le gouvernement Berlusconi constitue, *« après la purification en ex-Yougoslavie »*, la *« seconde défaite majeure de la démocratie en Europe »*.

Dans la majorité, Dominique Baudis, chef de file de la liste UDF-RPR pour les élections européennes, attend des *« ministres des onze autres pays européens »* qu'ils soient *« d'une très grande vigilance à l'égard des représentants de l'extrême droite italienne »*. *« L'entrée de néofascistes au gouvernement italien est un événement dont on doit mesurer la gravité »*, a-t-il affirmé, car *« l'idéologie dont ils sont porteurs va à l'encontre de toutes les valeurs sur lesquelles l'Europe démocratique a été fondée après la guerre »*.

Enfin, pour Georges Sarre, porte-parole du Mouvement des citoyens, Silvio Berlusconi a procédé *« sans violence »* à *« un changement de nature du régime italien »*, *« premier obstacle majeur »* pour la construction européenne.

هكذا من الأصل

Le Monde

DES LIVRES

Poèmes d'Italie

Eugenio Montale admirait autant « le névrotique Zanzotto » que Maria Luisa Spaziani « l'unique femme écrivain d'Italie qui ait le droit de se dire poète »

DU PAYSAGE A L'IDIOME
Anthologie poétique 1951-1986
d'Andrea Zanzotto.
Traduit de l'italien et présenté par Philippe Di Meo,
Ed. Maurice Nadeau/Unesco, bilingue, 320 p., 170 F.
JARDIN D'ÉTÉ, PALAIS D'HIVER
Choix de poèmes 1954-1992
de Maria Luisa Spaziani.
Traduit de l'italien par Patrice Dyerval Angelini.
Avant-propos d'Yves Bonnefoy,
Mercure de France, bilingue, 250 p., 130 F.
LA POÉSIE N'EXISTE PAS
d'Eugenio Montale.
Traduit de l'italien par Patrice Dyerval Angelini.
Gallimard, coll. « Arcades », 70 p., 50 F.

Peut-on et doit-on rassembler dans une communauté imaginaire les poètes contemporains ? La parution simultanée des anthologies de deux poètes italiens de la même génération, nés dans les années 20, nous incite d'autant plus à nous poser la question qu'ils furent réunis par l'admiration que leur vouait le Prix Nobel Eugenio Montale, dont paraît – le hasard éditorial faisant parfois bien les choses, tout en brouillant les pistes – un divertissant recueil de portraits et paradoxes. A vrai dire, on ne saurait concevoir systèmes poétiques plus contradictoires que ceux d'Andrea Zanzotto et de Maria Luisa Spaziani.

Chez l'un, le *« névrotique Zanzotto »*, comme le qualifie Montale (1), une recherche linguistique hallucinante et hallucinée, une désarticulation du vers et de la phrase, un recours d'une totale liberté à toutes les ressources de la typographie, bref une « modernité » sans faux scrupules, au risque d'une certaine difficulté de lecture, curieusement tempérée par des élans lyriques et nostalgiques, eux parfaitement limpides, et par la présence de notes de l'auteur, qui donne l'impression assez déconcertante d'un écrivain préparant déjà sa propre « Pléiade » (2).

Chez l'autre, des livres qui, selon son préfacier Yves Bonnefoy, permettent de comprendre *« comment une vraie poésie peut frayer sa voie de l'événement vers la parole »* : une poésie résolument intimiste, autobiographique, mais dotée d'une hauteur, d'une concision, d'un sens de la formule, de l'élégance et de la fermeté qui écartent toute rhétorique, tout bavardage.


GIOVANNA BORGESE
Andrea Zanzotto : poète et penseur.

« Un vers est un dieu qui se présente, tremble/ à nos vitres, a froid, ne trouve pas ses mots. / Et quelquefois meurt d'une peur/ blanche de ne pas naître. » C'est aussi avec une grande justesse de ton, une sorte de sécheresse nette, que Maria Luisa Spaziani définit, au-delà de son expérience subjective, des sentiments extrêmes : *« ... Eteinte, dans un an,/ je reviendrai chercher cet enfer que je vis,/ car le déclin du mal est le plus grand tourment. »* Nous laisserons toutefois à d'autres et surtout à l'avenir le soin de trancher sur la légitimité du jugement de Montale dans une lettre à Camus : *« l'unique femme écrivain d'Italie, de son histoire peut-être, qui ait le droit de se dire poète »*.

En parlant d'une *« pré-expression qui précède le mot articulé »*, Montale rattache, implicitement et peut-être involontairement, la poésie d'Andrea Zanzotto à celle d'un de ses plus ardents défenseurs : Pier Paolo Pasolini, qui avait le même point de vue sur la fonction poétique et – car c'est bien ce qu'implique ce principe – sur l'usage du dialecte. Originaire de Vénétie, Zanzotto, en effet, a constamment cherché à rendre justice à la langue perdue de ses aînés et c'est cette fidélité au dialecte qui a fait de lui le collaborateur inattendu de Fellini aux dialogues de *Casanova*. Pas si inattendu que cela, pour être honnête : Fellini a toujours aimé s'entourer de poètes dialectaux, soucieux de ressusciter un langage insolite, traduisant les mystères d'une réalité intemporelle. Il avait fait appel, précisément, à Pasolini pour certaines scènes des *Nuits de Cabiria* et à Tonino Guerra pour *Amarcord*.

Dans l'un de ses plus beaux poèmes, l'« Elegie en petèl » (3), Zanzotto tente de retrouver une langue *« non écrivable mais inévitée »*. Attentif aux infimes mouvements de ses sentiments, de ses perceptions, de ses tensions, de ses angoisses, *« très brève limpidité/ de cellules mentales, halo tronqué/ de cris, de pensées,/ imprévus, éternels »*, il contemple son paysage natal, son paysage mental qui est lui-même structuré comme un langage – pour plagier le psychanalyste auquel il se réfère à plusieurs reprises – ou plutôt comme un dialecte.

« Parler pauvre de pauvres gens, mais franc, touffu, dense comme une poignée de foin à peine coupée par la faux (pourquoi ne me suffis-tu plus ?), grands-pères et pères ne sont plus, qui t'inventaient, nouveau petèl, pour chaque fils dans les langes parmi les affres, les cris de l'accouchement, la faim, les nausées. »

René de Ceccatty

Lire la suite page VII

(1) Dans un article qu'a publié la revue *l'Infini*, nº 17, printemps 1987. Signalons aussi le nº 91, octobre 1993, de la revue *Littérature*, qui comporte un fragment du journal de Zanzotto.

(2) Autant d'éléments qui font de la traduction un véritable défi remarquablement relevé par Philippe Di Meo.

(3) Le « petèl » est défini par le poète lui-même : *« La langue câline par laquelle les mères s'adressent aux enfants très petits, qui voudrait coïncider avec celle par laquelle s'expriment ces derniers. »*

La lutte de Marie Noël

Poète catholique, elle n'a cessé de se confronter, dans sa foi comme dans son œuvre, à l'énigme du Mal

MON DIEU, JE NE T'AIME PAS
Foi et spiritualité chez Marie Noël
de Benoît Lobet.
Stock, 208 p., 98 F.

En 1967, âgée de quatre-vingt-trois ans, Marie Noël mourait à Auxerre, dans la maison où elle était née, à l'ombre de la cathédrale. Poète, auteur de nouvelles, admirée par Aragon, par Colette, par Mauriac, par l'abbé Bremond – l'académicien qui prônait la *« poésie pure »* et qui lui dit un jour : *« Il faut vous résigner, Mademoiselle, vous avez du génie »* –, elle n'eut de son vivant que peu de lecteurs, et rares demeurent, de nos jours, ceux qui connaissent son œuvre.

Deux raisons pourraient être à l'origine de cette négligence. La première : Marie Noël était catholique et, en littérature, l'époque se montre réticente à la religion, quelle qu'elle soit ; elle n'en accepte que de révolues, de lointaines, déjà à l'état de mythes ; la seconde : ce patronyme qu'elle s'est choisi, Noël, si mièvre en regard du solide Rouget, son vrai nom de famille.

Catholique, certes, mais tout le contraire d'une bigote ; n'aimant guère *« le théologien qui s'exprime comme un vieux serviteur qui a connu Dieu tout petit et l'aide tous les matins à s'habiller de dogmes »*. Et voilà que c'est un jeune théologien, prêtre par surcroît, qui consacre aujourd'hui un ouvrage à celle qu'il considère comme son véritable maître en théologie ; au poète qui reste pour lui le soutien nécessaire dans la foi – *« dans cette lutte contre Dieu que, depuis Jacob, livrent tous les croyants, d'où ils sortent à la fois vainqueurs et blessés »*.

Benoît Lobet trouva ce réconfort, cette amitié par-delà la mort, alors que, séminariste en plein désarroi, il lisait *Notes intimes*, maître livre, comparable à certains écrits de Thérèse d'Avila (Marie Noël se méfiait des mystiques, *« ces fous qui se coupent les pieds pour se faire pousser des ailes »*, mais l'illustre carmélite se méfiait de ses propres visions et avait, comme l'Auxerroise, les pieds sur terre – des pieds qui refusaient de céder à l'aile, aurait dit Claudel).

Ainsi, ce fils de paysans belges, qui avait failli *« désapprendre pour toujours le christianisme »* dans le catéchisme de son enfance parce que celui-ci *« transformait trop souvent en tribunal le sacrement du pardon »*, apprit chez Marie Noël qu'il fallait consentir à plonger jusqu'au fond sans fond de soi, pour en revenir *« chargé de destinée humaine »*, au lieu de rester à jamais pur et endormi à l'abri de la Croix.

Si Marie Noël soutenait, à juste titre, que, poète, on ne l'est pas tous les jours, toute son œuvre dit, et avec quelle force !, que, croyant, on ne l'est que de façon intermittente. En bien des moments, sa foi butait contre *« l'inévidence de Dieu »* (1).

Certes, elle tâchait d'agir en tout comme si elle avait la foi et l'amour en permanence, c'est-à-dire que, pour l'essentiel, elle était fidèle au message du Christ. Mais l'idée la tenaillait que, plus loin, dans le tréfonds, il y avait *« une âme sans âge, aussi dénuée de foi que la première bête sur la terre avant les Testaments et les révélations »* ; et que *« la Foi n'est pas une connaissance, mais une perte de connaissance dans l'abîme »* (On songe à Valéry : *« Le chef-d'œuvre des religions fut d'amener les gens à croire qu'ils croyaient des choses qu'il n'est pas possible de penser »*).

Au cours d'une grave maladie, il arriva à Marie Noël de se sentir irréelle, dépourvue de stabilité, de durée ; d'éprouver ensuite de la peine à renouer ensemble les deux notions d'individualité et d'immortalité qui, à ses yeux, s'excluaient ; et de se dire qu'au moment de la mort elle repousserait Dieu, Le donnerait comme rien *« pour une simple gorgée d'air encore... encore... encore »* : *« La foi en Dieu où je me sauve de danger en danger, et tout l'amour de Dieu qui m'aime, ne peuvent rien contre ceci : je devrai râler un soir. »*

Hector Bianciotti

Lire la suite page III

(1) Patrice de La Tour du Pin (Gallimard).

LE FEUILLETON
de Pierre Lepape

Survivre à l'enfance

Patrick Chamoiseau, Régine Detambel : deux enfances d'écrivains séparées par un océan et réunies par le fouet. Le martinet chez l'une, dans sa famille provinciale silencieuse et petite-bourgeoise ; les lianes-bambou, calebasse ou bois-de-volcan, chez l'autre, dans sa famille nombreuse, turbulente et bavarde de la Martinique. Dans son récit brisé, serré, Régine Detambel pratique la loi du silence, tandis que Chamoiseau a choisi le rire pour dire son amertume et sa révolte.

Page VIII

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Ne manquez pas André Beucler !

Dans *Belle de jour*, Joseph Kessel décrivait un jeune homme qui *« portait avec facilité un visage marqué d'esprit, de tendresse et d'enfance »*. Ce personnage romanesque était aussi un auteur de romans : André Beucler, compagnon des « années folles » et de boîte de nuit de Kessel. Morand le félicita d'avoir ramené *« le hasard »* en France. Il a été oublié depuis. Redécouvrons le charme fou d'André Beucler.

Page II

PHILOSOPHIES
par Roger-Pol Droit

Un moine sans foi ni loi

Léger-Marie Deschamps était moine et athée. Il était aussi philosophe. Un philosophe si radical que ses spéculations effrayèrent les encyclopédistes. L'obstiné bénédictin voulait brûler tous les livres *« afin que les hommes ne puissent retomber dans leurs anciens égarements »* et détruire la religion, *« en détruisant toute domination »*.

Page V

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Ne manquez pas André Beucler !

LA FIANCÉE REBELLE
et autres chroniques amoureuses
d'André Beucler.
Avant-propos
de Marie-Laure Picot,
Le Passeur, 182 p., 82 F.

CE n'est pas ordinaire de naître à Saint-Pétersbourg, le 23 février 1898, d'une mère russe et d'un père venu de Franche-Comté, pour enseigner le français sur les bords de la Baltique. Est-ce pour cela qu'André Beucler avait une conception si particulière de l'existence ? *« Toute vie profonde,* disait-il, *a une façon incompréhensible de toucher au réel, que l'explication défigure. »* Et le métier de la littérature, c'est sans doute de faire ressentir le secret des choses, sans le dénaturer ni le déflorer. *« Ceux qui ne se mêlent jamais à la foule des marchés et des cafés pour le plaisir ne savent pas où se trouve l'enchantement »*, disait aussi Beucler.

Dans sa jeunesse, il avait fréquenté beaucoup les gares, les quais et les salles d'attente. Ce sont des endroits qui confirment la magie de l'existence. Il était fasciné par *« toute cette tragédie quotidienne du départ et de l'arrivée »*, comme le raconte Maurice Martin du Gard. Les séparations, les adieux, les attentes, les inquiétudes, les retrouvailles, les battements de cœur et les « tutti quanti » des sentiments humains...

A Paris, pendant les « années folles », André Beucler fit la connaissance de Joseph Kessel et d'Emmanuel Bove, qui étaient d'origine russe comme lui. Avec Kessel, il allait dans les boîtes de Pigalle, notamment au Palermo, *« tenu par un repris de justice »*. Les deux complices restaient jusqu'à la fermeture et négligeaient souvent de dormir. Ils *« connaissaient des quantités de dames et de demoiselles »*. Ils étaient des *« habitués de la fête »*, buveurs, joueurs et perdants obstinés. Kessel a mis Beucler dans *Belle de jour*, sous le nom d'André Millot. Ce jeune homme, écrivait-il, *« portait avec facilité un visage marqué d'esprit, de tendresse et d'enfance »*. Personnage romanesque, c'est aussi un métier. C'est même une nationalité. André Beucler se félicitait certainement de sa « naturalisation ». Il entrait dans la patrie la plus cosmopolite...

Etre natif de Saint-Pétersbourg n'était pas sa seule particularité. Car il épousa trois fois la même femme, Nathalie Legrand, dite « Natacha », née en 1907, dans la même ville que lui. Sa gymnastique matinale, c'était d'écrire des poèmes pour essayer de dépeindre cette Nathalie *« qui regardait passer les nuages de Paris, tous les nuages, jusqu'au dernier »*. Lorsque Beucler se remaria avec la belle Natacha, en 1945, c'est peut-être pour elle qu'il écrivit *la Fiancée rebelle*. *« Tout est moderne et absurde,* disait-il, *hormis les sentiments. »* Dans un autre poème, il envisageait d'organiser des *« concours de spleen »* et des *« cérémonies de paresse »* pour les *« cousins et cousines »* qui roulaient à bord de leurs *« limousines »*.

DES rives de la Neva à la Promenade des Anglais, la vie est un grand voyage. André Beucler mourut à Nice, le 26 février 1985.



Il laissait une cinquantaine de volumes : des romans comme *la Ville anonyme* et *Gueule d'amour*, des nouvelles ou des portraits comme *Dimanche avec Léon-Paul Fargue* et *les Instants de Giraudoux*. Comment avoir pu l'oublier si longtemps ? Il était trop discret, peut-être. Et les époques sont inattentives, la nôtre surtout. Elles ne retiennent que le tintamarre, les gens qui se poussent devant, qui paradent et pérorent. Beucler a été redécouvert par un groupe d'étudiants. C'est sur leur initiative que viennent d'être publiés *la Fiancée rebelle* et trois autres récits : *Un nouvel amour*, *Fleur d'horreur* et *l'Etrangère* (1). Dire que nous aurions pu continuer de méconnaître cet écrivain ! Cette fois, ne manquez pas le rendez-vous avec André Beucler. Il a un charme fou.

Durant les années 20, Paul Morand lui avait adressé une lettre lointaine : *« Monsieur, votre livre vient de me procurer le plus grand des plaisirs entre 50 degrés de longitude et 41 degrés de latitude nord. »* Evidemment, l'auteur de *l'Europe galante* n'écrivait jamais de Bois-Colombes, ni de Fontenay-sous-Bois, ni de Bécon-les-Bruyères (la patrie d'Emmanuel Bove), mais de Rome, de New-York, de Vancouver ou de Bangkok. Dans un article, Morand félicita Beucler d'avoir ramené *« le hasard »* en France.

« Le hasard » était une sorte d'agent secret qui se promenait sur la planète. C'était lui qui rendait la vie magique, mais, par mesure de prudence, on l'avait expulsé du territoire national. André Beucler le faisait rentrer, parce qu'il avait *« le goût du risque sentimental »*. Il aimait l'imprévu des rencontres et célébrait l'arbitraire des passions. Ainsi, la *« fiancée rebelle »* ignore si l'homme dont elle tombera amoureuse *« se trouve en Indochine »*, dans quelque *« ville danseuse de l'Amérique centrale »* ou *« à deux pas »* de chez elle. Pour l'heure, dans sa chambre, *« elle est jolie, simplement, comme on réussit aux examens »*.

AVEC les dames, la profession de Beucler était *« déchiffreur d'énigmes »*. Ses héroïnes sont, en effet, des *« femmes fatales »* et *« fulgurantes »*. Des cousines de la Kathe de *Jules et Jim* ou de Muriel et d'Anne, les deux Anglaises qui furent éprises du Continent. Voici le portrait d'Estelle, par exemple : *« Estelle appartient à une génération volontaire et sportive. Elle a des trésors chez le garde-meuble et toutes sortes de bombes dans la tête. Je lui sais des relations dans le monde universitaire et chez les voyous. (...) Elle danse avec tout le monde, joue aux cartes avec tout le monde, et me tombe dans les bras quand elle est fatiguée. Elle donne des rendez-vous à une foule d'aventuriers, de flâneurs, d'officiers ou d'hommes d'affaires ; puis elle les laisse attendre et les oublie. J'en ai connu des quantités qui sont venus se plaindre à moi comme si j'étais un chef de publicité. Elle met du sucre dans les vins les plus rares et me demande du céleri en branches à trois heures du matin. Je l'aime. »*

En général, les jeunes femmes d'André Beucler préservent jalousement leur indépendance et jugent qu'*« il est monstrueux d'obliger les mortels de* [leur] *quartier à vivre sous un même dénominateur »*. Elles seraient sans doute *furieuses contre notre* époque.

Il faudrait faire un sondage : qui préférez-vous entre les Anglaises d'Henri-Pierre Roché, les passantes de Valery Larbaud, les héroïnes d'Emmanuel Berl, les demoiselles de Jean Giraudoux et les fiancées de Beucler ? Difficile de choisir...

(1) Signalons également *Plaisirs de mémoire et d'avenir*, la revue que publie l'Association culturelle André Beucler (17 rue du Docteur-Germain-Sée, 75016, Paris).

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

LES GLACES DÉRIVANTES
(Treibeis)
de Libuse Monikova.
Traduit de l'allemand par Nicole Casanova,
Belfond, 238 p., 130 F.

« NOTRE *moitié de siècle a rendu tout le monde extrêmement sensible au destin des gens interdits de leur pays »*, écrit Milan Kundera dans *l'Exil libérateur* (« le Monde des livres » du 7 mai), conjurant vis-à-vis des autres et de lui-même *« cette sensibilité compatissante* (qui) *a embrumé le problème de l'exil d'un moralisme larmoyant »*. Loin des larmes, il se retrouve dans l'exil, proche de Vera Linhartova, écrivain admiré en Tchécoslovaquie qui, comme lui, avait quitté son pays après 1968 et qui a décidé d'écrire en français. Elle le dit clairement dans un article intitulé « Ontologie de l'exil » : *« J'ai choisi le lieu où je voulais vivre mais j'ai aussi choisi la langue que je voulais parler* (1). *»*

Vivre ailleurs... C'est la même préoccupation, aussi dérangeante, la même réponse aussi, qui est au centre de l'œuvre et de la vie d'une autre Tchèque, Libuse Monikova, née à Prague en 1945, installée en République fédérale d'Allemagne depuis 1971, qui a décidé d'écrire et de publier en allemand. Installée désormais à Berlin, elle est restée profondément tchèque. Elle s'est fait connaître notamment avec son roman *la Façade*, publié en Allemagne chez Hanser Verlag en 1987, qui lui avait valu le prix Alfred Döblin (2) et a reçu depuis, pour ses essais publiés en allemand, le prix Franz Kafka (1990), le Prix Adalbert von Chamisso (1991), le Prix de littérature de Berlin (1992). Une réussite de l'exil, pourrait-on dire. Dans son dernier livre, publié en 1992, *les Glaces dérivantes*, elle traite de cette question, avec les moyens du roman assaisonnés de l'humour et de l'érudition qui sont sa marque.

Deux exilés, deux déracinés, Jan Otakar Prantl, quarante-huit ans, et Karla, vingt-quatre, Tchèques tous les deux, se rencontrent en Autriche en 1971 à l'occasion d'un congrès international de pédagogie, un de ces congrès aussi inutiles que loufoques qui ne servent à rien qu'à obtenir des visas pour l'étranger. Prantl a quitté la Tchécoslovaquie depuis longtemps, pour faire la guerre contre les nazis. Il avait dix-sept ans. Il a été parachutiste et a sauté sur la France en 1939. *« Pour la population, nous étions de la racaille, les Français avaient tout aussi peur des Russes que des Allemands, ces mêmes Français qui en 1938, après Munich, acclamaient Daladier, le sauveur de la paix. »* Ces mêmes Français qui avaient accepté l'occupation des Sudètes...

Depuis sept ans, il enseigne la littérature anglaise, essentiellement le théâtre de Shakespeare et la scénographie élisabéthaine, aux Esquimaux du Groenland ! Karla, elle, est partie après l'entrée des chars soviétiques à Prague, a beaucoup voyagé, jusqu'au Japon, avant de devenir cascadeuse pour le cinéma. Le cheveu court : on l'a tondue pour le dernier film qu'elle a tourné. Elle jouait une Française « collabo » qui sautait d'une maison en flammes.

DANS *la Façade* déjà, Libuse Monikova, nostalgique d'un Japon rêvé, nous montrait une bande d'artistes, tous membres de l'Académie des beaux-arts, qui, après avoir été enfermés « devant » la façade d'un château Renaissance de Bohême qu'ils étaient chargés de restaurer, obtenaient un visa *pour se lancer à l'assaut du monde extérieur, destination* Kyoto, mais se retrouvent englués au fin fond de la Sibérie,



DR

Tchèque au Groenland

piégés par le grand pays voisin, incapables d'en sortir autrement qu'en retournant à leur point de départ. Incapables de s'évader. Cette fois, les deux protagonistes, Prantl et Karla, sont tous deux de l'autre côté de leur frontière et dérivent dans un monde où rien ne les retient, où rien ne les arrête, comme des glaçons jetés à la surface du globe. Sans espoir de retour vers la mère patrie.

Prantl, lui, l'unique Tchèque du Groenland, l'instituteur des Inuit, est déjà comme congelé dans le pays d'accueil où il survit. Avec le regard distant d'un anthropologue pour les indigènes au milieu desquels il vit : les Inuit du Groenland, qui se nomment eux-mêmes des Kalaatdit et n'aiment pas le mot Esquimau. *« C'est un missionnaire qui les a appelés ainsi il y a trois cents ans. Ça veut dire quelque chose comme « mangeur de viande crue ». »* Il a appris un peu leur langue, sait distinguer le groenlandais de l'Est et le groenlandais de l'Ouest et étudie avec eux des traductions de Shakespeare *« qu'ils lisent comme si c'était leur chaman »*. Lui-même, à la grande fureur du pasteur évangélisateur, estime Shakespeare plus essentiel que le catéchisme qu'on tente d'inculquer aux quelques élèves, fortement imprégnés d'alcool, qui viennent jusqu'à l'école, où l'on ne dépasse pas le primaire.

C'EST encore une fois l'Europe de l'Est des années communistes, grosse de tous les secrets et les mystères d'une histoire refoulée (3), que Monikova fait surgir sur le ton de la férocité et de la bouffonnerie. Car elle ne l'a pas inventé, le style de ces congrès Est-Ouest où chacun louait ses génies nationaux tout en se méfiant des autres participants. A côté de ceux qui sont prêts à encenser la recherche pédagogique *soviétique représentée par le délégué de Lvov né d'une mère* ouzbèke et d'un père biélorusse, il y a : l'Ukrainien visiblement nationaliste et résolument anti-Makarenko, la « candidate » en sciences pédagogiques responsable de l'alphabétisation des Abkhazes, deux pédagogues d'Allemagne de l'Ouest qui parlent de Summerhill, un pédagogue finnois qui alphabétise les Lapons, un participant de RDA qui applaudit le Russe par précaution, un vieux savant de Metz qui raconte des blagues sur Rousseau, des Anglais qui restent entre eux, un Américain *dont la famille est originaire de Bohême et un* autre Tchèque, entre dissidence et nomenklatura, terrifié à la pensée d'être vu avec un émigré d'avant 68.

Une histoire d'amour. Deux cœurs qui se dégivrent. Jan et Karla se gorgent, s'empiffrent, s'écorchent du souvenir de Prague, incapables de savoir si les émigrés de leur sorte peuvent s'arrêter quelque part. S'arrêter de dériver. Vivre ailleurs qu'ailleurs... L'auteur elle-même n'a pas de réponse. C'est peut-être pour cela qu'on ne retrouve pas dans ces *Glaces dérivantes* la riche architecture de *la Façade*, qui reste le meilleur livre de Monikova. Elle est elle-même un de ces fragments d'iceberg qui tournoient dans l'eau profonde des souvenirs, androïde qui voudrait arracher sa cuirasse, et qui se meut par des chaînes, des crochets et des treuils, hors de sa volonté. Vulnérable. *« En quelle langue parlent mes souvenirs ?* demande-t-elle. *Etais-je là avant la langue, mes sensations, ou était-ce la langue qui était là la première, qui a créé aussi ce monde de métal, le glissement silencieux des crochets, des roues, des membres, comme s'ils étaient assurés et tenus par la circulation du sang, par des muscles, des tendons et un squelette. »*

Libuse Monikova, romancière reconnue, enfermée dans la langue qui l'avait libérée, et qui ne sait plus, sans doute, s'il lui est possible de retourner un jour à sa langue maternelle...

(1) « Pour une ontologie de l'exil », par Vera Linhartova. L'Atelier du roman, n° 2 (Adéa).

(2) *La Façade*, Belfond 1989 (« le Monde des livres » du 29 septembre 1989).

(3) On pourra retrouver une histoire des « héros » des pays du Rideau de fer dans *la Vie en rouge*. Tome 1 : *les Pionniers. Varsovie, Prague, Budapest, Bucarest 1944-1968*, de Christian Duplan et Vincent Giret, aux Editions du Seuil.

هكذا من الأصل

LITTÉRATURE FRANÇAISE

L'année de l'abandon

La longue acceptation par Charles Juliet de son travail d'écrivain

ACCUEILS
Journal IV (1982-1988)
de Charles Juliet.
POL, 364 p., 130 F.

Charles Juliet fait allusion à Simone Weil une première fois le 27 octobre 1984 (il a cinquante ans) lorsqu'il rencontre la veuve de Raymond Aron, qui fut une amie proche de la militante philosophe. On se réjouit alors de glaner un indice qui confirmerait une similitude de pensée et d'écriture entre l'auteur de *la Pesanteur et la Grâce* et Juliet. Même désir d'élévation, même volonté de se dégager du magma des pulsions, de calmer l'agitation et de tracer un sillon de lumière au creux de la confusion. Et Charles Juliet a des accents mystiques lorsqu'il décrit *« l'aventure de la quête de soi, le combat que se livrent en nous notre ego et notre aspiration à l'immense – la longue errance au sein du labyrinthe; l'apprentissage du lâcher-prise, le passage par le goulet de l'humilité, puis la naissance à soi-même. Une ardente recherche d'authenticité, de liberté, en vue de pouvoir s'offrir à la vie, accéder à l'amour, à la compassion ».*

Il est pourtant athée. Il ne faut pas se méprendre sur ces phrases aux résonances monastiques qui relatent l'angoisse d'un homme hanté par le désir d'écrire. Le *Journal* remplit autrement son office même si l'itinéraire ressemble à l'attente de Dieu : l'issue n'est pas évidente, le trajet guetté par le découragement, et de surcroît voué à la précarité matérielle ; des années de solitude, de doute, voire de dérive et d'anéantissement. Après quelques rares poèmes, le *Journal* donc, première œuvre publiée, ouvre enfin le chemin de l'espoir. Charles Juliet, totalement inconnu, a l'immense privilège de briser le silence et de trouver des lecteurs pétrifiés par les mêmes peurs.

Fuir le chaos du monde

Lire le *Journal* de Charles Juliet c'est pénétrer l'ascèse de l'écriture. Rien d'étonnant alors à ce que de nombreuses pages de ce *Journal IV* soient, une fois de plus, traquées par la difficulté d'un artisanat qui est aussi une jouissance. Jusqu'en 1986 du moins, les jours se soumettent à la même discipline, honorent le même rituel, exaltent les mêmes ferveurs. Minutieuse alternance de deux activités, écrire et lire, intimement liées au sein d'une unique passion. La vie d'un écrivain est, pour Charles Juliet, la recherche de la vérité. La littérature en est l'aride décryptage. Camus, Beckett, Duras, Virginia Woolf, Carson McCullers, Kafka... les écrivains admirés font corps avec leur œuvre, ils sont, comme lui, douloureux, tendus vers le livre à accomplir, la mise en évidence d'une exigence intime qui grandit l'homme sans pour autant appeler Dieu.

Le *Journal* devient captivant quand il relate les six mois passés à Tübingen puis à Stuttgart. Une ampleur, une confiance, un plus grand goût de soi, qui correspondent à la sortie véritable du tunnel et donnent son sens au titre de ce quatrième tome : *Accueils*. C'est aussi le moment où Juliet prend la décision d'écrire un récit autobiographique : *l'Année de l'éveil*, qui est déjà, bien qu'il s'en défende, un bel exercice de fiction. Il se pense écrivain, il est reconnu comme tel. Le *Journal* se développe alors magnifiquement, sans plus être troublé par le *« fétichisme de l'absolu »* (expression empruntée à Roger Martin du Gard), dont il craint, à juste titre, qu'il ne piège son œuvre.

Charles Juliet écrit pour fuir le chaos d'un monde incohérent. Il dit qu'il écrit pour retrouver son semblable *« là où s'étend cette terre qui nous est commune... cette terre où il n'est plus de divisions, où rien ne me sépare de toi, où nous ne sommes plus qu'un seul ».* Acte d'amour qui le tient éloigné de la fiction qu'il redoute autant que l'art baroque : *« La fiction m'est interdite, car je ne peux modifier ce qu'élabore en moi la voix intérieure. »* Phrase grave, contredite par cet éclair de lucidité : *« On peut avoir connaissance de bien des aspects d'un être, de sa personnalité, mais tant qu'on ne connaît pas ses rêves, ses fantasmes, ses désirs les plus secrets, ce qu'enfante son imaginaire, on ne sait pas grand-chose de lui. »*

Cette affirmation serait, *in fine*, un éloge du roman si décrié, dénoncerait les limites du journal, laisserait entendre que, par le biais de la fiction, l'écrivain rejoint ce qu'il guette inlassablement et dont il pressent la démesure sans se l'avouer. Plus encore, c'est par le roman que l'écrivain récupère l'unité profonde du temps, qui épure les contradictions. Une évocation du temps que Juliet explore peu, tant a été immobile sa jeunesse, longue son acceptation d'être un écrivain, obsessionnelle son humilité, forcené son refus d'une écriture romanesque qui dévoilerait l'obsédant vertige de l'homme consterné par sa mort.

« Par bien des côtés, je suis encore un adolescent », écrit Charles Juliet qui, ailleurs, s'alarme d'une phrase de Cocteau : *« J'ai trop voulu être, et j'ai oublié de vivre. »* Préoccupations inutiles. L'écrivain n'a que faire des choix et des frontières. L'écriture la plus limpide n'a pas la vertu de mettre de l'ordre dans notre destin et de nous ramener à la source. L'écrivain raconte sa solitude et la jette sans réticence au lecteur vorace. Il doit assumer ce somptueux gâchis.

Hugo Marsan

Le piano silencieux

A travers l'écriture, la beauté et les arts martiaux, Catherine David cherche la naissance d'un geste

LA BEAUTÉ DU GESTE
de Catherine David.
Maren Sell-Calmann-Lévy,
220 p., 98 F.

« Nos gestes sont ce que nous avons de plus intime », et c'est par *« la beauté du geste »*, acquise au moyen d'une ferveur patiente et d'apprentissages ardents, que l'on atteint à la conscience, à la maîtrise, à la perception magique de cette intimité. A la capacité, et c'est une haute science, de communiquer avec soi, d'être présent à sa propre présence et, mais il s'agit là d'un pouvoir subsidiaire, de le manifester.

Catherine David le démontre de manière éblouissante et souvent inattendue. Pour elle, la pratique assidue du piano et celle du tai-chi-chuan – la musique et les arts martiaux – furent et continuent d'être non pas tant les violons d'Ingres de l'écrivain, de la journaliste, que les voies d'une initiation ou, mieux, d'une insertion certaine. Leurs liens, découverts intenses au fil du temps, lui ouvrent un immense champ de réflexion très libre, où se fait entendre *« la sourde vibration du vivant ».*

La recherche en apparence redondante et d'abord si ingrate de l'état exact, particulier, qui conduit un pianiste à trouver cet énigmatique *« fond du clavier »*, à constater que *« le geste se remplit de musique »*, rejoint la douleur, l'acharnement physiques, le combat contre l'ennui toujours à conjurer, liés au rituel du tai-chi-chuan, si lent, en apparence si monotone, mais qui rend possible de *« faire de son corps un piano silencieux »*. Parcours exigeants, en apparence austères, mais qui débouchent sur la plénitude et même l'allégresse, sur le don d'intercepter chaque saveur de la vie et de parfois produire un instant de beauté d'autant plus aigu qu'il est fugitif. Catherine David est fascinée par la valeur fondamentale du fugace, de l'éphémère, seuls indices peut-être du présent et qui *« ne sont en Occident que prétexte à nostalgie »*. Elle est captivée par le passage indiscernable du son au silence, par l'interruption de l'immobilité : *« A quelle seconde exacte se situe la naissance d'un geste ? »*

Peu de livres atteignent au degré d'intimité de ces pages où la méditation, la pensée pure alternent avec les souvenirs d'une enfance intacte, l'empreinte laissée par des voyages, les sensations causées par un climat, un paysage surgis des *« entrepôts de la mémoire »*. L'évocation sensuelle de *« tous les moments vaincus d'une simple journée »* se conjuguent avec l'évolution de l'Histoire. *« Il ne s'agit pas de se vaincre soi-même. Plutôt de se rencontrer. »* Et de se réfléchir, d'accueillir et de répercuter les reflets de cette rencontre plurielle, souvent tumultueuse, et de ses ouvertures à des régions inaccessibles aux mots et qui, par là, recèlent un surcroît de sens. Tout y est expérience, l'extase comme l'obstacle, la réussite comme l'échec. *« A chacun ses fantômes, ses ratures, ses cicatrices. »* Cependant, la pratique, cette ascèse, porte la souffrance à se convertir en plaisir, en exercice de vie. Rien n'y demeure statique, la répétition engendre chaque fois une aventure inédite. A travers le mouvement, l'homme devient *« l'objet agissant d'une mue perpétuelle »*, et, s'il croit contrôler sa gestuelle, c'est elle, plutôt, qui le sculpte.

Si Catherine David mentionne les déceptions du pianiste amateur, elle montre d'abord que, d'être gratuits, les élans, l'énergie sont plus voluptueux encore et puissants. En quelque sorte plus essentiels. Et ce texte même, où ils ont libre cours, laisse découvrir la lucidité, l'épanouissement à quoi ils aboutissent. La beauté du geste, oui, mais son intelligence aussi et ce que l'esprit, de par la grâce du corps, parvient à capter.

Viviane Forrester

La lutte de Marie Noël

Suite de la page I

A l'instar du biologiste qui, sceptique quant à l'immortalité de l'homme, en attribue cependant la possibilité à la cellule, le poète pensait que ce qui fut une personne irait se fondre ailleurs *« en quelque autre tout »* qui *« jamais ne ressemblera – jamais plus – à cette femme disparue et à cette chambre morte ».* Et quand le doute la quittait, elle souhaitait un Paradis semblable à la terre, à son pays : *« Le pays qui m'accompagne / Tout à l'heure a chancelé. / J'entends pâlir la campagne / Qui voit le ciel s'en aller. / Et le vent que la nuit presse, / Par tous les arbres chassée ; / Et les chemins en détresse / Qui se sont mis à passer... »*

Pour ce qui est de l'Enfer... *« Pourquoi serait-on coupable d'être ce que l'on est ? »*, s'écrie-t-elle par instants, avant de céder à ce sentiment de culpabilité qui précède la faute, et qui n'est pas le lot du seul croyant : *« Je m'accuse, le jour d'hiver où je suis née, / D'être tombée en moi comme en un grand danger. »*

A bien y regarder, elle n'a cessé de revenir, au fil des années, des poèmes, des récits, à la grande énigme, le Mal. Le Mal qui rend vaines toutes les théologies – que Marie Noël semble narguer avec ces simples mots qui tintent comme du cristal : *« Le Mal d'avant toutes les ères / Et d'après ; / Le Mal, ô fils qui n'a de père / Qu'en secret. »*

Mais, lorsqu'elle *« entre en poésie »*, lorsqu'elle entend une rumeur de syllabes éloignées qui s'assemblent, se concertent, parce qu'elles aspirent à la musique – où *« le son triomphe de n'avoir pas de sens »*, – elle oublie ses serments de croyante : *« Je ne connais plus ni Dieu, ni Maître. »* Dieu, même sujet de ses vers, n'est plus son affaire ; seul importe le rossignol intérieur : il lui fallait d'urgence apprivoiser les mots, leur imposer une place exacte dans la phrase, les soumettre à la cadence ; rien ne comptait tant pour elle que de ne pas embarrasser le rythme, *« sa ligne au vol »*. Il en résulta des poèmes lucidement sombres, et des chansons où l'on dirait que Villon et Verlaine reviennent comme pour s'écouter eux-mêmes : *«Je n'ai rien pris ni rien reçu./Je n'ai rien eu. Je n'ai pas su / Quand on aime, ce qu'on demande. / De moi toute j'ai fait l'offrande / Et coulé de l'ombre où je suis / En mon ami sans qu'il m'entende / Comme une source dans la nuit. »* Benoît Lobet – qu'intéresse avant tout, en matière d'art, ce que *« l'artiste fait de son désir et de son péché »* – épluche dans son livre, thème après thème, l'œuvre de Marie Noël, pour bien montrer la complexité d'une architecture spirituelle parallèle, somme toute, à la sienne. Aussi entretisse-t-il, avec son exégèse, une manière d'autobiographie où il se montre, sans s'écarter de la doctrine, à mille lieues de cette culpabilité outrancière que l'Eglise a fait peser pendant des siècles sur ses fidèles : et, par contamination, si l'on peut dire poète, car – le mot est de Claudel – poète est celui qui parle à la place de tout ce qui se tait autour de lui. Celui qui rappelle le sens de ce que l'on croit penser.

En l'occurrence, que la participation des gens aux rites, à jours et à heures fixes, ne suffit pas à justifier leur vie ; que la vraie foi, c'est peut-être l'amour qui n'attend pas de récompense ; que la poésie, enfin, même lorsqu'elle s'attarde dans le désespoir, est ce moment où le langage, libéré de toute contrainte, rend à l'âme ses souffrances transmuées en bonheur.

Hector Bianciotti

★ L'essentiel de l'œuvre de Marie Noël est disponible chez Stock.

Les vieilles dames et la mort



PASCAL DOLÉMIEUX/METIS

Martine Robier : un talent minutieux

9, ALLÉE DES BROUILLARDS
de Martine Robier.
Flammarion, 318 p., 115 F.

Martine Robier fait, sans bruit, depuis 1988, son chemin de romancière : en quatre romans, elle a affirmé son style, son goût de la sensation et de la mémoire, son talent minutieux, et une certaine élégance. Après deux textes réussis, *le Veilleur des marais* et *le Vol du grisard*, elle s'était un peu perdue dans la construction complexe des *Hasards de la mer* (1). Elle a retrouvé sa maîtrise dans son nouveau livre, *9, allée des Brouillards*, l'histoire étrange, cruelle parfois, de deux vieilles dames, *« amies de toujours ».*

On connaissait la passion de Martine Robier pour ce Cotentin où elle est née, son austérité, sa violence, ses tempêtes, ses habitants rugueux, la solitude et la folie qui rôdent. Le Cotentin était, chez elle, un personnage, peut-être *le* personnage, l'axe de la narration. Aujourd'hui, elle montre son plaisir à décrire la ville, ou plutôt un coin de Paris, Montmartre, à la fois proie du tourisme et village caché. Valentine, soixante-dix-huit ans, ancienne institutrice, veuve d'un écrivain assez connu, habite une maison au 9, allée des Brouillards. C'est une Parisienne *« pur sang ! Petite-fille de bougnats, installés rue de Ménilmontant dès 1850. Enfant à qui ses grands-parents racontaient la Commune et chantaient* le Temps des cerises *avec des trémolos dans la voix. Parisienne comme toutes les vraies Parisiennes. Méprisant au fond d'elle-même les provinciales, qui sortaient de leur trou et ne supportaient pas les encombrements ».*

Son amie Madeleine, elle aussi institutrice retraitée, elle aussi veuve, depuis près de trente ans, est l'une de ces provinciales installées à Paris. Elle a gardé la nostalgie de la mer, de son enfance, près de Granville, de la grande maison déserte et mystérieuse, au bord de la falaise. Valentine et Madeleine sont un « drôle de couple ». La première a décidé qu'elle ne serait jamais vieille : svelte, vêtements de couleurs claires, voire criardes, maquillage soigné. La deuxième est vieille depuis longtemps : cheveux ternes, habits grisâtres, chemisier boutonné jusqu'en haut et jupe au-dessous du genou.

Madeleine astique son appartement tous les jours. Valentine laisse les poils de Philaminte, la chatte, envahir la maison. Madeleine est de plus en plus hostile à la chatte. Et allergique à ses poils. Valentine n'aime que la Côte d'Azur et Madeleine que Granville. Elles vont toujours en vacances ensemble, une année sur deux dans le Sud, une année sur deux à Granville. Madeleine n'a jamais aimé son corps, jamais aimé l'amour. Valentine ne comprend toujours pas pourquoi les vieilles femmes doivent se passer de jouir.

Univers étouffant, querelles minuscules... Martine Robier sait enfermer son lecteur, comme ses personnages. Pourtant Valentine affirme être la vie même. Quand sa chatte meurt, au début de l'été, juste avant le départ pour Granville, elle ne veut pas se comporter comme une petite vieille pleurnicharde. Mais elle en rajoute dans la gaieté factice. Devient-elle folle ? Est-elle enfin « vieille », perturbée par l'inattendu ? A Granville, Valentine et Madeleine retrouvent leur hôtel. Et leurs chambres, les mêmes depuis vingt ans. Pourtant les habitudes sont soudain bouleversées par l'arrivée de deux jeunes Américains. L'un d'eux, Jim, est très maigre, épuisé. Il a *« la sale maladie ».*

Jim est la jeunesse. Mais il est la mort aussi. La souffrance. Pourtant, il est, pour Valentine, l'assurance qu'elle peut vivre encore. Ne pas se rétrécir en attendant sa propre mort. Martine Robier lui donne un sursaut de passion, un coup de jeunesse. Illusoire, probablement. *« Au 9 de l'allée des Brouillards, les choses resteront ce qu'elles sont »*, dit Madeleine, qui attend. On a le sentiment que Martine Robier n'a pas voulu finir le roman, pour laisser la mort en suspens. Pour conjurer la vieillesse. Pour donner raison à Valentine contre le temps.

Josyane Savigneau

(1) Tous chez Flammarion.

EN POCHE

« Découvertes », 200e

Affichant volontiers l'estampille de *« la plus utopique des collections »*, la série « Découvertes » des éditions Gallimard a choisi d'inviter ses lecteurs à des *Voyages en Utopie* pour son deux centième titre. Un choix en forme de clin d'œil, selon Elisabeth de Farcy, directrice de la collection, *« à la façon – pas si éloignée des grandes utopies du dix-neuvième siècle, – dont l'équipe de « Découvertes » travaille autour de Pierre Marchand, responsable de Gallimard jeunesse »*. Mais aussi un défi amusé à ceux qui jugeaient ce projet éditorial insensé, lorsqu'il pointa son nez, en novembre 1986. Sept ans après sa création, la collection encyclopédique de poche a démontré qu'elle n'était en rien une utopie : au rythme de quarante nouveautés par an, sept millions d'exemplaires – dont plus d'un million en 1993 – ont été vendus en France, et les titres de « Découvertes » sont adaptés dans dix-huit pays.

Caractérisés, au plan formel, par la volonté de *« faire pour les adultes des livres aussi beaux que pour les enfants »* et d'accompagner le texte d'une iconographie de qualité, les « Découvertes » se déclinent en dix-neuf séries thématiques, de l'archéologie aux techniques, en passant par le cinéma, l'histoire ou les sports – la toute dernière, lancée en avril avec un ouvrage de Gabrielle Van Zuylen sur *Tous les jardins du monde, étant consacrée à l'art de vivre.*

L'accent est aujourd'hui particulièrement mis sur l'actualité, comme en attestent notamment la parution d'un *Jean Renoir, cinéaste*, de Célia Bertin, pour célébrer le centenaire de sa naissance, et de *l'Affaire Dreyfus*, de Pierre Bimbaum, ou de *6 juin 1944*, d'Anthony Camp. Bonne nouvelle pour la littérature, « Découvertes » s'ouvre aux auteurs contemporains : Dominique Fernandez a signé *la Magie blanche de Saint-Pétersbourg* et Jérôme Charyn *New York, chronique d'une ville sauvage.*

Florence Dutheil

▶ **Voyages en Utopie**, *de Georges Jean, avec la collaboration de Nathalie Harrison. Coll. « Découvertes », Gallimard, 176 p., 80 F.*

• Pocket réédite cinq grandes épopés historiques de *Dominique Lapierre et Larry Collins : Paris brûle-t-il ?*, sur la libération de Paris (nº 4177), *le Cinquième Cavalier*, roman sur le danger nucléaire (nº 4179), *O'/ 94'Jérusalem*, récit sur la Ville sainte dans les années 1947-1948 (nº 4180),... *Ou tu porteras mon deuil*, portrait de l'Espagne, de la guerre civile jusqu'aux lendemains de la dictature de Franco (nº 4181) et *Cette nuit la liberté*, histoire de l'accès à l'indépendance de l'Inde (nº 4182). Pocket réédite aussi *la Cité de la joie*, ouvrage de Dominique Lapierre dédié aux déshérités de Calcutta. (nº 4178)

• Le Livre de poche réédite *le Nouvel Ordre écologique*, réflexion de Luc Ferry sur les origines philosophiques et historiques, mais aussi sur l'idéologie sous-jacente de l'écologie. L'ouvrage fut couronné par le Médicis essai en 1992 (nº 13565).

• La collection « Dominos » de Flammarion propose, pour sa part, *la Forêt*, une étude d'Yves Birot et de Jean-François Lacaze sur l'écosystème de la forêt et ses rapports avec l'homme (nº 24).

• Le Seuil réédite, dans la série « Points Essais », *Autocritique, récit d'une expérience intérieure* du communisme par le sociologue Edgar Morin, publié initialement en 1959 et ici accompagné d'une préface de 1991 (nº 283). A noter, dans la même série, la réédition d'une étude de Pascale Weil sur la façon contemporaine d'appréhender consommation et communication, intitulée *A quoi rêvent les années 90* (nº 285).

• Signalons la parution, dans la collection « Regards sur l'histoire » de la Sedes, de *la France et l'Afrique, ouvrage de Jacques* Valette sur l'Afrique française du Nord, de 1914 à 1962 (nº 91).

• L'humoristique auteur de la série des *Jeeves*, Pelham Grenville (P. G.) Wodehouse, est à l'honneur : 10/18 réédite, dans la série « Domaine étranger », *Eclair de chaleur*, traduit de l'anglais par Françoise de Moreuil (nº 1533) et *Oncle dynamite*, traduit par Josette Raoul-Duval (nº 1986), tandis que les éditions Anatolia publient une traduction de *La citrouille a besoin de vous*, due à Béatrice Vierne (285 p., 129 F.).

DERNIÈRES LIVRAISONS

Littérature

Jules Barbey d'Aurevilly : *Monsieur Buloz.* – Paru en 1863 dans *le Figaro*, ce texte reste l'un des grands moments de l'activité pamphlétaire du dix-neuvième siècle. Barbey s'y livre à une « descente » en règle de François Buloz, directeur de la *Revue des deux mondes*, qui avait refusé de publier son étude *Du dandysme et de George Brummel*. Pour avoir traité Buloz, entre autres, de *« Turcaret imbécile »* et sa revue de boutique *« archi-ennuyeuse et pédante »* où l'on s'échine à *« bustifier »* les médiocres, Barbey fut condamné à verser 2 000 francs de dommages et intérêts. (Ed. Séquences, coll. « L'Ire du Temps », présentation et notes de Jean-François Nivet, 88 p., 72 F.)

Stefan Zweig : *Wondrak.* – Les éditions Belfond publient sept nouvelles inédites en français de l'auteur de *la Confusion des sentiments*. Les plus anciennes, *Printemps au Prater* et *Rêves oubliés*, ont paru en 1900 dans des revues et journaux allemands. *Wondrak*, celle, inachevée, qui donne son titre au recueil, est une création tardive, récemment retrouvée dans les archives de l'écrivain. (Traduit de l'allemand par Hélène Denis, 192 p., 110 F.)

Essais

Ghyslain Lévy : *Eugène O'Neill ou l'inconvenance de vivre.* – Placé sous l'égide de Maurice Blanchot, cet essai dense et subjectif sur le dramaturge américain Eugène O'Neill (1888-1953), Prix Nobel de littérature en 1936, propose de *« faire le vide de toutes ces voix d'acteurs annexant le texte »*, pour mieux *« accéder à cette histoire du silence que porte l'écriture »*. (Anthropos, diffusion Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris, coll. « Psychanalyse », 166 p., 150 F.)

Annie Le Brun : *De l'inanité de la littérature.* – Produit par *« la rencontre de la conscience individuelle avec l'air du temps »*, ce recueil rassemble la quasi-totalité des articles, préfaces et ouvertures de catalogues d'exposition rédigés par Annie Le Brun au cours des dix dernières années. On y traite, entre autres sujets, aussi bien du surréalisme que de Raymond Roussel, du retour du féminisme que du marquis de Sade. (Ed. Jean-Jacques Pauvert aux Belles Lettres, 312 p., 155 F.)

Madeleine Rebérioux et Gilles Candar (sous la direction de) : *Jaurès et les intellectuels.* – La figure de Jean Jaurès, *« intellectuel français par excellence »* – par son engagement en faveur de Dreyfus, mais aussi, estiment les auteurs, par sa façon de se situer *« au regard de la question sociale »* – permet ici de mieux comprendre les débats d'une époque et le *« rayonnement »* d'un homme par-delà les frontières. Actes d'un colloque international, qui s'est tenu à Paris les 8 et 9 janvier 1988. (Ed. de l'Atelier / Ed. Ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, 75013 Paris, 336 p., 150 F.)

Biographie

Nelly Schmidt : *Victor Schœlcher et l'abolition de l'esclavage.* – *« Un homme dont chaque mot est encore une balle explosive »*, disait de lui Aimé Césaire. L'itinéraire d'un intellectuel, amateur d'art et mécène, qui, alors qu'il était sous-secrétaire *d'Etat aux Colonies, après la révolution de 1848, fut l'un des* artisans de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. (Fayard, 440 p., 150 F.)

Les langues d'Anatolia

Un éditeur qui publie Karl Popper et les Monty Python et accorde un soin particulier aux traductions

Quel nom plus approprié qu'« Anatolia » – du grec *« Anatolê »* qui signifie à la fois « le lever d'un astre », et « l'Est », « l'Orient », « le Levant »... – pour baptiser une maison d'édition placée sous le signe de la littérature étrangère ?

En fondant, à l'automne 1992, sa propre entreprise, après deux ans passés aux éditions du Rocher, Samuel Brussell voulait *« publier des auteurs d'horizons géographiques et culturels les plus variés »* : du poète polonais Zbigniew Herbert au romancier indien R. K. Narayan, de l'écrivain anglais Vita Sackville-West au poète russe Joseph Brodsky... Il rêvait aussi d'un catalogue où pourraient voisiner harmonieusement *« des ouvrages qui donnent à penser, à rire, à voir... »*. Et sous les élégantes couvertures à rabats des éditions Anatolia, on trouvera donc aussi bien *la Leçon de ce siècle*, du philosophe viennois Karl Popper, que *l'Autobiographie d'un menteur*, d'un des fondateurs des Monty Python, Graham Chapman, ou que *les Aventures de Magic Pudding*, ce classique pour enfants de l'Australien Norman Lindsay. Le best-seller de la maison restant le tout premier titre, paru en novembre 1992 et vendu à 10 000 exemplaires, *Hello Plum !*, l'autobiographie de l'humoriste anglais P. G. Wodehouse. Ces textes, Samuel Brussell les (re)trouve en voyageant, en furetant, *« en lisant chaque semaine une dizaine de journaux en langues différentes »*. Il insiste sur l'importance des traductions. Pour introduire en France les travaux du philosophe espagnol Emilio Lledo, par exemple, il cherche en vain, depuis deux ans, un traducteur qui le satisfasse. *« Les traductions sont essentielles*, dit-il, *elles doivent être impeccables. »* Celles d'Anatolia sont *« relues jusqu'à dix fois »*, *« avec le texte original »*. D'où le petit nombre de livres publiés en dix-huit mois, un peu plus d'une dizaine, tirés chacun à 3 000 exemplaires en moyenne.

Mais cette faible production s'explique aussi par les moyens modestes d'une maison lancée avec le produit de la vente d'un petit bien immobilier personnel. Aujourd'hui, les recettes d'Anatolia permettent d'équilibrer ses coûts – un loyer, deux salaires permanents et une attachée de presse occasionnelle. A tel point que, *« grâce à un petit noyau de traducteurs fidèles et à la confiance de (son) banquier »*, Samuel Brussell espère cette année doubler sa production, passant de six titres en 1993 à douze titres en 1994.

Ses projets pour la rentrée ? Un choix de textes inédits de Karl Popper sur la démocratie, *Vers la société ouverte*, un échange entre Vaclav Havel et Joseph Brodsky intitulé *le Cauchemar du monde post-communiste*, les récits d'un lettré irlandais, Hubert Butler, *L'envahisseur est venu en pantoufles*, des nouvelles de Shiva Naipaul, *Au-delà du détroit du dragon*, et une nouvelle biographie de la photographe italienne peu connue en France, Tina Modotti. Enfin, de l'humaniste italien Gian Francesco Poggio Bracciolini, dit le Pogge Florentin, Anatolia rééditera les *Facéties*, ce recueil d'anecdotes mordantes sur les mœurs de ses contemporains : un livre qui fit le tour de l'Europe du quinzième siècle, et dont on dit qu'il enthousiasma, plus tard, La Fontaine puis Voltaire.

Florence Noiville

Les colloques de Cerisy

Comme chaque année, l'Association des Amis de Pontigny-Cerisy organise, au centre culturel international de Cerisy-la-Salle, plusieurs rencontres et ateliers :

– du 11 au 21 juin : « Langage, raison et pensée » (J. Poulain, D. Vanderveken).

– du 23 au 30 juin : « Violence et politique » (E. Balibar, B. Ogilvie).

– du 2 au 11 juillet : « Le Masculin » (H. Amigorena, F. Monneyron).

– du 2 au 11 juillet : « Les aventures du récit chez Joseph Delteil » (R. Briatte).

– du 13 au 20 juillet : « Médecine et littérature : le corps souffrant » (G. Danou, M. Zaffran).

– du 23 au 30 juillet : « Eugène Fink : phénoménologie, cosmologie, métaphysique » (N. Depraz, M. Richir).

– du 23 au 30 juillet : « Gaston Paris et la naissance des études médiévales en France » (H. Bloch, M. Bureau).

– du 1er au 8 août : « Mythe et surréalisme » (J. Chénieux-Gendron, Y. Vadé).

– du 1er au 8 août : « Textique : circonscription, palinodie » (J. Ricardou).

– du 10 au 17 août : « Les argots : noyau ou marges de la langue ? » (J. P. Colin).

– du 10 au 17 août : « Le poème du monde de Lorand Gaspar » (F. Bianchi, M. Renouard).

– du 19 au 29 août : « Le « génie » du lecteur » (A. Bouloumié, R. Jean).

– du 1er au 8 septembre : *« Sainte-Beuve » (J.-L. Diaz, A.* Prassoloff).

– du 1er au 5 septembre : « Une littérature contestataire : le mouvement « documentariste » suédois (Ph. Bouquet, P. Voilley).

– du 10 au 17 septembre : « Herméneutique : sciences, textes » (F. Rastier, J. M. Salanskis, R. Scheps).

– du 22 au 25 septembre : « Du débarquement à la commémoration » (M. Ferro, A. Wieviorka et Liberté 44).

– du 28 septembre au 2 octobre : « L'architecture normande au Moyen Age » (M. Baylé, P. Bouet).

▶ **Renseignements : Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, 50210 Cerisy-la-Salle, tél. (16) 33-46-91-66, fax (16) 33-46-11-39, ou CCIC, 27, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris, tél. (16) (1) 45-20-42-03 (le vendredi**

La fureur et le « rythme »

En baptisant la fête annuelle du livre « La fureur de lire », à partir de 1989, les responsables du ministère de la culture avaient essuyé quelques quolibets, *suscités par la* grandiloquence fiévreuse du nom choisi. D'autant que la manifestation correspondante, répartie sur deux jours en octobre, n'a jamais plongé le pays dans aucune transe particulière. Pour couper court aux critiques sans doute, le ministère a annoncé lundi 9 mai que cette fête s'appellera désormais « Le temps des livres ».

Un nom qui brille par sa sobriété, c'est le moins qu'on puisse dire, surtout pour une manifestation organisée à l'automne, loin du « Temps des cerises ». L'appétit de lecture des Français, qui n'avait guère été stimulé par une invention verbale un peu présomptueuse et maladroite, n'aurait guère eu de chance de se trouver dopé par ce genre de platitude sans l'intervention de Jacques Toubon.

Expliquant que la manifestation durerait quinze jours – du 15 au 30 octobre – et non plus deux, le ministre de la culture et de la francophonie a ajouté à la chose juste ce qu'il fallait de mystère et de piquant en affirmant que cela *« permettra la création d'un véritable rythme, distinguant des moments différents au sein desquels les multiples manifestations pourront durer plus longtemps »*.

Raphaëlle Rérolle

Pékin-Genève

La Chine, hôte d'honneur du Salon du livre suisse

Il y a eu moins de visiteurs que l'an passé (113 000 contre 130 000) pour le VIIIe Salon international du livre et de la presse de Genève, du 4 au 8 mai, mais les acheteurs ont été nombreux.

Ni la personne, ni les œuvres de Wang Shuo, considéré comme l'auteur chinois le plus lu, n'étaient représentées au somptueux pavillon de la République populaire de Chine, hôte d'honneur officiel du Salon. Mais on pouvait trouver exposés dans ce pavillon rouge et or des ouvrages édifiants – en chinois – sur la jeunesse de Mao ou sur les *Exploits et vertus souhaités par les pharmaciens*.

On pouvait aussi s'entretenir avec n'importe lequel des fonctionnaires de Pékin présents si on *le désirait, mais cela n'a pas suffi* à attirer le public, lequel en revanche s'est tourné vers tout ce qui avait trait au Tibet. Le « Village alternatif » avait en effet choisi comme invité d'honneur le Tibet et les Reporters sans frontières n'ont pas manqué de rappeler que vingt-quatre journalistes étaient actuellement emprisonnés en Chine. Dès l'inauguration du Salon international, on a souligné le nombre imposant des prisonniers politiques dans ce pays, tandis que l'écrivain Nicolas Bouvier, et d'autres intellectuels, signifiaient clairement leur hostilité au régime de Pékin.

Une place de premier ordre a été tout naturellement réservée au tricentenaire de la naissance de Voltaire. C'est ainsi qu'une importante « Librairie Voltaire » a présenté une très intéressante exposition d'ouvrages du patriarche de Ferney. Un film, *Voltaire, mon voisin*, réalisé par Claude Stadelmann était projeté deux fois par jour au Salon.

Il reste que les libraires se sont élevés contre le prix excessif des livres en Suisse. Quant aux visiteurs, en majorité des jeunes, ils se sont rués sur les fameuses publications à dix francs, vendues à Genève trois francs suisses.

Isabelle Vichniac

Lecteurs, encore un effort !

Pour sa livraison de printemps (nº 46), la revue *l'Infini* ouvre ses pages à de jeunes écrivains, inconnus pour la plupart. Patrick Amine, qui est journaliste à *Art Press*, et Jean-Hubert Gailliot, qui dirige les éditions Tristram, ont entièrement conçu et réalisé ce numéro. Ils expliquent ici leur projet.

En préparant ce numéro spécial de *l'Infini*, intitulé *« Contretemps »* en référence à *l'Ange du bizarre* d'Edgar Poe – ce génie qui préside *« aux contretemps dans l'humanité »* et dont la fonction est d'amener *« ces* accidents *bizarres qui étonnent continuellement les sceptiques »* –, il s'agissait pour nous de réagir à deux contre-vérités, symétriques et complices. A savoir qu'il y aurait une crise de la création littéraire d'autant plus regrettable qu'il existerait un public avide de lecture, comme voudrait *nous en convaincre* l'incessante animation menée autour du « livre », à coups de suppléments, de salons et autres foires.

Nous pensons bien sûr exactement le contraire ; à savoir que notre littérature est d'une vitalité remarquable, mais que pratiquement personne ne semble avoir besoin aujourd'hui de lire un écrivain d'aujourd'hui, quand tant de vieilleries anciennes et récentes continuent d'occuper le terrain.

Aussi, comme nous l'écrivons dans notre introduction, avons-nous voulu tenter une expérience très simple : réunir, l'espace d'un numéro de revue, des auteurs qui nous ont récemment intrigués par le ton bizarre de leurs écrits. Ces écrivains, inconnus pour la plupart, n'ont jusqu'à présent rien publié ou presque ; quelques articles dans les journaux, de brèves proses, parfois un unique livre. Entre eux, aucune parenté particulière de style ou de pensée, pas même l'esquisse d'une communauté de références. Rien ne justifiait de les rapprocher ainsi. Sauf un trait, la franchise de leur écriture, que nous avions d'abord prise pour de la bizarrerie, par laquelle ils échappent aux deux grandes plaies littéraires de l'époque : la fadeur et le ricanement.

Tous ces écrivains sont autant de tempéraments à contretemps, irréductibles à toute espèce de formule ou de recette littéraires déjà éprouvées, et d'abord à celles qui ont cours dans la production contemporaine.

Une question peut se poser : pourquoi ce numéro maintenant ? Trois mois plus tôt ou trois mois plus tard, il est probable que *le sommaire en eût* été aux trois quarts différent. Cela signifie seulement que l'expérience mériterait d'être renouvelée chaque trimestre. Peut-être aurait-il été judicieux d'attendre davantage, que la situation se soit un peu plus dégradée ? Le temps, en la circonstance, joue en faveur de notre démonstration : de plus en plus d'auteurs, de moins en moins de lecteurs.

Aujourd'hui, il faudrait écrire non plus *« Qu'est-ce que la littérature ? »* mais *« Qu'est-ce qu'un lecteur ? »* Non plus *« le Degré zéro de l'écriture »* mais *« le Degré zéro de la lecture »*. En nous adressant, au seuil de ce numéro, à ceux que nous appelons *« les derniers lecteurs »*, c'est-à-dire cette minorité que le démon de la curiosité pousse à lire des ouvrages qui n'ont pas été écrits pour le marché, nous n'hésitons pas à affirmer que leur nombre s'est encore réduit et qu'ils ne sont plus désormais que cent cinquante. N'est-ce pas invraisemblable ? Un public aussi rétréci pour une activité autrefois si centrale ? Et rien n'indique que nous ne descendrons pas plus bas. Mais le plus surprenant, dans cette affaire, est peut-être qu'il se trouve toujours de jeunes écrivains pour souscrire dans leurs actes à cette pensée d'Isidore Ducasse, rectifiant un mot célèbre de La Bruyère : *« Rien n'est dit. L'on vient trop tôt depuis sept mille ans qu'il y a des hommes. Nous avons l'avantage de travailler après les anciens, les habiles d'entre les modernes. »*

Quant à notre poignée de lecteurs également irréductibles, pour laquelle la littérature n'est jamais assez vivante, elle se contente de mettre en pratique l'impeccable phrase du prince de Ligne : *« Je crois en tout, surtout en ce qui m'est interdit. »*

Ce texte est dédié à la mémoire de Louis Calaferte.

Patrick Amine et Jean-Hubert Gailliot

▶ ***Contretemps* propose quinze contributions de : Grégoire Bouillier, Nicolaï Nycéphore Naskonchass, Hadrien Laroche, Jan Fabre, Linda Lê, Lester Bangs, Mehdi Belhaj Kacem, Alain Monvoisin, Antoine Gallien, Arnaud Viviant, Pascal Amel, Enrique Vila-Matas, Philippe Timon, Allen S. Weiss et Auxeméry. Quelques-uns de ces textes paraîtront prochainement aux éditions Tristram (*l'Infini* nº 46, Gallimard, 82 F).**

هكذا من الأصل



PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

Un moine sans foi ni loi

ŒUVRES PHILOSOPHIQUES
de Léger-Marie Deschamps.
Introduction, édition critique et annotation de Bernard Delhaume, avant-propos d'André Robinet.
Librairie philosophique J. Vrin. « Bibliothèque des textes philosophiques », 692 p. en 2 volumes, 300 F.

DIDEROT y vit d'abord un *« traité d'un athéisme très frais et très vigoureux ».* Mais il ne tarda pas à s'en détourner avec effroi. Ce texte-là, décidément, allait trop loin. Vouloir brûler tous les livres, *« afin que les hommes ne puissent retomber dans leurs anciens égarements »*, rêver d'abandonner les œuvres d'art, annoncer un temps d'après les sciences, où hommes et femmes dormiront pêle-mêle dans la paille, enfin débarrassés du souci de savoir quoi ou qui leur appartient..., voilà qui ne correspond guère à l'image que les Lumières se faisaient du progrès ! Dans cette vision d'un monde où les lois seraient dissoutes, où la vie passerait, simplement, par les humains, enfin devenus des animaux sans histoire, pauvres en langue, presque dépourvus d'industrie, il y avait de quoi effaroucher les encyclopédistes. Ce fut le cas. Pas seulement Diderot. Helvétius, d'Alembert, Voltaire, et même Rousseau jugèrent irrecevables, excessives ou scandaleuses les spéculations de Dom Deschamps.

Eh oui, le brave homme était moine ! Bénédictin, et obstiné. Sans prendre le risque de l'imprimer, il voulut faire entendre le *« vrai système »* – le sien, qu'il considérait comme *« le cri de la vérité »* –, aux plus illustres de ses contemporains. Ce fut peine perdue. Lus par quelques grands, ses manuscrits piquèrent l'attention ou provoquèrent des frissons ici et là. Puis, après la mort de leur auteur, le 19 avril 1774, ils tombèrent dans l'oubli. Pendant près de deux siècles, ces liasses ont dormi à la bibliothèque de Poitiers, sans que personne ne s'y intéresse.

Ou presque. En 1864 en effet, Emile Beaussire commence à exhumer cet étrange philosophe. Il voit en Dom Deschamps un précurseur de Hegel – en raison des aspects dialectiques de sa conception de l'être. En 1907, à Poitiers toujours, une chercheuse russe retrouve des chapitres que l'on croyait perdus. Ces vingt dernières années ont finalement vu naître un réel intérêt pour ce moine paradoxal qui jugeait tièdes les athées de son temps, et reprochait aux philosophes leurs « demi-lumières ». En 1974, deux ouvrages le tirèrent de l'ombre (1). Mais les textes manquaient encore. Grâce au travail minutieux de Bernard Delhaume, conservateur de la bibliothèque universitaire de Poitiers, 700 pages de Dom Deschamps sont enfin accessibles à tous.

« TOUT ce que j'ai à dire est fort simple », annonce ce philosophe qui s'efforce continûment à l'expression la plus claire et la plus exacte. A ses yeux, en effet, *« la Vérité est la chose du monde la plus simple »*. Si elle paraît lointaine, difficile, revêche, ou même inaccessible, c'est seulement en raison des travers de notre éducation. A force de penser faux et de vivre mal, les hommes sont devenus *« la plus déraisonnable »*, et *« la plus malheureuse »*, des espèces animales. Chacun devine l'issue : pensons vrai, et vivons heureux. En rectifiant le rapport de la pensée humaine au monde, Dom Deschamps prétend entraîner une rupture complète dans l'histoire de l'humanité. Rien de moins.

Pour guérir de nos maux, suffit-il de nous débarrasser de cet *« inconvénient terrible »*, qui n'est d'ailleurs qu'une *« masse d'absurdité »* : la religion ? Notre bénédictin est évidemment matérialiste : *« La pensée,* écrit-il, *n'est jamais que le jeu plus ou moins harmonique des fibres du cerveau. »* Mais il ne s'arrête pas en si bon chemin. Il discerne dans les croyances et les institutions religieuses des instruments de pouvoir et de domination : *« L'Eglise est la première milice du trône. »* Il n'ignore rien de l'alliance du sabre et du goupillon, ni de leurs ruses : *« Le ciel est le masque sous lequel l'Eglise sert le prince, la défense des peuples est le masque sous lequel il est servi par l'épée. »* S'attaquer seulement à la religion est donc une entreprise erronée, insuffisante et vouée à l'échec : *« On ne peut détruire la religion qu'en détruisant toute domination. »*

C'est là que Dom Deschamps commence à devenir intéressant. Le moine athée, curiosité banale, laisse place à un penseur radical, d'une acuité et d'une intransigeance plutôt rares. Attaquer la religion en voulant conserver la morale et les lois, comme le fait par exemple le baron d'Holbach dans son *Système de la nature*, c'est tenter, pour notre anarchiste, de détruire un effet en préservant sa cause. Il faut s'en prendre aux lois, si l'on veut que l'humanité échappe à sa condition misérable. Car cette *« digue »* est *« la cause même de tous nos vices »*. Inoffensif quand il ignore l'inégalité et la propriété, *« l'homme n'est méchant que par l'état de lois »* qui instaure la différence entre tien et mien. Rendus mauvais, nous serions également rendus malheureux par les lois. *« Si vous voulez m'en croire, pour être heureux vous les rejetterez toutes. »*

Au nom de quoi ? D'une découverte en métaphysique. Léger-Marie Deschamps a déchiffré l'énigme du monde. Sa clé : la distinction entre « Le Tout » et « Tout ». La création de ces deux concepts corrélatifs et opposés doit permettre de rendre compte de nos errances et d'y mettre un terme. « Le Tout » désigne la totalité universelle – qu'on dénomme « monde », « nature », « univers »... – considérée du point de vue de ses parties et de leurs relations respectives. A cette matière considérée sous l'angle du rapport qu'entretiennent ses éléments entre eux s'oppose « Tout », qui désigne au contraire l'existence pure, la totalité universelle sans parties, indécomposable, considérée du point de vue de son seul caractère unique et infini. Ce que trouve le philosophe, c'est que « Tout » équivaut à... « Rien ». L'existence pure, ou la totalité envisagée globalement, sont des termes synonymes du néant.

A la condition de ne pas entendre qu'il s'agirait là d'un néant absolu, d'une négation de toute existence, d'un non-être radical. Ce que Dom Deschamps appelle le « Riénisme » (la doctrine du Rien) ne consiste pas à affirmer que le monde est inexistant, mais au contraire que *« l'existence du monde est conditionnée par celle du néant »*. La réalité positive se découpe sur un fond d'absence qui la travaille et la résorbe. La révolution radicale des mœurs ne serait qu'une cascade de conséquences de ce distinguo de métaphysicien : *« Il n'a jamais, vraisemblablement, été écrit, ni dit, ni pensé, jusqu'à moi, que Tout et Rien fût la même chose. »* Il y a donc bien des raisons de lire Dom Deschamps. Pas seulement ce qu'il appelle lui-même son *« orgueil téméraire et extravagant »*, qui lui fait imaginer que l'histoire se scindera en deux quand les hommes auront compris qu'ils ne sont que les éléments, relatifs et éphémères, d'une totalité qui les englobe et les dépasse. Se prendre pour un Messie est somme toute une pathologie philosophique commune. Plus curieuse est l'ignorance, réelle ou feinte, du bénédictin à propos de ses prédécesseurs en « riénisme ». En dehors des docteurs bouddhistes qu'il ne pouvait évidemment pas avoir fréquentés, les penseurs qui ont affirmé l'identité de l'être et du néant ne manquent pas – notamment chez les sophistes, chez les néo-platoniciens, de l'Antiquité tardive ou de la Renaissance, dans plusieurs écoles du baroque.

On peut encore lire les œuvres retrouvées de Léger-Marie Deschamps pour leur étrange position dans l'histoire de la pensée. Sans doute aucun philosophe ne préfigure-t-il de manière si troublante les affirmations de la logique de Hegel sur l'identité de « l'être pur » et du néant. Aucun surtout ne tire de cette intuition les conséquences morales et sociales que Dom Deschamps se croit en mesure de déduire. Même si la relation entre son système métaphysique et sa volonté de subversion générale ne paraît pas totalement limpide, même si on a fréquemment l'impression que l'utopie de cet « état de mœurs », où les lois et les inégalités auraient cessé, se juxtapose aux analyses concernant « Le Tout » et « Tout » sans s'y articuler en profondeur, ces pages méritent mieux qu'un détour.

Ne pas oublier le plaisir, seule vraie raison de lire, évidemment. Il habite cette œuvre énigmatique, solitaire et subtile, qui colore autrement la face de son siècle.

(1) *Dom Deschamps, le maître des maîtres du soupçon* d'André Robinet (Seghers, 1974), et *Dom Deschamps et sa métaphysique. Religion et contestation au XVIII[e] siècle*, ouvrage collectif sous la direction de Jacques d'Hondt (PUF, 1974). Sur ces deux ouvrage, voir « le Monde des livres » du 13 décembre 1974.

★ **Parmi les publications récentes relatives à la philosophie des Lumières, le n° 25 de la revue annuelle *Dix-huitième siècle* est consacré à « L'Europe des Lumières » (PUF, 660 p., 230 F) ; les éditions Albin Michel inaugurent une nouvelle série de reprises de travaux de référence sous le titre « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité » avec la réédition des thèses devenues classiques de Robert Mauzi, *l'Idée de bonheur dans la littérature et la pensée au XVIII[e] siècle* (726 p., 85 F) et de Jean Ehrard, *l'Idée de nature en France dans la première moitié du XVIII[e] siècle* (862 p., 92 F) ; chez Robert Laffont, la collection « Bouquins » édite les œuvres philosophiques de Diderot (1 600 p., 169 F).**

Le philosophe comme artiste de soi

Jeannette Colombel confronte Foucault à Sartre et tente de dégager des questions philosophiques d'une problématique qui se voulait avant tout historique

MICHEL FOUCAULT
LA CLARTÉ DE LA MORT
de Jeannette Colombel.
Odile Jacob, 296 p., 140 F

Michel Foucault avait l'amitié froide et généreuse. Curieux de l'intelligence et de la vie de ses interlocuteurs, en retour il n'était pas lui-même très secret, sans être expansif. Chacune de ses confidences était assortie d'analyses et méritait, pour ceux qui en feraient un usage public, des précautions. Comme on le sait avec le livre d'Hervé Guibert (1), tous ses amis n'ont pas jugé utile de respecter une volonté pourtant manifeste, non seulement dans ses conversations, mais aussi dans son œuvre.

C'est de cette abondance de confidences trahies que va sortir une floraison de biographies d'un homme pourtant soucieux de *« se déprendre de lui-même »*. Après la contestable et hâtive tentative de Didier Eribon (2), deux autres sont attendues, œuvres des Américains James Miller et David Macey (3). James Miller a l'honnêteté de préciser dès les premières pages de son livre qu'il convient de s'interroger sur la légitimité de rédiger la biographie d'un homme qui a *« contesté, de façon répétée et systématique, la valeur de certaines idées dépassées sur l'« auteur », d'un homme qui a formulé les doutes les plus sérieux sur la nature de l'identité personnelle en tant que telle... »*.

En effet, Michel Foucault n'avait certes pas la vie lisse et nue de Kant, mais ce n'était pas non plus Kierkegaard, dont les moindres tourments existentiels nourrissaient, travestis et transfigurés, filtrés par pseudonymes, mensonges et canulars, une œuvre d'Arlequin. Il est donc déconcertant, dans le cas de Foucault, que l'homme risque de supplanter l'écrivain dans la mémoire de ses lecteurs : les circonstances de sa mort ont inévitablement commandé ce gauchissement de l'interprétation.

Jeannette Colombel, qui fut pourtant un témoin direct des dernières années, a, en revanche, compris la leçon. Elle cite, en exergue, la belle mise en garde de Gilles Deleuze : *« Eviter la double ignominie du savant et du familier »*. Sans jamais abuser de l'intimité qui lui fut offerte, elle questionne l'œuvre, mais en la projetant tantôt vers l'avenir, c'est-à-dire notre présent – contrairement aux biographes, dont la tendance naturelle est d'expliquer le texte écrit par le passé vécu –, tantôt vers un autre univers de pensée dont elle est une spécialiste, celui de l'autre philosophe de l'après-guerre, Sartre (4).

C'est ce dernier aspect qui rend extrêmement singulier et passionnant l'essai de Jeannette Colombel : la confrontation de deux géants qui se suspectèrent, s'approchèrent, s'évitèrent, se mécomprirent, se croisèrent dans des manifestations, se respectèrent, se défièrent, mais n'ouvrirent jamais un débat qui aurait pu être plus fructueux que les voyages répétés de Foucault aux Etats-Unis. En orientant l'œuvre de celui-ci vers un horizon strictement français, Jeannette Colombel laisse sans doute dans l'ombre des influences qui furent déterminantes, mais, en aboutissant à la question de l'authenticité et de la liberté de *« l'homme en situation »*, c'est-à-dire en reprenant le vocabulaire de Sartre, elle jette un éclairage nouveau sur une œuvre que son auteur lui-même répugnait à qualifier de philosophique.

Elle tente de dégager des questions philosophiques d'une problématique qui se voulait avant tout historique, ou du moins historienne. Les derniers entretiens de Foucault et surtout les références à la philosophie stoïcienne dont sont émaillés les deux derniers tomes de son *Histoire de la sexualité* incitent, il est vrai, à relire toute l'œuvre d'un autre œil.

Le leitmotiv de l'étude est fourni par une formule, typiquement « foucaldienne », puisée dans *Naissance de la clinique* : *« La nuit vivante se dissipe à la clarté de la mort. »* Ce pourrait être un vers de René Char. Jeannette Colombel donne de cette phrase, si riche en connotations poétiques, historiques et philosophiques, plusieurs interprétations. Mais la plus dynamique concerne les luttes et les réflexions sur le sida : tout un mouvement auquel, par la force des choses, Foucault ne put prendre part, mais que son œuvre, à travers sa mort et au-delà d'elle, a inspiré, l'association AIDES ayant été fondée par son ami Daniel Defert.

L'affrontement avec la mort

« Il me semble, écrit Jeannette Colombel, *qu'en même temps cette lutte tient sa force de l'affrontement avec la mort qu'il n'est plus possible d'esquiver ; c'est là le bouleversement qu'apporte l'épidémie dans les normes sociales : il s'agit de faire vivre (se soigner, vouloir, savoir, pouvoir) personnellement, collectivement, politiquement, à la clarté de la mort. »* Cette façon de comprendre la *« pratique de soi »* accorde à la dernière phase de l'œuvre de Foucault une tonalité que peu ont perçue avant Jeannette Colombel.

Bien que sa lecture des différents essais paraisse très précise et pertinente, avec des rapprochements saisissants entre des analyses que l'on avait crues parfois, à tort, contradictoires, ce n'est pas ce qui frappera le plus le lecteur, encore qu'elle puisse lui fournir d'excellentes clés pédagogiques, notamment sur tout le malentendu que firent naître les analyses sur la norme, l'exclusion, l'illégalisme, le pouvoir et la répression. On est beaucoup plus intéressé par la manière dont Jeannette Colombel sort de l'œuvre pour regarder le présent : qu'il s'agisse de l'épidémie de sida, ou de la Bosnie, ou du retour de l'extrême droite, ou du fonctionnement de la justice à l'égard des étrangers en France.

C'est là qu'elle montre la vitalité extraordinaire des réflexions de Foucault, leur durée, leur validité, leur pénétration. Par ailleurs, elle ne craint pas de revenir sur les articles consacrés à l'Iran et publiés dans *Il Corriere della sera*, terrible *« erreur »* du philosophe. Tout en essayant de comprendre sa démarche, elle lui oppose les interprétations que, peu de temps après, Foucault proposa du texte de Kant « Qu'est-ce que les Lumières ? » (5).

C'est donc par la confrontation avec Sartre que l'essai de Jeannette Colombel se termine, autour de la question de la *« constitution du sujet moral »* et de la subjectivité. Mettant l'accent sur ce que les deux philosophes ont en commun, par-delà leurs différences et la polémique de la sortie des *Mots et les choses* et de *l'Archéologie du savoir* (6), elle compare le *« rapport à soi »* chez Foucault, *« structuré comme une pratique qui peut avoir ses modèles, ses conformités, ses variantes, mais aussi ses créations »*, et la morale sartrienne, *« où le sujet crée des valeurs par ses actes et sa conduite »*. C'est, selon Jeannette Colombel, à partir de la réflexion sur l'art que l'on pourra le mieux comprendre la rencontre des deux systèmes de pensée et, finalement, leur caractère irréductible.

Tandis que Sartre, dans *les Cahiers pour une morale* (7), écrit : *« Toute création est une passion où ma subjectivité, qui m'est volée et incorporée à celle de l'autre, n'en est pas moins réalisée »*. Foucault répond indirectement (car il n'avait pas eu connaissance de ce texte alors) : *« loin de référer l'activité créatrice de quelqu'un au genre de relation qu'il a avec lui-même, on devrait rattacher le genre de la relation qu'il a avec lui-même à une activité créatrice qui serait au cœur de son activité éthique »*. Bien que Foucault inverse le problème, pour réfuter la problématique de l'authenticité comme *« adéquation à soi »*, lui préférant celle d'une *« création de soi »*, les deux philosophes se retrouvent, selon Jeannette Colombel, sur le terrain de *« deux morales non prescriptives »*. Avec, chez l'un et l'autre, l'idée, exprimée dans des langues plus ou moins incompatibles, de l'existence comme œuvre d'art.

R. de C.

(1) *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, Gallimard.

(2) Flammarion.

(3) Annoncés respectivement chez Plon et Gallimard, pour la rentrée prochaine, qui verra également la publication, chez Gallimard, des écrits dispersés de Foucault.

(4) Jeannette Colombel a publié deux essais sur l'auteur de *l'Etre et le Néant* : *Sartre ou le Parti pris de vivre* (Grasset) et *Sartre : Un homme en situation* (tome 1), *Une œuvre aux mille têtes* (tome 2), Hachette « Biblio essais. Textes et débats ».

(5) Publié dans le n° 207, avril 1984, du *Magazine littéraire*, consacré à Foucault.

(6) Jeannette Colombel cite la réponse de Sartre dans le numéro de *l'Arc* qui lui fut consacré en 1966.

(7) Paru en 1983 à titre posthume chez Gallimard.

Figures de l'antisémitisme

Léon Poliakov poursuit son « histoire de la haine », de la fin de la guerre à nos jours, et Jean-Pierre Faye montre la nécessité de mieux connaître la réalité et le passé juifs, déformés par la caricature raciste

HISTOIRE DE L'ANTISÉMITISME 1945-1993
sous la direction de Léon Poliakov.
Seuil, 420 p., 150 F.
LA DÉRAISON ANTISÉMITE ET SON LANGAGE
de Jean-Pierre Faye et Anne-Marie de Vilaine.
Actes Sud, 270 p., 138 F.
LE MÉPRIS DES JUIFS
Nietzsche, les juifs, l'antisémitisme
de Sarah Kofman.
Galilée, 98 p., 82 F.
RUE ORDENER, RUE LABAT
de Sarah Kofman.
Galilée, 98 p., 79 F.

Léon Poliakov est un des pionniers de l'historiographie de la Shoah (1). *Bréviaire de la haine*, paru au début des années 50, fut la première analyse globale du processus nazi d'anéantissement. L'autre versant de son œuvre est l'exploration méthodique et érudite de l'histoire de l'antisémitisme. Publiée d'abord chez Calmann-Lévy, puis reprise, en version abrégée, dans la collection « Points » aux éditions du Seuil, son *Histoire de l'antisémitisme*, avec la fin de la guerre, l'ouverture des camps et la création de l'Etat d'Israël, semblait avoir achevé son cours.

Mais l'histoire de la haine a continué, et ce dernier tome, fort inégal, retrace son évolution entre 1945 et 1993. A la différence des premiers volumes, le présent ouvrage est une œuvre collective, où Léon Poliakov signe toutefois plusieurs chapitres – concernant notamment la Russie. Celui consacré à la France, dont l'auteur est notre collaborateur Christian Delacampagne, relève plusieurs dates ayant marqué dans notre pays la levée du tabou. L'une des plus significatives est celle du 27 novembre 1967 – conférence de presse du général de Gaulle, où furent prononçés au sujet des juifs, *et au sommet de l'Etat*, les mots inouïs de *« peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur »*. Passage moins cité de ce discours, rappelle Christian Delacampagne, mais plus troublant encore : le général de Gaulle suggérait – moins de trente ans après le génocide – que les *« malveillances » (sic)* dont les juifs dispersés en Europe avaient été les victimes au fil des siècles, auraient été *« suscitées »* par eux-mêmes.

Pour Raymond Aron, ce discours plein de fiel rouvrait officiellement dans notre pays une ère de l'antisémitisme, au moins sous la forme de la malveillance. Autre période-clef : l'automne 1978, avec l'irruption des thèses négationnistes – dont la préhistoire se confond avec l'étrange figure du socialiste et anarchiste Paul Rassinier – aidées par leurs relais éditoriaux et médiatiques, à gauche comme à droite.

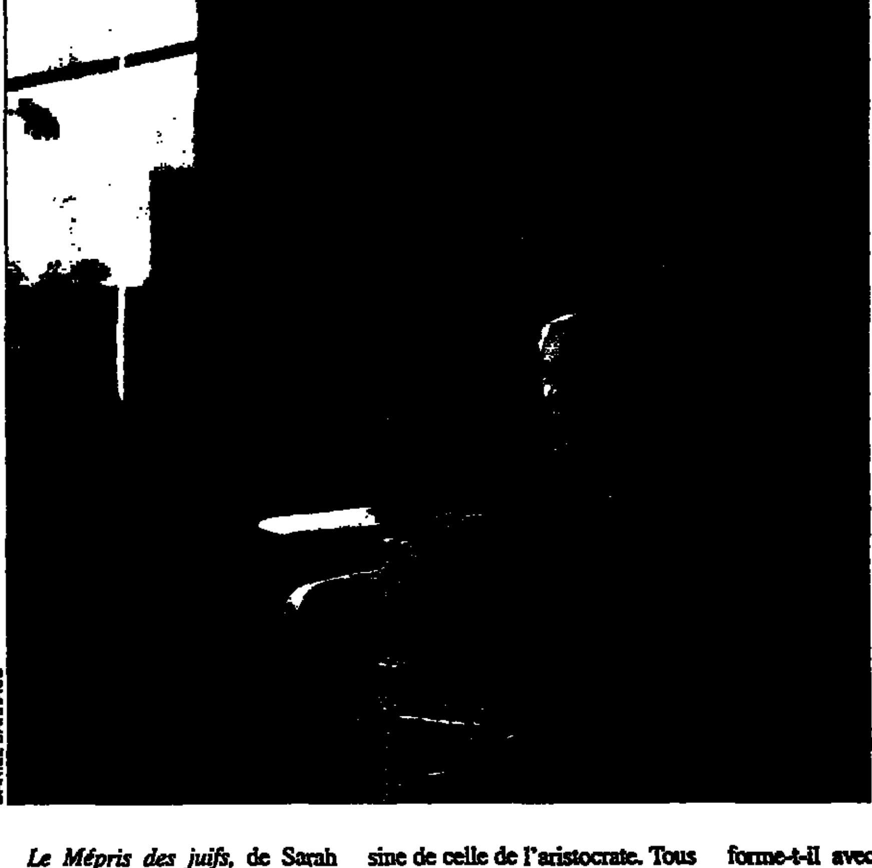
La levée du tabou n'a pas seulement redonné vie à l'antisémitisme, tel qu'il sévissait il y a cinquante ans. La figure du *« mauvais juif de Sion »* soupçonné de tirer les ficelles de la politique mondiale pour le profit exclusif de l'Etat d'Israël, s'est peu à peu substituée, dans la mentalité antisémite, au *« juif éternel »* de la propagande nazie, ou au juif *« assassin du Christ »* de l'antijudaïsme chrétien. Pour Meïr Waintrater, l'un des coauteurs, ce *« mauvais juif de Sion »*, acteur ténébreux de la politique internationale, est une figure nouvelle. Elle permet à l'antisémite de se donner désormais bonne conscience en prétendant juger les juifs non pour ce qu'ils sont mais pour ce qu'*« ils font »*. Si l'antisionisme d'aujourd'hui ne se confond pas avec l'antisémitisme de jadis, il est à coup sûr l'un de ses plus fertiles terreaux.

« La malédiction narrative »

Une meilleure connaissance de l'histoire et de la réalité juives suffira-t-elle à ébranler la mythologie antisémite ? Le philosophe Jean-Pierre Faye et la journaliste Anne-Marie de Vilaine, récemment disparue, tentent d'apporter quelques réponses. Le livre tiré de leurs entretiens, *la Déraison antisémite et son langage*, a pour sujet la *« malédiction narrative »* qui confisque l'identité et l'histoire réelles du peuple juif au profit d'un masque fabriqué par le discours antisémite. On voit à quel point la réflexion a évolué depuis *les Réflexions sur la question juive* de Sartre, pour qui le personnage du juif était tout entier une projection imaginaire de la haine antisémite.

Pour Jean-Pierre Faye, au contraire, il s'agit de penser l'antisémitisme, sans pour autant réduire à néant l'épaisseur de l'histoire et de l'identité juives. Mieux, la connaissance de cette histoire constitue un excellent antidote à la *« déraison antisémite »*, et c'est dans l'histoire juive, à l'époque de la confrontation entre le monothéisme et la prétention des monarques hellénistiques à se faire adorer comme Dieu, que Jean-Pierre Faye voit se constituer la matrice du récit déformateur et même les premières calomnies sur le crime rituel.

La thèse est séduisante, et l'on ne peut que saluer la plupart des explications et des suggestions proposées. Mais quel dommage que cet appel à l'histoire soit parsemé d'approximations rendant parfois la lecture irritante. Par exemple, attribuer à Hitler un grand-père juif – même « présumé » – est une vieille thèse dont Marlis Steinert, dans la dernière biographie en date, a montré l'absence de fondement.


DANIEL BARRACO

Léon Poliakov, pionnier de l'historiographie de la Shoah.

Le Mépris des juifs, de Sarah Kofman, petit ouvrage tournant autour de la question controversée des relations de Nietzsche à l'antisémitisme naissant, contribue à éclairer différemment le débat. Sarah Kofman, proche de Jacques Derrida, s'attache à montrer que Nietzsche n'a jamais versé dans la passion antisémite qui animait son maître Wagner et submergea ses proches à la fin du XIXe siècle. La démonstration est d'autant plus convaincante qu'elle n'hésite pas à discuter les textes nietzschéens les moins propres à étayer son propos.

Raconter « ça »

Sarah Kofman estime que, pour Nietzsche, c'est *« la neutralité de l'estomac allemand, son abnégation, son sens de l'« équité » paresseuse, son démocratisme, qui lui fait trouver tout à son goût, bien à son goût, l'antisémitisme et l'empêche de vomir ce qu'il devrait vomir »*. La figure du juif est, aux yeux de Nietzsche, voisine de celle de l'aristocrate. Tous deux s'abaissent devant une puissance – qu'elle soit le monarque ou le Dieu unique – produite en réalité par leur volonté de puissance. Plus ils s'inclinent devant Louis XIV ou devant l'Eternel, plus les nobles et les juifs rendent hommage à l'efficacité de leur propre créature. Plus ils s'avilissent, plus ils sont forts. Voilà pourquoi ils méprisent tant le mépris dont ils font l'objet.

Reconnaissons que cette version aristocratique de l'histoire de l'antisémitisme (2) est pour le moins désuète. Elle n'a pas non plus, loin s'en faut ! grand-chose à voir avec l'histoire des juifs réels, pour lesquels Nietzsche, antisémite ou pas, n'a pas éprouvé une excessive sympathie. Comme *si* elle avait pressenti l'objection, Sarah Kofman a écrit simultanément un très beau témoignage sur sa propre expérience d'enfant juive cachée pendant la guerre.

Ce récit débute avec la disparition de son père, au cours de la rafle du Vél'd'Hiv', le 16 juillet 1942. *Rue Ordener, rue Labat* forme-t-il avec le *Nietzsche* une sorte de diptyque ? Il s'agit en tout cas d'un récit émouvant, sans concession. L'auteur prévient : ses *« nombreux livres ont peut-être été des voies de traverse pour parvenir à raconter « ça » »*. Avec pudeur, et distance, Sarah Kofman raconte comment la fille de rabbin qu'elle était fut peu à peu privée de son identité juive par la même femme héroïque qui lui sauva la vie ainsi qu'à sa mère. Comme si l'ultime effet de la catastrophe la plus effroyable provoquée par l'antisémitisme avait été d'avoir dépossédé les victimes de leur origine et de leur enfance.

Nicolas Weill

(1) Voir l'entretien avec Léon Poliakov dans *le Monde* du 15 mars.

(2) Signalons la parution aux Etats-Unis de l'intéressant *Nietzsche and the Politics of Aristocratic Radicalism* (Nietzsche et la politique de l'extrémisme aristocratique) de Bruce Detwiler (The University of Chicago Press).

★ Signalons aussi l'essai de Helmut Berding : *Histoire de l'antisémitisme en Allemagne*. Traduit de l'allemand par Olivier Mannoni. (Ed. de la Maison des sciences de l'homme de Paris, 282 p., 170 F.)

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Dans le style des rabbins anciens

Contre les exégèses de type philosophique, le Maharal de Prague, à la Renaissance, défend une interprétation littérale du texte biblique

LES HAUTS FAITS DE L'ÉTERNEL
du Maharal de Prague.
Traduit de l'hébreu par Edouard Gourévitch,
Ed. du Cerf, 815 p., 395 F.

Le Maharal de Prague, auquel fut associé à partir du XIXe siècle le mythe du Golem, aurait pu être centenaire. Il naquit en effet aux alentours de 1520 et mourut en 1609. Ces dates sont significatives à deux égards : la conscience européenne connaissait alors une crise profonde, dont le *Traité théologico-politique* de Spinoza et le *Léviathan* de Thomas Hobbes sont les signes les plus marquants, tandis que le judaïsme se préparait à vivre l'un des épisodes les plus sombres de son histoire avec l'apparition du faux messie Sabbataï Zevi (1626-1676).

Les Hauts Faits de l'Eternel constitue, tout comme *le Puits de l'exil* (1), une défense et illustration de l'exégèse juive ancienne. Plus habitué au style oral qu'au style écrit, nourri presque exclusivement de sources juives anciennes, le Maharal développe à satiété des thèmes repris dans ses autres ouvrages : l'élection d'Israël, la pérennité de la Tora, l'exil et la rédemption, la sortie d'Egypte et, en somme, le sens de l'existence juive. Les personnages qui reviennent le plus souvent sous sa plume sont les patriarches Abraham et Jacob, Joseph, Moïse ainsi que les sages du Talmud. Ces derniers déterminent profondément sa démarche intellectuelle.

D'ailleurs, le Maharal ne tente pas de reprendre dans ses exégèses la grande tradition philosophique de Maïmonide et de ses successeurs, alors que son époque, la Renaissance, aurait pu lui permettre de prolonger l'héritage du sage de Cordoue. Lorsque Maïmonide et Nahmanide sont cités, c'est parfois pour réfuter leurs interprétations et n'acquiescer qu'aux thèses des anciens rabbins.

Faut-il en conclure que le Maharal a vécu en rupture avec les grands mouvements d'idées de son époque ? Ses diverses préfaces nous montrent qu'il n'en fut rien. Il y explique en effet longuement ce qui distingue la prophétie de la science, et y souligne que la Tora ne pouvait pas parler clairement de l'immortalité de l'âme ni du monde futur. Il s'agit certainement d'une réponse à des débats au sein de la communauté juive elle-même ou de réfutations destinées à des critiques chrétiens du judaïsme.

Même quand il aborde ces questions graves, le Maharal ne leur apporte jamais de solutions proprement philosophiques. C'est peut-être ici que se situe son originalité : ne pas enfermer le judaïsme rabbinique dans un cadre philosophique, et encore moins dans une mystique qui en dénaturerait l'essence profonde. Il préfère reprendre les discussions talmudiques en les rehaussant parfois de saveurs nouvelles : s'interrogeant par exemple sur une faute éventuelle d'Abraham qui aurait pu justifier l'esclavage de sa descendance en Egypte durant tant de siècles, il retient la réquisition des savants à des fins militaires...

On peut donc dire que le Maharal ne reprend pas à son compte le commentaire philosophique de ses prédécesseurs. A l'exception du thème néoplatonicien de l'opposition entre matière et esprit, il se contente d'une exégèse purement symbolique, sans jamais remettre en question le sens littéral de l'Ecriture. Il ne cherche jamais à évacuer le caractère merveilleux de certaines références scripturaires ni de quelques commentaires rabbiniques concernant, par exemple, la taille de Moïse ou la fécondité exceptionnelle des femmes hébraïques en Egypte. A ses yeux, comme il l'écrit, *« la sortie d'Egypte est la racine de la vraie foi et de la vraie loi »*.

Maurice-Ruben Hayoun

(1) Traduit également par Edouard Gourévitch (Berg International, 1982).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ESSAIS

Contes de Rabbi

Laurent Cohen aide à connaître l'une des grandes figures de la littérature hassidique

par Élie Wiesel

LE MAÎTRE DES FRONTIÈRES INCERTAINES
Rabbi Nahman de Bratslav
de Laurent Cohen.
Préface de Josy Eisenberg,
Seuil, 152 p., 110 F.

J'aime Rabbi Nahman de Bratslav. De tous les contes hassidiques, ce sont les siens qui me touchent le plus. Je me souviens d'eux comme je me souviens de mon enfance. A l'âge de douze ans, je les lisais le samedi après-midi. Ils me transportaient dans des forêts envoûtantes où se cachent des princes amoureux et des mendiants généreux, pénétrés de sagesse. Chaque fois que j'évoque Rabbi Nahman, c'est la nostalgie d'un adolescent juif, dans son bourg perdu quelque part en Europe centrale, que je revois et que je revis.

Franz Kafka l'aimait aussi. Ses contes étranges et inquiétants semblent inspirés de ceux que le maître hassidique, jamais à court d'imagination, raconta à ses disciples, qui y trouvaient des significations secrètes et sacrées. Tous deux moururent jeunes, emportés par le même mal : le romancier pragois à quarante et un ans, le rabbi à trente-huit ans. Tous deux avaient exigé que l'on brûle leurs écrits.

Les disciples du Rabbi, on les appelle *« les Hassidim morts »*, car Rabbi Nahman demeure leur maître jusqu'à aujourd'hui ; il le demeurera jusqu'à la fin des temps. Dans les milieux de Bratslav, on parlera toujours du Rabbi au présent. J'aime l'amour qu'ils portent à leur Rabbi : passionné et intelligent, il semble purifier la parole qui l'exprime.

Le rire métaphysique

Grâce à Arnold Mandel, Claude Vigée, Jean de Manassé, Gérard Haddad, et grâce surtout à Marc-Alain Ouaknin et aux publications de l'Institut de recherche Bratslav, on commence à connaître en France aussi la vie et l'enseignement de cette grande figure de la littérature hassidique. A leurs ouvrages vient s'ajouter à présent l'étude brillante et attachante d'un jeune écrivain et chercheur plein de promesses dont on retiendra le nom : Laurent Cohen.

Lui, ce n'est pas une biographie documentée qu'il nous propose, mais un recueil de commentaires des textes bratslaviens. Certains sont originaux, tous sont érudits. Ils aident le lecteur à mieux s'orienter dans la pensée et dans la vision qui s'en dégagent. Insiste-t-il un peu trop sur le principe quasi fondateur de l'isolement (*«Hitbodedoute »*) ou de la simplicité chez Rabbi Nahman ? Ce sont pourtant des hypothèses valables. Comme le sont celles qui mettent l'accent sur son goût de la mélancolie ou de l'intention (*«Kavanna »*) dans la prière. Ou encore sa conception métaphysique du rire.

Fait de contradictions apparentes, le personnage est difficile à saisir. Issu de la lignée du fondateur du mouvement hassidique, le Besht, il se considère comme son héritier, mais les adeptes du « Grand-Père de Shpole », l'un des chefs du hassidisme de l'époque, le combattent avec un acharnement qui ne peut qu'étonner. Parce que son comportement extérieur n'est pas celui d'un Rabbi ? Il raconte des histoires dont les héros ne sont pas tous juifs. Il n'hésite pas à fréquenter des juifs émancipés, et même (murmure-t-on) des adeptes égarés du faux messie Jacob Frank. Ses sautes d'humeur sont légendaires. Ses silences, ses fuites déroutent les observateurs du dehors. Ses admonitions contre la tristesse révèlent sa propre vulnérabilité face à la tristesse.

Un Rabbi triste ? Cela paraît inconcevable et contre la tradition. S'agit-il d'une innovation, d'une méthode inédite ? On le comprend mal. Souvent, on ne le comprend pas du tout. Il dérange, il inquiète. Préférant la méthode de communication orale, il permet à son fidèle disciple et scribe Rabbi Nathan de consigner ses histoires et ses pensées sur papier. Avide de solitude, il ne fuit pas sa communauté spirituelle. A ses proches, il demande même de venir se recueillir sur sa tombe à Ouman, en Ukraine. Brûlant du désir de se rendre en terre sainte, il est prêt à la quitter une heure après y avoir mis le pied.

Mystique, Rabbi Nahman ? Théologien ou philosophe peut-être ? Ivre de Dieu, meneur d'hommes ? Je le préfère conteur. Sa puissance évocatrice reste inégalée. Impossible de ne pas tomber sous son charme : c'est le souffle coupé qu'on l'écoute et qu'on le suit.

Laurent Cohen analyse ses aphorismes et paroles ; je le comprends. Ils sont profonds et beaux. Mais moi je continue à me pencher sur ses contes qui vous entraînent dans un univers à part, un univers intériorisé où des fous et des messagers se rencontrent pour libérer ensemble des princesses emprisonnées et des prétendants exilés afin que de leur union jaillisse l'étincelle tant attendue de la rédemption. Cela aussi se trouve un peu dans ce livre chaleureux et éblouissant.

Lisez-le et vous aimerez Rabbi Nahman, vous aussi.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du «Monde des débats»
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

LETTRES ÉTRANGÈRES

La lumière de Luzi

Le poète italien invente une parole secrètement salvatrice, une parole hantée de présences et de voix qui ne cherche pas l'obscurité mais qui ne l'exclut pas

PRÉMICES DU DÉSERT
suivi de **Honneur du vrai**
de Mario Luzi.
Traduit de l'italien
par Antoine Fongaro et
Jean-Yves Masson,
La Différence, bilingue,
201 p., 98 F.
LIVRE D'HYPATIE
de Mario Luzi.
Traduit de l'italien
par Bernard Simeone,
Verdier, 123 p., 89 F.

A quatre-vingts ans, Mario Luzi apparaît comme l'un des grands poètes italiens de ce siècle. Son œuvre, désormais constituée et très largement traduite en français, rassemble des poèmes, des essais, des pièces de théâtre. Elle est animée d'un mouvement profond qui perdure de livre en livre et demeure plus puissant que les variations de surface. Dès son premier recueil, publié en 1935 et intitulé emblématiquement *la Barque* (1), Mario Luzi cherche à passer d'une rive à l'autre, cherche à forcer l'énigme du destin des hommes.

Mais son parcours, d'une dimension spirituelle non dissimulée, se défie des avancées simplificatrices, des visées mécaniques, des dialectiques programmées. C'est au cœur de l'être, dans les zones d'ombre de sa mémoire qu'il invente une parole secrètement salvatrice, une parole hantée de présences et de voix qui, par-delà les dispersions et l'émiettement du sens, espère unifier.

Même aux pires moments de la guerre, confronté à la souffrance, à la peur, à l'hébétude, à l'opacité des signes, Luzi garde cette force visionnaire qui lui permet de préserver, fragile et pur, un souffle, un chant. Ce n'est pas là croyance naïve, mais expérience quotidienne, perception active dans le désastre des choses d'une permanence blessée qu'il importe de saluer, de protéger.

« Cette impuissance de la mémoire »

Prémices du désert, qui regroupe tous les poèmes écrits par Mario Luzi de 1945 à 1956, témoigne, au sortir de la grande épreuve, d'un élan préservé et d'une ferveur anxieuse. *« Tu vis, incroyablement cela te fut donné ; / tu existes, comment est-ce possible, je le demande encore / au passé, à cette heure où plus légère / la montagne d'elle-même sculpte le soleil / et le soir que la mer fuit et implore. »*

A ses interrogations, à ses effarements parfois, Luzi ne répond pas confortablement. L'espace de la révélation est chez lui trop chaotique pour qu'il accepte de s'en tenir à un horizon repérable ou à une lumière refuge. S'il a été longtemps pris pour une figure marquante de l'« hermétisme » italien, il a plutôt pâti d'un étiquetage aussi réducteur. Dans ses poèmes, l'obscurité n'est jamais voulue, mais subie. Elle est vécue comme un obstacle et nullement valorisée. Elle n'est pas non plus arbitrairement éliminée, gommée, amoindrie. Elle est pareille à un fardeau mystérieux qui interdit le repos ou la trêve.

A l'écoute, œuvrant dans le monde, ancré ici et maintenant sans être asservi ou dupe, Mario Luzi exprime et explicite le rapport à l'histoire qui génère et régénère le flux de sa création, sa dynamique propre. *« L'histoire,* dit-il, *est un message obscur qui passe dans le présent mais n'enseigne pas grand-chose. Cette impuissance de la mémoire à capter la réalité du passé nous contraint à l'inventer constamment dans le futur. Le passé est en transformation à l'intérieur de nous, et l'histoire elle-même est une matière en devenir ; elle collabore, par son poids, ses résidus et ses sédimentations plus ou moins obscures à l'intérieur de notre conscience, à l'avènement de ce qui, continuellement, advient. »*

Et Luzi est bien ce poète de l'*« avènement »* qui, jusque dans l'incertitude et l'angoisse, sait que la vie rebelle, éclatante ou aveuglée, vient inéluctablement au jour. Il ne dit pas explicitement si c'est par grâce ou combat, mais son diptyque théâtral, publié sous le titre *Livre d'Hypatie*, privilégie la voie magmatique, convulsive, sanglante. Cette polyphonie, d'une extrême richesse, d'une implacable intuition, met en scène, dans l'Alexandrie du cinquième siècle, la plus fameuse représentante de la philosophie néo-platonicienne : Hypatie. Celle-ci, tandis que le christianisme est devenu religion d'Etat, s'est vouée à la défense de l'héritage grec. Elle sera tuée dans une église par une foule inculte et fanatisée.

Dans ce drame, ce qui intéresse Luzi, ce n'est pas ce qu'il appelle *« la très allusive équivalence des époques »*, c'est le rôle de la barbarie, son irruption décisive dans les périodes charnières. C'est aussi, pour l'individu jeté en cette mêlée, la nécessité de recevoir l'impensable, *« la part adverse, le négatif »*, et d'accepter de s'épanouir en partie contre soi-même. *« Tout ce que tu dois combattre, tu dois aussi le porter,/ l'accueillir dans ton cœur et là-dedans le vaincre. »*

Avec ce livre admirable, véritable mise en abîme, Mario Luzi rejoint une certaine sagesse orientale au paradoxe foudroyant, qui ne craint pas d'annoncer : *« Mon ennemi est mon maître. »*

André Velter

(1) Editions de La Différence.

Poèmes d'Italie

Suite de la page I

Comme l'indique le titre très évocateur de l'anthologie, le poète passe constamment de la rêverie sur les lieux de sa naissance et ses origines à une réflexion profonde sur la langue, méditation angoissante parce que entraînant parfois une véritable déstructuration de son identité : *« Amours impossibles comme/ sont effectivement impossibles les collines/ Il n'est pas possible que tant d'amour/ soit en elles ouvertement/ donné/ et dans le même temps dissimulé, mieux/ rendu inaccessible. »*

On ne s'étonnera pas que, comme Pasolini aussi le fit dans un de ses poèmes, Zanzotto cite la fameuse *Cantilène véronaise*, devinette poétique du IXe siècle qui passe pour le premier texte en latin italianisé et qu'on suggère en général par les mots *« alba pratalia »*, *« prés blancs »*. Il s'agit, en effet, d'une métaphore de la poésie même. Le premier poème italien se décrit lui-même et parle d'encre en évoquant un paysage bucolique. Le poème médiéval est ainsi traduit par Philippe Di Meo : *« Des bœufs apparaissaient/ ils labouraient des prés blancs/ ils tiraient un araire blanc/ ils semaient une graine noire. »* Les prés sont la feuille, l'araire la plume, la graine noire l'encre.

Mais c'est Hölderlin qui sert souvent de guide à Zanzotto. *« Nous sommes un signe sans signification »*, rappelle-t-il, à partir d'une simple contemplation de la neige. Comme un autre poète métaphysique, de l'autre extrémité de l'Italie et familier d'un autre dialecte, le Sicilien Bonaviri, Zanzotto est fulgurant lorsqu'il part d'une situation élégiaque ou bucolique pour s'interroger sur les mutations du monde, sur le devenir de la matière vivante ou inerte. *« Le noyau stellaire,/ là au fond du virage de glace,/ vers, imaginations, calligrammes, richesses, oui/ mais qu'adviendra-t-il de la neige, des pins,/ de ce qui n'est pas et qui est là, au fond ? »*

Hölderlin conduit naturellement à Heidegger, lui aussi présent dans l'*Hypersonnet* (il s'agit de quatorze sonnets formant par leur ensemble un sonnet global) où il est fait allusion aux *« chemins qui ne mènent nulle part »*. Un récent essai de Françoise Dastur (4) tente, précisément, de définir le lien qui réunit le philosophe de Fribourg à la démarche poétique, *« écriture qui célèbre inlassablement le deuil de la présence dans la dissémination infinie des signes »*. Heidegger lui-même, à propos de Georg Trakl, lançait sur le mode ironique la question : *« Mais que dis-je ? Est-ce qu'on pense aussi dans un poème ? »* Zanzotto compte incontestablement parmi les poètes qui nous apprennent à penser (5). Même si, plus mystérieusement, moins rationnellement, Montale comparait le travail de Zanzotto au *« perpétuel bouillonnement du chaudron des sorcières »*.

Parmi les portraits décapants que Montale proposait, dans les pages culturelles du *Corriere della sera*, se trouvaient les caricatures – anonymes – de quelques types d'artistes et intellectuels. *« Le poète n'aime pas les autres poètes, mais il se fait parfois anthologiste et assembleur des vers d'autrui pour pouvoir y joindre les siens. »* Mais ces « caractères », au sens de La Bruyère, doivent être lus comme de simples paradoxes qui définissent en négatif l'idéal d'un ironiste. De même que le titre du recueil, *La poésie n'existe pas*, propos d'un jeune Allemand désabusé, en pleine guerre, est à entendre par antiphrase. La belle épigraphe que Maria Luisa Spaziani écrivit pour Montale respecte cet esprit paradoxal : *« Passant illuminé parmi tant d'ombres en marche,/ tu n'as, mourant, perdu que ta mortalité. »* Tandis que Zanzotto voyait en lui le poète *« le plus naturellement doué, le mieux nourri par les Muses »*.

René de Ceccatty

(4) *Dire le temps, esquisse d'une chronologie phénoménologique*, Encre marine, 160 p., 115 F.

(5) La parution en Italie de son recueil d'articles *Aure e disincanti nel novecento letterario* (Mondadori, 380 p., 42 000 lires) révèle le versant réflexif du poète qui analyse autant ses pairs que les philosophes – en particulier Lacan, Deleuze et Derrida.

★ Signalons également qu'une exposition consacrée à « L'espace de l'écriture », regroupant des œuvres d'artistes mêlant mot et image (Nanni Balestrini, Irma Blank, Lamberto Pignotti, etc.) a lieu jusqu'au 25 mai à l'Institut culturel italien (50, rue de Varenne, Paris 7e. Tél. : 44-39-49-39).

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Survivre à l'enfance

LA LUNE DANS LE RECTANGLE DU PATIO
de Régine Detambel.
Gallimard.
Coll. « Haute enfance »,
178 p., 72 F.
CHEMIN-D'ÉCOLE
de Patrick Chamoiseau.
Gallimard.
Coll. « Haute enfance ».
192 p. 80 F.

VOICI deux enfances d'écrivains que tout sépare, à commencer par un océan. D'un côté, le silence glacial et morne d'une famille provinciale de petite-bourgeoisie, confite dans ses secrets, racornie sur ses préjugés et sa peur de vivre. De l'autre, le bonheur animé et tendre d'une famille nombreuse de pauvres Martiniquais, turbulente, bavarde, mêlant les discours et les logiques de sa culture à ceux d'une civilisation d'importation. Une enfance marquée par une angoisse diffuse, une autre sous le signe d'une espérance déçue. Une expérience commune pourtant, le fouet.

Chez Régine Detambel, il se nomme martinet. Il revient souvent dans son livre ; avec les lunettes, il fait partie de ces fétiches autour duquel s'organise son récit. Elle lie d'ailleurs les deux objets : *« Les montures pour orphelins et pupilles de la nation étaient noires et, pour cette raison, ma mère les avait écartées. Je me souviens qu'elles étaient en vitrine et valaient douze francs, c'est à dire moins qu'un martinet à manche jaune. »* Le martinet vaut cinquante centimes de plus, et le père, un jour que l'enfant refuse d'apprendre les phases de la lune, lui ordonne d'aller en acheter un à la quincaillerie. *« Les lanières du martinet étaient toutes ainsi, à la fois brillantes et duveteuses. Mon père me cingla les cuisses, de dos et de face jusqu'au premier sang. Je pleurais sans m'en rendre compte et, probablement, je criais. Ma voix vibrait dans le grand compotier posé sur le buffet et me revenait multipliée, puis amplifiée. (...) J'avais, sur les cuisses, de longs éventails rouges. Et je ne comprenais toujours pas les phases de la lune. »*

C'est à l'école primaire que Patrick Chamoiseau découvre la douleur et la honte du fouet. Il y a la liane-tamarin verte dont *« l'extrême pointe savait gonfler la peau »*, la liane-bambou à la raideur dorée, la liane-mangot *« qui empourprait la peau comme un cheveu de méduse »*, la liane-mahot, la liane-ti-baume *« dure comme fer et presque sanguinaire »*, la liane-calebasse, la liane bois-de-volcan, *«qu'il appelait liane-allemand car elle envahissait, qu'il savait faire claquer comme un canon au-dessus de nos affres »*. Chaque plante martiniquaise reçoit du Maître un nom de baptême qu'il puise dans l'arsenal de la légende occidentale : Durandal, Excalibur, Attila, Apocalypse, La Guerre-14, Hiroshima, Jeanne d'Arc, Duguesclin, Robespierre. Chamoiseau a choisi le rire pour dire son amertume et sa révolte.

DETAMBEL paraît incapable de rire, lorsqu'elle écrit de ces années. C'est la figure de la mort qui commande le jeu. Celle d'une voisine, d'une camarade de jeux, on dirait d'une amie si l'amitié ou quelque autre sentiment pouvait trouver une place dans cet univers de pure sensation. Un jour, cette fillette a disparu ; elle se prénommait Virginie, mais pour la narratrice elle serait, pour toujours, Trop-se-mêle, la curieuse, celle qui voulait éprouver la vie. S'est-elle enfuie ? A-t-elle été enlevée ou tuée ? Victime d'un accident ? Suicidée ? Aucune recherche n'aboutira, mais curieusement la mère de Trop-se-mêle, Carole, et son frère, Olivier, viendront s'installer dans la maison de famille et, au trentième et dernier des courts chapitres de *la Lune dans le rectangle du patio*, on découvrira, en démolissant un lavoir qui borde ledit patio, une gourmette qui appartenait à Virginie. Seul commentaire de l'auteur qui clôt ainsi le récit : *« Je ne savais pas qu'elle l'avait perdue. »*

Nous n'en saurons pas davantage. Régine Detambel pratique la loi du silence. Rien ne parle, sinon le mutisme lui-même. Contrairement à sa camarade disparue, à cause d'elle sans doute, la narratrice ne se mêle de rien. Elle regarde, elle mesure, elle fouille, elle constate, avec une attention et une précision de myope, mais elle ne participe jamais. Comme si elle vivait morte sur un astre mort, comme cette lune immobile et immuablement ronde qui se reflète dans le rectangle du patio. Ne pas vivre est sa manière de survivre ; elle enregistre ce qui l'entoure, des formes, des couleurs, des sensations tactiles, des sons, des gestes, des images, mais de la manière la plus neutre possible, c'est-à-dire en se gardant de donner un sens, une interprétation humaine à ces enchaînements d'impressions.

Pour cette fillette « bien élevée », bien dressée dans l'apprentissage de la négation de son corps, de la répression du plaisir et des vertus du silence, le vivant s'assimile à la terreur, à la saleté, au dégoût. Du téléphone, ce moyen de communiquer avec les autres, elle remarque simplement qu'*« à la fin de la journée la poignée était chaude. Et les trous du téléphone pleins d'ordures, comme l'évier, quand les peaux de petits pois, le riz cuit, un morceau de tendon pris dans la bonde gênent l'évacuation et bouchent le tuyau. »*

Comme pour conjurer plus sûrement le désordre des êtres et des choses et la répulsion qu'ils inspirent, l'écriture se délivre de toute chair. Clinique, éperdument retenue et purgée, elle décrit et n'exprime pas. Mais dans les blancs, entre les mots se récupère toute l'horreur dont le texte a été nettoyé, la violence, la cruauté, la détresse, la haine : *« Mes parents cherchaient de préférence à m'atteindre au visage. (...) Ma mère m'écrasait le nez d'une seule main. Ils étaient fiers de leur adresse exceptionnelle. Et quand on leur disait que j'étais bien élevée, ils répondaient : Elle marche à la baguette. »*

COMPARÉ à ce court livre brisé, serré jusqu'à l'étranglement et d'une beauté exsangue, celui de Patrick Chamoiseau apparaîtra comme une évocation de l'Eden. Le petit négrillon, c'est ainsi qu'il se présente, quitte les douceurs du nid familial – celui qui nous était peint de mille couleurs dans *Antan d'enfance* (1) – pour aborder au paradis des grands : l'école. Celle des marmots d'abord, encore toute proche du giron maternel, où il s'initie avec délices à la chanson des voyelles, aux sept nains de Blanche-Neige et au dessin de la tour Eiffel, celle des petites-personnes ensuite, censée faire de lui une représentation particulière de l'universel : un Français instruit.

C'est là évidemment que les choses se gâtent. Chamoiseau adopte le ton de la comédie et se glisse dans le moule souriant du souvenir scolaire, avec ses cancres et ses chouchous, ses bagarres et ses jeux, son directeur terrible et son instituteur à manies, mais sa verve comique s'exerce contre l'insupportable ridicule d'une situation. Celle, bien connue, de « nos ancêtres les Gaulois » inculquée avec passion, par des instituteurs martiniquais, à de jeunes descendants des esclaves d'Afrique ou des coolies des Indes.

Chamoiseau ne s'en tient pas à cette stupidité caricaturale. L'histoire de France n'est pas seule en cause ; d'un bout à l'autre cet enseignement ne semble avoir qu'un seul but : arracher de jeunes esprits à la langue et à la culture qui est celle de leurs parents et la leur faire mépriser comme animale, vile, laide et misérable. Puis, ce nettoyage réussi à coups d'interdictions, de punitions et de railleries, installer sur ses décombres les valeurs monumentales d'une autre culture, l'unique, la vraie, élaborée à des milliers de kilomètres.

Chamoiseau, avec des mots très drôles, écrit des choses émouvantes et sévères. Le malaise qui ronge un écolier expulsé de la langue qui se parle chez lui. La manière dont la vérité et l'erreur, le correct et le blâmable changent de camp selon les lieux et les interlocuteurs, et comment le mensonge et la dissimulation viennent ainsi altérer les relations les plus spontanées et les plus tendres. Et comment les deux langues, la célébrée et l'intolérable, deviennent l'une et l'autre des parlers d'emprunt qu'on imite, parfois avec virtuosité, mais qu'on a cessé d'habiter. Comme cet instituteur qui surparle, qui prononce « trrrois » fois les « r » que le créole ignore et qui s'en prend avec pompe à *« ce patois de petit-nègre qui vous engoue l'entendement de sa bouillie visqueuse »*.

Le négrillon avait envie d'école, envie de savoir, de découvrir le monde et de le posséder par le geste magique de l'écriture, mais la survie succède à l'envie. Il apprend à *« creuser une distance entre son élan de cœur et le jet pur de sa parole. C'était survivre je dis, et mourir en même temps. »* Curieusement, Chamoiseau retrouve Detambel dans le sentiment d'une cassure entre le corps et l'intelligence : *« Son corps s'était mis en retrait (navré comme une batture dans la marée) dans un réel qui ne nourrissait plus les ivresses de sa tête. »* Curieusement ? L'un et l'autre, menacés de se perdre en perdant les mots, trouvent dans l'exercice de l'écriture, dans une langue qui leur appartient parce qu'ils la forgent, la voie de leur sauvetage. Comme dit Chamoiseau, *« on ne ment que quand on raconte mal »*.

(1) Hatier, 1990, repris par Gallimard dans la collection « Haute enfance » en 1993.

★ La Caisse nationale des monuments historiques et des sites publie dans sa collection « Monuments en parole » un texte de Patrick Chamoiseau intitulé *Guyane. Traces-mémoires du bagne*, illustré de photographies de Rodolphe Hammadi. Diffusion Vilo. 120 p. 76 F jusqu'au 30 juin 1994, ensuite 95 F.

Jean-François Kahn, chercheur exubérant

Le journaliste veut mettre en lumière des « structures invariantes » de l'évolution du monde

TOUT CHANGE PARCE QUE RIEN NE CHANGE
de Jean-François Kahn.
Fayard, 762 p., 180 F.

Voici le dernier avatar d'un personnage haut en couleur, éditorialiste à la plume coruscante, acteur volubile dans les débats télévisés. Tout journaliste tire sur ce qui bouge pour fixer un moment d'actualité. Jean-François Kahn tourne, cette fois, le dos à son métier et enfile la robe du bénédictin. Non pour prendre le recul de l'historien – qui, lui aussi, ne s'intéresse qu'à ce qui se transforme dans nos sociétés – mais pour explorer et commenter les phénomènes permanents, les *« structures invariantes »* dans l'évolution du monde. D'où cet énorme travail de recherche fondamentale : *« Introduction* (de 762 pages !) *à une théorie de l'évolution sociale. »*

On se rappelle la politique du héros du *Guépard* de Lampedusa : *« Il faut aider au changement pour que rien ne change. »* Notre auteur passe, lui, au constat paradoxal : *« Tout change parce que rien ne change. »* En avant pour la démonstration ! Que ceux qui ont l'estomac chaviré par le tourbillon des concepts, les sauts à pieds joints d'une discipline scientifique à l'autre, les brusques retours en arrière avec une plongée dans le présent le plus chaud, consomment à petites doses les arguments qu'il nous propose. Ce n'est pas tous les jours qu'on passe de la civilisation précolombienne aux synapses du cerveau, de la thermodynamique au féminisme, des Azéris aux marqueurs chimiques, etc.

Allons à l'essentiel. Qu'il s'agisse de biologie ou de société, le principe « kahnien » est celui-ci : toute structure de base est invariante en ce sens que toute évolution qui ne se situerait pas dans le cadre de cette structure serait vouée à l'échec. Mais toute structure invariante disparaîtrait si, confrontée à un puissant choc de l'environnement, elle n'auto-élaborait pas une recomposition interne qui lui permette de sauver cette invariance. Le monde vit sous la loi d'une *« double sélection »*. L'auteur nous dit comment, non pourquoi. Mais Dieu ne le dérange pas s'il peut également s'en passer. Spinoziste, Jean-François Kahn ? On n'est pas très loin du *Deus sive natura*...

Pratiquement ? Le socle social est de granit. L'esclavagisme, par exemple, est une structure invariante, sans cesse recomposée au fil des temps, de même que le capitalisme et l'aspiration au socialisme, le tribalisme (les preuves sont à portée de la main aujourd'hui), la religion, le langage ou la race qui n'existe pratiquement depuis l'origine que dans la mentalité de tous les groupes humains, selon notre auteur.

Un « encyclopédisme » particulier

Jean-François Kahn veut ancrer au plus profond son intuition forte, qu'on retrouve aussi dans ses articles de *l'Evénement du jeudi* : les extrêmes se touchent et il n'y a rien de plus dangereux ; il faut tout faire pour les éloigner l'un de l'autre, pour trouver des voies moyennes, désarmer les révolutions *par des réformes*. Cela vaut pour la politique parce que c'est déjà inscrit dans le cheminement global de la *« double sélection »*.

N'opposons plus la nature à la culture, le déterminisme au hasard, *l'inné à l'acquis*. Tout est dans tout. Au fil des pages, on suit les maîtres à penser de Jean-François Kahn : Ilya Prigogine et ses « bifurcations » (mais les méandres d'un fleuve qui charrient du nouveau limon finissent par rejoindre le fil de la pente), René Thom et sa théorie du « chaos », Jean-Pierre Changeux et la complexification des neurones, Karl Popper qui invite à ne rien tenir pour définitivement exact et à recomposer autrement ce qui paraît acquis.

D'une certaine façon, Jean-François Kahn relance le grand débat des *« universaux »* débouchant sur l'innéité des schémas de pensée qui, en linguistique, se ramène à la question suivante : derrière la diversité des langues peut-on trouver des lois qui s'appliquent universellement ? C'est l'air du temps qui porte à l'ambition démesurée de cet encyclopédisme d'un tour particulier, qui embrasse les savoirs et les événements. L'éclatement des références, la multiplication des réseaux, la fuite des repères conduisent à cette recherche de la pierre philosophale, d'un seul livre qui engloberait tout, qui redonnerait, après une délectation féroce dans le tohu-bohu, la *« paix des profondeurs »*.

Bien sûr, on a envie de lancer à l'auteur, au milieu de cette jungle de mots, le verbe d'une publicité célèbre : *« Eliminez. »* Mais Jean-François Kahn a toujours voulu échapper à tous les carcans. C'est un « chien fou ». Il veut prouver que sa folie est une sagesse. Sa rage d'investigation logique est impressionnante. Elle secoue le lecteur, le force dans ses retranchements, invite au débat. Finalement, le « monstre » qu'il présente se laisse apprivoiser.

Pierre Drouin

